

BIBLIOTECA NAZ.

142

B

6

NAPOLI

BIBL. NAZ.

VITT. MANFREDI III

142

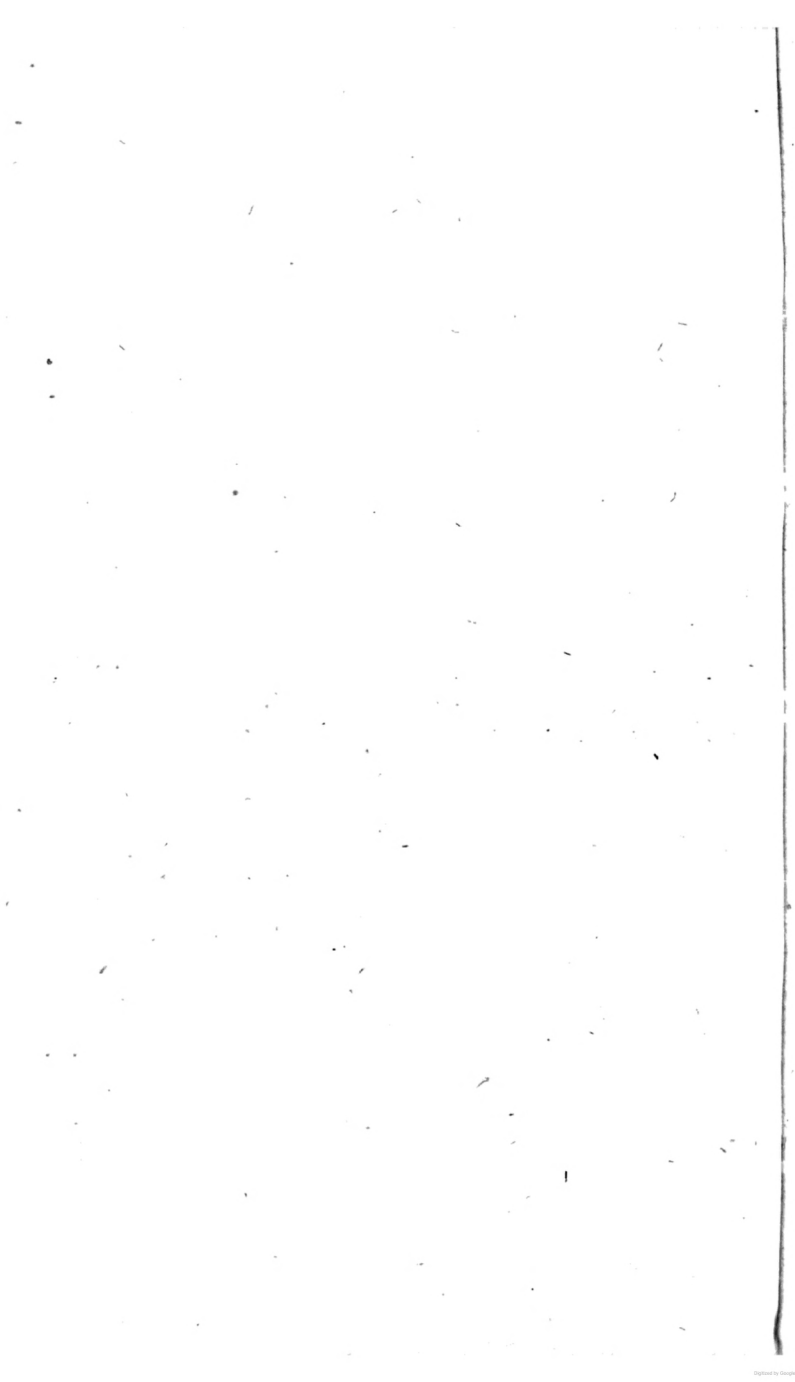
B

6

NAPOLI

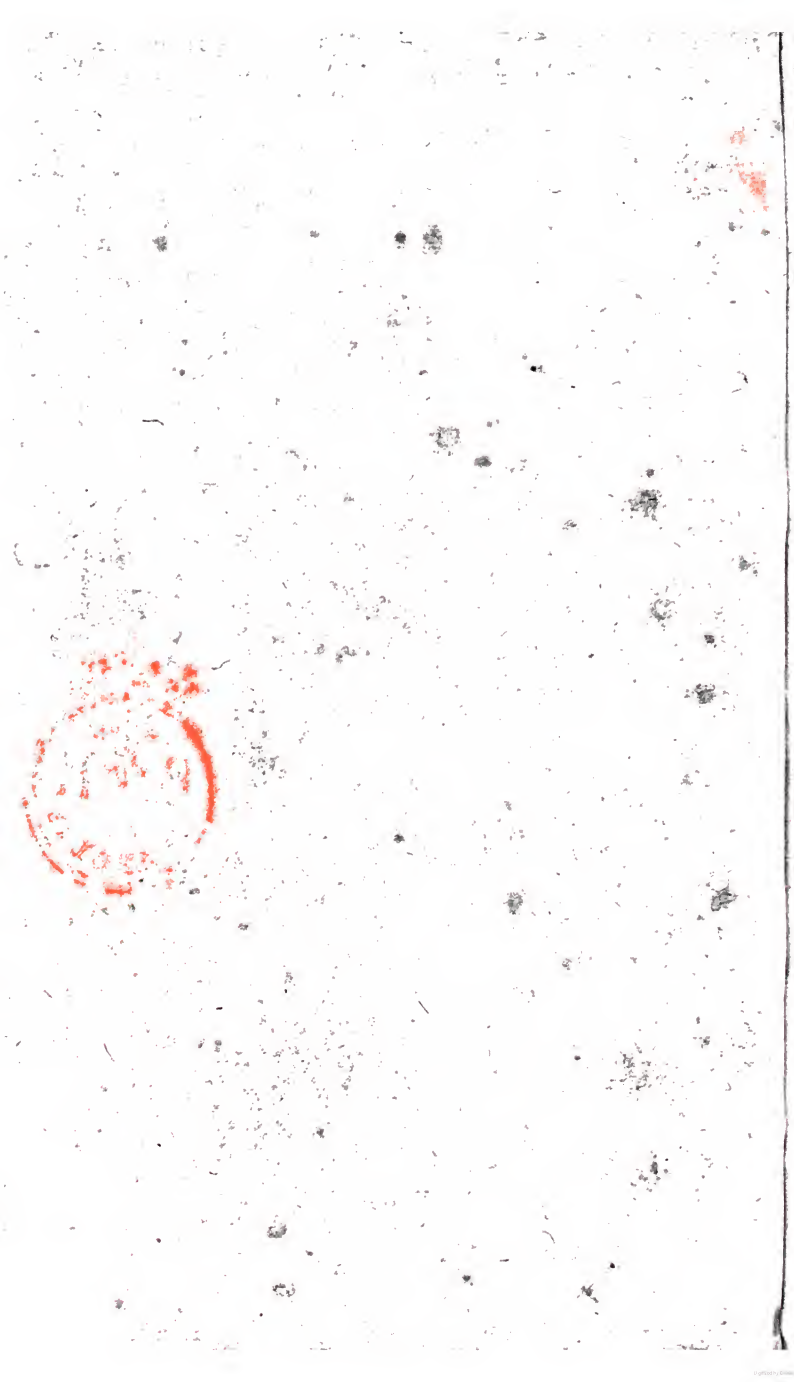


~~47.63.6~~



HISTOIRE
DE
DANNEMARC.

TOME SIXIÈME.



HISTOIRE
DE
DANNEMARC,

PAR M^r. P. H. MALLET,

Ci-devant Professeur Royal à Copenhague, Professeur
honoraire de l'Académie de Genève, Membre de
celles d'Upsal & de Lyon, de la Société des
Antiquités de Cassel & Correspondant de l'Académie
Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris.

TROISIÈME ÉDITION

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME SIXIÈME.



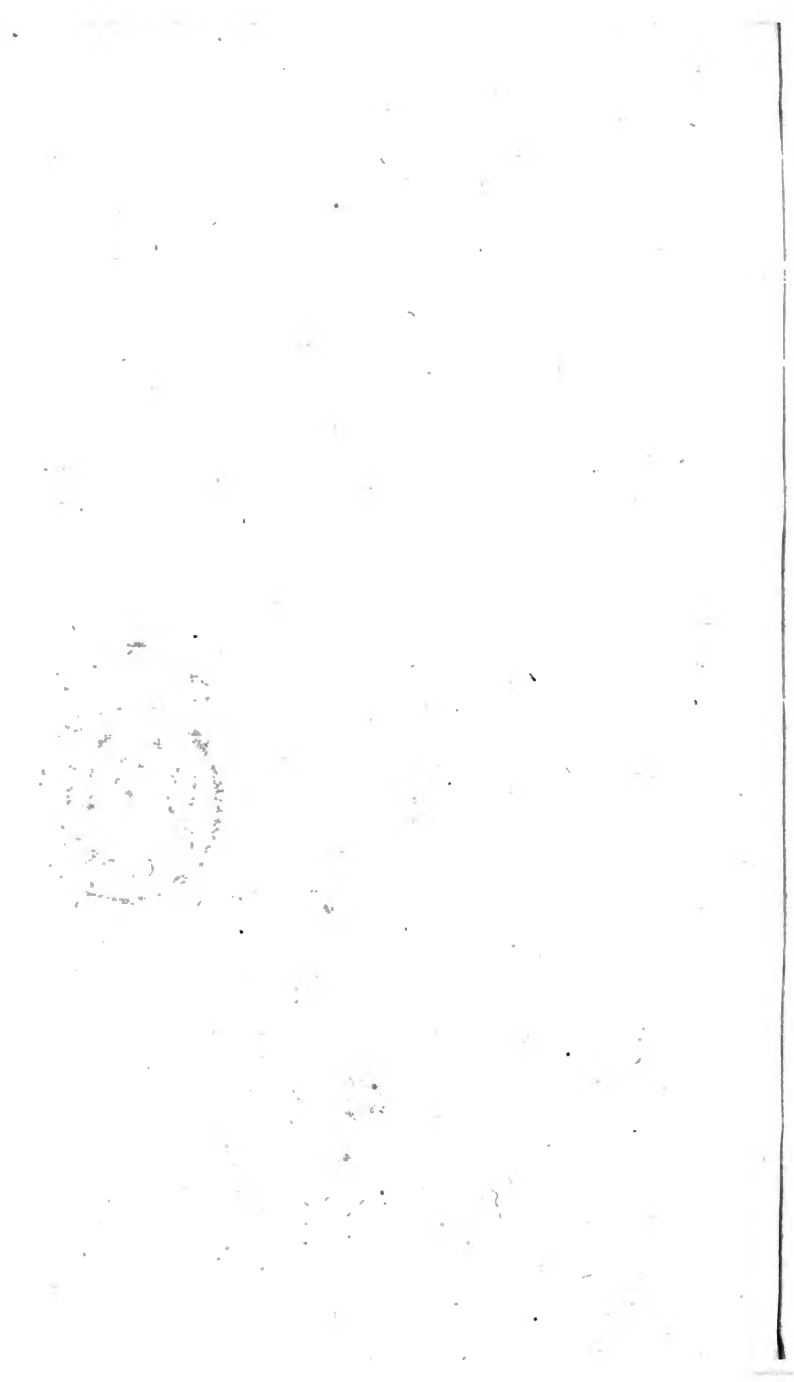
A GENÈVE,

Chez BARDE, MANGET & Compagnie,
Imprimeurs-Libraires.

Et à PARIS, chez BUISSON, Libraire,
rue des Poitevins.

MDCCLXXVII.





HISTOIRE

DE

DANNEMARC,

LIVRE SEPTIÈME,

Depuis la déposition de CHRÉTIEN II,
jusques à la fin de l'interrègne
en 1534.

FRÉDÉRIC I, *LIII Roi de Danne-*
marc, & quatrième Roi de la maison
D'OLDENBOURG.

FRÉDÉRIC, duc de *Slesvick-Holstein*, que les Etats appeloient à occuper le trône devenu vacant par la fuite de *Chrétien II*, étant né en 1471, avoit déjà atteint cet âge où l'ambition a perdu une partie de sa force, & où l'on préfère d'ordinaire un sort tranquille & assuré, à des espérances accompagnées de troubles & d'inquiétudes. Mais la crainte de voir sa famille privée d'une couronne, le

FRÉDÉ-
RIC I.
1523.

FRÉDÉ-
RIC I.
1523.

désir de la laisser à un fils , le concours de plusieurs circonstances favorables qui lui étoient presque autant de gages du succès , peut-être aussi le désir de se venger d'un prince qui l'avoit souvent offensé , tout cela ne lui avoit pas permis de rester spectateur indifférent de la révolution qui s'opéroit en Dannemarc. On se rappelle sans doute que ces deux princes avoient eu ensemble des démêlés très-vifs & très-fréquens , dont l'origine remontoit au règne du roi *Jean* , & que les procédés de *Chrétien II* n'avoient pu qu'envenimer extrêmement. *Frédéric* avoit prétendu que les dernières volontés du roi *Chrétien I* son père , avoient été de lui laisser les deux duchés à lui seul , & les Etats de ces provinces avoient favorisé cette prétention , mais *Jean* l'avoit contraint à les partager avec lui , & s'il faut en croire les partisans de *Frédéric* , le roi avoit même pris pour lui plus de la moitié des duchés ; il n'avoit rendu aucun compte de l'autre qu'il avoit administrée pendant la minorité de son frère ; il ne l'avoit pas plus satisfait sur l'appanage que les loix ou l'usage lui accordoient

en Dannemarc, ni sur d'autres demandes de même nature, & ces griefs s'étoient multipliés sous *Chrétien II*, comme on vient de le voir dans l'histoire de son règne. A la vérité les deux princes avoient fait un traité à *Bordesholm*, qui sembloit devoir les réunir; mais au lieu de songer à l'exécuter, *Chrétien* avoit envoyé peu de temps après un ecclésiastique, nommé *André Glob*, à *Segeberg* en Holstein, pour y enlever les archives des duchés, & les faire transporter dans le château de *Sonderbourg*. Le prétexte étoit qu'elles seroient plus en sûreté dans ce lieu, mais il étoit facile de voir que le véritable motif avoit été de supprimer des titres dont on eût pu tirer des conséquences contraires aux intérêts du roi, dans l'assemblée qui devoit se tenir à *Segeberg* l'année suivante. En effet il avoit été convenu qu'on communiqueroit au duc tous les titres qu'il demanderoit pour justifier les prétentions qu'il formoit à la charge du roi, & que des arbitres prononceroient sur ces titres dans l'assemblée de *Segeberg*: mais *Glob* étant maître de ces documens

FREDE-
RIC I.
1523.

FREDE-
RIC I.

1523.

en brûla une grande partie, comme il l'avoua depuis, lorsque *Frédéric* ordonna des recherches à ce sujet.

Ce dernier trait manifestoit trop bien les intentions de *Chrétien* pour que le duc pût rien attendre à l'avenir des voies de la justice & de la douceur. Il étoit donc entré en négociation avec les chefs des Jutlandois mécontents, il s'étoit allié avec les Lubeckois; enfin voyant sa partie bien liée, il déclara la guerre à son neveu, & accepta la couronne qu'on lui offroit, persuadé qu'il ne devoit plus aucun égard à un parent qui avoit violé de tant de manières ce que ce nom doit avoir de plus sacré.

A peine *Frédéric* avoit-il donné ordre à un petit corps de troupes d'entrer en Jutlande, qu'on apprit la nouvelle inattendue de la fuite de *Chrétien II*. C'étoit en quelque sorte un coup de partie pour le duc qui n'avoit encore point d'armée, & qui n'en pouvoit rassembler une si promptement. L'absence de son ennemi lui laissant tout le loisir de se préparer, il se rendit d'abord à *Vibourg* ou les Etats de Jutlande

étoient assemblés. Là il fut reconnu & proclamé roi, & y reçut en cette qualité les hommages & le serment des députés de la noblesse, du clergé & des communes. Cette faveur ne fut pas accordée à un ingrat. Plus elle sembloit être le libre effet de la bienveillance & de l'estime des Danois, plus *Frédéric* s'empressa à leur donner des sujets de s'applaudir de leur choix; ou pour parler avec plus d'exacritude, plus on avoit haï & redouté le dernier roi, & l'on estimoit son successeur heureux d'obtenir une couronne qu'il n'avoit jamais pu se flatter de porter, plus aussi ce successeur ayant besoin de s'étayer de la bienveillance de ses nouveaux sujets achetoit-il chèrement la faveur intéressée qu'on lui faisoit. Aussi le pouvoir de la noblesse s'accrut-il plus dans ce seul moment, qu'il n'avoit fait précédemment durant des siècles entiers. Par un des articles de la capitulation de *Frédéric* les nobles obtenoient le droit de vie & de mort sur leurs paysans, & celui de les condamner à la perte de leurs biens meubles, & à des amendes de quarante marcs. Ils n'avoient eu au-

 FREDE-
RIC I.

1523.

FRÉDÉ-
RIC I.
1523.

paravant que des amendes de trois, de six ou de neuf marcs, suivant l'usage des provinces ; c'étoit même un droit qu'ils n'avoient acquis que successivement (*), & en profitant des circonstances favorables ; mais ici ils faisoient tout-à-coup un pas de géant vers l'indépendance. Les réflexions du chancelier *Huitfeld* sur ce sujet méritent d'être rapportées : « La noblesse danoise n'avoit, dit-il, » jamais obtenu de pareils avantages » d'aucun de ses rois ; c'est à cette » époque proprement, que son sort » devint égal à celui de la noblesse » du duché de *Sleswick*. Celle de » Norvège ni de Suède n'a pas de » pareille prérogative. Il n'y a même » en Allemagne que les barons & les » comtes qui en jouissent, enforte » que nos gentilshommes n'en diffé- » rent que par le nom. Qu'on se » rappelle les droits dont la cou- » ronne jouissoit autrefois sur les » sujets de la noblesse, & l'on con- » viendra que la mémoire de ce roi » doit être à jamais sacrée & immor-

(*) V. la capitulat. de Christophe II. T. 4.
p. 146.

» telle parmi nous. » *Huitfeld* avoit sans doute ses raisons pour penser ainsi; mais si un auteur sorti de l'ordre des communes eût pris la plume pour nous conserver l'histoire de ce règne, n'eût-il pas été bien fondé à tenir un langage tout contraire? De quel droit, auroit-il dit, élevoit-on un des ordres de l'Etat si fort au-dessus des autres? Leurs privilèges n'étoient-ils pas également sacrés? Pouvoit-on présumer que les payfans ou même les bourgeois consentissent librement à cette excessive augmentation du pouvoir d'un ordre qu'ils ne trouvoient déjà que trop puissant? N'étoit-ce pas toute la nation en corps qui se donnoit un roi? si cela étoit, comment pouvoit-on faire de l'oppression du peuple la condition d'un choix auquel il avoit consenti? Par quelle raison, avec quelle ombre d'équité pouvoit-on accabler les payfans de nouvelles chaînes, & achever de dépouiller des foibles restes de leur liberté naturelle des hommes dont tout le tort étoit de ne savoir d'autre art, de n'avoir d'autre ambition que celle de faire subsister eux & leurs semblables, en

FREDE-
RIC I.
1523.

FREDE-
RIC I.
1523.

arrosant de leurs sueurs cette terre, qu'eux seuls rendent féconde? Ces plaintes trop bien fondées, ces réclamations trop justes & trop inutiles, faisoient alors le sujet de la plupart des discours. Une lettre d'un ecclésiastique Danois écrite dans ce temps-là même en fournit la preuve. *Je me repens*, dit-il (*), *d'avoir concouru par mes travaux à la dernière révolution; la nouvelle forme de gouvernement n'a pas été établie comme je l'eusse souhaité. C'étoit bien en vain qu'on se flattoit d'avoir apporté quelque remède aux maux de l'Etat, & de goûter les fruits d'un heureux changement. On se plaint à présent plus ouvertement des prélats & des grands qu'on n'a jamais fait du roi Chrétien II. Plusieurs pensent même que ce prince a été chassé plutôt dans la vue d'avancer les intérêts particuliers des grands, que pour procurer le bien de l'Etat. Et plutôt à Dieu que ces grands eussent un peu modéré leurs droits sur leurs paysans, (si l'on peut appeler cela des droits) jusqu'à ce que le calme eût été bien rétabli! mais en exerçant à*

(*) Pauli Eliæ Epist. ad Mag. Joh. Laurent. Canon. Roskild. ap. Er. Pontoppid. *Annal. Eccles. Dan. Diplomat.* T. 2. p. 784.

toute rigueur ces droits qu'ils s'attribuent, je ne fais pas trop sur quel fondement, ils ont tellement attisé le feu déjà allumé qu'il y a tout lieu de craindre un grand incendie. Enfin le plus grand nombre est actuellement d'avis, qu'il eût mieux valu souffrir patiemment la tyrannie d'un seul, que d'avoir à la fois tant de tyrans, dont il est impossible d'assouvir l'insatiable cupidité. Tels sont trop souvent les sentimens des peuples après les changemens qu'ils ont le plus désirés. Etre abusé par de prétendus libérateurs qui n'ont songé qu'à eux-mêmes, s'être sacrifié pour la grandeur de quelques illustres ingrats, n'avoir changé que le nom de ses maîtres & de ses malheurs, c'est-là le résultat trop ordinaire de presque toutes les révolutions.

Par cette capitulation le roi *Frédéric* s'engageoit aussi à abroger les loix de *Chrétien II*; & on brûla en effet sans délai les codes publiés par ce prince, comme *pernicieux & contraires aux bonnes mœurs & louables coutumes*. Il eût fallu ajouter pour parler exactement, & *aux prétentions & intérêts des évêques & de la noblesse*.

 FREDE-
RIC I.

1523.

FREDE-
RIC I.
1523.

Il est douteux que sans ce motif on eût soutenu avec tant de zèle la cause des *bonnes mœurs*, & vengé les *bonnes coutumes*. Enfin le roi promettoit de restituer à quelques gentilshommes des titres & des fiefs, dont ils avoient été dépouillés sous divers prétextes; de rendre à l'église de *Lunden* l'isle de *Bornholm* & le district d'*Arhuus*, que *Chrétien* lui avoit ôté, & de rétablir l'évêché d'*Odensée* dont ce prince avoit saisi les revenus. C'est-là tout ce que *Huitfeld* rapporte de la capitulation de *Frédéric I.*

Les peuples de la Fionie & de la partie des duchés qui avoit appartenu à *Chrétien*, voyant le tour favorable que prenoient les affaires de *Frédéric*, ne tardèrent pas à se ranger de son côté. Partout où ce prince se présenteoit il avoit la satisfaction de recevoir des assurances de fidélité. Il promettoit de son côté aux habitans des villes, de faire abattre les gibets que son prédécesseur y avoit fait dresser, pour forcer les peuples à se soumettre à des nouveautés qui leur étoient peu agréables. La *Sélande* & la *Scanie* étoient les seules provinces

qui lui fissent craindre de la résistance. Les magistrats de *Copenhague* n'avoient répondu que par un refus formel aux sollicitations qu'il leur avoit adressées d'imiter l'exemple du reste du royaume. Aussi, dès qu'il eut rassemblé un corps de six mille hommes à *Colding*, il passa sans différer dans la *Fionie*, où cette petite armée fut renforcée de deux mille hommes de pied, & deux cent chevaux, que les Lubeckois lui envoyoit conformément au dernier traité. Ensuite il passa le grand *Belt*, & arriva en Sélande fort heureusement. Une flotte lubeckoise l'escorta dans ce trajet, & le débarquement se fit à *Corsær*, sans que personne fit aucun mouvement pour l'empêcher. L'ennemi se contentant de garder *Copenhague* & *Callundbourg*, abandonna le reste de l'isle aux troupes de *Frédéric*, qui convoqua les principaux habitans & se fit prêter un serment de fidélité. De-là il alla investir *Copenhague*, & dans le même temps la flotte des Lubeckois forte de dix-huit vaisseaux, mouilla devant la rade de cette ville, qui se trouva ainsi assiégée par mer & par terre.

 FREDE-
RIC I.

1523.

le 10me.
Juin.

FREDE-
RIC I.
1523.

Cependant *Frédéric* ne s'occupoit pas tellement des dispositions nécessaires pour la réduire qu'il n'eût plus l'œil sur *Callundbourg* ; il travailloit à en gagner le commandant qui ne tarda pas en effet à lui rendre cette place. Mais son exemple ne fit aucune impression sur la garnison de *Copenhague* ; elle continua à rester fidelle à *Chrétien*, dont elle attendoit un prompt secours ; & comme elle étoit plutôt bloquée qu'assiégée, le commandant employoit toute son industrie à introduire des vivres dans la place, en quoi il réussit souvent au moyen de certains bateaux à rames, que les gros vaisseaux des *Lubeckois* ne pouvoient suivre aisément.

L'espérance que la garnison avoit d'être bientôt secourue n'étoit pas tout-à-fait sans fondement. Le roi fugitif n'épargnoit rien depuis qu'il avoit quitté le *Dannémarc* pour se mettre en état d'y rentrer à la tête d'une armée formidable. Malheureusement pour lui, l'empereur ne se trouvoit pas dans les *Pays-Bas* lorsqu'il y arriva. Il fallut se contenter de lui écrire en *Espagne*, & de recevoir quelques secours bien peu efficaces

dans une circonstance auffi critique. Ce n'étoit en effet que des lettres *exhortatoires & comminatoires* adreffées à *Frédéric*, à la noblesse de Jutlande, aux villes anféatiques & en particulier à celle de *Lubeck*. Dans ces lettres datées de *Tolède*, l'empereur défendoit à *Frédéric* avec menaces de prendre aucune part aux affaires de Dannemarc, de Norvège & de Suède, jufqu'à ce qu'elles fuffent examinées & jugées. Il ordonnoit aux *Lubeckois* de rompre leur alliance avec ce prince : il parloit à-peu-près du même ton à la noblesse jutlandoise. On connoît assez le style de ces fortes de pièces auffi pleines de jactance que vuides d'effet. *Frédéric* & les *Lubeckois* n'en tinrent pas plus de compte, quoiqu'États de l'Empire, que la noblesse de Jutlande qui n'en relève pas. *Chrétien* sentit bien qu'il lui falloit employer d'autres armes, & premièrement qu'il devoit mettre tout en œuvre pour avoir de l'argent. *Henri VIII* qui régnoit alors en Angleterre, avoit hérité de fi grands trésors de son père, & il les répandoit fi libéralement, que *Chrétien* crut devoir faire une

 FREDE-
RIC I.

1523.

FREDE-
RIC I.

1523.

tentative à sa cour. Il passa en Angleterre avec la reine sa femme, sollicita vivement un emprunt, & offrit de donner l'Islande pour sûreté du remboursement. Mais *Henri* ne se laissa point persuader. L'Islande ne lui parut pas une hypothèque suffisante, parce qu'il n'étoit guères probable que les Danois l'abandonnassent (*). Cependant pour consoler son hôte de quelque manière, il lui fit rendre tous les honneurs possibles, & renouvela même avec lui l'alliance du Dannemarc & de l'Angleterre. Alors le malheureux prince se tourna du côté de l'Allemagne : c'étoit-là qu'il avoit en effet les parens & les alliés les plus zélés, comme *Joachim*, électeur de *Brandebourg* son beau-frère, l'électeur de *Saxe* son oncle, les ducs *Henri* & *Albert* de *Mecklenbourg* ses neveux. *Chrétien* se donna tant de mouvemens à la cour de ces princes, il y peignit ses disgraces d'une manière si touchante, & la conduite de ses anciens sujets de couleurs si noires, il mit en œuvre tant de recommanda-

(*) Act. Pub. Rym. T. 13. p. 795.

tions , de prières , de careffes & de promesses , qu'on s'occupa enfin sérieusement des moyens de le rétablir. Les deux électeurs écrivirent d'abord en sa faveur aux Etats de Jutlande , & leur offrirent leur médiation , s'ils vouloient entrer en négociation avec leur ancien maître. Mais ces Etats ayant rejeté bien loin cette proposition , les électeurs leur firent intenter une action devant la chambre impériale de *Spire*. On fit même consulter sur cette affaire plusieurs universités d'Allemagne , comme s'il eût été question d'un procès ordinaire entre des particuliers soumis aux loix de l'Empire.

FREDE-
RIC I.
1523.

Enfin la chambre de *Spire* & les universités ayant eu aussi peu de crédit sur les Jutlandois par le fait que par le droit , on sentit la nécessité de donner à *Chrétien* des secours plus efficaces. Ses alliés lui permirent de lever des troupes dans leurs Etats ; ils lui en fournirent eux-mêmes , mais à condition qu'il les soudoyeroit ; chose qu'il lui avoit été plus facile de promettre , qu'il ne pouvoit l'être de l'effectuer. Le rendez-vous de ces troupes fut marqué dans

FREDE-
RIC I.

1523.

le pays de *Hadelen*, qui est à l'extrémité du duché de Brême du côté de la mer. C'est-là que se rendoient successivement différens corps de cavalerie & d'infanterie qu'on levoit pour *Chrétien* dans le Brandebourg, la Misnie, le duché de Brunswick, &c.

Pendant que ce prince rassembloit lentement de foibles secours en Allemagne, son rival faisoit de jour en jour de plus grands progrès en Dannemarc. Il avoit réussi à persuader aux Etats de Scanie d'abandonner un roi dont ils étoient eux-mêmes abandonnés, & de ne point rompre l'union avec les autres provinces qui lui avoient toutes déferé de concert le trône vacant. Il étoit allé ensuite recevoir lui-même leurs hommages & leurs sermens, & leur avoit accordé en échange les mêmes privilèges qu'à la noblesse de *Jutlande* & de *Fionie*. Toutes les villes de Scanie lui avoient ouvert leurs portes à la réserve de *Malmæ* qu'il avoit fait investir. Ce ne fut pas tout : les intelligences que *Frédéric* s'étoit ménagées en Norvège, & le crédit qu'y avoit le sénat de Dannemarc, opérèrent si bien, que les Etats de

ce royaume assemblés à *Bergen* déposèrent *Chrétien*, & s'engagèrent à reconnoître *Frédéric*. On n'avoit pas publié de leur faire valoir qu'il étoit le fils d'un de leurs rois, & qu'il avoit toujours pris le titre d'héritier de Norvège. *Vincent Lunge* & *Nicolas Lykke*, gentilshommes Danois, mariés & établis en Norvège, furent les principaux instrumens dont *Frédéric* se servit dans cette importante affaire; aussi furent-ils récompensés par des emplois de confiance. On peut observer que dans la capitulation que *Frédéric* accorda l'année suivante aux Etats de ce royaume, il s'engage à renoncer pour jamais au titre d'héritier de Norvège qu'il avoit porté jusqu'alors, & déclare cette couronne libre & élective comme celle de Dannemarc. Il y promet aussi de racheter les isles *Orcades* & de *Schetland*, que le roi son père avoit engagées au roi d'Ecosse, contre le gré du sénat: ce sont les termes mêmes de cet acte. Mais cette dernière promesse ne fut jamais observée, & quand le roi eût sincèrement souhaité de la remplir, il est bien douteux que la chose eût été en son pouvoir.

 FREDE-
RIC I.

1523.

FREDE-
RIC I.

1523.

La satisfaction que devoient causer à *Frédéric* des commencemens si heureux fut bientôt troublée par les nouvelles qu'il reçut d'Allemagne. Les levées que son ennemi y faisoit commençoient enfin à avoir un si grand succès, qu'il étoit venu à bout d'assembler déjà une armée de vingt-six mille hommes, dont l'électeur de Brandebourg avoit pris le commandement. Il est probable, que si cette armée eût pu pénétrer tout de suite dans le *Holstein*, dont elle n'étoit séparée que par l'Elbe, elle eût changé la face des affaires dans tout le Nord. *Frédéric* qui comprenoit toute la grandeur du danger, fut d'abord dans une extrême perplexité. Son armée étoit plus de moitié plus foible que celle de son ennemi, & il avoit à la fois le *Holstein* à couvrir, & deux sièges importans à continuer. Plus la conjoncture étoit critique, plus elle exigeoit qu'il prît une prompte & vigoureuse résolution : enfin il se détermina à laisser la conduite du siège de *Copenhague* au prince *Chrétien* son fils, & à *Jean Rantzow*, l'un de ses généraux, pendant qu'il voleroit lui-même au secours du

Holstein. Il mit tant de diligence dans ce voyage, & tant d'activité dans la levée des troupes dont il avoit besoin, qu'en très-peu de temps il se vit à la tête d'une armée d'environ quatre-vingt mille hommes, avec lesquels il alla camper dans la plaine de *Granderheyde*. Mais ces milices levées à la hâte pouvoient-elles compenser par le nombre la supériorité que donnoit à leur ennemi une bonne discipline & une longue expérience de la guerre? C'est ce dont on peut douter, & que l'événement laissa indécis. En effet les Hambourgeois empêchèrent l'armée allemande de passer l'Elbe, au moyen des vaisseaux qu'ils y postèrent; & par-là *Chrétien II* se vit hors d'état de la payer avant qu'elle eût eu le temps de rien faire. Elle remonta cependant le long de l'Elbe l'espace de près de trente lieues, & passa même ce fleuve vis-à-vis de *Perleberg*. Mais alors ces troupes découragées, n'ayant ni solde, ni pillage à espérer, passèrent des murmures & des menaces, à une révolte générale: *Chrétien* fut même obligé de se cacher pour éviter l'effet de leur ressentiment. Enfin

 FREDE-
RIC I.

1523.

**FREDE-
RIC I.**
1523.

après avoir assez exhalé leur ressentiment en reproches & en malédictions, elles se débandèrent & disparurent en peu de temps.

Le plan de *Chrétien* n'avoit pas été seulement de tenter une invasion dans le Holstein & la Jutlande : il avoit envoyé une escadre dans le Sund pour secourir *Copenhague*, & secourir par une diversion de ce côté-là les opérations de l'armée de terre. Si celle-ci eût aussi-bien rempli sa destination que l'escadre, le nouveau roi n'auroit pas régné long-temps. Bien que cette escadre ne fut que de quatre vaisseaux, comme c'étoient des meilleurs de ceux que *Chrétien* avoit emmenés avec lui dans les Pays-Bas, & qu'ils étoient bien pourvus d'hommes & de munitions de guerre, les Lubeckois ne voulurent point les attaquer, quelque prière que leur en fissent les généraux Danois qui leur offrirent même de faire passer des soldats sur leur bord, & de payer tous les dommages qu'ils pourroient souffrir dans un combat. Il y eut plus : après avoir persisté dans leur refus un jour entier, les Lubeckois disparurent dès le

Le lendemain matin, & firent force de voiles jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans leurs ports. Une défection si imprévue causa beaucoup de rumeur dans le camp des Danois, qui n'épargnèrent pas à leurs alliés les reproches de lâcheté & de mauvaise foi. La régence de Lubeck s'excusa depuis à ce sujet par une lettre qu'elle écrivit à *Frédéric*. Elle prétendit que ses vaisseaux n'étant que des navires marchands armés à la hâte étoient hors d'état de se mesurer avec de gros vaisseaux de guerre; que cependant leurs officiers avoient agi en cette occasion sans aucun ordre, & qu'ils ne les employeroient plus à l'avenir.

FREDE-
RIC I.

1523.

Cette retraite des Lubeckois laissa une pleine liberté à l'escadre ennemie d'entrer dans le port de *Copenhague*. Mais la joie que son approche avoit causée à la garnison fut bien diminuée lorsqu'elle vit combien le secours qu'elle lui apportoit étoit peu considérable, & surtout lorsqu'elle apprit qu'il n'y en avoit plus aucun à attendre de l'armée d'Allemagne. *Henri Giæ* qui la commandoit ne songeoit plus dès ce moment

FREDE-
RIC I.
1523.

1524.

qu'à obtenir une capitulation honorable. Une plus longue défense eût été bien inutile, si même elle eût été possible, car la place étoit mal pourvue, & la garnison n'avoit point reçu de solde depuis huit mois. Après bien des pourparlers on convint enfin que *Copenhague* & *Malmaë* seroient remis au roi *Frédéric* le 6 Février; que la garnison auroit la liberté de se retirer où bon lui sembleroit; que les bourgeois conserveroient tous leurs privilèges, qu'on les délivreroit de tous les impôts onéreux établis sous le règne précédent; qu'on leur rendroit la liberté de commercer & de naviguer partout où ils voudroient, qu'ils ne pourroient point être recherchés pour ce qu'ils avoient pu faire ou dire durant cette guerre, &c. Le prince *Chrétien* signa ces articles & d'autres de moindre conséquence au nom du roi son père, à qui il fit porter incontinent une nouvelle si agréable. Il la reçut à *Nybourg*; la mauvaise saison ne lui ayant pas permis de se rapprocher de *Copenhague* depuis qu'il avoit licentié ses troupes, & rétabli le calme dans le *Holstein*. Mais un événement si

heureux accéléra sa marche, & dix jours après la reddition de la capitale il y fit son entrée à la grande satisfaction des habitans, fatigués d'un siège de huit mois. Il écrivit ensuite à la plupart des cours étrangères, & en particulier à celle de Rome, pour les instruire des véritables circonstances de cette grande & subite révolution qui étoit partout la matière d'une infinité de discours, de conjectures & de fables.

Celle qui s'étoit faite en Suède dans le même temps n'étoit pas moins digne de l'attention du public. On en a vu dans l'histoire du règne précédent les commencemens & les progrès jusqu'au milieu de l'année 1522. Cet événement est lié par trop d'endroits aux affaires de Dannemarc, pour qu'il n'importe pas d'en connoître les suites. Nous avons laissé *Gustave* occupé à assiéger ou à bloquer les places qui tenoient encore pour les Danois. Les principales étoient *Stockholm*, *Abo* & *Calmar*: la première étoit toujours si vigoureusement défendue que les efforts réunis des Suédois & des Lubecoïß n'avoient pu encore lasser la

 FREDE-
RIC I.

1524.

FREDE-
RIC I.
1524.

constance de la garnison. La flotte des Lubeckois avoit empêché l'amiral *Norby* de la ravitailler, & la disette des vivres la menaçoit d'un nouvel ennemi contre lequel elle n'eût pu tenir encore long-temps. Mais l'espérance qu'avoit cette garnison d'être bientôt secourue, le soin qu'elle prit de renvoyer les bouches inutiles, sa confiance dans la fidélité & la bravoure de *Norby*, la soutinrent encore tout l'hiver qui suivit, & qui étoit celui-là même où *Chrétien* déposé par les Danois, loin de songer à se maintenir en Suède abandonnoit le Dannemarc. Le commandant de *Stockholm*, & *Norby* lui-même ne se doutoient guères de ce qui se passoit. Le dernier étoit à *Calmar* avec une partie de sa flotte, & ne pensoit qu'à défendre cette place lorsqu'une lettre du sénat de Dannemarc lui apprit une nouvelle si imprévue. Il en fut frappé sans être ébranlé dans la fidélité qu'il avoit vouée à son prince, & il résolut de faire tout ce qui seroit en son pouvoir pour le rétablir. Il fit voile sur le champ pour le Dannemarc, espérant qu'il seroit peut-être encore temps d'y arrêter

les progrès de la révolte. En partant de *Calmar*, il ne put laisser dans la citadelle que 60 hommes auxquels il recommanda de mettre le feu à la ville lorsqu'ils ne pourroient plus la défendre, & de se retirer à *Wisby* dans l'isle de *Gothlande* dont il étoit encore en possession; mais les bourgeois ayant eu connoissance de ce dessein, prévinrent la garnison en introduisant les Suédois dans leur ville; le château ne tarda pas à avoir un pareil fort, & l'isle d'*Oelande* qui est devant *Calmar* passa sous l'obéissance de *Gustave*.

On ne tarda pas à apprendre à *Stockholm* la fuite de *Chrétien*, & la prise de *Calmar*. Les assiégés ne pouvoient recevoir de nouvelles plus propres à abattre leur courage. Cependant on peut juger par les propositions qu'ils firent à *Gustave* que leur constance n'étoit pas tout-à-fait épuisée: ils ne vouloient consentir à se rendre qu'à condition qu'on les laissât sortir librement du royaume, qu'ils pussent remettre la place aux *Lubeckois*, & que *Gustave* engageât ceux-ci à leur payer les arrérages de leur solde. Mais plus d'une rai-

 FREDE-
RIC I.

1524.

FREDE-
RIC I.

1524.

son fit rejeter ces propositions ; la place étoit réduite aux abois ; les Lubeckois alliés du nouveau roi de Dannemarc eussent pu penser à la lui remettre ; *Gustave* sentoit que pour s'affurer de la couronne qui faisoit l'objet de ses vœux secrets, il falloit qu'il laisât aux Suédois quelque sujet d'inquiétude qui le rendit nécessaire encore quelque temps : le siège recommença donc avec une nouvelle ardeur de part & d'autre. Il ne falloit pas moins que la douleur d'avoir essuyé un refus pour soutenir dans une pareille extrémité des soldats réduits à un petit nombre, pressés au-dehors & au-dedans par des ennemis déclarés & secrets, privés de leur paye, presque sans munitions de guerre & de bouche, & qui ne savoient plus en faveur de qui ils souffroient tant de fatigues, & bravoient tant de périls.

Gustave qui sentoit tout le prix de ce moment ne négligea pas d'en profiter. Il convoqua les états généraux à *Stregnès*, leur proposa d'abord de remplir les places des sénateurs qui avoient péri dans le massacre de *Stockholm*, & eut le crédit & l'ha-

bileté de faire tomber le choix des états sur ceux qu'il favoit les plus dévoués à sa fortune. Après cela *Canut* prévôt de la cathédrale de *Vesteras* qu'il venoit de faire élire archevêque d'*Upsal*, ayant pris la parole en qualité d'orateur des états, leur représenta la nécessité de se donner promptement un roi qui par sa valeur, sa prudence, son activité fût en état de s'opposer aux prétentions des Danois, d'étouffer les semences des divisions intestines qui avoient de tout temps fait le malheur de la Suède, d'en imposer aux mutins par une naissance illustre & des qualités éclatantes, enfin de prouver par des services essentiels qu'il aimoit sa patrie, & étoit capable de la gouverner. Personne ne pouvoit méconnoître l'administrateur à ces traits; aussi l'assemblée emportée par son zèle & son affection le proclama - t - elle sur le champ à haute voix *roi de Suède*: il ne fut pas possible de recueillir les voix ni d'observer les formes ordinaires dans les élections. Les louanges, les bénédictions, les transports de la joie la plus vive le portèrent en quelque sorte sur le trône par une douce

FREDÉ-
RIC I.
1254.

FREDE-
RIC I.

1524.

violence à laquelle il ne résista qu'autant qu'il falloit pour ménager l'envie, & relever l'éclat de son triomphe.

C'est ainsi que fut enfin tout-à-fait détruite cette fameuse union des trois royaumes du Nord, après avoir subsisté, mais non sans de longues & de fréquentes interruptions, l'espace d'environ 126 années; union qui ne servit qu'à rendre ces nations foibles, malheureuses, ennemies; & qui en eût fait sans doute la force & la grandeur, qui eût du moins été maintenue sans troubles dans des temps où les peuples eussent été plus paisibles, plus attachés, plus soumis à leur prince, les princes plus modérés, plus humains, & en même temps plus puissans, leurs ministres plus éclairés sur les vrais principes du gouvernement.

La diète de *Stregnès* ayant pris fin, le nouveau roi retourna au camp devant *Stockholm*. La garnison n'attendoit plus que son arrivée pour faire sa composition. Elle sortit librement après avoir promis de n'exercer aucune hostilité contre la Suède pendant deux mois: elle fut aussi obligée de laisser tous les effets &

papiers appartenans au roi *Chrétien* & à l'amiral *Norby*. *Gustave* fit son entrée dans *Stockholm* à la grande satisfaction de tous les habitans, dont il avoit confirmé les privilèges. Il ne restoit alors plus rien en Suède aux partisans de *Chrétien* que quelques places en Finlande; mais *Gustave* ne tarda pas à s'en rendre maître par ses généraux.

FREDE-
RIC I.

1524

Le 21me.

Juin.

1524

Toutes ces choses s'étoient passées pendant que les Danois étoient occupés aux sièges de *Copenhague* & de *Malmæ*; & bien loin de penser à faire quelque effort pour se maintenir en Suède, ils n'avoient pas même pu défendre deux de leurs provinces, celle de *Vigen* dépendante de la Norvège, & la *Blekingie* qui faisoit partie du Dannemarc. *Gustave* n'y avoit trouvé aucune résistance, & les habitans sachant à peine qui étoit leur maître, & n'étant ni ne pouvant être secourus, avoient rendu un prompt hommage au vainqueur. Ainsi ce même *Gustave* qui peu de temps auparavant n'étoit qu'un simple gentilhomme persécuté, errant, proscrit, privé, à ce qu'il sembloit, de toute ressource; & destiné peut-

FREDE-
RIC I.

1524

être à périr quelque jour tragiquement, étoit actuellement le roi, l'ange tutélaire de sa patrie, & redoutable à ses voisins il avoit déjà conquis sur eux des provinces entières.

Alors l'amiral *Norby* séduit par cet exemple, semble avoir voulu profiter aussi de la confusion des affaires pour se rendre indépendant & souverain. *Chrétien II* lui avoit donné le gouvernement de l'isle de *Gothlande* : la déposition de ce prince lui fournissoit une occasion favorable de donner quelque couleur à ses desseins. Il disoit partout hautement qu'il détestoit la rébellion des Danois & des Suédois, qu'il ne trahiroit jamais les intérêts de *Chrétien* leur prince légitime & le sien; & qu'il feroit la guerre aux deux usurpateurs *Frédéric* & *Gustave*. Dans cette vue il ne négligea rien pour garder à son maître l'isle de *Gothlande*, & le venger de ses ennemis, & en particulier des Suédois & des Lubecquois. La situation de cette isle étoit extrêmement favorable à ses desseins: il s'y fortifia de manière à n'en pouvoir être aisément dépossédé; il s'y rendit absolu, en ouvrit les ports.

à des corsaires dont il se servit pour augmenter ses forces navales, & faisant incessamment croiser ses escadres dans la Baltique, il y fit bientôt des prises considérables qui n'accru-
rent pas peu son audace & sa puissance.

FREDE-
RIC I.

1524

Cependant *Lubeck* & les autres villes anseatiques ne pouvoient plus souffrir ces courses sans exposer leur commerce à une ruine totale. Résolues de chasser *Norby* de son isle, ces républiques n'étoient embarrassées que sur le choix des moyens : L'entreprendre seules & sans alliés, c'étoit hasarder des avantages certains pour un succès douteux. Les *Lubeckois* crurent plus sûr d'associer *Gustave* à cette expédition ; ils lui envoyèrent un de leurs magistrats nommé *Herman Israël*, négociateur adroit & rusé, pour l'engager dans cette entreprise. *Gustave* n'en goûta nullement le projet. Il craignoit de voir naître de nouveaux troubles toujours favorables aux mécontents dont son royaume étoit déjà rempli ; car son royaume étoit sans trésor & chargé de dettes ; les peuples épuisés & dès long temps accoutumés à

FREDE-
RIC I.

1524

rejeter le fardeau même des subsides les plus légers ; il prévoyoit bien d'ailleurs que les Danois prendroient intérêt à cette affaire, & qu'elle pourroit aisément donner lieu à une rupture avec eux. La *Gothlande* relevoit depuis long-temps de la couronne de Dannemarc : *Norby* ne la tenoit que d'un de ses princes ; il n'étoit donc pas probable que *Frédéric* déshonorât le commencement de son règne en laissant passer tranquillement un si beau domaine dans des mains étrangères.

Avant que d'aller plus loin il n'est pas inutile de voir à quels termes en étoient deux rois placés dans des circonstances si singulières & en elles-mêmes, & à l'égard l'un de l'autre. Aussitôt que *Frédéric* s'étoit vu paisible possesseur du Dannemarc & de la Norvège, il avoit fait quelques tentatives auprès des Suédois pour les engager à renouveler l'ancienne union des trois royaumes. La loi de cette union telle qu'elle avoit été publiée à *Calmar* ne pouvoit que le favoriser si elle eût pu avoir encore quelque force. Il étoit fils d'un monarque qui avoit porté la triple cou-

ronne ; & cette loi déclaroit que le fils d'un tel roi étoit le plus près de l'élection (*). Mais dans les circonstances actuelles cette démarche de *Frédéric* qui lui avoit , dit-on , été inspirée par l'archevêque *Trolle* , ne pouvoit être tout au plus qu'une formalité pour conserver à tout événement des prétentions flatteuses. La lettre écrite à ce sujet aux états de Suède en fut mal reçue. Cependant quoique *Gustave* eût eu droit de s'en offenser , la crainte de s'attirer de nouveaux ennemis sur les bras , & de faire trop beau jeu au roi déposé , fut assez puissante sur lui pour l'engager à dissimuler , & même à favoriser le siège de *Malmaë* par un petit détachement de ses troupes. Mais le mauvais succès des entreprises de *Chrétien II* ne tarda pas à relâcher les nœuds de cette amitié forcée. Cet intervalle de calme & de sûreté laissoit à *Frédéric* le loisir de travailler à recouvrer les deux provinces de *Vigen* & de *Belkingie* qu'il ne pouvoit abandonner avec honneur. Il envoya donc dès le commencement

FREDE-
RIC I.
1524.

(*) V. oi-dessus à l'année 1436.

FREDE-
RIC I.

1524.

de cette année des ambassadeurs à *Gustave* pour les réclamer. Les états de Suède alors assemblés à *Vadstena* ne se montrèrent pas fort favorables à cette demande : ils prétendoient que ces provinces leur étoient justement acquises à titre de dédommagement des fraix d'une longue guerre dont les Danois étoient les premiers auteurs. Ils consentirent pourtant enfin qu'il fût tenu bientôt une conférence à ce sujet à *Jænkeping* entre des commissaires nommés par les deux nations, avec des pleins-pouvoirs de conclure tout ce qui pourroit contribuer au maintien de l'union & de la paix.

C'étoit dans ce temps - là même que l'envoyé de *Lubeck* faisant jouer mille ressorts à la cour de *Gustave*, le contraignoit en quelque sorte à entreprendre la conquête de la *Gothlande*. Il ne lui demandoit pour cela qu'une armée de terre ; il s'engageoit au nom de ses maîtres à fournir des forces navales suffisantes. L'armée & la flotte s'étant en effet trouvées à temps à *Calmar* vis-à-vis de l'isle de *Gothlande*, *Gustave* y fit embarquer ses troupes ; mais n'osant s'éloigner trop

de *Stockholm*, il donna la conduite de toute cette entreprise à *Bernard de Melen* gentilhomme allemand qui après avoir servi sous *Chrétien II* avoit passé dans le parti des Suédois, & s'étoit élevé par ses services & la faveur de *Gustave* jusques à la dignité de sénateur de Suède.

FREDE-
RIC I.
1524

Melen débarqua sans opposition huit mille hommes en *Gothlande*, & se rendit maître de toute l'isle en peu de jours, à la réserve de la ville de *Visby* & du château nommé *Visbourg*. Mais *Norby* sentit bien que ces deux places ne feroient pas une longue résistance, & qu'il devoit recourir à quelque expédient pour se tirer de ce mauvais pas. Pour cela il falloit d'abord gagner du temps : dans cette vue il dépêcha en diligence un homme affidé à *Frédéric*, pour lui dire qu'il étoit prêt de le reconnoître pour son souverain, s'il vouloit le confirmer & le maintenir dans le gouvernement de son isle. *Frédéric* accepta cette proposition avec plaisir. Il n'avoit pu voir sans ressentiment que *Gustave* envahit une province qui depuis tant d'années relevoit de sa couronne, & qui étoit

FREDE-
RIC I.

1524.

d'ailleurs si fort à sa bienfaisance. Mais pour ne point s'engager trop précipitamment dans une guerre, il voulut tenter d'arriver à son but par la voie de la négociation. Il représenta à la régence de *Lubeck* que la *Gothlande* étant une province de Danemarck, & le gouverneur de cette isle étant rentré dans le devoir, il ne pouvoit se dispenser de le protéger, & que du reste il promettoit de faire cesser les pirateries dont ils s'étoient plaints, sans exiger d'eux aucune condition onéreuse, comme l'avoit fait *Gustave*. Ces considérations firent aisément impression sur une république qui faisoit plus de cas de ses trésors que de la gloire des armes. Dès ce moment la flotte Lubecoise suspendit toute hostilité contre *Norby*.

Cet amiral non content d'avoir ainsi gagné du temps, & commis les deux rois l'un contre l'autre, eut recours à d'autres intrigues pour se mettre dans une parfaite sûreté. Il tourna si bien l'esprit du général Suédois qu'il l'engagea à lui accorder une trêve, ou du moins à faire traîner le siège en longueur. *De Melen-*

étoit son ancien ami depuis qu'ils avoient servi ensemble sous *Chrétien II* : & il se peut que *Norby* l'eût gagné par des présens ou par des promesses. S'il faut en croire quelques historiens , il fit espérer à *de Melen* une grande part au gouvernement de la Suède , s'il vouloit le seconder dans l'exécution d'un dessein secret qui rouloit depuis longtemps dans son esprit ; c'étoit d'épouser *Christine* veuve de l'administrateur *Stenon Sture* : cette illustre femme avoit des fils encore fort jeunes , à qui leur père avoit laissé en héritage un nom si cher aux Suédois que le crédit & le mérite de *Gustave* ne pouvoient encore le faire oublier. Si quelque révolution devoit encore changer le gouvernement de Suède , (& la chose étoit toujours assez probable dans ce temps-là) elle n'eût pu se faire qu'à l'avantage de ces jeunes *Sture* , pour peu qu'ils fussent secondés & dirigés. C'est ce que *Norby* avoit voulu donner à entendre à *Christine* leur mère , dans la pensée que l'intérêt de ses fils pourroit la porter à s'unir avec lui. En effet personne n'eût été plus en état

 FREDE-
RIC I.

1524.

FREDE-
RIC I.
1524.

que lui de réaliser ces espérances & ces projets, & ils étoient assez plausibles pour que *Norby* put aisément persuader à *de Melen* qu'il étoit à la veille de les voir réussir.

Voyons à présent ce que faisoient les deux rois. L'affaire des provinces de *Vigen* & de *Blekingie* restoit encore dans la même indécision, lorsqu'au mécontentement qu'elle donnoit à *Frédéric* se joignit encore celui de l'invasion de la *Gothlande*. Ce prince envoya aussitôt des ambassadeurs à *Gustave* qui le trouvèrent à *Jankæping* où ils furent joints par des députés des villes anseatiques, & ils portèrent des plaintes très-vives au nom du roi leur maître de ce qu'on avoit assiégé une place qui lui appartenoit, sans lui avoir seulement déclaré la guerre. Les Lubeckois affectant alors de justifier une entreprise dont ils étoient les auteurs, leur répondirent que ce n'étoit pas à leur maître, mais à *Norby*, qu'eux & les Suédois avoient fait la guerre en attaquant la *Gothlande*: mais après plusieurs repliques de part & d'autre, les ministres des villes voulant prévenir à tout prix une rupture, en

représentèrent les dangers avec tant de force qu'ils firent consentir les parties à travailler à un accommodement, & à avoir pour cet effet une entrevue où ils seroient admis comme médiateurs au nom de leurs maîtres. A leur retour les ambassadeurs Danois ayant communiqué au roi & au sénat ce qui s'étoit passé à *Jænkøping*, on ratifia dans la diète qui se trouvoit alors assemblée à *Copenhague* l'accord qu'ils avoient passé avec *Gustave*, & il fut réglé que l'entrevue se feroit à *Malmœ*, que les deux rois y assisteroient en personne, qu'on y termineroit l'affaire concernant *Vigen* & la *Blekingie*, & celle de la *Gothlande*, & que si l'on ne pouvoit tomber d'accord on prendroit pour arbitres les régences des villes de *Lubeck*, *Hambourg*, *Dantzic*, *Stralsund*, *Wismar* & *Rostock*.

Cette diète de *Copenhague* fut encore remarquable par divers événemens que nous ne pouvons passer sous silence. Les villes anseatiques que l'on vient de nommer y renouvelèrent leur alliance avec *Frédéric*, & lui promirent comme auparavant toute sorte de secours contre le roi

FRÉDÉ-
RIC I.

1524.

FREDE-
RIC I.
1524.

détrôné. La crainte que les nouveaux préparatifs de *Chrétien* inspireroient à ces villes, & celle de voir troubler leur navigation par une nouvelle guerre, étoient le vrai motif de ce grand zèle pour le maintien de la paix du Nord; & il y a lieu de croire qu'elles étoient toutes disposées à se déclarer contre celui des deux rois qui eût voulu s'obstiner à faire la guerre à l'autre. C'est par là qu'elles se rendoient maîtresses de cette négociation; les circonstances où se trouvoient *Frédéric & Gustave* ne leur permettant pas de se faire légèrement de nouveaux ennemis.

Le rome
Août,

La diète s'étoit encore proposé un objet important, je veux dire le couronnement du roi; acte qui dans une monarchie limitée est quelque chose de plus qu'une simple cérémonie. Cet acte solennel qui consacroit l'élection royale fut donc célébré avec beaucoup de pompe par l'archevêque d'*Upsal Gustave Trolle*. Il se peut qu'en choisissant ce prélat, *Frédéric* eût été bien aise de laisser croire qu'il ne perdoit point la Suède de vue, & de donner quelque jalousie à *Gustave*. Mais prétendre avec

des historiens modernes (*) qu'il se fit couronner par *Trolle* en qualité de roi de Suède, c'est assurément aller trop loin, & nous ne trouvons nulle part aucune preuve solide de ce fait.

FREDE-
RIC I.
1524.

Le temps marqué pour l'entrevue des deux princes étant arrivé, *Gustave* se rendit à *Malmæ*. *Frédéric* à qui cette ville appartenoit lui avoit envoyé quatre sénateurs & six gentilshommes Danois pour demeurer en ôtage dans ses états durant la conférence, & les villes anseatiques s'étoient rendues garantes du sauf-conduit qu'il avoit exigé pour sa sûreté. Il se fit accompagner de *Thure Jonson* grand-maître de Suède qui devoit porter la parole en son nom. *Frédéric* ouvrit la conférence par un discours dans lequel il rappela d'abord le traité de l'union perpétuelle des trois royaumes, & fit entendre qu'il connoissoit les droits que ce traité lui donnoit sur la Suède; ensuite voyant bien qu'il étoit inutile d'insister là-dessus dans les circonstances

(*) Révolut. de Suède par l'Abbé de Vertot.
T. 2.

FREDE-
RIC I.

1524.

présentes, il ajouta qu'il ne demandoit rien si ce n'est que *Gustave* reconnut en lui quelque sorte de supériorité ; mais la réponse ferme, quoique modérée, de *Gustave* ayant achevé de le convaincre que toutes ces prétentions hors de saison ne pouvoient servir qu'à rompre la négociation, on en vint enfin à traiter de ce qui regardoit la *Gothlande*. Nous ne rapporterons point tout ce qui se dit de part & d'autre pour établir les droits des deux couronnes sur cette isle. Ces droits parurent fort litigieux dans ce temps-là même, & aujourd'hui ils exigeroient une discussion encore plus longue & aussi épineuse qu'inutile ; car dans cette affaire comme dans presque tous les différends des princes, les convenances, la politique, l'intérêt en un mot furent plus consultés que le droit. Après diverses contestations sur ce sujet les ambassadeurs des villes anseatiques craignant que les esprits ne s'échauffassent déclarèrent que cette affaire étoit trop obscure pour qu'on pût la décider dans un temps où l'on avoit tant d'autres objets importans à examiner : qu'ainsi leur avis étoit qu'il

se tînt à *Lubeck* l'année suivante un congrès particulier pour en traiter par la médiation de leurs maîtres ; après quoi insistant avec beaucoup de force sur la nécessité où étoient les deux rois de rester étroitement unis dans un temps où ils étoient tous les deux menacés par un ennemi redoutable , ils réussirent enfin à leur faire signer une convention dont les principaux articles portoient :

FREDE-
RIC I.
1525.

1°. Que les plénipotentiaires des deux rois se trouveroient au jour marqué (savoir à la Pentecôte) de l'année 1525 à *Lubeck*.

2°. Que la *Blekingie* & ses dépendances seroient rendues à la couronne de Danne marc.

3°. Que la Suède garderoit la province de *Vigen* en Norvège, jusqu'à ce qu'on eût décidé dans le congrès à qui elle appartiendrait.

4°. Que l'isle de *Gothlande* resteroit jusqu'au futur congrès entre les mains de celui des deux rois, dont les troupes se seroient trouvées en possession de la forteresse de *Visbourg* le premier de Septembre.

5°. Que celui auquel les pays & lieux contestés auroient été adjugés

FREDE-
RIC I.
1524.

— dans le congrès de *Lubeck* en auroit dès-lors la sûre & paisible possession, & que celui à qui la *Gothlande* seroit ainsi adjudgée, devoit bonifier aux marchands *Lubeckois* toutes les pertes que les corsaires de cette isle leur avoient occasionnées. Enfin que celle des deux parties qui se rendroit coupable de quelque contravention à ces articles, seroit condamnée à payer 100,000 florins en réparation, savoir la moitié à la partie lésée, & l'autre moitié aux villes médiatrices, sans en être moins tenue pour cela à remplir fidèlement les articles de cette convention. On a remarqué ci-dessus que ce fut à l'occasion de ce traité que les dames Suédoises, que *Chrétien II* avoit menées prisonnières en *Dannemarc*, furent renvoyées honorablement en *Suède*. De ce nombre étoient *Christine*, veuve du dernier administrateur, & *Sigrithe*, ayeule de *Gustave*. *Cécile* mère de ce roi, & *Emmerence* sa sœur, étoient mortes de la peste, & avoient été enterrées dans le cimetière de *St. Nicolas* à *Copenhague* (*). Ce sont

(*) Huitfeld. p. 1271.

les mêmes dont il plû à des historiens (*) modernes de faire des vicetimes de la cruauté de *Chrétien*, comme si ce prince eût épargné la veuve de *Stenon Sture*, & l'ayeule de *Gustave* dans le cas où il eût porté sa fureur jusqu'à de pareils excès.

FREDE-
RIC I.
1524.

Cependant *Norby* s'applaudissoit d'avoir conjuré l'orage par ses intrigues & ses artifices. En effet il ne lui en avoit coûté pour conserver son isle, que d'arborer l'étendard de Danne-marc sur les tours de sa forteresse, & de paroître pendant quelque temps reconnoître *Frédéric* pour son maître. Par l'accord dont on vient de voir les principaux articles, *Gustave* s'étoit engagé à rappeler ses troupes de cette isle. Ce n'étoit pourtant pas assez pour *Norby* : il n'eût que retardé sa ruine, si par ses intrigues & par ses armes, il ne se fût hâté de donner ailleurs de l'occupation à ses ennemis. Né pour jouer ces rôles difficiles où l'audace doit croître avec le péril, inépuisable en ressources, actif & intrépide dans l'exécution, il n'é-

(*) *Vertot* & les autres cités ci-dessus à l'année 1522.

FREDE-
RIC I.
1524.

toit retenu par aucune de ces difficultés que le commun des hommes croit insurmontables : il ne concevoit rien de si grand dont il ne se sentit capable ; il ne voyoit rien de si élevé qui dût être au-dessus de ses espérances. Prévoyant bien tout ce qu'il avoit à craindre de la bonne intelligence des trois puissances qui avoient conclu la convention de *Malmaë*, il s'appliqua d'abord à l'altérer en répandant de faux bruits d'un traité qu'il avoit, disoit-il, conclu secrètement avec *Gustave*, par lequel celui de *Malmaë* étoit anéanti. Il continua à solliciter *Christine*, veuve de *Stenon Sture*, à entrer dans ses desseins, & à unir les forces de leurs partis. Il entretenoit des intelligences avec d'autres mécontents de Suède ; enfin soit qu'il jugeât ces mesures insuffisantes, soit qu'il crût la force des armes nécessaire pour les seconder, il travailla durant tout l'hiver aux préparatifs d'un armement considérable, sans qu'on pût pénétrer ses véritables intentions, & dès le printemps suivant il envoya *Othon Stiffen* un de ses lieutenans, avec une escadre & un corps de troupes tenter un débar-

1525.

quement en Scanie. *Chrétien II* avoit encore des partisans dans cette province, & on avoit eu soin de les préparer à ce qui devoit se faire en leur faveur. *Frédéric* étoit en *Holstein*; la province étoit sans défense. *Stiffen* fit d'abord de grands progrès: il prit la ville & le château de *Solvisbourg* & d'*Ahuus*. *Tycho Krabbe*, maréchal du royaume, qui avoit marché au-devant de lui avec un corps de la noblesse de Scanie, fut bientôt arrêté par *Norby* lui-même, qui ayant suivi de près son lieutenant, lui avoit amené un renfort considérable. Par là *Krabbe* obligé de chercher une retraite dans *Malmœ*, abandonna la Scanie entière à *Norby* qui mit une garnison dans *Landskrone*, fit soulever contre *Frédéric* la plus grande partie des payfans, & en forma un corps de huit à dix mille hommes. Pour les mettre d'autant mieux dans ses intérêts, il fit publier qu'il étoit venu les délivrer de la tyrannie de leurs seigneurs, & les remettre sous la juste autorité de *Chrétien* leur roi légitime. Il se fit en effet rendre partout hommage au nom de ce prince,

 FRÉDÉ-
RIC I.

1525.

FREDE-
RIC I.
1525.

& répandit des lettres (*), qu'il en avoit reçues, où il promettoit toute protection à son *pauvre peuple*, & avouoit *Norby* de tout ce qu'il avoit fait ou feroit à l'avenir. Il rejetoit tous ses malheurs sur ce qu'il n'avoit pas voulu souffrir que certains ministres & enfans du diable exerçassent sur le peuple leur impie tyrannie, & ne fissent pas plus de cas d'un paysan, qui est leur égal devant Dieu & en Jésus-Christ, qu'ils n'en faisoient d'un chien; ensorte qu'il arrivoit souvent en *Sélande* & ailleurs qu'un pauvre paysan ou son enfant étoit vendu pour un de ces animaux. Ces discours ne pouvoient que faire une grande impression sur ceux à qui ils étoient adressés. Un juge impartial ne les eût pas trouvés tout-à-fait sans fondement; que ne devoient-ils pas paroître aux yeux prévenus de ceux dont ils favorisoient les désirs, consoloient les souffrances, & appuyoient les droits!

La noblesse de *Scanie* n'en étoit pas quitte pour ces reproches qui ne l'eussent guères touchée. Chassée

(*) Litt. Christ. II. de dat. Lyræ die 23. April. 1525. ap. *Huitfeld.* 1276.

de tous côtés par les payfans révol-
tés, il falloit qu'elle vit en fuyant
ses terres ravagées & ses châteaux en
proie aux flammes. *Malma* étoit son
unique retraite ; tout le reste du
pays subissoit la loi de *Norby*. *Krabbe*
écrivait au roi pour lui exposer la
grandeur du danger. Heureusement
pour *Frédéric* ce danger lui étoit com-
mun avec ses alliés le roi de Suède
& les villes anféatiques. Aussitôt qu'il
en eut reçu la nouvelle, il se hâta
d'en instruire les Lubeckois. Il eut
avec eux une conférence à *Segeberg*,
& la résolution y fut prise d'apporter
un prompt remède à un mal si pres-
sant. Les villes promirent d'envoyer
quelques vaisseaux dans le *Sund*. *Jean*
Rantzow fut expédié en toute dili-
gence avec mille fantassins & trois
cent chevaux, qui arrivèrent heureu-
sement à *Malma*. Il ne falloit pas
moins que cette grande diligence. La
place étoit mal pourvue, & quelques
jours plus tard sa perte étoit inévita-
ble, & eût eu sans doute bien d'au-
tres suites. *Rantzow* & *Krabbe* ne
laissoient pas que d'être encore dans
une assez grande perplexité à cause
de la supériorité de l'ennemi qui étoit

FREDE-
RIC I.
1525.

FREDE-
RIC I.
1525.

le 3me.
Avril.

le 29me.
Avril.

posté avantageusement près de *Lunden* au nombre de plus de dix mille hommes. Après quelque délibération ils sentirent la nécessité de l'attaquer, & cette résolution fut effectuée avec tant de conduite & de bravoure, qu'il fut bientôt forcé dans ses retranchemens & totalement défait. Il laissa quinze cent cavaliers ou fantassins sur le champ de bataille, outre cinq cent prisonniers ou blessés. *Norby* qui s'étoit avancé jusques à *Helsingbourg*, ayant appris cette fâcheuse nouvelle, leva son camp en diligence, & se jeta dans *Landskrone* avec le corps qu'il commandoit, & les débris de l'armée défaite. Les vainqueurs qui avoient reçu de nouveaux renforts l'y suivirent & investirent la place. Mais le siège ne tarda pas à être interrompu par la nouvelle qu'*Orhon Stiffen*, lieutenant de *Norby*, s'approchoit pour le faire lever avec douze mille paysans. Les généraux Danois ne tenant pas beaucoup de compte de cette multitude mal disciplinée allèrent au devant, & l'ayant surprise en firent un carnage d'autant plus grand, que dès le commencement du combat elle se trouva sans

chef par la fuite honteuse de *Stiffen*. Ne sachant alors quel parti prendre ces malheureux se jetèrent dans un bois voisin où ils furent enveloppés, & forcés de se rendre à discrétion. On les reçut en grace, à condition qu'ils livrassent leurs commandans, & peu après ils conduisirent *Stiffen* dans le camp des vainqueurs.

FREDE-
RIC I.
1525.

Tous les projets & toutes les ressources de *Norby* furent ruinées par ce second échec. Les payfans révoltés se hâtèrent de mériter leur grâce par un prompt abandon de son parti. Lui-même enfermé dans *Landskrone*, & pressé par la faim & par l'ennemi ne tarda pas à demander à capituler. *Krabbe* & *Rantzow* ne voulurent point le pousser à bout, de peur que second en ruses & en expédiens comme il étoit il ne leur échappât par la voie de la mer. En effet les Lubeckois au lieu d'envoyer leur flotte dans le *Sund*, pour lui couper toute retraite de ce côté-là, étoient allés tenter une descente en *Gothlande*, espérant que l'absence de *Norby* leur faciliteroit les moyens de surprendre cette île; mais la forteresse étant mieux pourvue qu'ils ne l'avoient cru, tout

FREDE-
RIC I.
1525.

ce qu'ils gagnèrent par - là fut de défabufer les Danois leurs alliés, supposé que ceux-ci les eussent cru bien sincèrement occupés de leurs intérêts. *Norby* avoit eu bien raison de se conserver la *Gothlande*. Elle lui servit à se tirer honorablement du mauvais pas où il s'étoit engagé. En promettant de remettre cette isle au roi *Frédéric* & de lui prêter serment de fidélité, il obtint non-seulement un pardon général pour lui & pour ses gens, mais encore le gouvernement de *Solvisbourg* en Scanie pour sa vie, & une indemnité pour ceux de ses officiers & soldats qui n'avoient pas-reçu toute leur paie. L'exécution de cet accord en suivit de près la conclusion : *Norby* fut obligé de livrer la *Gothlande* aux troupes du roi, qui en céda à son tour tous les revenus aux Lubeckois pour quatre ans, à titre de dédommagement des pertes que les pirates de cette isle leur avoient causées, & des fraix de cette guerre. Mais cet arrangement ne subsista pas long-temps, le roi leur ayant donné deux ans après en échange l'isle de *Bornholm* pour cinquante ans.

Les Scaniens forcés de rentrer dans le devoir, & condamnés à une amende en punition de leur désobéissance, donnoient aux habitans des autres provinces un exemple bien propre à affermir *Frédéric* sur le trône, & à rétablir la tranquillité publique. Mais *Norby* qui eût dû être le plus rebuté par le mauvais succès de la révolte, fut le seul qui ne put encore se résoudre à vivre en repos. Il n'eut pas plutôt pris possession de son gouvernement, qu'il fit réparer & construire des vaisseaux, & recommença ses courses sur les mers voisines. Un de ses vaisseaux ayant été pris par les Suédois, & ses sollicitations pour se le faire rendre n'ayant produit aucun effet, il résolut de se porter aux dernières extrémités pour s'en venger. D'abord il écrivit à *Frédéric* dans les termes les plus pressans pour l'engager à entrer dans ses vues, lui faisant envisager les plus grandes facilités, & les plus grands avantages dans une invasion en Suède. *Frédéric* étoit bien éloigné de se prêter à ces idées. Irrité par plus d'une raison de sa désobéissance, fatigué d'avoir toujours à observer les mou-

FREDE-
RIC I.
1525.

FREDE-
RIC I.
1525.

le 24me.
Août.

vemens de cet homme turbulent & dangereux, il instruisit *Gustave* de tout ce qu'il machinoit contre lui, & lui offrit de joindre ses forces aux siennes pour achever de le terrasser. *Gustave* accepta cette offre avec joie. Alors *Norby* devenu furieux dans son désespoir résolut d'attaquer sans distinction le premier vaisseau qu'il rencontreroit : il n'avoit en tout avec lui que quatre vaisseaux & six yachts avec environ 600 hommes, mais il attendoit quelque secours de *Chrétien II*, & il avoit sur la côte de Scanie quelques ports & quelques forteresses. Avec cela sa résistance ne pouvoit être longue contre deux rois réunis. Les Danois lui prirent *Solvisbourg*, *Rodneby* & *Lyckæ*. Une petite escadre suédoise se joignit à celle des Danois; & celle de *Norby* n'ayant pu éviter le combat fut totalement défaite : on lui tua 400 hommes; on lui prit sept vaisseaux ou yachts : lui-même n'échappa qu'avec beaucoup de peine avec les débris de quelques vaisseaux qu'il dirigea vers le fleuve de *Narva*. De-là il se rendit avec une petite suite à *Moscow* : son dessein étoit d'engager le grand-duc de Russie

dans une guerre avec la Suède ,
 espérant du moins de se venger s'il
 ne pouvoit encore se rétablir à la
 faveur de nouveaux troubles. Mais
 le grand-duc qui venoit de renou-
 veller ses alliances avec *Gustave* le
 reçut très-mal , & le retint même
 prisonnier jusques à l'année 1529,
 qu'il fut relâché à la recommanda-
 tion de l'empereur *Charles-Quint*. Il
 entra après cela au service de ce
 prince , & fut tué l'année suivante
 au siège de *Florence*. *Norby* étoit
 d'une illustre famille de Norvège,
 & l'on ne pourroit refuser les plus
 grands éloges à son habileté peu
 commune, à sa fidélité, à sa valeur,
 s'il n'eût terni l'éclat de ces vertus
 par ses injustices & ses violences,
 & si l'on n'avoit pas de fortes raisons
 de croire que son ambition fut le
 principal motif qui lui fit soutenir si
 long-temps le parti de *Chrétien II*.

Cependant on touchoit au terme
 désigné dans la convention de *Malmœ*
 pour ouvrir une nouvelle conférence.
 On y devoit décider de deux pro-
 vinces, de celle de *Gothlande* dont
 les Danois étoient les maîtres, &
 de celle de *Vigen* que les Suédois

FREDE-
 RIC I.
 1525.

occupoient. Les députés de *Frédéric* se trouvèrent à *Lubeck* au temps convenu, mais ils y attendirent vainement ceux de *Gustave*; c'est pourquoi ayant fait leurs protestations ils se retirèrent chez eux.

FREDE-
RIC I.
1525.

S'il faut s'en rapporter entièrement aux historiens Suédois, cette inexécution d'un traité si récent ne doit point être imputée à *Gustave*. Il avoit nommé deux ministres pour le congrès de *Lubeck*, *Jean Magnus*, archevêque d'*Upsal*, & *Jean*, comte de *Hoya*. Mais ils furent, nous dit-on, arrêtés en chemin par un des corsaires de *Norby*, & ensuite par les vents contraires qui ne leur permirent pas d'arriver à temps. On ajoute que d'abord qu'ils eurent pris terre à *Lubeck*, ils firent savoir au roi leur arrivée & les causes de leur retardement, & qu'ayant attendu inutilement pendant sept semaines le retour des commissaires Danois, ils reprirent le chemin de *Stockholm*, après avoir publié une déclaration où ils se justifioient aux dépens des Danois. Quoiqu'il en soit de ces faits dont la vérité n'est pas aisée à démêler aujourd'hui, ce fut là tout le

fruit du traité de *Malmœ*. Les deux monarques se réservèrent chacun de leur côté leurs droits sur les provinces contestées, leurs prétentions & leurs espérances, & la crainte d'un ennemi commun continua à faire régner entr'eux une concorde apparente, & à assoupir leurs querelles à mesure qu'il s'en élevoit.

FREDE-
RIC I.
1525.

Cette crainte n'avoit pu être entièrement dissipée par les échecs que *Norby* avoit soufferts. Il restoit toujours au roi détrôné de grandes ressources dans la puissance de l'empereur & des autres princes ses alliés. *Charles-Quint* lui promettoit de le reconduire lui-même dans ses Etats avec toutes les forces de l'Empire, dès qu'il auroit terminé ses démêlés avec la France. *Chrétien* publioit du moins qu'on lui avoit fait cette promesse, & il suffisoit que la chose fût possible pour que les deux rois ne fussent pas sans inquiétude, surtout depuis que la fatale bataille de *Pavie* sembloit avoir livré à *Charles-Quint* la fortune des François avec la personne de leur roi, & décidé au gré de l'Autriche la longue querelle de ces deux rivaux. *Frédéric*

1526.

FREDE-
RIC I.
1526.

ne put donc voir qu'avec beaucoup de satisfaction que les amis de *Chrétien* reprenoient dans de telles conjonctures la voie des négociations, qui détournoient du moins pour un temps le danger dont il s'étoit cru menacé, & qui prolongées avec art pouvoient aisément durer jusques à quelque nouvelle révolution dans les affaires de l'Europe. Dans cette vue *Frédéric* se montra très-favorablement disposé à écouter les propositions qui lui étoient faites. Les premières vinrent de la part d'*Albert*, duc de *Mecklenbourg*, qui demandoit un dédommagement en argent pour *Chrétien*; & quoique *Frédéric* eût rejeté ce dangereux expédient qui pouvoit n'aboutir qu'à fournir à son ennemi les moyens de lever de nouvelles troupes, la négociation entamée ne laissa pas d'être poussée avec vigueur par les soins d'un autre duc de *Mecklenbourg*, nommé *Henri*. Les lettres qu'il écrivoit au roi & au sénat ne produisant pas un effet assez prompt, ce duc se rendit lui-même à *Preetz* en *Holstein*, où il proposa au roi divers moyens d'accommodement. Les seuls auxquels le roi

s'arrêta, confisoient à acheter à *Chrétien* quelque seigneurie dans les pays étrangers, ou à lui accorder une pension pour son entretien & celui de son fils; à quoi *Frédéric* ajoutoit, comme une condition absolument nécessaire, que ces princes donnassent des cautions suffisantes qu'ils ne le troubleroient plus à l'avenir dans la possession de ses royaumes. Ce projet de pacification parut assez plausible au duc *Henri* pour mériter d'être discuté dans un congrès. Il invita pour cet effet l'électeur de *Saxe & Albert*, duc de *Mecklenbourg*, à se rendre dans un lieu convenu: mais le roi, qui n'étoit point pressé de conclure, alléguait que cette affaire intéressant également les Etats de *Dannemarc*, ceux de *Norvège*, ceux de ses duchés, le roi de *Suède* & les villes anseatiques, il étoit obligé, avant que d'aller plus loin, de prendre les avis de tous ces intéressés. Cette réponse sembloit renvoyer bien loin la décision, & même la tenue du congrès; mais l'empereur & l'électeur de *Brandenbourg* ayant joint leurs instances à celles des autres alliés de *Chrétien II*, *Frédéric* & son

FREDE-
RIC I.
1526.

FREDE-
RIC I.

1526.

fénat ne crurent pas devoir éluder plus long-temps leur demande. Ainsi le lieu & le temps du congrès furent fixés, & l'on s'assembla à *Lubeck* aussitôt après la Pentecôte. *Früs*, évêque de *Vibourg*, *Henri*, évêque de *Lubeck*, *Uthenhoff*, chancelier, & trois autres sénateurs eurent ordre de s'y rendre. *Huitfeld* nous a conservé les instructions qui furent données à ces ministres. Elles sont telles que quelques historiens se sont persuadé en les lisant, qu'il devoit y en avoir d'autres plus secrètes qui prescrivoient aux plénipotentiaires de ne faire usage de celles-ci que pour amuser *Chrétien* & ses alliés. En effet ils étoient autorisés, par exemple, à promettre la couronne au prince *Jean* fils de *Chrétien*, après la mort de *Frédéric* au préjudice de ce dernier, qui devoit se contenter des duchés. Ce prince *Jean* devoit jouir, en attendant que la couronne lui fût échue, d'une pension annuelle de quelques milliers de florins, moyennant qu'il s'engageât à ne point suivre les traces de son père, à ne point chercher à se venger de ceux qui l'avoient déposé, à ne point

le rappeler dans le royaume, s'il se trouvoit encore vivant, & à ne lui donner aucune part aux affaires. Ainsi suivant ce plan, après la mort de *Frédéric* les deux royaumes devoient rester réunis sous le prince *Jean*, & les deux duchés sous le fils de *Frédéric*, sans que l'un eût jamais rien à prétendre de l'autre pour ces Etats auxquels ils devoient renoncer respectivement & solennellement : enfin en faveur des grands avantages qu'on faisoit au roi fugitif par cet arrangement dans la personne de son fils, il devoit donner une renonciation formelle à tous ses droits & prétentions sur les trois couronnes, renonciation qui devoit avoir la même force pour ses héritiers & descendants, soit à l'égard des royaumes, soit à l'égard des duchés.

Ce qui a fait juger que le sénat de Dannemarc n'avoit jamais pensé sérieusement à conclure un pareil traité, c'est sans doute qu'on le trouve trop contraire aux intérêts du roi *Frédéric* & de son fils. Mais il faut considérer que le roi put bien manquer de crédit dans cette occasion. Nous voyons par d'autres traits

FREDE-
RIC I.
1526.

**FREDE-
RIC I.**
1526.

de l'histoire de son règne que son autorité fut presque toujours très-bornée. Le sénat pouvoit bien avoir pris assez d'empire pour se rendre le maître d'une affaire dont on jugeoit que le salut du royaume dépendoit. Il paroît qu'on y vivoit dans des allarmes continuelles qui obligeoient tous les sujets à se tenir sans cesse armés. On ne soupiroit sans doute qu'après le moment de s'en voir délivré, & l'on ne croyoit pas pouvoir acheter trop cher une tranquillité devenue si nécessaire. De plus l'équité ne demandoit-elle pas que l'on fit quelque chose en faveur d'un prince infortuné, qui n'ayant eu aucune part aux fautes de son père en avoit tant aux rigueurs de son sort? On ne pouvoit du moins lui ôter la portion des duchés que sa naissance sembloit devoir lui donner, puisque son père même n'avoit point pu les perdre par un arrêt des sénateurs de Jutlande. A l'égard du prince *Chrétien*, fils de *Frédéric*, s'il perdoit une couronne qu'il n'avoit pu espérer en naissant, la possession entière des duchés étoit un accroissement de puissance également inespéré qui

pouvoit bien lui servir de dédommagement. Au reste je ne propose ici que des doutes , parce que n'étant point éclairé par l'événement qui est toujours la caution la plus sûre des conjectures des historiens , je ne vois aucun moyen de m'assurer de la vérité : en effet *Huitfeld* ne nous apprend point quel usage on fit de ces instructions dans le congrès , & je n'ai pu parvenir à le savoir d'ailleurs. Il se peut donc que *Frédéric* ait empêché par des moyens secrets que rien ne fût conclu sur un plan si contraire à ses intérêts , ou que *Chrétien II* ne se fiant point assez aux promesses faites à ses fils , ne voulût pas donner des assurances suffisantes de son renoncement à ses prétentions. L'un & l'autre est également probable dans l'ignorance entière où nous sommes des causes qui rendirent ce congrès infructueux.

Les choses restant sur le même pied , il fallut continuer aussi à se tenir sur ses gardes , & redoubler même de précautions contre un ennemi qui ne perdoit pas un moment son objet de vue. Cet état presque aussi fâcheux qu'une guerre

 FREDE-
RIC I.

1526.

**FREDE-
RIC I.**
1526.

réelle étoit extrêmement à charge à la nation. On peut juger des inquiétudes de la noblesse par le sacrifice qu'elle fit cette même année. Elle accorda au roi à titre de don gratuit le tiers de tous ses revenus. Ce fut dans la même vue que le roi fit réparer & augmenter les fortifications de *Copenhague*, & qu'il renouvela ses alliances avec les rois de *France* & d'*Ecosse*. La Norvège n'étant pas moins menacée que le *Dannemarc*, *Frédéric* eût bien voulu s'assurer aussi par de nouveaux moyens de la fidélité des Norvégiens. Il désiroit du moins se faire couronner en qualité de leur roi, n'en ayant reçu jusqu'alors qu'un simple acte d'élection : mais la chose ne put avoir lieu. Le sénat de Norvège demandoit que cet acte solennel se fit à *Drontheim* dans l'église métropolitaine conformément aux loix & aux usages anciens de la nation, & *Frédéric* ne pouvoit dans ces circonstances critiques s'éloigner du *Dannemarc* autant que ce voyage l'exigeoit.

Les cinq années suivantes s'écoulèrent dans ces allarmes, sans qu'aucune démarche de la part du roi dé-

trôné les augmentât ou les diminuât. Mais si le royaume jouit de la paix au-dehors durant tout cet intervalle, il s'y faisoit dans son sein des changemens qui ne pouvoient que produire beaucoup d'agitation. J'entends par-là les progrès de la réforme de l'église qui devenoient de jour en jour plus importans & plus rapides. On trouvera dans un article séparé tout ce qui regarde cette grande révolution.

FREDE-
RIC I.
1526.

Pendant ce temps-là même *Gustave* plus heureux que *Frédéric* achevoit le grand ouvrage qu'il avoit commencé. Il abaissoit cette orgueilleuse hiérarchie des évêques, & ce pouvoir aristocratique de la noblesse si redoutable à tous ses prédécesseurs. Tel étoit l'effet de l'amour qu'il inspiroit, & de cet heureux mélange de sévérité, de grâce, d'éloquence & de valeur qu'il réunissoit en sa personne, que les Suédois restoient comme enchaînés par des liens invisibles dans une obéissance qu'eux-mêmes ne comprennent pas. Cet empire sur ses compatriotes, tout assuré qu'il étoit, n'empêchoit point qu'il ne se crût obligé d'avoir toujours l'œil sur un

FREDE-
RIC I.
1526.

ennemi étranger qui veilloit lui-même sans cesse. L'inaction dans laquelle *Chrétien II* paroiffoit refter, n'en impofoit ni à lui ni à *Frédéric*. Ils ne doutoient ni l'un ni l'autre que *Chrétien* ne fût toujours occupé de fon rétabliffement, & qu'il ne tachât d'entraîner dans fon parti ceux de leurs fujets qui étant reftés catholiques devoient obéir à regret à des rois luthériens. La crainte d'un ennemi commun eft le fondement le plus folide de l'amitié des princes, & la durée de l'une règle celle de l'autre. *Frédéric* & *Gustave* ne s'étoient guères ménagé depuis la convention de *Malmæ*. D'un côté les Suédois, loin de fonger à rendre la province de *Vigen*, en faifoient fortifier les places, & le congrès qu'on s'étoit promis de tenir à *Lubeck* n'avoit pas eu lieu, faute de ministres de leur part : de l'autre, *Gustave* fe plaignoit de ce que des Suédois proscrits dans fes États, avoient trouvé un afyle & de l'appui en Norvège, & de ce qu'on fouffroit encore en Dannemarc *Gustave Trolle* fon ennemi déclaré. Mais tous ces griefs étoient de peu d'importance en comparaifon d'un

intérêt aussi grand que celui qui les occupoit alors. On savoit que *Ferdinand*, roi des Romains, cédant enfin aux instances du roi détrôné son beau-frère, s'occupoit du projet d'une expédition destinée à le rétablir.

Frédéric recevoit des avis qu'un officier de *Ferdinand* avoit parcouru le Dannemarc à la faveur d'un déguisement, qu'il avoit levé des plans de ses forteresses, & fondé les dispositions des peuples à l'égard de leur ancien maître. Le même officier avoit dû passer à la cour de *Gustave* pour le dissuader de prendre part à la guerre qu'on vouloit faire aux Danois. Ces nouvelles avoient attiré toute l'attention de *Frédéric*, & sachant que *Gustave* n'étoit pas éloigné de ses frontières, il lui avoit député deux sénateurs pour lui faire part des avis qu'il recevoit, & lui proposer un renouvellement d'alliance. *Gustave* s'y montra favorablement disposé; il demanda seulement qu'on ne donnât plus d'asyle à ses ennemis, ce qui lui fut tout de suite promis, & l'on convint qu'il seroit tenu une conférence à *Lædèse*. *Gustave* s'y rendit en personne; mais *Frédéric* s'en excusa sur

FREDE-
RIC I.

1526.

1528.

FREDE-
RIC I.
1528.

ce que les circonstances exigeoient sa présence dans ses duchés. Cinq sénateurs Danois s'y trouvèrent à sa place. Ils étoient chargés de solliciter la restitution de la province de *Vigen*; mais *Gustave* ayant répondu qu'il falloit auparavant décider ce qui regardoit la *Gothlande*, la discussion de ces deux points fut renvoyée à un autre temps, & l'on en vint à ce qui importoit le plus aux deux rois dans les conjonctures actuelles, je veux dire la conclusion d'une alliance défensive. Ce traité (*) portoit que dans le cas où l'un des deux rois seroit attaqué par *Chrétien II*, l'autre lui fourniroit un prompt secours de six cent hommes de pied & de trois cent chevaux, ou un plus considérable si le besoin l'exigeoit, mais que si l'attaque venoit de quelqu'autre ennemi, celui des deux rois qui resteroit en paix seroit tenu seulement à ne fournir à l'ennemi aucune espèce de secours, & à ne le recevoir dans aucun de ses ports. Peu de temps après la conclusion de ce traité *Frédéric* obligea

(*) V. Transact. Ludof. 15. Aug. ap *Huitfeld.* p. 1306.

Gustave

Gustave Trolle à sortir de ses Etats, aussi-bien que *Magnus*, évêque de *Scara*, *Thure Jønson*, ci-devant grand-maître de Suède, & d'autres ennemis de *Gustave* qui s'étoient réfugiés en Dannemarc, après avoir échoué dans le dessein de détrôner ce prince.

FREDE-
RIC I.

1528.

A mesure que l'orage grossissoit, le roi redoubloit de prévoyance & de précautions. Cette même année il fit un autre traité d'alliance avec l'électeur de *Saxe* & le landgrave de *Hesse*, qui n'avoient pas moins à redouter que lui la puissance de la maison d'*Auriche*. Ces princes se promettoient par leur traité un secours de mille fantassins & de deux cent chevaux: mais lorsque l'électeur & le landgrave furent dans le cas de demander ce secours, le sénat & en particulier les évêques représentèrent au roi que c'étoit une chose contraire aux privilèges de la noblesse que de l'obliger à servir hors du royaume, & qu'il devoit envoyer de ses propres gens ou refuser le secours. Ils lui députèrent de plus deux membres de leur corps pour lui faire à ce sujet d'autres remontrances si pressan-

FREDE-
RIC I.
1528.

tes que le roi naturellement doux & modéré n'insista pas davantage, & leur répondit qu'il avoit prétendu demander à sa noblesse, non une chose due, mais seulement une marque de sa bonne volonté, & que son principal objet avoit été de se prêter au désir qu'elle avoit témoigné elle-même de voir le royaume fortifié par des alliances étrangères.

1529.

La Norvège continuant à donner de l'inquiétude au roi, il jugea nécessaire d'y envoyer *Chrétien* son fils avec quelques sénateurs pour s'y faire reconnoître en qualité de prince héréditaire. Cette prétention parut fort étrange aux Norvégiens qui soutenoient depuis long-temps que leur royaume étoit électif dans le même sens & de la même manière que celui de Dannemarc, & qui avoient fait confirmer ce droit d'élection dans la capitulation de *Frédéric* lui-même. Aussi refusèrent-ils absolument ce qu'on leur demandoit, alléguant que le royaume de Norvège étoit électif, & de plus tellement uni avec celui de Dannemarc que l'un & l'autre ne devoient plus avoir à l'avenir qu'un seul & même roi. Ils produi-

firent en preuve un acte (*) passé sous le règne de *Chrétien I* l'an 1450, par lequel les sénats des deux monarchies juroient au nom des états de maintenir à jamais leur union. Le roi n'eût pu répondre à une objection aussi pressante qu'en donnant des assurances qu'il obtiendrait la couronne de Dannemarc pour son fils *Chrétien*; mais on va voir que bien loin d'être désigné successeur dans ce royaume, ce prince étoit menacé de se voir préférer le prince *Jean* fils du roi détrôné. Cependant le séjour du jeune *Chrétien* en Norvège ne fut pas absolument infructueux. Il s'y occupa utilement en y rétablissant le bon ordre, en y rendant la justice, en y disposant de plusieurs gouvernemens & d'autres places vacantes.

FREDE-
RIC I.
1529.

C'étoient principalement à des considérations tirées de la religion que le prince *Jean* dont on vient de parler devoit ces espérances de monter sur le trône de ses pères au préjudice du fils du roi régnant. La plupart des prélats & quelques sénateurs lai-

(*) V. *Huitfeld.* p. 1529.

FRÉDÉ-
RIC I.
1529.

ques croyoient n'avoir plus que ce moyen de prévenir la ruine de la religion catholique qui se voyoit forcée de céder de jour en jour plus de terrain à sa rivale. Ils se flattoient que ce prince *Jean* élevé dans la cour la plus catholique du monde, affermi dans son attachement à cette religion par leurs propres leçons, recevant la couronne de leurs mains comme une récompense & un gage de sa fidélité à leur croyance, ne pourroit que porter sur le trône un désir ardent de la maintenir. Ils formèrent donc entr'eux une association dont les membres s'engageoient à déférer la couronne à ce prince après la mort du roi, à condition qu'il se rendroit dans le royaume, où ils se proposoient de le faire élever sous leurs yeux : mais il n'y eut que peu de sénateurs & de personnes considérables qui voulussent prendre un engagement aussi hasardeux, & cette association fut trop dépourvue de solemnité, & de toutes les formes légales, pour qu'elle eût jamais pu tenir lieu d'une véritable élection.

Frédéric ne laissoit pas de voir par ces dispositions des esprits la né-

cessité de redoubler de vigilance. Pour resserrer les nœuds de son alliance avec *Gustave*, il l'invita à régler définitivement les prétentions qu'ils avoient encore à la charge l'un de l'autre ; & *Gustave* ne s'y étant pas montré contraire, les deux princes conclurent à *Varberg* un traité (*) qui anéantissoit toutes ces prétentions en rendant à la Norvège la province de *Vigen* que le roi de Suède devoit toutefois garder encore l'espace de six ans. Les traités d'alliance des deux nations étoient aussi confirmés par celui-ci. *Frédéric* ne s'en tint pas là : l'année suivante un nouveau congrès tenu à *Hambourg* entre les ministres de Dannemarc & ceux de l'empereur au sujet du roi déposé, n'ayant pas produit plus d'effet que les précédens, & tout annonçant au roi que l'orage étoit prêt à éclater, il s'allia plus étroitement qu'il ne l'avoit encore fait avec les princes protestans ligués contre *Charles-Quint*, & en particulier avec les ducs de *Lunebourg*, le landgrave de *Hesse*, les comtes de *Mansfeld*, &c. Les

FRÉDÉ-
RIC I.

1529.

1530.

1531.

(*) V. *Huitfeld. Celsus.*

FREDE-
RIC I.
1551.

contractans se promettoient un secours de mille hommes & de deux cent cavaliers qui devoient partir au premier signal.

Il est temps à présent de voir ce qui rendoit tant de précautions nécessaires. Après avoir erré long-temps en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & rempli la plupart de ces cours de plaintes & de sollicitations inutiles, *Chrétien II* avoit enfin obtenu quelques secours d'argent de l'empereur, lesquels joints à ce que les mécontents de Norvège lui avoient envoyé en secret, l'avoient mis en état de recommencer à faire des levées de troupes dans les Pays-Bas & les contrées voisines. Ce qui en hâta encore les progrès, ce fut que *Chrétien II* réussit à réconcilier des comtes d'*Ost-Frise* qui se faisoient depuis quelque temps une guerre assez vive : la paix leur ayant rendu leurs troupes inutiles, le médiateur obtint qu'elles entraissent à son service. Plusieurs mécontents Danois, Norvégiens, Suédois grossirent cette armée naissante. Il y en avoit même de ce nombre dont le nom & le crédit pouvoient peut-être valoir

autant qu'une armée. C'étoit du moins ce qu'ils pensoient, ou, ce qu'ils vouloient persuader à la cour du roi fugitif: tels étoient ce fameux *Gustave Trolle* qui se faisoit toujours appeler *archevêque d'Upsal*, *Thure Jonson* grand-maître de Suède, *Magnus* évêque de *Scara*, qui proscrits dans leur patrie, poursuivis par *Gustave* jusques en Dannemarc, lassés du repos qu'on leur laissoit en *Mecklenbourg*, étoient rentrés au service de leur ancien maître. Dès-lors ils avoient mis tout en œuvre pour opérer son rétablissement dont ils espéroient le leur. Ils écrivirent une infinité de lettres à leurs amis dans les trois royaumes pour les exciter à entrer dans leurs vues. Le prétexte de la religion n'y étoit pas oublié, quoique tout le monde fût assez instruit du peu de fonds qu'il y avoit à faire sur les sentimens de *Chrétien II* en matière de foi (*). On n'oublia pas non plus de le repré-

FREDE-
RIC I.
1532.

(*) V. *Gustav. Troll. Litt. ad Episc. Bel-denack. ad Abf. Ugerup. ad Canut. Gylden-tiern. ad Eskill. Pr. ad Episc. Hammer. Thure Jonf. Litt. ad Petr. Lycke. ad Eskill. & ap. Huitfeld. p. 1338. & seq.*

FREDE-
RIC I.

1531.

senter comme sincèrement converti & repentant. On vouloit même le faire regarder comme un libérateur généreux qui plein d'affection pour un peuple opprimé vouloit briser à tout prix le joug sous lequel il gémissoit.

Toute cette éloquence que déployoient ses amis ne fit presque aucune impression en Dannemarc & en Suède: *Chrétien II* y étoit trop redouté, & la religion protestante déjà trop goûtée du plus grand nombre. Il n'en fut pas de même chez les Norvégiens qui avoient beaucoup moins d'éloignement pour ce prince que pour la nouvelle doctrine. *Olaüs* archevêque de *Drontheim* & la plupart des évêques entretenoient ces dispositions avec d'autant plus de soin, que l'exemple des deux autres royaumes leur faisoit voir de près la ruine de leur autorité. Ils souhai- toient avec ardeur une nouvelle révo- lution, & il n'avoit pas tenu à eux qu'elle n'eût déjà eu lieu quelques années auparavant. Des amis si pré- cieux dans la conjoncture où se trou- voit *Chrétien* ne pouvoient être trop ménagés. *Gustave Trolle* fut chargé

de se rendre lui-même auprès de ces fidèles Norvégiens, de les confirmer dans leurs espérances, de leur communiquer les desseins du roi profcrit, & de les engager à le seconder puissamment dans l'exécution. Les succès de *Trolle* ne trompèrent point ses espérances & ses peines.

FREDE-
RIC I.

1531.

Pendant qu'il préparoit ainsi les voies à son maître, l'armée de ce prince grossissoit dans les Pays-Bas jusqu'au nombre de dix mille hommes. C'en étoit sans doute assez dans ce temps - là pour causer une juste terreur à ses ennemis. *Frédéric* imploroit déjà les secours de ses alliés : *Lubeck* fidelle à ses traités & à ses intérêts lui envoyoit quelques vaisseaux ; mais *Gustave* qui croyoit avoir autant à craindre pour ses états que *Frédéric* pour les siens, ne vouloit se priver d'aucune partie de l'armée peu nombreuse qu'il avoit sur pied. Il étoit temps en effet qu'il pensât sérieusement à sa sûreté. Le roi détrôné étoit enfin parvenu à obtenir des vaisseaux. De riches négocians d'*Amsterdam*, d'*Enchuyfen*, de *Campan* les lui fournissoient, quelques-uns persuadés par les bienfaits de

FREDE-
RIC I.

1531.

1^e 5^{me}.
Octobre.

l'empereur, d'autres par la promesse d'avantages considérables pour leur commerce, tous impatiens de se voir délivrés de ces soldats mercenaires dont la licence leur étoit devenue extrêmement à charge. Cette flotte étant enfin assemblée, on la chargea de tout ce qu'on jugea nécessaire pour monter de la cavalerie, & pour armer un plus grand nombre de soldats dans le pays où l'on se propoisoit de descendre; & les dix mille hommes ayant été aussi embarqués, tout ce grand armement fort de trente vaisseaux fit voile de divers ports de Hollande vers la fin du mois d'Octobre. C'étoit trop se confier à la fortune que de braver les dangers de la mer dans une pareille saison: à peine fut-elle en pleine mer qu'un furieux vent d'est dispersa toute cette flotte, dix vaisseaux furent brisés sur les côtes de *Frise*, le reste ne gagna qu'avec beaucoup de peine le port d'*Opflo* (aujourd'hui *Christiania*, capitale de la Norvège méridionale). *Chrétien II* eut le bonheur d'échapper avec ces derniers: aussitôt qu'il se vit en sûreté il fit publier un manifeste par lequel il annonçoit aux

Norvégiens qu'il étoit venu reprendre possession des états dont on l'avoit injustement banni, qu'il promettoit un pardon général & absolu à tous ceux qui reconnoissant leur faute viendroient mériter leur grâce en se joignant à lui; qu'il leur conserveroit tous leurs privilèges; que pour cela les payfans & les bourgeois eussent à lui envoyer des députés à *Opflo* pour lui rendre hommage, & que ceux de la noblesse & du clergé s'y rendissent en personne sous peine de perdre leurs biens & leurs vies. Il fit notifier son arrivée par des lettres particulières à l'archevêque *Trolle*, & à *Olaüs* archevêque de *Drontheim*, & leur ordonna de se rendre auprès de lui, de faire déclarer les peuples contre *Frédéric*, & de s'assurer de ceux qu'ils favoient être le plus dévoués à ses ennemis. Tout cela fut exécuté avec autant de facilité que de bonheur. Les Norvégiens des environs d'*Opflo* accouroient en foule vers leur ancien maître, poussés par la crainte, l'inclination, l'amour de la nouveauté, ou leur zèle pour la religion catholique. Bientôt on vit se ranger de

FREDE-
RIC I.
1531.

FREDE-
RIC I.
1531.

son côté (*) le primat du royaume , l'évêque de *Hammer* & celui d'*Opflo* , plusieurs prieurs, abbés, prêtres de tout rang, un grand nombre de gentilshommes, de magistrats & de bourgeois. Les sénateurs de la Norvège méridionale établirent en sa faveur une imposition considérable sur tous les habitans: enfin il ne resta plus à *Frédéric* que les trois principales forteresses de Norvège *Aggershus*, *Bergenhus* & *Bahus* avec leurs garnisons, & ce qui n'étoit pas moins précieux trois fidelles commandans *Magnus Gyllenstierne*, & les deux *Bilde* gentilshommes Danois.

Thure Jonson, ce seigneur Suédois exilé par *Gustave*, & qui de concert avec *Trolle* avoit mis tout en œuvre pour le rétablissement de *Chrétien*, avoit aussi suivi ce prince avec quelques vaisseaux que la tempête avoit fait échouer sur les côtes de Suède; cependant la meilleure partie de son monde ayant échappé il voulut essayer de prendre le fort de *Bahus* où commandoit le brave

(*) V. Christ. epist. ad Archiep. Olaum, Huitfeld. .p 1352.

Bilde. Il tenta même de le séduire, mais accueilli avec le plus grand mépris il fut obligé de tourner ses vues d'un autre côté. (*)

FREDE-
RIC L
1531.

Si *Chrétien* se voyoit en quelque forte assis sur le trône de Norvège, il ne pouvoit s'y croire bien affermi tant qu'il ne possédoit aucune place forte dans ce royaume. La conquête d'*Aggershus* étoit en particulier l'objet de ses vœux. Cette citadelle de la ville d'*Opslo* étoit alors la clef de la Norvège méridionale. *Frédéric* sentant toute son importance l'avoit confiée à l'un de ses plus fidèles serviteurs *Magnus Gyllenstierne* : *Chrétien* n'épargna rien pour le corrompre, ni *Gyllenstierne* pour amuser & tromper *Chrétien*. Il lui disoit qu'il connoissoit bien tout le respect qu'il devoit au fils d'un de ses rois, & à un prince qui avoit régné lui-même sur les trois royaumes du Nord ; que son intention n'étoit pas non plus de lui fermer l'entrée de sa forteresse, qu'il le prioit seulement d'attendre qu'il eut pu recevoir les ordres de *Frédéric* ; que s'il n'en recevoit point

(*) Ol. Celf. K. Gust. Hist. f. d. p. 61.

FREDE-
RIC I.

1531.

de secours avant le premier de Mars, ce qui, ajoutoit-il, étoit inévitable à cause de la rigueur de l'hiver, il lui remettroit la place; qu'il le prioit d'approuver une précaution nécessaire pour sauver son honneur, & remplir son devoir, & qui ne pouvoit causer aucun préjudice réel à ses intérêts. Il semble qu'un pareil artifice n'eût pas dû en imposer à un prince soupçonneux & défiant comme *Chrétien*. *Aggershus* étoit à lui s'il eût voulu faire quelque effort pour profiter de l'âpreté du froid qui rendoit faciles les approches de cette place. Peut-être voulut-il épargner cette fatigue à ses troupes: peut-être crut-il devoir cet égard à la puissante famille des *Gyllenstierne* dont le ressentiment pouvoit lui devenir nuisible. Si cette dernière conjecture est fondée, il faut avouer qu'il y avoit une singulière fatalité dans le sort de ce malheureux prince. Il avoit perdu la première fois sa couronne pour avoir trop peu ménagé sa noblesse: il ne la perdit peut-être encore que pour l'avoir trop ménagée cette fois.

Quoiqu'il en soit il laissa ainsi échapper la proie qu'il avoit pres-

que dans les mains. Sa confiance en *Gyllenstierne* alla même si loin qu'il fit une trêve avec lui qui devoit durer jusques à ce que *Frédéric* se fût expliqué; & satisfait de penser qu'il avoit mis un homme si accrédité dans ses intérêts, il vivoit avec lui dans la meilleure intelligence, pendant que celui-ci instruisoit *Frédéric* de tout ce qui se passoit, & pressoit l'arrivée d'un secours qu'il se dispoit à faire entrer dans la place malgré la rigueur de la saison.

FREDE-
RIC I.
1531.

Ebloui par cette espérance trompeuse *Chrétien II* continuoit sans défiance à se revêtir de toutes les marques extérieures de la royauté, frivole satisfaction dans une position aussi équivoque, aussi incertaine que la sienne. Les députés de la plus grande partie du clergé, de la noblesse & du tiers état de la Norvège s'étant rendus à *Opslo* suivant ses ordres, y souscrivirent à tout ce qu'il voulut; ils le reconnurent solennellement pour leur seul légitime souverain, ils dressèrent un acte par lequel ils s'engageoient à déférer la couronne après sa mort au prince *Jean* son fils; enfin le sénat Norvé-

gien écrivit au sénat de Dannemarck
 FREDE- (*) pour lui notifier ce qu'il avoit
 RIC I. fait, & signifier à *Frédéric* que la
 1531. nation renonçoit à son obéissance &
 au serment de fidélité qu'elle lui
 avoit prêté. Dans cette lettre que
Huitfeld nous a conservée, & qui est
 écrite avec beaucoup de modéra-
 tion, les sénateurs de Norvège pré-
 tendent « que la déposition du roi
 » *Chrétien* étoit illégale, qu'il n'y
 » avoit donné aucun juste sujet,
 » qu'elle s'étoit faite sans leur par-
 » ticipation, qu'ils n'avoient élu un
 » autre roi que par contrainte &
 » long - temps après, & seulement
 » parce que depuis l'exil de *Chré-*
 » *tien II* ils n'avoient eu aucune nou-
 » velle de ce prince ; que depuis qu'il
 » étoit revenu chez eux ils retour-
 » noient avec joie sous l'obéissance de
 » leur seul souverain, légitimement
 » élu, proclamé, couronné ; qu'ils
 » avoient remarqué qu'il aimoit à
 » présent Dieu & la justice, qu'ils
 » ne voyoient d'ailleurs aucun autre
 » moyen de prévenir de funestes

(*) Senat. Norveg. Litt. ad Sen. Dan. ap.
 Huitf. p. 1353.

» troubles, & d'épargner le sang
 » humain ; qu'ils exhortoient &
 » prioient pour cet effet très-hum-
 » blement & très - instamment les
 » sénateurs Danois de ne pas s'op-
 » poser à ce que *Chrétien* se remit
 » paisiblement en possession de ses
 » royaumes ; que comme ils ne pou-
 » voient servir deux maîtres, & qu'ils
 » avoient été obligés de reconnoi-
 » tre de nouveau ce prince pour
 » leur souverain, ils espéroient que
 » le roi *Frédéric* ne les blâmeroit pas,
 » & ne leur voudroit pas du mal,
 » s'ils renonçoient à leur serment de
 » fidélité envers lui, & le déclai-
 » roient déchu de la couronne,
 » comme ils le faisoient par les pré-
 » sentes, puisqu'ils lui laissoient à
 » penser à quels malheurs ils se se-
 » roient exposés s'ils n'avoient pas
 » pris ce parti ». Il semble que dans
 la situation où se trouvoient ces sé-
 nateurs, ils ne pouvoient plus claire-
 ment faire entendre que la crainte
 avoit la plus grande part à leur dé-
 marche. Elle étoit donc assez excu-
 sable en soi-même ; du moins ne
 jugera-t-on pas qu'elle méritât le
 traitement sévère qu'elle attira par

 FREDE-
 RIC I.

1531.

la fuite aux Norvégiens. C'est pour
 FREDE- que le lecteur soit en état d'en juger
 RIC I. qu'on vient de donner le précis de
 1531. cette lettre, dont il fera bientôt de
 nouveau question.

L'assemblée des états de Norvège ne borna pas là les marques de sa soumission à *Chrétien II*. Elle lui accorda des subsides considérables pour le paiement de ses troupes. Dans cette occasion il eut bien lieu de se louer du zèle des ecclésiastiques, ou pour lui, ou plutôt pour une religion qui faisoit la base de leur grandeur. Ce furent eux qui donnèrent l'exemple: l'évêque d'*Opflo* fit faire ces levées de deniers avec une extrême diligence dans son diocèse, & ordonna même qu'une partie de l'argenterie des églises y fût employée. Un secours si essentiel fut accompagné d'un autre avantage. Les troupes de *Chrétien* s'emparèrent d'*Olufsbourg*, place forte que les Suédois occupoient encore dans la province de *Vigen*.

Pendant que cela se passoit en Norvège, *Frédéric* ne restoit pas oisif en Dannemarc. Aussitôt qu'il fut instruit de l'état critique où se trouvoit

Gyllensierne & la forteresse d'*Aggershus*, il ordonna à *Jean Rantzow* commandant de *Cronebourg* de renvoyer l'officier qui avoit apporté cette nouvelle, avec un secours de mille hommes & des provisions de guerre suffisantes. Cet officier nommé *Francke* exécuta cette commission avec beaucoup de bonheur. Le vaisseau sur lequel il conduisoit le secours fut à la vérité pris par les glaces sur les côtes de Norvège, mais il débarqua heureusement avec tout son monde, & le conduisit par des sentiers détournés jusques dans le fort où *Gyllensierne* se vit en état de faire toute la résistance que son maître attendoit de son courage & de sa fidélité.

Chrétien II reconnut alors avec autant de douleur que de surprise combien il s'étoit abusé. Il n'étoit plus temps de faire ce siège si essentiel & si imprudemment différé; il l'entreprit cependant, mais ce fut sans aucun succès.

Ainsi tout sembloit annoncer à ce prince que la fortune se lassoit déjà de l'avoir favorisé quelques momens. Les préparatifs qui se faisoient contre lui devenoient de jour en jour

FREDE-
RIC I.
1531.

FREDE-
RIC I.
1531.

plus menaçans. *Frédéric* assembloit des forces redoutables dans ses places & dans ses ports : on expédioit des ordres pour armer une nombreuse flotte. Chaque évêque du royaume devoit équiper un vaisseau de guerre à ses fraix. Les villes étoient aussi taxées suivant leur pouvoir : *Copenhague*, par exemple, *Malmæ*, *Rypan* & *Odensée* devoient fournir chacune un vaisseau monté de 80 soldats outre l'équipage. Les autres villes, ou seules, ou associées, armoient des vaisseaux de 80 ou de 60 soldats. C'est ainsi qu'on estimoit leur force. Suivant l'état de cet armement que nous a conservé *Huitfeld*, les villes taxées devoient envoyer au commencement du printemps dans le port de *Copenhague* huit vaisseaux de 80 soldats, & trois de 60, pour se joindre à ceux du roi & des évêques dont nous ignorons la force & le nombre. Le reste du royaume fournissoit les provisions dont les vaisseaux devoient être pourvus pour six mois. Mais toutes ces forces facilement étalées sur le papier ne se réalisoient d'ordinaire que lentement & imparfaitement. L'obéissance, la

bonne volonté, l'argent enfin man-
 quoient souvent. On arrivoit tard au
 lieu fixé : on n'y venoit point avec
 tout ce qui étoit nécessaire. C'étoit-
 là un inconvénient attaché à la conf-
 titution de ces anciens gouverne-
 mens dont la Pologne nous met en-
 core un exemple sous les yeux, in-
 convénient au reste qui étoit moins
 à redouter lorsqu'il étoit commun à
 la plupart des nations de l'Europe,
 & que nous n'avons fait cesser qu'en
 nous jetant dans une autre extré-
 mité probablement beaucoup plus
 dangereuse.

A l'égard des forces de terre *Fré-
 deric* pouvoit en mettre sur pied
 d'aussi respectables. *Guillaume* land-
 grave de *Hesse* lui offroit un corps
 de dix mille hommes. Il avoit fait
 venir d'Allemagne quelque cavalerie
 aux ordres d'un duc de *Lunebourg*
 qui étoit entré à son service. Il favoit
 que *Gustave* lié par des traités &
 par son intérêt ne lui refuseroit pas
 d'unir ses forces aux siennes. La
 régence de *Lubeck* animée par d'au-
 tres motifs témoignoit un pareil zèle.
 Ennemie de *Chrétien II*, mais encore
 plus jalouse de ce que les Hollan-

FREDE-
 RIC I.
 1531.

FREDE-
RIC I.
1531.

dois partageoient avec elle le commerce de la Baltique, elle les voyoit avec joie s'attirer l'inimitié du maître du Sund (*). Elle espéroit que ses services le mettroient entièrement dans ses intérêts, & quoiqu'elle ne pût obtenir qu'il en prit l'engagement positif, cette espérance donnoit une si grande activité à ses armemens que ces alliés furent plutôt prêts que les intéressés eux-mêmes, & soutinrent ensuite le principal fardeau de la guerre, du moins par mer. Quatre vaisseaux Lubeckois entrèrent en effet dans le port de *Copenhague* dès la fin de l'année, & furent bientôt suivis de deux autres.

1532.
En Mai.

Aussitôt que la saison eut rendu la navigation libre, on détacha neuf vaisseaux Danois & Lubeckois chargés de munitions de toute espèce pour secourir le château d'*Aggershus* qui étoit toujours assiégé ou bloqué. Cette escadre fit plus encore; elle s'empara de six vaisseaux Hollandois appartenans à *Chrétien*, & revint avec sa prise à *Copenhague*,

(*) V. Hans. Chronick. V. P. Willebrandt ad ann. 1531.

où elle trouva un secours de six vaisseaux que les villes de *Rostock*, de *Stralsund* & de *Dantzic* avoient envoyés au roi à l'exemple de *Lubeck*.

FREDE-
RIC I.

1532.

Le sénat de Dannemarc prenoit cependant toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès du grand coup qu'on vouloit frapper. *Canut Gyllenstierne* frère du commandant d'*Aggershus*, & élu évêque d'*Odense*, fut chargé de la conduite de toute l'entreprise. *Eric Gyllenstierne* son troisième frère commandoit sous lui l'infanterie Danoise, *Heydenstorp* les auxiliaires Allemands. Un grand nombre de personnes de la première noblesse du royaume se rangèrent sous leurs étendards : c'étoit en effet proprement la cause de la noblesse pour laquelle on alloit combattre. Le général avoit le pouvoir le plus étendu de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour réduire les Norvégiens, soit par la force des armes, soit en traitant avec eux, soit en les recevant en grâce à certaines conditions. On lui donna un secrétaire du roi chargé de la garde du sceau royal, avec la permission d'en munir les lettres de pardon qu'il pourroit ac-

FREDE-
RIC I.

1532.

corder aux rebelles. Tout se trouvant ainsi prêt pour le départ, la flotte composée de 25 vaisseaux, dont onze seulement étoient Danois, quitta la rade de *Copenhague*, & arriva à la vue d'*Opflo* dès les premiers jours de Mai, c'est - à - dire, presque aussitôt qu'une armée peut agir en Norvège. Les troupes de débarquement étoient presque toutes de Danois & en nombre assez considérable. On doit donc trouver fort exagérés les reproches de lenteur & de négligence que des historiens Suédois font ici à *Frédéric* & à son sénat. Pouvoit-on faire beaucoup plus en trois ou quatre mois d'hiver (1) ?

Pendant ce temps - là, *Gustave Trolle*, *Thure Jonson* & les autres exilés Suédois qui accompagnoient

(1) V. *Ol. Celsius*. l. c. Le récit de l'abbé de *Vertot* qui est moins impartial, est ici plus inexact que partout ailleurs. Quant à la relation qu'on va lire, elle est fondée sur les lettres mêmes que *Frédéric* écrivit aux Norvégiens pour les engager à retourner sous son obéissance, sur un journal très - circonstancié que *Huitfeld* nous a conservé de tout ce que les généraux Danois firent en Norvège, & sur celui des officiers Lubeckois qui se trouve dans la *Chronique Anseatique de M. Willebrandt*.

Chrétien

Chrétien II, l'avoient déterminé par les plus belles promesses à tenter une invasion en Suède. Ils lui avoient fait entendre que les catholiques Suédois accouroient en foule se joindre à lui; ils avoient surtout compté sur les Dalécarliens qui avoient assez fait connoître par de fréquentes révoltes combien ils souffroient impatientement qu'on eût changé les cérémonies de l'église, & qu'on voulût les obliger à prier Dieu & à chanter ses louanges dans la langue vulgaire. Il y a lieu de croire en effet que si *Chrétien II* eût pu pénétrer un peu avant en Suède, sa présence y eût causé quelque révolution; mais tous ses efforts de ce côté-là n'eurent que des succès passagers. *Gustave* avoit eu soin de garnir tous les passages de la Norvège aux provinces voisines, que la neige & les glaces de ces défilés rendent déjà la plupart presque impraticables dans cette saison. Malgré cela *Chrétien* s'étant rendu maître de la province de *Bahus* s'avança conduit par *Thure Jonson* le long des côtes jusques vers l'extrémité de la *Vestro - Gothie* où est aujourd'hui *Gothembourg*; mais *Siggeson*

FREDE-
RIC I.
1532.

FREDE-
RIC I.
1532.

Sparre maréchal de Suède l'ayant attaqué dans sa marche lui tua beaucoup de monde, & l'obligea à se mettre en sûreté dans *Kongelle*. En même temps les Suédois recevant de nouveaux renforts prirent un poste avantageux au moyen duquel ils pouvoient l'enfermer entièrement dans ce lieu. Cette situation devenoit de moment en moment plus dangereuse. *Chrétien* pouvoit voir de son camp les secours qui arrivoient aux Suédois, & les dispositions qu'ils faisoient pour l'envelopper. Ce n'étoit pas-là ce qu'il avoit attendu sur la foi de *Thure Jonson* qui avoit osé l'assurer que *Gustave* dépourvu de cavalerie & de troupes réglées, ne régneroit que sur des peuples soumis à regret, s'en verroit abandonné au moment où leur ancien maître se montreroit.

La douleur & le ressentiment du prince ne connoissant plus de bornes, il ne tarda pas à se persuader qu'il avoit été trahi par celui qui l'avoit engagé dans un entreprise si fatale, & dans un mouvement d'indignation il lui demanda d'un air furieux, si c'étoit des escadrons de femmes que les troupes qu'on voyoit répandues

de tout côté autour de *Kongelle*. *Jonson* effrayé se retira, & le lendemain on le trouva étendu sur la place, & sa tête tranchée nageant dans son sang.

FREDE-
RIC I.

1532.

En perdant cet ennemi, si c'en étoit un, *Chrétien* n'avoit pas moins à craindre des autres. La Norvège étoit son unique asyle; mais une retraite vers ce pays-là sembloit impraticable. Les Suédois se tenoient assurés que leur proie ne pouvoit leur échapper. Cette sécurité les servit mal; leurs généraux n'ayant pas pris assez de soin de reconnoître la situation des lieux facilitèrent eux-mêmes à *Chrétien* une fuite qu'il n'osoit plus croire possible. Il surprit un corps de troupes au passage d'une petite rivière; la plus grande partie y périt: *Chrétien* profita de leur désordre pour prendre un poste plus avantageux, & pour se retirer à *Opflo* sans perte considérable.

Peu de temps après son retour dans cette ville il s'y vit attaqué par cette grande flotte Danoise & anseatique dont on vient de faire mention. Ce nouveau danger n'étoit pas

FREDE-
RIC I.
1532.

moins grand que le précédent. Le débarquement des Danois & des Lubeckois s'étant fait sans opposition, il ne vit d'autre parti que d'abandonner & de brûler son camp & de se jeter dans *Opslo* avec le reste de son armée. Ce parti pouvoit au plus retarder sa perte. *Aggershus* citadelle d'*Opslo* étoit entre les mains de ses ennemis; il ne devoit pas se flatter que l'attachement de troupes mercenaires aussi mal payées que les siennes, fût à l'épreuve des fatigues d'un long siège. Pour surcroît de maux les Danois vinrent à bout de mettre le feu pendant la nuit à tous les vaisseaux qui se trouvoient devant la ville. Il étoit donc bien certain cette fois qu'il ne restoit plus au malheureux prince que de terminer glorieusement le cours de ses disgrâces en périssant les armes à la main, ou de chercher une dernière & triste ressource dans la compassion de ses ennemis. Comptant toujours sur l'impression que le nom & la vue d'un roi leur ancien maître feroit sur eux, il préféra ce dernier parti. Peut-être espéroit-il d'ébranler leur fidélité: il écrivit donc aux géné-

raux Danois que (*) « désirant avec
 » ardeur de prévenir une plus grande
 » effusion de sang, si malféante à
 » des chrétiens, il les prioit de lui
 » envoyer des députés munis des
 » pouvoirs nécessaires pour traiter
 » des conditions d'un accommodement » : la réponse à cette proposition ne se fit pas attendre. Le même jour les généraux Danois lui écrivirent, contre l'avis des Lubecquois «, que si Dieu par sa grâce
 » avoit triomphé de son naturel, &
 » l'avoit changé au point d'avoir autant d'ardeur pour faire cesser l'effusion du sang qu'il le disoit, ils
 » n'y étoient pas moins disposés de leur côté ; que pour cet effet ils
 » se rendroient au jour & au lieu convenus pour entendre ce que ses
 » plénipotentiaires auroient à proposer ». Tout ayant été réglé pour cette conférence, les ministres nommés de part & d'autre s'assemblèrent au lieu marqué sous les murs d'*Opslo* : ceux de *Chrétien* osèrent demander d'abord le rétablissement de leur maître dans ses royaumes & états ; mais

 FREDE-
 RIC I.
 1552-

 (*) V. *Huitsfeld* p. 1358. & seq.
 E iij

FREDE-
RIC I.

1532.

Gyllenstierne & les autres généraux Danois ayant répondu qu'ils ne pouvoient pas seulement écouter des propositions aussi étranges, puisqu'ils étoient venus pour reprendre les états du roi leur maître & non pour les donner ou les céder, les ministres de *Chrétien* après avoir fait semblant de délibérer sur cette réponse se bornèrent à demander pour lui la jouissance de la Norvège, dans l'espérance qu'ils lui accorderoient volontairement la couronne de Danemarck après la mort de son oncle. On juge aisément que cette seconde proposition ne fut pas mieux reçue que la première. On fit à ces ministres la même réponse; ce qui les réduisit à demander aux Danois quel moyen ils avoient donc à proposer pour rétablir la paix, puisqu'ils rejetoient tous ceux dont ils faisoient l'ouverture. Les Danois ayant témoigné qu'ils souhaitoient de s'en entretenir avec *Chrétien* lui-même, ce prince se rendit aussitôt vers eux, & du ton le plus soumis & le plus pressant il les conjura de lui dicter eux-mêmes ce qu'il devoit faire; leur promettant de se conformer

exactement à leur avis. *Gyllenstierne* & ses collègues lui conseillèrent alors de se rendre en personne à la cour du roi son oncle, qui, disoient-ils, ne manqueroit pas de le recevoir avec tous les égards possibles, & de lui accorder des conditions beaucoup plus favorables qu'eux-mêmes n'étoient autorisés à le faire.

FRÉDÉ-
RIC I.
1532.

Chrétien demanda quelque temps pour y penser, & le lendemain il leur envoya un écrit contenant les propositions suivantes : « que puisque leur » dernier avis étoit qu'il allât s'a- » boucher avec le roi son oncle, il » leur demandoit qu'il lui fût ac- » cordé un sauf-conduit, *qu'ils jure-* » *roient d'observer sur leur foi, leur* » *honneur & leur salut*, & dans le- » quel on exprimeroit disertement » qu'au cas qu'il ne put convenir » d'aucun terme d'accommodement » avec *Frédéric*, il pourroit se retirer » librement lui & ses gens en Nor- » vège ou ailleurs :

» Que les Norvégiens qui avoient » pris son parti ne seroient en au- » cune façon recherchés ou inquié- » tés à ce sujet :

» Que ses autres fidèles serviteurs

————— » auroient une entière liberté ou de
 FREDERIC I. » se retirer, ou de rentrer dans leurs
 1532. » biens, que ses troupes obtiendroient
 » pareillement un libre passage, &
 » qu'on pourvoiroit à leur subsistance
 » sur leur route :

» Que la Norvège méridionale qui
 » l'avoit reconnu comme son roi res-
 » teroit sous son obéissance, comme
 » elle y étoit actuellement, jusqu'à
 » ce qu'il fût convenu d'un accord
 » final avec le roi *Frédéric* :

» Que si dans l'intervalle le roi
 » *Frédéric* venoit à mourir, on ne
 » s'opposeroit point à ce qu'il fût
 » de nouveau élu, & qu'au cas qu'il
 » ne le fût pas, son sauf-conduit
 » n'en auroit pas moins son plein &
 » entier effet :

» Que s'ils rejetoient ces propo-
 » sitions, ils lui feroient signifier leur
 » refus par un écrit scellé de leur
 » sceau, qui feroit foi que c'étoit
 » eux qui étoient responsables de
 » tous les malheurs qui en résulte-
 » roient. Il finissoit en les priant de
 » penser à Dieu père de miséricorde
 » & de paix auquel il les recom-
 » mandoit ». On voit par le style
 dans lequel ces articles étoient con-

çus à quelle extrémité ce prince étoit réduit : les hommes de son caractère ne réclament guères qu'alors les loix de la religion & de l'humanité.

FREDE-
RIC I.
1532.

Les généraux Danois trouvèrent dans ces propositions matière à délibérer. *Chrétien* allarmé de leur lenteur se plaignit à eux de ce qu'ils méprisoient les *propositions chrétiennes de paix* qu'il leur avoit faites, & les fit prier au nom de Dieu de ne pas lui supposer d'autres intentions que celles que ses paroles & ses lettres exprimoient. Enfin cette réponse arriva au bout de trois jours. Elle portoit « qu'ils étoient bien éloignés » de mépriser les propositions pacifiques qu'il leur faisoit, mais qu'ils » avoient un roi à servir ; que leur » honneur & leur devoir ne leur permettoient pas de trahir ou de négliger ses intérêts ; que leur avis étoit » toujours qu'il allât traiter lui-même » avec le roi *Frédéric*, qu'on laisseroit un libre passage à ses troupes ; » qu'à l'égard des Norvégiens, *Frédéric* lui-même avoit assez montré » les dispositions où il étoit de les » recevoir en grâce par les lettres » qu'il leur avoit adressées, & dont

————— » ils lui envoyoit des copies; qu'il
 FREDE- » pouvoit se tenir assuré d'être traité
 RIC I. » chrétiennement & honorablement
 1532. » pour sa personne; que c'étoit là
 » leur dernière réponse, après la-
 » quelle ils ne vouloient plus avoir
 » aucune correspondance avec lui,
 » &c ». En même temps ils prirent
 leurs mesures pour l'attaquer avec
 vigueur au cas qu'il s'obstinât à tenir
 dans *Opflo*. Ils firent demander quel-
 que cavalerie à un officier Suédois
 qui commandoit à *Vigen*. Ils n'avoient
 pu amener avec eux que de l'infan-
 terie, & il restoit encore à leur en-
 nemi environ deux mille hommes de
 pied sans compter les Norvégiens,
 & un petit nombre de cavaliers: c'en étoit assez dans ces temps - là
 pour défendre une place médiocrement fortifiée, surtout dans un pays où la saison favorable pour un siège est de si peu de durée. Ajoutez que les généraux Danois n'avoient pas toutes les provisions nécessaires, & que les maladies leur emportoient déjà beaucoup de monde. Ces considérations les déterminèrent à expédier deux officiers à *Frédéric* pour presser l'envoi des recrues, des vi-

vres & de l'argent nécessaires, & pour lui demander ses dernières instructions sur la manière dont ils devoient se conduire avec un ennemi dangereux encore quoiqu'abattu.

FREDE-
RIC I.
1532.

Dans cet intervalle *Chrétien* après avoir tenté sans succès de jeter la terreur dans le camp des Danois par le faux bruit d'un grand secours qui devoit lui arriver de Hollande, après avoir épuisé les artifices pour tromper leurs généraux & se saisir de leurs personnes; enfin après avoir cité les plus belles phrases du langage mystique, & un grand nombre de passages du vieux & du nouveau testament dans de longs pourparlers & de plus longues lettres qui ne disoient rien de nouveau, *Chrétien*, dis-je, se vit obligé de souscrire à la seule condition qui lui avoit été offerte (*): On convint donc « que puisqu'il consentoit à » cesser toute sorte d'hostilités & à » se rendre auprès du roi *Frédéric*, » les généraux Danois s'engageoient » devant Dieu, sur leur foi & leur

(*) Transact. de dat. Aggerhuus. d. I. Julii 1532. ap. *Huitfeld.* p. 1371.

FREDE-
RIC I.
1532.

» honneur, à lui donner un sauf-
 » conduit pour lui & deux cent per-
 » sonnes de sa suite, à en observer
 » inviolablement les conditions, à
 » le traiter avec tous les égards &
 » les honneurs possibles, à lui lais-
 » ser toute la liberté nécessaire pour
 » négocier avec qui bon lui semble-
 » roit, soit en Norvège, soit en mer
 » pendant la route, soit pendant son
 » séjour en Dannemarc, pourvu qu'il
 » ne dit ou ne fit rien qui pût direc-
 » tement ou indirectement causer
 » quelque préjudice au roi *Frédéric*
 » & à ses sujets : les généraux Da-
 » nois s'engageoient de plus à sol-
 » liciter leur maître à leur arrivée
 » de traiter *Chrétien II* favorable-
 » ment, & de terminer prompte-
 » ment & heureusement leurs dif-
 » férends. Il étoit encore convenu
 » que quand on seroit tombé d'ac-
 » cord des conditions de cet heureux
 » accommodement, comme ils se
 » tenoient sûrs que cela arriveroit
 » avec la grâce de Dieu, *Chrétien*
 » renonceroit au royaume de Nor-
 » vège, & le laisseroit dans l'état
 » où il l'avoit trouvé lors de sa der-
 » nière invasion ; que *Frédéric* de son

» côté accorderoit un pardon gé-
 » ral aux rebelles, & leur confer-
 » veroit leurs priviléges; qu'en at-
 » tendant cette conclusion les évê-
 » ques & la noblesse rebelles obser-
 » veroient une exacte neutralité, à
 » moins qu'ils ne voulussent d'eux-
 » mêmes rentrer sous l'obéissance du
 » roi; que les troupes de *Chrétien II*
 » quitteroient incessamment la Nor-
 » vège, & qu'il leur seroit expédié
 » des passeports pour leur sûreté dans
 » leur retraite; que si Dieu retiroit
 » à lui le roi *Frédéric* avant la con-
 » clusion d'un traité définitif, le sauf-
 » conduit accordé à *Chrétien* n'en
 » auroit pas moins son plein effet:
 » mais que le sénat de Dannemarc
 » seroit autorisé à la place du roi à
 » traiter & à conclure aux condi-
 » tions qu'il jugeroit convenables;
 » que dans ce cas si le sénat & les
 » états de Dannemarc jugeoient à
 » propos d'élire de nouveau *Chrétien*
 » pour leur roi, ils n'y mettroient
 » aucun empêchement; enfin que si
 » les deux rois ne pouvoient absolu-
 » ment point convenir des termes
 » d'un accommodement, le sauf-con-
 » duit qu'ils accordoient à *Chrétien II*

 FREDE-
 RIC I.

1532.

FREDE-
RIC I.

1532.

» n'en feroit pas moins fidèlement
 » observé dans tous ses points & ar-
 » ticles ». Cette fingulière conven-
 tion étoit passée au nom des princi-
 paux officiers de l'armée, & de ceux
 des députés des villes anféatiques qui
 commandoient les vaisseaux auxiliai-
 res de ces villes. Le fauf - conduit
 fut dressé en conséquence de ces ar-
 ticles, & expédié au nom des mê-
 mes personnes. Il est étonnant que
 ces officiers, & plus encore que *Chrétien II*
 lui-même pussent se flatter
 de voir un pareil accord approuvé
 & exécuté par *Frédéric*. Étoit - il
 probable que ce prince pardonât si
 légèrement une entreprise qui avoit
 failli à lui faire perdre la couronne;
 qu'il laisât échapper l'occasion de
 mettre fin à tant d'allarmes & de
 dangers; qu'il laisât au pouvoir de
 son ennemi tous les avantages qu'il
 avoit remportés sur lui, & que prêt
 à se voir maître de sa personne il
 lui fournit les moyens d'aller où bon
 lui sembleroit rassembler de nouvel-
 les forces, & former de nouvelles
 trames contre lui? Enfin pouvoit-on
 penser que *Frédéric* fût assez aveugle
 sur ses intérêts pour laisser à un si

dangereux & si implacable ennemi & à deux cent de ses serviteurs les plus zélés, la liberté de rester en Dannemarc, de s'y montrer à ses anciens sujets qui n'avoient pas tous jugé sa déposition nécessaire ou légitime, & d'y exciter des mouvemens qu'il ne feroit plus en son pouvoir d'arrêter? Ce prince étoit si éloigné de profiter fimal de ses avantages, que dans le temps même de cette négociation il renvoyoit en toute diligence à ses généraux les deux officiers qu'ils lui avoient expédiés avec des ordres exprès de contraindre *Chrétien* à se rendre à discrétion, & de rejeter toute autre espèce d'accommodement. Il leur marquoit qu'ils recevraient incessamment des secours de lui & du roi de Suède, qu'ils n'avoient pas besoin de rien précipiter, que la famine seule au défaut d'autres moyens leur livreroit son ennemi entre les mains. Lorsque ces deux officiers nommés *Skram* & *Vilkenstede* arrivèrent au camp, *Gyllens-tierne* & les autres généraux avoient déjà engagé leur parole, mais la convention quoique conclue n'étoit point scellée. *Gyllens-tierne* avoit reçu

FREDE-
RIC I.
1532.

—
 FREDE-
 RIC I.
 1532.

du roi, comme on l'a vu, des pleins-pouvoirs en vertu desquels il avoit pu engager sa parole; il pouvoit être en doute si la restriction apportée depuis à ses pouvoirs annulloit cette espèce d'engagement. Il semble que dans cet embarras il n'avoit pas de meilleur parti à prendre que d'instruire son ennemi de ce qui se passoit, en lui offrant de remettre toutes choses sur le pied où elles étoient avant la convention; & en l'avertissant qu'il couroit le danger de ne la point voir observée par son maître. J'ignore si *Chrétien* fut averti ou non d'une circonstance qui l'intéressoit si fort. Ce que l'on fait c'est que la convention subsista. *Gyllensierne* crut que son honneur exigeoit qu'il s'y tint; il pensa que ses premiers pouvoirs le justifieroient auprès de *Frédéric*; que ce prince resteroit le maître de le désavouer, s'il le vouloit, & de faire ce qu'il lui plairoit de l'ennemi qu'il mettroit entre ses mains. Son autorité entraîna celle des autres généraux; tous scellèrent le sauf-conduit à la réserve de *Skram* & de *Vilkenstede*: tous furent coupables, je le répète, si après avoir

fait perdre un temps précieux à *Chrétien*, après lui avoir fait consumer le reste de ses vivres, ils ne l'avertirent pas du peu de fonds qu'il y avoit à faire sur des promesses aussi équivoques que celles qu'ils lui faisoient. Mais il n'est pas absolument certain qu'ils ne l'aient point fait : *Chrétien* étoit réduit à une telle extrémité qu'il peut bien avoir été ébloui par l'espérance de fléchir son oncle, & d'en obtenir un traitement honorable. Il n'est pas impossible qu'il ne se soit flatté que sa présence produiroit quelque effet ou sur le roi ou sur ses peuples, & que dans la triste situation où il se trouvoit il n'ait pensé que quelque parti qu'il prît son sort ne pouvoit devenir plus fâcheux.

Tout étant ainsi réglé, il ne songea plus qu'à se rendre favorable le prince entre les mains duquel il alloit se mettre : il lui écrivit avant que de s'embarquer de ce style dévot & soumis qui étoit chez lui la plus sûre marque de la crainte & du désespoir (*). Il étoit, disoit-il, le fils

FREDE-
RIC I.
1532.

(*). Epist. Christ. II. ad Reg. Frideric. ap. *Huitf.* p. 1378.

————— » égaré qui revenoit à son père, un
 FREDERIC I. » fils régénéré. Il lui promettoit d'i-
 » miter le père céleste tout le reste
 1532. » de sa vie..., d'avoir pour lui (*Fré-
 » deric*) les sentimens qu'un fils a
 » pour son père; il l'assuroit que ce
 » n'étoit plus par la chair & par le
 » sang qu'il se gouvernoit, mais par
 » l'esprit de grâce que Dieu lui avoit
 » miraculeusement accordé, & qui
 » le remplissoit d'une ardente charité
 » pour tout le monde & surtout pour
 » le roi, pour la reine, pour son fils,
 » pour les états de Dannemarc, pour
 » leurs alliés les villes anscatiques.
 » Il espéroit qu'il se réjouiroit avec
 » tous les saints anges du change-
 » ment qui s'étoit fait en lui, & que
 » leur amitié alloit devenir d'autant
 » plus vive que leur inimitié précé-
 » dente avoit plus éclaté. Il le prioit
 » de lire cette lettre devant le sénat
 » pour qu'il prit confiance en ses sen-
 » timens pieux & pacifiques ». Il
 est douteux que cette lettre ait pro-
 duit l'effet qu'il en attendoit: tout
 le monde y pouvoit reconnoître un
 prince abattu par l'adversité, effrayé
 & rampant. Personne n'y trouvoit
 ces sentimens qui intéressent en fa-

veur des malheureux, & montrent un homme corrigé par ses revers.

FREDE-
RIC I.

Chrétien suivit sa lettre de près : il s'embarqua à *Opflo* sur la flotte Danoise, & arriva vers la fin du même mois de Juillet dans le port de *Copenhague*.

1532.

Frédéric n'apprit qu'avec un vif mécontentement les conditions auxquelles ses généraux avoient traité avec son ennemi. Il les défavoua hautement, quoiqu'il fût encore irrésolu sur le parti qu'il prendroit. Le sénat fut assemblé pour en délibérer. Quelques-uns de ses membres crurent que la convention & le sauf-conduit devoient être respectés : ce fut le plus petit nombre : les autres prononcèrent que l'un & l'autre étoient absolument nuls comme ayant été dressés contre les intentions & les ordres exprès du roi. *Canut Gyllens- tierne* fut appelé devant l'assemblée pour rendre compte de sa conduite. Il semble qu'il eût été glorieux dans une pareille occasion de fonder uniquement sa défense sur le respect qu'on doit à son honneur engagé par une parole donnée : il étoit du moins bien digne d'un homme de

FREDE-
RIC I.
1532.

ce rang de tenter d'engager le sénat par ses représentations & ses conseils à observer la convention & le sauf-conduit. On pouvoit sans être un *Regulus* se croire obligé à soutenir son ouvrage, & à réparer l'injustice commise envers un prince que l'excès de son infortune rendoit respectable : ajoutez que cette conduite eût prévenu des soupçons odieux qui ne pouvoient manquer de s'accréditer. Mais *Gyllenstierne* ne fit rien de tout cela. Au lieu de se justifier il accusa *Chrétien* d'avoir lui-même violé le sauf-conduit par diverses infractions qui semblerent équivoques ou légères, & il conseilla de faire arrêter ce prince sans tenir aucun compte de ces mêmes engagements qu'il avoit trouvés si inviolables peu de temps auparavant. Il se flattoit d'appaiser ses juges par ce soin peu honorable qu'il prenoit de mettre leurs consciences à l'aise.

Ainsi l'avis des sénateurs qui vouloient que *Chrétien* fût arrêté se trouva bientôt appuyé par tant d'autorités que *Frédéric* y donna les mains. On le conjuroit de tous côtés de ne point laisser échapper une occasion

unique de rendre à ses fujets la sûreté & le calme après lesquels ils foupiroient depuis si long - temps : la noblesse Danoise s'assembloit pour donner plus de poids à ses représentations, celle de *Holstein* n'étoit pas moins pressante ; les régences des villes anseatiques de Vandalie, le roi & la noblesse de Suède adressoient à *Frédéric* les mêmes prières, tant ils conservoient tous un vif ressentiment des rigueurs & des violences dont *Chrétien* avoit usé envers eux. La résolution de s'assurer de sa personne fut donc prise & exécutée : on l'avoit retenu jusqu'alors sur le vaisseau qui l'avoit amené de Norvège où il attendoit avec inquiétude qu'on lui fit connoître son sort. On s'étoit servi du prétexte de l'absence de *Frédéric* qui étoit alors à *Flensbourg* pour lui cacher les véritables causes de ce délai. Après quelques jours d'attente on lui annonça que ce seroit dans cette ville que leur entrevue auroit lieu, & en même temps un des officiers de la flotte qui avoit des instructions secrètes ayant fait mettre à la voile le conduisit escorté de quelques vaisseaux vers les

 FREDE-
RIC I.

1532.

FREDE-
RIC I.

1532.

côtes du duché de *Sleswic* où est la ville de *Flensbourg*. Jusqu'au moment où il se vit à la vue de cette ville *Chrétien* conserva quelque espérance ; mais quand il s'aperçut que sans s'arrêter on le conduisoit plus loin , il comprit enfin quelle destinée l'attendoit ; il versa un torrent de larmes , & éclata en plaintes amères contre ceux qui l'avoient si indignement trompé. Enfin après une courte navigation il fut conduit au château de *Sonderbourg* dans l'isle d'*Alsen* , qui fait partie du duché de *Sleswic*. La force de ce château & sa situation dans une isle éloignée de la vue des Suédois & des Danois , à portée du *Holstein* & de *Lubeck* , l'avoient fait choisir par le conseil & les prières des *Lubeckois*. Ce fut-là que ce prince qui avoit régné si despotiquement sur trois royaumes , qui s'étoit vu étroitement allié par le sang ou par des traités avec les plus puissantes maisons de l'Europe , qui avoit toujours exigé & obtenu l'obéissance la plus soumise , & qui n'avoit jamais rien refusé à ses desirs ; ce fut-là , dis-je , qu'il se vit conduit & renfermé étroitement avec un nain pour toute com-

pagnie dans un lugubre donjon dont la porte fut aussitôt murée, & où il n'y avoit qu'une seule fenêtre grillée pour éclairer la tristesse du lieu, & communiquer avec ceux qui étoient chargés de le nourir. Douze ans entiers s'écoulèrent sans qu'on apportât aucun adoucissement à un si déplorable sort : il faut croire qu'on ne le pouvoit sans lui faciliter les moyens d'échapper, & de replonger le Nord dans de nouveaux troubles. En effet on y craignoit si fort l'apparence même de ce danger, que *Frédéric & Chrétien* son fils furent même obligés de promettre par un acte en forme à la noblesse de Dannemarc, de Suède & de Holstein de ne lui rendre jamais sa liberté. Des procédés si durs envers une personne de ce rang fournirent un beau champ à ses partisans pour rendre odieux le gouvernement Danois. Ils firent imprimer une copie de la convention & du sauf-conduit. Le public qui compatit quelquefois au sort des malheureux, & qui est du moins aisément jaloux de la prospérité de leurs vainqueurs, ne manqua pas de se déclarer en faveur du prince captif. Ces reproches revin-

 FREDE-
RIC I.

1532.

FREDE-
RIC I.
1532.

rent aux oreilles du roi & du sénat de Dannemarc, mais on les compta pour peu de chose en comparaison de la tranquillité publique dont on ne faisoit que goûter encore les premières douceurs, & on se contenta de répondre que tout le tort de cette affaire devoit être imputé à *Canut Gyllenstierne* & à *Chrétien* lui-même, le premier infracteur de l'accord qu'il réclamoit.

On penseroit d'abord que l'empereur & les autres alliés de ce prince infortuné ne se bornèrent pas à des reproches, mais la Providence vouloit qu'il éprouvât jusqu'au bout toutes les rigueurs de la mauvaise fortune. L'empereur distrait par mille autres soins, las de soutenir une cause odieuse, plus las de la soutenir sans avantage pour lui-même & pour un prince qu'il n'aimoit ni n'estimoit, lui tourna le dos avec la fortune, & loin de lui accorder seulement des plaintes ou des recommandations, il écrivit au roi *Frédéric* pour se justifier d'avoir pris part à la dernière entreprise de son ennemi. La régence des Pays-Bas fit assurer de même ce prince que cette entreprise avoit été formée

formée & exécutée à son infu par des particuliers : cette régence craignoit avec raison le ressentiment des Danois qui étoient sur le point de conclure avec les Lubeckois une alliance dont l'objet étoit de fermer l'entrée de la Baltique aux Hollandois. On avoit déjà dressé le plan de ce traité, mais les excuses, les prières de la régence des Pays-Bas, des réflexions sur le danger d'une vengeance dont les villes anféatiques auroient tout le profit, l'anéantissement, si je puis ainsi parler, du parti de *Chrétien II*, enfin la mauvaise santé du roi qui lui faisoit désirer le repos, tous ces motifs firent que le traité ne fut point conclu. *Frédéric* se réconcilia même avec la régence des Pays-Bas, qui s'engagea à refuser tout secours de quelque nature qu'il put être à *Chrétien* & à ses partisans, & à ne permettre à ses vaisseaux marchands d'entrer dans aucun port de Norvège jusqu'à ce que ce royaume se fût soumis de nouveau. Ce traité de réconciliation fut conclu à *Copenhague* en présence des députés du roi de Suède & de ceux des villes anféatiques dont les maî-

FREDE-
RIC I.
1532.

FREDE-
RIC I.
1532.

tres y furent compromis, mais il n'en fut pas moins désagréable à ces villes qui s'étoient déjà flattées d'enlever aux Hollandois le commerce de la Baltique qui avoit fait autrefois toute leur puissance. Nous verrons bientôt que pleines de dépit & de jalousie elles osèrent faire un sujet de guerre de ce refus de concourir à des vues ambitieuses si opposées à l'intérêt du Danemarck.

Il ne restoit plus à *Frédéric* que de soumettre les rebelles de Norvège, pour être entièrement affermi sur le trône; sa clémence termina aisément ce grand ouvrage. Il les reçut en grace, à la réserve de l'archevêque de *Drontheim*, & des évêques de *Hammer* & d'*Opslo*, auteurs de la défection, qui furent condamnés à payer des amendes. Le roi rendit aux Etats de Norvège assemblés à *Drontheim* leurs droits & leurs privilèges, & les Etats lui remirent de leur côté un acte par lequel ils reconnoissoient leur faute, déclaroient *Chrétien* déchu de tout droit sur la couronne de Norvège, & s'engageoient de nouveau à ne la déferer

à l'avenir qu'au même prince qui auroit été élu en Dannemarc.

FREDE-
RIC I.

1533.

Un autre événement acheva d'affurer le repos de *Frédéric*, ce fut la mort du prince *Jean*, seul fils & seule espérance qui restât encore au malheureux *Chrétien II*. Il avoit été élevé avec beaucoup de soin par le célèbre *Cornelius Agrippa*, & il avoit déjà donné de grandes espérances, lorsqu'il mourut à *Ratisbonne* âgé d'environ quatorze ans.

Telle étoit au-dehors la situation glorieuse & tranquille de *Frédéric*, pendant que lui-même, miné depuis long-temps par une maladie de langue, touchoit à son dernier moment. Il succomba enfin au printemps de l'année 1533, dans la soixante-deuxième année de son âge, & la dixième de son règne. On ne peut que souscrire à l'éloge qu'en fait *Huitfeld* (*), lorsqu'il l'appelle un prince sage, clément, vertueux, dont la mémoire doit toujours être sacrée parmi nous; ce qui, dans la pensée de ce chancelier, signifie parmi nous les nobles du royaume de Danne-

1533.

Le 3me,
Avril.

(*) p. 1393.

FREDE-
RIC I.

1533.

marc, & sembloit supposer que la noblesse qui n'est que le premier ordre de l'Etat par le rang qu'elle y tient, dût former à elle seule l'Etat entier, & que les autres ordres de la nation en Dannemarc & en Norvège ne fussent faits que pour la servir & l'enrichir. *Frédéric* mourut à *Gottorp*, où il fit sa résidence presque tout le temps de son règne, & son corps fut déposé dans la cathédrale de *Sleswic*. *Detlef* de l'ancienne & illustre famille des *Reventlow*, étoit son chancelier & son favori: c'est le même que son savoir fit accuser de magie, & qui prédit à son maître lorsqu'il n'étoit que duc, qu'il obtiendrait un jour la couronne. Remarquez encore que c'est depuis ce règne seulement que la plupart des familles nobles de Dannemarc se sont distinguées par un surnom. Auparavant chacun se contentoit de s'appeler de son nom de baptême, & de celui de son père combiné avec celui de *son* ou *sen*, qui veut dire *filz*. Les familles nobles ne se distinguoient que par leurs armoiries.

Frédéric avoit épousé en 1500 *Anne* de *Brandenbourg*, fille de *Jean*,

& sœur de *Joachim*, électeurs de *Brandenbourg*. Elle mourut en 1514, & fut mère du roi *Chrétien III*, & d'une princesse nommée *Dorothee*, qui épousa en 1525 *Albert*, margrave de *Brandenbourg*, & premier duc de *Prusse*. Après la mort d'*Anne*, *Frédéric* épousa en 1518 *Sophie*, fille de *Bogislas X*, duc de *Poméranie-Stettin*, dont il eut trois fils & trois filles, dont voici les noms.

—
FREDE-
RIC I.
1533.

Jean dit l'aîné, qui eut en héritage le tiers des duchés de *Sleswic* & de *Holstein*, & qui mourut sans postérité à *Hattersleben*, lieu de sa résidence en 1580.

Adolphe qui a formé la branche des ducs de *Gottorp*. Il nâquit en 1526, & mourut en 1586.

Frédéric né en 1529, élu évêque de *Sleswic*, & peu après de *Hildesheim*, & enfin coadjuteur de *Brême*: il mourut en 1556.

Elisabeth qui épousa *Magnus*, duc de *Mecklenbourg*, & en secondes noces *Ulric*, aussi duc de *Mecklenbourg*, dont elle eut *Sophie*, fille unique, qui fut mariée, comme on le dira en son lieu, au roi *Frédéric II*.

Anne qui ne fut point mariée.

**FREDE-
RIC I.** *Dorothee* qui épousa *Christophe*,
duc de *Mecklenbourg*; évêque de
Ratzebourg.

1533.

Il est temps de venir aux affaires de la religion dont nous avons suspendu jusqu'ici le récit, pour n'être point obligé de le couper sans cesse par des détails d'un autre genre. Il sera nécessaire pour cela de remonter jusqu'au règne précédent, afin de suivre dès sa première origine les progrès de cette importante révolution.

La grande communication qu'il y eut de tout temps entre le Danemarck & l'Allemagne ne permet point qu'il arrive quelque événement considérable dans l'un de ces Etats, sans que l'autre en soit promptement instruit & occupé. L'entreprise formée par *Luther* étoit sans doute dans ce cas; ses suites aussi grandes qu'imprévues, les agitations qu'elle produisit, la part qu'y prirent de grands princes, les changemens qu'ils firent à cette occasion dans leurs Etats, tout cela présentoit au roi de Danemarck & à la nation un spectacle également intéressant pour tous, quoique par des motifs bien différens. Les étudiants Danois qui fréquen-

toient les universités de Saxe, contribuèrent à leur retour dans leur pays à y faire connoître une doctrine, que le bruit public n'avoit pû y apporter d'abord que défigurée par le mélange de mille imputations ou conjectures hasardées. Ils trouvoient ordinairement dans les esprits les dispositions les plus favorables aux nouvelles opinions qu'ils avoient embrassées. C'étoit en grande partie un effet du scandale causé par *Arcemboldi*, ce légat trop fameux, qui avoit trouvé l'art de surpasser en avidité ceux de ses prédécesseurs les plus rapaces. On fait que dans le même temps & par les mêmes moyens son digne collègue Jean *Tetzel* avoit soulevé *Luther* & les Saxons. Sans doute qu'un peuple moins circonspect & moins modéré n'eût pas fait éclater moins d'indignation; mais les Danois aussi vivement offensés que les Saxons ouvrirent les yeux, condamnèrent & se turent. Ce silence eût bien trompé cependant ceux qui l'eussent pris pour une marque d'indifférence ou de légéreté.

C'est un grand exemple de l'yvresse que peut produire une longue suite

 FREDE-
RIC I.

1533.

FREDE-
RIC I.
1533.

de succès, que cette excessive confiance avec laquelle la cour de Rome mettoit la stupidité des peuples aux plus fortes épreuves. Il falloit qu'elle regardât les nations du Nord comme un troupeau d'aveugles nés, dévoués par la nature à d'éternelles ténèbres. Elle ne pensoit pas que quelque lenteur dans l'imagination peut être très-avantageusement compensée par une conception plus ferme & plus profonde, & plus de disposition & d'appétitude pour la réflexion : elle ne confidéroit pas que la découverte de l'imprimerie étoit l'aurore d'un jour nouveau qui se répandoit partout. Pourroit-on le croire si la chose n'étoit pas avouée de tous les historiens & de tous les partis ? Pour une légère somme d'argent, & l'assujettissement à réciter quelques prières, *Arcemboldi* dispensoit du carême, effaçoit tous les péchés, rendoit l'innocence baptismale, fermoit les portes de l'enfer, livroit toutes les délices du paradis (1). Ce même

(1) Plusieurs de ces lettres d'indulgences se trouvent en original dans les archives publiques & les cabinets des particuliers. Telle est celle qu'*Arcemboldi* vendit à un nommé

homme montrait hautement par sa conduite combien il faisoit peu de compte de l'un & de l'autre ; car personne n'avoit moins de foi que lui aux remèdes qu'il débitoit. La dissimulation, les fourberies, le mensonge ne lui coûtoient rien ; il trafiquoit des secrets de ses protecteurs & de ses amis, comme des mérites des saints & de la grace de Notre Seigneur.

FREDE-
RIC I.
1533.

Nicolas Perfen Danois & à sa femme. Il leur y accorde le pardon absolu de tous leurs péchés à l'article de la mort, n'en exceptant que les cas de trahison contre le pape, de meurtres d'évêques ou autres prélats, falsifications de bulles & lettres apostoliques quelconques &c. Ensuite après une longue déduction des autres grâces accordées par le pontife suit la formule même d'absolution que nous rapporterons ici traduite mot à mot d'après l'original, pour que chaque lecteur soit en état de juger par lui-même d'une chose qui a eu de si grandes suites.

Forme d'absolution plénière.

„ Que N. S. J. C. vous absolve par le
 „ mérite de sa passion : Et moi par son auto-
 „ rité, par celle de ses bienheureux Apô-
 „ très St. Pierre & St. Paul, & par celle
 „ du T. St. Père le Pape qui m'a été con-
 „ fiée dans cette partie, je vous absous aussi
 „ 1°. de toutes les censures ecclésiastiques
 „ que vous pouvez avoir encourues : 2°. de

FREDE-
RIC I.

1533.

Chrétien II, qui du trône qu'il occupoit alors, portoit sans cesse les yeux sur toute l'Europe pour y chercher de nouveaux moyens d'affermir & d'étendre sa puissance, faisoit avidement l'idée d'un changement dans la religion. Le pouvoir des évêques restraints, le sénat affoibli par leur exclusion, les familles les plus puissantes privées de la ressource de tant de riches prélatures, le domaine de la couronne enrichi de leurs dépouil-

„ tous les péchés, délits & excès que vous
 „ avez commis jusqu'ici, quelque énormes
 „ qu'ils puissent être, & de ceux même qui
 „ sont réservés au siège apostolique. Je vous
 „ fais participant de tous les biens spirituels
 „ qui se font ou se feront à l'avenir dans
 „ l'église militante ou dans ses membres, &
 „ je vous confère l'indulgence plénière pour
 „ tous vos péchés. . . . Je vous remets toutes
 „ les peines que vous devez souffrir dans le
 „ purgatoire pour vos péchés; je vous rends
 „ aux Saints Sacremens, à l'unité des fidèles,
 „ à la pureté & à l'innocence dans laquelle
 „ vous étiez lorsqu'on vous baptisa, afin qu'à
 „ votre mort les portes des peines soient fer-
 „ mées, que celles du Paradis des délices vous
 „ soient ouvertes, & que cette grâce vous
 „ demeure & vous soit réservée à l'article de
 „ la mort. *Amen.* Fait à Copenhague l'an
 „ 1518, le 12me. de Mai“. Voyez l'ouvrage
 du docteur *Pontoppidan* intitulé *Kirchen Hist.*
des Reichs Dannem. 6 buch. 3. capit.

les, l'influence du prince augmentée par le droit de conférer un plus grand nombre de bénéfices, son trésor accru de tant de richesses inutilement entassées dans l'église, c'étoit-là autant d'avantages éblouissans qu'il envisagea d'abord dans l'établissement de la nouvelle doctrine. La résolution de l'introduire dans ses Etats fut donc bientôt prise. On a rapporté plus haut ce qu'il fit dans cette vue. Au défaut de *Luther* que le roi ne put obtenir de l'électeur de Saxe son oncle, *Reinhard*, & après lui *Carlstad*, disciples & compagnons de *Luther*, vinrent en Dannemarc, y prêchèrent, & y eussent fait sans doute plus de progrès, si les circonstances n'eussent changé, & avec elles la politique & les desseins du monarque inconstant. Arrêté dès les premiers pas par les menaces de la cour de Rome, par les représentations de l'empereur, par la crainte de soulever des peuples justement mécontents, il ne s'occupa plus qu'à satisfaire l'empereur, & à déguiser au pape & à son légat ce qu'il avoit fait & pensé sur ce sujet. Mais sa déposition qui suivit de près rendit

 FREDE-
RIC I.

1533.

FREDE-
BIC I.
1533.

bientôt aux peuples la liberté de suivre leurs propres mouvemens. Après sa fuite le Dannemarc se trouva dans une position singulièrement avantageuse au protestantisme. Les évêques, les sénateurs & le reste de la noblesse n'étoient occupés que de leur indignation contre *Chrétien*, & de la crainte de le voir rétabli par quelque puissance étrangère. Après avoir tant osé il falloit bien maintenir à tout prix son ouvrage, ou s'attendre à une ruine certaine. Les évêques avoient les mains liées par cette crainte toujours présente. Ils n'ignoroient ni que *Frédéric* inclinoit pour la nouvelle religion, ni que cette religion pouvoit devenir fatale à leur grandeur: mais exciter de nouveaux troubles dans l'Etat, s'opposer à *Frédéric*, le dégoûter ou l'irriter, c'étoit rappeler leur implacable ennemi dans un royaume, dont l'union de tous les sujets pouvoit seule lui fermer l'entrée; & quand ils l'auroient ainsi rappelé, qui pouvoit répondre à ces évêques, que ce prince peu scrupuleux, après être rentré dans ses états en catholique, n'y régneroit pas en protestant;

qu'après avoir assouvi sa haine & sa vengeance, il ne reprendroit pas ses premiers projets de réforme, projets d'autant plus faciles à exécuter, qu'il seroit alors absolu, & ne croiroit plus avoir rien à ménager, en sorte qu'ils auroient la douleur d'avoir exposé leur crédit, leurs richesses & peut-être leurs vies mêmes, sans avoir pu mettre leur religion en sûreté? Ainsi de deux dangers forcés de choisir le plus éloigné, ils restèrent fidèlement attachés au maître qu'ils s'étoient donné, & fermèrent les yeux sur des innovations, dont ils espéroient peut-être arrêter le cours dans des circonstances plus favorables. En se mettant ainsi dans le point de vue d'où les évêques de Dannemarc furent obligés d'être spectateurs des progrès du luthéranisme, on n'aura point de peine à rendre raison d'une conduite, que des prélats aussi puissans n'ont tenue nulle autre part dans de semblables circonstances. Lorsque *Frédéric* monta sur le trône, & jusqu'à ce qu'il s'y sentit bien affermi, il ne fit que laisser deviner son inclination pour la religion protestante, qui n'avoit

 FREDE-
RIC I.

1533.

FRÉDÉ-
RIC I.
1533.

besoin en effet que de n'être pas persécutée pour s'étendre rapidement dans les duchés & dans le royaume; il se contenta de maintenir la paix & la concorde, & de convenir en termes généraux qu'il s'étoit glissé bien des abus dans l'église, dont il feroit à souhaiter qu'on voulût la purger. Bientôt il fit quelques pas de plus. En 1527 (*) les Etats généraux étant assemblés à *Odensée*, il adressa un discours aux évêques, dans lequel il leur recommanda de faire prêcher dans leurs diocèses le pur évangile, dégagé de toutes les superstitions & les fables que l'ignorance & l'intérêt y avoient mêlées; il avoua qu'il leur avoit promis à son avènement au trône de défendre la religion catholique; mais en même temps il ajoutoit, que cette promesse ne pouvoit être expliquée, comme s'il se fût engagé à accorder sa protection à ces abus révoltans, à ces croyances absurdes, & en particulier à ces miracles si grossièrement forgés, qu'ils étoient un objet de risée pour

(*) V. *Huitf.* p. 1301. Dr. *Pontoppid.* Kirchen Hist. T. 2. p. 805.

Le peuple même, abus qui s'étoient glissés dans l'église au grand scandale des vrais chrétiens : qu'en promettant aux prélats de les maintenir dans leurs dignités & leurs privilèges, ils s'étoient sans doute engagés de leur côté à remplir tout ce qui étoit du devoir de leur état ; que comme la doctrine de *Luther* avoit fait de si grands progrès dans le royaume, qu'il n'étoit plus possible de la proscrire sans le bouleverser, cette doctrine ne pouvant d'ailleurs être appelée une hérésie depuis que de vastes Etats l'avoient adoptée, il désiroit qu'on tolérât le libre exercice de l'une & l'autre religion, jusqu'à la tenue du concile qu'on espéroit de voir bientôt assemblé, & qu'alors il se conformeroit avec tous les chrétiens à ce qu'on y auroit décidé. Ce discours appuyé par les ordres laïques du royaume produisit l'effet que le roi en attendoit. On laissa les évêques exhaler leur ressentiment en vaines clameurs : la liberté de conscience fut établie par un décret solennel ; les prêtres & les religieux des deux sexes eurent la permission de se marier ; il fut défendu

FREDE-
RIC I.
1533.

FREDE-
RIC I.
1533.

aux évêques de faire venir de Rome à grands fraix le *pallium*. Il fut réglé que les chapitres seuls auroient le droit de les élire, & le roi seul celui de les confirmer. Alors une partie des cloîtres fut abandonnée, & ce qui étoit bien plus décisif pour la nouvelle religion, les évêques se virent privés de tout recours à la puissance du pape, & mis en frémissant dans la dépendance de ces rois qu'ils tenoient en tutèle depuis tant de siècles.

Ce décret ne fut point simplement comminatoire. Peu de temps après, (en 1529) *Lagon Urne*, évêque de *Roschild*, étant mort, *Joachim Ronnow* fut élu à sa place à la recommandation du roi, auquel il paya une somme de 6000 florins, qui étoit à peu près ce que le *pallium* & la confirmation du pape lui eussent coûté. Le roi exigea plus encore: il fallut que le nouvel évêque s'engageât par un acte en forme, non-seulement de n'opprimer & de ne persécuter en aucune façon ceux qui professoient le luthéranisme, mais encore de pourvoir son diocèse des *prédicateurs évangéliques* les plus habiles, & de

travailler à étendre la connoissance de la pure doctrine évangélique. Et comme le roi ne se fioit que médiocrement au prélat, il fallut qu'il donnât des cautions de son exactitude à remplir ses promesses. Mais cette précaution fut aussi inutile que l'engagement même, dont on vouloit assurer l'exécution, & je ne le rapporte que pour montrer quelle autorité avoient donné au roi les décrets de la diète d'*Odensée*, & quelle confiance lui inspiroient les progrès que la religion protestante faisoit dans ses Etats.

Il n'y avoit en effet presque aucune ville dans les duchés & dans le royaume, dont les habitans n'eussent pour la plupart renoncé à l'obéissance & à la doctrine de Rome. Le *Holstein* comme étant la province la plus voisine de la Saxe avoit le premier donné le signal; le *Sleswic*, la *Jutlande*, *Copenhague*, *Malmaë* & les contrées voisines s'étoient ensuite remplies de protestans, qui depuis le décret d'*Odensée* osant se montrer à découvert, parurent faire, comme ils le faisoient en effet, la partie la plus considérable de la nation. Dès

FREDE-
RIC I.
1533.

FREDE-
RIC I.
1533.

ce moment aussi leurs missionnaires prêchant publiquement leur doctrine ne purent qu'avoir des succès tous les jours plus grands. Il est juste de faire connoître ceux qui eurent le plus de part à cette grande révolution : un des plus distingués étoit un moine d'*Antvorschow*, né en Fionie, nommé *Jean Tausen*, qui avoit été instruit par *Luther* lui-même à *Vittenberg*. De retour dans sa patrie & dans son couvent, devenu suspect au prieur, & envoyé à *Vibourg* en Jutlande, il fut s'y faire des amis puissans sous la protection desquels il enseigna publiquement la doctrine qu'il avoit embrassée. Son éloquence fit tant d'impression sur les habitans, que leur évêque passant du mépris à la crainte, & voulant le leur ôter, tous prirent les armes de concert pour sa défense, barricadèrent les rues, montèrent la garde devant les églises où il prêchoit, & tinrent le prélat lui-même bloqué dans son château. Le roi fut obligé d'interposer son autorité pour arrêter les progrès de ce tumulte, mais *Tausen* demeura en possession des chaires, & les habitans de *Vibourg* restèrent les maîtres de l'entendre & de le croire.

Sa réputation ne fut pas long-temps renfermée dans l'enceinte de cette ville. En 1529, le roi l'appela à *Copenhague*, à la grande satisfaction de la plupart des habitans. L'église de *St. Nicolas* lui fut accordée pour prêcher en toute liberté. Les catholiques avoient été obligés de souffrir qu'on introduisit dans cette église le chant des psaumes & des autres hymnes de l'église en langue danoise. A l'arrivée de *Tausen* l'empressement pour s'y rendre fut bien plus grand encore ; ses prédications trouvant des auditeurs favorablement disposés, achevoient de persuader ceux qui étoient encore flottans dans le doute, & ranimoient le zèle & la foi de ceux qui avoient déjà pris parti.

Dans le même temps *Nicolas Tonnebinder*, *André*, *François Vormordus*, *Chrysofôme Lauritsen*, lecteur de théologie à *Malmaë*, avoient dans cette ville des succès aussi éclatans. C'étoient autant de membres d'une école fondée par *Frédéric*, où l'on enseignoit publiquement la doctrine de *Luther*, & qui devint le séminaire d'où fortirent la plupart des prédi-

FREDE-
RIC I.
1533.

FREDE-
RIC I.
1533.

cateurs qui achevèrent dans la fuite l'établissement de la religion protestante en Dannemarc. La ville de *Malmæ* devint célèbre par-là dans l'un & l'autre parti: aussi un écrivain catholique de ce temps l'appelle-t-il *l'asyle de tous les hérétiques, & la caverne des plus sacrilèges apostats.*

Les choses restèrent dans cet état de calme si favorable à la nouvelle religion sans qu'il se passât rien d'important jusques à l'année 1530. Les protestans d'Allemagne présentoient alors leur confession de foi à l'empereur dans la diète d'*Augsbourg*, d'où cette confession célèbre a pris son nom. Le même motif qui les y engageoit, le désir de se purger de toutes les imputations odieuses dont on chargeoit leur doctrine, déterminâ les protestans Danois à faire aussi connoître la leur par quelque acte solennel de cette espèce. Il fut donc résolu avec l'agrément du roi de tenir une conférence publique entre les principaux docteurs des deux partis. *Copenhague* fut choisi pour le lieu du combat; car ouvrir une conférence entre des théologiens, ou donner le signal d'une grave dispute,

c'est sans doute une même chose. Les évêques en sentoient toute l'importance, mais trop grands pour disputer de théologie, trop grands même pour la favoir, ils avoient songé de bonne heure à appeler à leur secours quelque docteur profondément versé dans les subtilités de l'école, & qui connût tous les détours & les ressources de la dialectique, des autorités & des distinctions. On s'étoit tourné pour cela du côté des écoles de Pologne, & nous avons une lettre (*) fort pressante que les évêques de Jutlande avoient écrite aux *illustres Cocleus & Ecchius*, docteurs d'une université de ce pays-là. Mais ils ne purent venir au secours des prélats, & ceux-ci se seroient trouvés dans un extrême embarras, si le docteur *Stagefyr* de la même école n'eût enfin consenti à venir se mettre à la tête de cette troupe peu aguerrie, qui jusqu'alors n'avoit guères éprouvé de contradiction.

Du côté des protestans, *Jean Tausen* dont on vient de parler, fut

FREDE-
RIC I.
1533.

(*) V. Pontoppid. l. cit. T. 2 p. 808. & seq.

FREDE-
RIC I.
1523.

choisi pour porter la parole, & on lui donna pour l'assister *Lauritsen*, *Vormordus*, & les autres docteurs de *Malmœ* qu'on a nommés : les prédicateurs les plus distingués des autres villes furent aussi appelés. Les états se trouvoient alors assemblés à Copenhague ; & toute la nation étoit attentive au succès de la conférence, car l'expérience n'avoit pas encore mis la vanité de ces disputes dans cette évidence où elle est de nos jours. Celle-ci s'engagea par une confession de foi que *Tausen* & ses collègues remirent à leurs antagonistes : elle étoit comprise en quarante-trois articles, conformes aux dogmes enseignés par *Luther*, & elle fournissoit un champ d'autant plus vaste à la controverse, que la doctrine de l'église romaine y étoit traitée sans ménagement (*). Les évêques avoient remis en même temps au sénat les articles de foi qu'ils prétendoient avoir été adoptés par les luthériens, demandant que ceux-ci fissent connoître ce qu'ils croyoient & ce qu'ils ne croyoient pas. Ils étoient précédés d'une courte pré-

(*) V. Huitfeld. p. 1322. & seq.

face , par laquelle ils rappeloient au roi l'engagement qu'il avoit pris de protéger la religion catholique romaine , engagement si formel & si positif qu'il ne laissoit aucun lieu aux subterfuges dont il usoit.

FREDE-
RIC I.
1533.

Les protestans ayant fait leurs remarques sur ces articles , & donné une déclaration de leurs véritables sentimens , rien ne sembloit plus devoir arrêter l'ouverture de cette conférence pour laquelle principalement les Etats avoient été assemblés , lorsqu'un incident ou fortuit ou ménagé par de secrètes vues , fit mettre bas les armes des deux côtés. Les évêques & leurs docteurs exigèrent que la conférence se tint en latin , & les protestans insistèrent sur ce que ce fût en danois pour que tout le monde pût entendre & juger. De plus ces derniers vouloient qu'on ne prît pour juges que l'écriture sainte , le roi , le sénat & les Etats , sans permettre au pape de prononcer dans sa propre cause ; & les catholiques regardant la leur comme jugée & perdue , s'ils accordoient des préliminaires de cette conséquence , refusèrent de s'engager plus avant : cha-

FRÉDÉ-
RIC I.

1533.

cun restant donc inébranlable dans ses prétentions se retira, remportant chez soi plus d'éloignement pour la paix, plus de haine contre ses adversaires, & une plus grande persuasion de les avoir vaincus.

La diète n'ayant pu empêcher la rupture des conférences, le roi se contenta d'y faire confirmer la liberté du culte des deux religions, & prit de nouvelles mesures pour que la protestante fût enseignée dans Copenhague plus solennellement & plus fréquemment qu'elle ne l'avoit encore été. Les évêques se plainquirent hautement de cette conduite dans un écrit qu'ils publièrent peu de temps après : ils y déclarèrent que le château de Copenhague, qu'on avoit choisi pour le lieu de la conférence, leur avoit été suspect, qu'ils avoient craint les gens armés dont il étoit rempli, & la populace mal intentionnée qui l'environnoit. Pour remédier au silence que cette crainte leur avoit imposé, ils réfutoient par ce même écrit la confession de foi des luthériens.

Le parti du roi étoit pris, & toutes ces plaintes bien ou mal fondées

ne

ne l'arrêtoient pas. L'année suivante il entra dans la célèbre ligue de *Smalcalde*, dont le but étoit de défendre la liberté de la religion protestante en Allemagne. Les couvens continuèrent à être abandonnés l'un après l'autre, & une partie fut utilement convertie en hôpitaux. *Ronnow*, cet évêque de *Roschild*, qui avoit promis & donné caution d'être tolérant, persécutoit quand il l'osoit les protestans. A son exemple les autres évêques se permettoient souvent des violences. Nous en supprimons divers traits, parce que nous ne croyons pas qu'on ait aucune peine à se persuader qu'on ait commis des violences dans des querelles de religion, & qu'il ne nous semble pas que là où les deux partis s'en sont rendus coupables, des violences puissent rien prouver contre l'un ou l'autre parti.

En effet les protestans ne montrent pas toujours plus de modération. Il s'éleva durant les fêtes de Noël un terrible tumulte à Copenhague. Quelques artisans se jetèrent avec emportement dans la cathédrale, insultèrent les catholiques, &

FREDE-
RIC I.

1533.

FREDE-
RIC I.

1533.

mirent en pièces les images des saints. On eut de la peine à sauver l'autel de leur brutalité, & le roi fut obligé de faire fermer cette église. En Jutlande il y eut aussi une émeute parmi les payfans. Ils se plaignoient des vexations de leurs évêques, & de ce qu'on les laissoit privés de tout secours spirituel pendant plusieurs semaines de suite. On ne peut nier que ce désordre ou d'autres pareils n'allassent en effet très-loin, & on pourroit citer en preuve des faits singuliers plus anciens & bien constatés. L'ignorance, l'orgueil, la licence & la cupidité des ecclésiastiques étoient la principale cause de ce zèle ardent de tout un peuple pour une religion qui le vengeoit.

Tel étoit le point où les choses en étoient venues lorsque la mort du politique & timide *Frédéric* vint donner une activité nouvelle à l'animosité, aux prétentions, au zèle des deux partis.



I N T E R R È G N E.

IL sembloit que la captivité de *Chrétien II* & la mort du prince *Jean* son fils devoient avoir enfin rendu au Danemarck la tranquillité dont il étoit privé. A la vérité les Etats n'avoient pas désigné & élu, le prince qu'ils destinoient à succéder à *Frédéric*, mais ils s'étoient du moins engagés à déférer la couronne à l'un de ses fils, & l'aîné nommé *Chrétien*, étoit d'un âge & d'un caractère qui ne pouvoient laisser aucun prétexte à l'irrésolution, d'autant plus que celui de ses frères qui le suivoit immédiatement n'avoit encore qu'environ douze ans.

INTER-REGNE.

1533.

Les choses prirent cependant un cours si contraire à ces apparences, que depuis le règne du malheureux *Christophe II*, sous lequel le royaume s'étoit vu la proie des tyrans étrangers, il ne s'étoit point trouvé dans une plus déplorable situation que celle où nous allons le voir réduit. Les évêques pleins de ressentiment contre le dernier roi, & de crainte qu'un successeur élevé dans les mêmes principes n'achevât trop aisément de ruiner leur crédit, voulurent à tout

 INTER-
REGNE.

1533.

prix écarter du trône un prince, dont l'attachement au luthéranisme n'étoit pas équivoque. Le premier effet de leurs brigues fut de s'opposer à toutes les mesures qu'on prenoit ordinairement au moment de la mort des rois pour remplir le trône vacant. Durant cet interrègne le sénat tint les rênes de l'État en Dannemarc, & le prince *Chrétien* gouverna les deux duchés, soit en qualité d'héritier de ces provinces, soit comme tuteur de ses trois frères *Jean, Adolphe & Frédéric*.

Instruit (*) des menées de ses ennemis, il députa au sénat *Trugot Ulstand, Claude Bilde & Jean Früs*, pour lui notifier la mort de *Frédéric* son père, lui recommander ses intérêts, & presser la convocation d'une diète d'élection. Ces envoyés furent reçus avec froideur, & on ne se pressa pas de leur répondre. Cependant on ne put éviter de convoquer une diète d'élection à *Copenhague*, mais on se garda bien d'inviter *Chrétien* à y assister. Les évêques redou-

(*) Nicol. Cragii Annal. cum suppl. S. Stephan. edit. à J. Gramm Haun. 1737.

toient trop l'impression que devoit produire la présence d'un prince affable & modeste, dont la bonne mine & les manières engageantes gaignoient les cœurs dès le premier abord.

INTER-
REGNE.
1533.

Dans cet intervalle le prince avoit assez d'occupation en Holstein. Il assembloit à *Kiel* les Etats des deux duchés, qui le reconnoissoient avec peine comme duc & tuteur de ses frères & administrateur de leurs provinces. Le prince *Jean* qui étoit le puiné, ou plutôt sa mère & ses conseillers, avoient craint que *Chrétien* ne travaillât à l'abri de ces titres à exclure un jour ses frères de leur portion héréditaire de ces provinces. Il avoit eu recours dans cette vue au sénat de Dannemarc, qui moins zélé pour lui qu'empressé à borner le pouvoir de *Chrétien*, avoit nommé des députés pour veiller aux intérêts du jeune prince dans cette assemblée de *Kiel*; mais *Chrétien* les prévint, & les Etats des duchés n'ayant pu refuser d'acquiescer à ses justes demandes, ses frères lui prêtèrent serment, & l'administration des duchés lui fut déferée, tant en son nom, qu'en celui de ses frères mineurs.

INTER-
REGNE.

1533.

Les députés des divers ordres du royaume se trouvèrent assemblés à Copenhague à la St. Jean comme on en étoit convenu. Les affaires de l'intérieur y furent d'abord agitées. Les évêques montrèrent bien alors que ceux qui possèdent de grandes richesses ne peuvent jamais être sans crédit ni sans pouvoir. Ils obtinrent qu'on examinât premièrement ce qui regardoit la religion. Ils déclamèrent avec violence contre les innovations téméraires & sacrilèges faites sous le dernier règne, & contre les ministres de la nouvelle religion; ils exaltèrent le mérite du sacrifice de la messe, sans laquelle il n'y avoit point de foi ni de culte. Ils se répandirent en plaintes amères sur les permissions accordées aux moines d'abandonner leurs couvens, sur l'usage profane auquel on faisoit servir la plupart de ces pieux établissemens, sur le mépris dans lequel les ecclésiastiques étoient tombés, & sur le retranchement des offrandes & de diverses autres branches de leurs revenus: ils conclurent par de pressantes exhortations à expier tant d'attentats en s'armant d'un nou-

veau zèle contre les hérétiques, & en se hâtant de rentrer avec repentir dans le sein de l'église. Telle fut la substance & le ton des discours des prélats. On voit que la mort du roi *Frédéric* leur avoit rendu toute leur confiance, si ce n'est même toute leur autorité. Les sénateurs laïques paroissant trop indifférens sur ces plaintes, les évêques irrités firent un pas de plus. Ils attaquèrent le décret de la diète d'*Odensée*, qui avoit porté un coup si fatal à leur grandeur, & qui avoit assuré en même temps à la noblesse le droit de vie & de mort sur ses serfs, avec le jugement des causes de quarante marcs, deux choses, disoient les évêques, également préjudiciables à l'état & au clergé, qui seul avoit joui jusqu'alors de ces *belles* prérogatives, & que le décret en dépouilloit. Ils insistèrent donc avec force sur ce qu'il fût annullé: nulle demande ne pouvoit être plus désagréable aux chefs de la noblesse: mais le pouvoir du clergé & de ses partisans rendoit les ménagemens nécessaires. Les nobles se contentèrent donc de prier les prélats d'attendre l'élection

 INTER-
 REGNE.
 1533.

INTER-
REGNE.

1533.

d'un roi auquel on remettroit l'examen d'une affaire si importante ; ils les exhortèrent instamment à la modération ; ils leur représentèrent le danger auquel ils exposeroient la patrie , si menacée par des ennemis étrangers elle étoit déchirée au dedans par des dissensions intestines : ces remontrances ne calmèrent point le clergé. Il sentoit tout le prix du moment. Aujourd'hui redouté d'une nation défunie & sans chef, demain il pouvoit avoir à combattre peut-être toute la nation & son chef. Ses emportemens intimidèrent les sénateurs laïques : ils crurent devoir céder quelque chose pour conserver du moins le libre exercice de la religion protestante , jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dans l'État en amenassent de plus favorables dans l'église. Il fut donc ordonné par un décret public, que les évêques jouiroient de leur droit de conférer les ordres sacrés, & qu'ils exerceroient ce droit exclusivement ; que les dixmes seroient rendues aux ecclésiastiques , & qu'on n'accorderoit aucune protection à qui les leur refuseroit ; qu'ils pourroient recevoir les legs pies

qui leur seroient faits librement & volontairement (*); enfin on statuoit diverses choses très-favorables au clergé à l'égard des églises, des couvens, des hôpitaux, des écoles & d'autres biens qu'on lui rendoit ou dont on lui assuroit la possession. Ce décret fut un juste sujet de triomphe pour le clergé & pour les catholiques. Outre tout ce qu'il contenoit de favorable à leurs intérêts & à leurs prétentions, les évêques qui furent chargés de le dresser y insérèrent subrepticement de nouvelles dispositions en leur faveur, & en retranchèrent diverses clauses dans les mêmes vues. *Magnus Giæ* & *Eric Banner*, sénateurs, protestèrent en vain, & refusèrent de sceller l'édit; il fut publié & n'en eut pas moins force de loi dans tout le royaume.

Les affaires de la religion ayant été réglées ainsi au gré des catholiques, ils permirent qu'on procédât à l'élection du roi sous ces auspices si favorables pour eux. Le sénat qui depuis l'union de *Calmar* n'avoit cessé

 INTER-
REGNE.

1533.

(*) *Recess. Haun. de Jov. post fest. visitat. ap. Huitfeld. p. 1396.*

INTER-
REGNE.

1533.

d'augmenter son crédit & son pouvoir; le sénat qui étoit en possession de décider presque seul des plus grands intérêts de la nation auparavant discutés par tous les ordres du royaume; le sénat, dis-je, se mit encore cette fois en possession, & sans beaucoup d'effort, du droit de traiter seul de l'élection d'un roi, droit qui emportoit en effet le pouvoir d'en décider. Mais cette décision étoit encore bien éloignée; les sénateurs ecclésiastiques & catholiques avoient dans cette grande affaire un intérêt tout opposé à celui des laïques protestans; & les uns & les autres sentoient que le choix qu'ils alloient faire étoit de la dernière importance pour la cause qu'ils soutenoient. Les premiers se déclarèrent ouvertement pour le prince *Jean de Holstein*, contre le duc *Chrétien* son frère aîné. Ils représentèrent que *Jean* étant né dans le temps où son père portoit la couronne, & *Chrétien* n'étant proprement que le fils d'un duc, il ne pouvoit s'attribuer aucune sorte de droit sur cette couronne; que d'ailleurs *Jean* avoit été élevé dès son enfance en Dannemarc, suivant

les usages & les mœurs des Danois, qu'il entendoit leur langue, qu'il étoit encore dans cet âge tendre où l'on pouvoit espérer d'imprimer fortement dans son cœur des leçons de piété & de vertu; que *Chrétien* au contraire devoit être véritablement regardé comme étranger par les Danois, ayant vécu dès sa naissance dans des pays dont les mœurs & le langage différoient des leurs, & passé sa jeunesse dans les cours des princes d'Allemagne ses parens, où il n'avoit pas su se préserver de la contagion du luxe & de la corruption qui y régnoient: ces raisons étoient bien facilement combattues par les chefs du parti contraire. Le salut de l'Etat, disoient ceux-ci, exige absolument que nous nous donnions promptement un roi qui le soit d'effet autant que de nom: l'aspect des affaires, soit au-dedans, soit surtout au-dehors, est des plus menaçans: est-ce à l'approche d'une tempête qu'il faut confier à un enfant le gouvernail du vaisseau? La valeur, la prudence de *Chrétien* ne peuvent être méconnues que par la plus aveugle partialité; lui seul peut contenir

 INTER-
 REGNE-
 1533.

INTER-
REGNE.
1533.

— dans la crainte, & les partisans secrets du roi captif qui ne perdent point de vue son rétablissement, & les factieux qui abondent toujours dans un royaume, & des voisins redoutables par leur audace, par leurs intrigues & par leur haine. S'il importe peu dans un royaume héréditaire qu'un prince soit né dans la pourpre ou qu'il ne le soit pas, que penser de cette circonstance dans un royaume électif? Les voyages de *Chrétien* dans les cours étrangères, sont un nouveau garant de son expérience, comme les reproches faits aux écarts de sa première jeunesse, en sont un de sa vertu, puisqu'il s'est corrigé. Telles étoient les raisons des sénateurs laïques, mais les raisons ne changeoient rien tant que l'intérêt restoit le même. Les sénateurs catholiques insistèrent sur l'élection du prince *Jean* qu'ils espéroient de pouvoir élever à leur gré. Les protestans ne montroient pas moins de persévérance, & les esprits s'échauffant de jour en jour davantage, les chefs opposés commencèrent chacun de leur côté à fortifier leur parti par le plus grand nombre de leurs

partisans qu'ils pouvoient faire venir des provinces.

INTER-
REGNE.
1533.

Les ecclésiastiques craignant enfin que quelque soulèvement des bourgeois de Copenhague ne fit tourner à leur désavantage cette longue contestation, songèrent à proposer des moyens qui pussent en prévenir les suites, sans leur rien faire perdre du terrain qu'ils avoient gagné. Ils représentèrent que la Norvège étant indissolublement unie au Dannemarc, on ne pouvoit se dispenser d'inviter les Etats de ce royaume à une diète qui devoit leur donner un roi. L'espérance qu'avoit eu l'un & l'autre parti d'achever promptement l'élection, & de la faire ensuite aisément approuver aux Norvégiens, avoit fait perdre de vue la convenance & la justice même de cette invitation. A présent qu'on se voyoit forcé d'attendre, on la trouvoit également juste & nécessaire. De plus la religion catholique ayant conservé beaucoup plus de crédit en Norvège qu'en Dannemarc, les évêques se flattoient que le concours des députés de ce royaume ne pourroit que leur être favorable. Les protestans ne purent trouver

INTFR-
REGNE.
1533.

aucun prétexte de rejeter cet expédient, dont ils connoissoient bien le danger : en effet il alloit à retarder l'élection au moins d'une année, puisque les députés Norvégiens ne pouvoient être élus & recevoir leurs instructions, & arriver en Danemarck avant l'hiver. Il fallut donc que le parti protestant souscrivit à une résolution du sénat, portant que le trône demeureroit vacant jusqu'à ce que le choix unanime des sénateurs eût déclaré celui qui devoit y monter, que les sénateurs auroient jusqu'alors le maniement des affaires publiques, le droit de rendre la justice & de commander les gens de guerre chacun dans la province qui lui auroit été assignée, & qu'on conféreroit avec le sénat de Norvège au sujet de l'élection qu'on renvoyoit par cette raison, jusqu'à la St. Jean de l'année suivante.

Les sénateurs *Giaë* & *Banner* chefs du parti protestant combattirent encore inutilement, & refusèrent de sceller un décret dont ils prévoyoiient les suites funestes. En vain représentèrent-ils qu'on étoit à la veille d'une guerre & que différer de se donner

un chef dans une pareille conjoncture, c'étoit inviter l'ennemi à tout ofer, & se mettre soi-même hors d'état de défense. On leur répondit qu'on prendroit les mesures les plus propres à prévenir ce danger, & c'est à quoi la régence travailla sans délai. Entr'autres précautions on ne négligea pas d'exhorter les magistrats des deux importantes villes de *Copenhague* & de *Malmaë* à rester fidelles à l'intérêt commun de la nation, & à maintenir les bourgeois dans l'union & l'obéissance. Ils le promirent, & en prêtèrent même serment entre les mains des sénateurs : on verra bientôt comment ils remplirent cette promesse. Après cela les sénateurs voulant se justifier auprès de la nation de ce qu'ils avoient différé d'élire un roi, publièrent qu'ils avoient été retenus par la crainte d'offenser les Norvégiens, qui auroient pu se venger en faisant une élection particulière.

Après avoir réglé toutes ces choses on pensa à donner audience aux ministres étrangers. Les premiers qu'on entendit furent *Pogwisch* & *Rantzow*. Ils étoient chargés par le

 INTER-
REGNE.

1533

INTER-
REGNE.

1533.

duc *Chrétien* de recommander de nouveau ses intérêts aux états. Ils ajoutèrent que leur maître résolu de ne séparer jamais ses intérêts de ceux du Dannemarc, quelque parti que les sénateurs prissent par rapport à l'élection, leur offroit de travailler de concert avec les Danois à faire un traité de paix & d'alliance avec la reine *Marie* gouvernante des Pays-Bas, alliance également nécessaire au royaume & aux duchés dans les circonstances où ils se trouvoient. Le sénat ne put refuser des éloges & son consentement à une proposition si sage, & accompagnée de tant de modération. Il fut convenu d'envoyer des ambassadeurs à la gouvernante, & de traiter avec elle au nom du royaume & des duchés comme ne faisant qu'un même état.

Après les ministres du duc se présentèrent ceux de la régence de *Lubeck*. Ils avoient à leur tête *George Wullenwever* homme hardi & remuant qui par son caractère & par ses vues secrètes étoit charmé d'être le porteur des plaintes que ses maîtres l'avoient chargé de faire à la régence de Dannemarc. Il s'agissoit toujours

du commerce de la Baltique dont les Lubeckois vouloient qu'on exclut les Hollandois leurs rivaux. *Wul-*
lenwever commença son discours par rappeler au sénat tous les services éminens que sa république venoit de rendre au royaume, les secours de vaisseaux, d'hommes, d'artillerie, de munitions de toute espèce qu'elle avoit fournis à *Frédéric I*, le sang de ses citoyens répandu, leurs trésors prodigués pour une querelle dont tout l'avantage avoit été pour les Danois, & les charges pour les Lubeckois qui n'avoient obtenu pour toute récompense qu'une confirmation de leurs anciens privilèges. Il avoit été question, ajouta-t-il, d'une alliance plus étroite; mais à peine formée elle a été rompue, ou elle est du moins demeurée sans effet. On avoit promis de défendre l'entrée de la Baltique aux pirates, & surtout aux Hollandois; on devoit leur fermer le passage du Sund. Rien de tout cela n'a été fait: ils y navigent aussi librement & en plus grand nombre que jamais; ils s'y enrichissent même des dépouilles des Lubeckois à la vue des Danois qui restent

INTER-
REGNE.

1533.

INTER-
REGNE.

1533.

indifférens. *Lubeck* obligé d'armer des escadres a remporté à la vérité de grands avantages sur les Hollandois, mais ils sont revenus cette année avec de si grandes forces que le succès n'a plus été le même. Nous ne pouvons plus, continua-t-il, supporter le fardeau de cette longue guerre, si le sénat ne nous prête la main en interdisant à nos rivaux une navigation qu'ils ont récemment usurpée. C'en est fait sans cela du commerce des villes anféatiques : mais je ne puis croire, disoit-il en finissant, que des alliés qui se sont montrés si fidelles & si zélés soient abandonnés de ceux à qui ils viennent de rendre le même service qu'ils leur demandent aujourd'hui. Cette honteuse ingratitude seroit même contraire aux vrais intérêts du Dannemarc que la régence des Pays-Bas ne cherche qu'à opprimer aussitôt que ses forces augmentées des débris de la puissance de *Lubeck* lui permettront de dévoiler & d'exécuter ses dangereux desseins.

Ces reproches, ces demandes & les menaces qui s'y joignoient jetèrent le sénat dans un grand embarras. Il avoit d'autant plus lieu de

craindre le ressentiment de *Lubeck*, que cette ville puissante, sûre d'être soutenue de toutes les forces des villes anseatiques dans une cause si intéressante pour toutes, gouvernée par des chefs ambitieux & emportés, pouvoit encore trouver d'autres alliés dans le sein même du royaume parmi les mécontents & les partisans du roi déposé. D'un autre côté s'attirer le ressentiment de la régence des Pays-Bas, & par conséquent celle de l'empereur & de ses alliés; l'attaquer ouvertement dans le temps même où l'on recherchoit son amitié, n'étoit-ce pas s'exposer à un autre danger aussi grand que celui dont on pouvoit être menacé de la part de la ligue anseatique; & pour éviter le reproche d'ingratitude n'iroit-on pas encourir celui de foiblesse & de mauvaise foi? Cette situation difficile demandoit toute l'attention du sénat, & étoit une bien juste punition du sacrifice qu'il avoit fait de la sûreté de l'état à ses vues particulières. Son irrésolution dura plusieurs jours: enfin on résolut de faire au ministre de *Lubeck* une réponse négative, mais aussi adoucie qu'il

INTER-
REGNE.
1533.

INTER-
REGNE.

1533.

seroit possible. On lui dit donc que le Dannemarc n'ayant point de roi dans ce moment étoit hors d'état de contracter des alliances ; qu'un traité fait par le sénat sans le concours de son chef ordinaire ne pourroit obliger le roi qu'ils éliroient ensuite ; qu'à l'égard du traité que les Lubecquois reclamoient il étoit notoire que ce n'avoit été qu'un projet de convention qu'on n'avoit jamais consommée ; que quand cela seroit elle devenoit nulle par la mort de *Frédéric* dont les promesses ne pouvoient engager ses successeurs ; que le sénat se faisoit beaucoup de peine de gêner la liberté du commerce, avantage précieux qui n'appartenoit pas moins aux François, aux Anglois, aux Ecoissois qu'aux Hollandois mêmes ; qu'ayant proposé une alliance à la régence des Pays-Bas, il ne pouvoit avec bienséance prendre ce même temps pour l'attaquer ; qu'il lui paroissoit plus convenable de travailler à assoupir pour le présent cette querelle, & que quand le roi seroit élu on pourroit convenir des conditions d'une alliance avec la république. *Wullenwever* surpris & irrité se récria

fortement contre l'ingratitude de ce procédé ; puis voyant l'inutilité de ses plaintes il résolut d'aller à son but par d'autres voies, & de se venger des Danois eux-mêmes s'il ne pouvoit en faire les instrumens de l'abaissement des Hollandois. Mais pour bien entrer dans les vues de cet homme ambitieux & des autres magistrats de *Lubeck* de son parti, il est nécessaire de jeter auparavant un coup d'œil sur l'état où cette république se trouvoit alors.

INTER-
REGNE.
1533.

La ville de *Lubeck* étoit parvenue vers la fin du siècle précédent au plus haut point de puissance où elle soit jamais montée, & où le commerce semble pouvoir porter un état presque tout renfermé dans l'enceinte de ses murs, & environné de voisins guerriers, pauvres & jaloux. C'étoit elle qui formoit la tête de cette célèbre confédération anseatique qui eût pu devenir redoutable à l'Europe si sa constitution eût permis qu'elle agît par système, & n'eût qu'un esprit & qu'un intérêt communs. La ville de *Lubeck* étoit de plus l'ame de cette ligue particulière, moins étendue, mais plus unie

— qui embrassoit les meilleures villes
 INTER- maritimes du *Mecklenbourg*, de la
 REGNE. *Poméranie*, de la *Prusse*, & que nous
 1533. avons souvent désignées par la déno-
 mination générale de *villes anféati-*
ques de Vandalie. Avec ces alliés elle
 s'étoit maintenue dans une possession
 exclusive, ou peu s'en faut, du com-
 merce de la Baltique, elle y régnoit
 avec empire, elle tenoit la balance
 entre les nations qui en occupent les
 côtes, ou la faisoit pancher à son
 gré. Cette histoire en a fourni d'af-
 fez fréquentes preuves. Les trois
 royaumes du Nord, les peuples de
 Poméranie, de Prusse, de Livonie
 ne vendoient leurs denrées & ne
 recevoient celles des étrangers que
 par les mains des marchands guer-
 riers de ces villes. Ce commerce
 étoit immense: on ne favoit pas trou-
 ver ailleurs les mâtures, les bois
 de construction, le chanvre, le gou-
 dron & tant d'autres matières que
 la navigation a rendues d'une néces-
 sité indispensable. Ajoutez-y le fer,
 le cuivre, les pelleteries, la cire,
 le suif, les cuirs, les grains, pro-
 duits abondans & précieux de la
 Suède, de la Pologne ou de la Russie:

enfin observez qu'il se faisoit dans la Baltique même la plus abondante pêche de hareng qui fût alors connue, & que la consommation en devoit être immense dans l'Europe alors toute catholique. Ces richesses prodigieuses avoient long-temps coulé dans le sein de ces villes par tous ces différens canaux. *Lubeck* s'étoit vue en état d'armer au moindre besoin des escadres redoutables qui la faisoient respecter non des nations du Nord seulement, mais de toutes celles de l'Europe qui ont des ports & des vaisseaux. Enfin cette prospérité qui avoit inspiré tant de confiance à ses citoyens, commença à subir le sort des choses humaines vers la fin du quinzième siècle. Le commerce sembloit s'échapper de ses mains malgré tous ses efforts. Quoiqu'il se plaise naturellement dans les états républicains où règne l'égalité des personnes & la sûreté des possessions, il éprouva l'effet de cette impulsion plus forte encore qui l'entraîne successivement de nations en nations, & ne lui permet pas d'accumuler long-temps toutes les richesses du monde dans un seul lieu. Cette

INTER-
REGNE.
1533.

INTER-
REGNE.

1533.

instabilité dont Tyr, Carthage, Alexandrie, Marseille, Vénise & Gênes avoient fait l'expérience, *Lubeck* devoit l'éprouver à son tour, pour être remplacée sur la scène mobile de ce monde par un état destiné au même sort. Les Hollandois forcés par la nature à être industrieux & navigateurs, situés au centre de l'Europe, touchant au nord d'une main, & de l'autre au midi, commencèrent alors à vouloir partager avec les villes de Vandalie le riche commerce de la Baltique. En même temps diverses cours de l'Europe où la lumière pénétrait prenoient des mesures pour s'affranchir peu-à-peu du joug honteux des privilèges accordés à ces villes dans des temps d'imbécilité & de confusion. Plusieurs rois de Dannemarck y avoient travaillé; *Gustave* s'en occupoit avec succès en Suède: l'Angleterre avoit donné l'exemple à plusieurs égards: enfin une révolution qui se forma dans le sein même de *Lubeck* vint hâter la ruine de sa prospérité, au moment que tout conspiroit contre elle au-dehors.

Cette république étoit gouvernée depuis

depuis long-temps par un sénat qui bien que dépendant en diverses choses de l'assemblée des citoyens avoit toujours eu la direction des plus importantes affaires qu'il gouvernoit suivant certaines maximes dont l'expérience avoit prouvé la sagesse. Il n'y avoit qu'une longue étude des intérêts de la patrie qui put élever graduellement aux premières places, d'où il résulroit que le même esprit & le même système se perpétuant dans le sénat, le gouvernement n'étoit point sujet à cette instabilité & à cette confusion qui ont perdu la plupart des démocraties (*). *Broms, Gerken & Lunte* se trouvoient vers le temps de la mort de *Frédéric* au timon des affaires : ces premiers magistrats, nommés *bourguemestres* étoient d'ordinaire des personnes issues de familles patriciennes, & respectables par leur âge & leur expérience. Une place de sénateur étant venue à vaquer, ce *Wullenwever* que nous venons de voir député en Dannemarc avoit réussi à se la faire dou-

INTER-
REGNE.

1533.

(*) Willebr. Hanfisch. Chron. p. 156. & seq.
Tome VI. H

INTER-
REGNE.
1533.

ner. C'étoit un homme actif, hardi, & intrigant, doué de cette éloquence impétueuse qui captive le peuple, & dont l'ambition & la présomption étoient sans bornes. Il avoit à peine été un mois dans le sénat, lorsque *Lunte* l'un des bourguemestres étant mort il osa aspirer à cette place, & l'obtint par la faveur du peuple. Dès-lors il se fit un parti dans le sénat, comme il en avoit un dans le peuple, & voulut gouverner l'état par de nouveaux principes. *Gerken* le plus ancien des bourguemestres lui opposa en vain son expérience & un reste de crédit. *Wullenwever* qui flattoit le peuple lui faisoit goûter ses vastes & chimériques projets, & sa faction étouffoit toujours par ses cris les sages & modestes avis du vieillard.

Le malheur de *Lubeck* voulut qu'il y vint dans ces circonstances un autre homme de la même classe nommé *Marc Meyer*, aventurier aussi remuant & aussi téméraire que *Wullenwever*. Ce *Meyer* avoit été d'abord ferrurier à *Hambourg*; mais né avec de l'ambition & des talens il se laissa bientôt de sa profession, passa au service

de *Frédéric*, & se distingua extrêmement au siège de Copenhague. Sa réputation le précéda à *Lubeck*, & l'y servit si bien que cette ville envoyant à l'empereur un secours contre les Turcs, *Meyer* fut déchargé de le commander. Sa troupe étant revenue sans avoir rien fait, *Meyer* de retour à *Lubeck* & incapable de vivre en repos se lia d'amitié avec *Wullenwever*, & gagna tellement sa confiance que celui-ci mit tout en œuvre pour élever son ami, & l'associa à ses projets. *Meyer* ayant épousé la veuve du bourg-mestre *Lunte*, cette alliance & le crédit de son ami prévalant sur toutes les oppositions, il obtint l'importante place de commandant de la ville. Dès ce moment ils travaillèrent de concert à écarter & à abaisser les anciens sénateurs, & partagèrent entr'eux toute l'autorité dont ils les dépouilloient.

Pour aller par degrés à leur but ils proposèrent d'abord au corps des bourgeois de rétablir un ancien statut que le célèbre *Henri le lion* avoit donné à la ville dans le temps que ce duc de Saxe étant seigneur du

INTER-
REGNE.
1533.

INTER-
REGNE.

1533.

Holstein l'étoit par cela même de *Lubeck*. Par ce statut les sénateurs ne l'étoient point à vie, mais au bout de quelques années ils devoient faire place à d'autres, ce qui donnoit à un plus grand nombre de bourgeois l'espérance d'obtenir cette dignité. Une proposition si agréable au peuple ne put qu'être favorablement reçue. Elle flattoit ses passions les plus chères, l'amour des nouveautés, & l'envie contre ses supérieurs. La loi fut donc remise en vigueur; la plupart des anciens sénateurs furent déposés tumultueusement, & chassés du sénat, & les créatures des deux chefs de la faction y eurent entrée & furent appelés à traiter des affaires, dont la plupart n'avoient aucune connoissance.

C'étoit ce nouveau sénat qui devoit rendre à la république sa première splendeur, en lui rendant par des victoires le commerce de la mer Baltique dont les Hollandois l'avoient presqu'entièrement privée. Pour cela il étoit d'une nécessité indispensable que *Lubeck* entraînat le Dannemarc dans son parti, puisque sans son concours la Baltique ne pouvoit être fer-

mée , & que les escadres de *Lubeck* ne pouvoient garder toute cette vaste mer. *Wullenwever* avoit donc été chargé d'aller dans ce royaume , & de mettre tout en œuvre pour faire entrer la régence dans ses vues. On a vu comment elle reçut ses propositions & ses plaintes. *Wullenwever* se tourna alors du côté du roi de Suède ; mais quoiqu'il réclamât aussi les services essentiels que ses maîtres avoient rendus à ce prince , il n'en obtint pas une réponse plus favorable. Comment n'oublieroit-on pas les services intéressés , puisque les autres s'effacent si promptement de la mémoire ? *Wullenwever* plus irrité que découragé de ces refus jura d'étendre sur les Suédois la vengeance qu'il préparoit. Il ne croyoit sans doute pas qu'un roi de plus pour ennemi fût un objet de quelque considération dans un plan aussi vaste que le sien. Il fit saisir à *Lubeck* tous les effets appartenans aux Suédois , sous prétexte que *Gustave* refusoit d'acquitter ce qu'il devoit à ses concitoyens. *Gustave* usa sur le champ de représailles ; il fit arrêter tous les Lubeckois qui étoient en Suède , séquestrer leurs

 INTER-
REGNE.

1533.

INTER-
REGNE.

1533.

biens , & révoquer leurs privilèges. Cependant *Wullenwever* attentif à profiter de l'agitation où les esprits étoient en Dannemarc, espéroit pouvoir lier si bien sa partie que le sénat lui-même seroit forcé de se prêter à ses desseins. Il voyoit ce sénat asservi à quelques évêques qui l'étoient eux-mêmes à la passion de se venger , d'accabler la nouvelle religion , & de remonter au faite du pouvoir dont elle les avoit fait descendre. Il chercha dans le parti opprimé des hommes capables d'en être les chefs , & de ranimer ses espérances , persuadé que les armées & les escadres de *Lubeck* feroient aisément le reste. Ses recherches ne furent pas longues : tout lui indiquoit *Ambroise Bogbinder* & *George Kock* autrement nommé *Mynther* , l'un bourgeois de *Copenhague* , l'autre de *Malmaë* , tous deux Allemands de naissance , tous deux puissans dans leurs villes par leurs emplois , par leurs richesses & par la confiance qu'avoient en eux les bourgeois protestans. *Wullenwever* ayant pressenti leurs dispositions secrètes s'ouvrit enfin entièrement à eux. Il leur repré-

senta le danger éminent auquel la religion protestante étoit exposée sous un sénat catholique que la vacance du trône enhardissoit, & la nécessité d'arrêter le cours de ses entreprises en lui opposant le duc *Chrétien* qu'il falloit élire pour l'autoriser à agir. Que si ce prince refusoit de se prêter à toutes leurs vues, *Lubeck* sauroit bien sans lui protéger la religion protestante & la liberté du peuple de Dannemarc; qu'il suffisoit pour cela qu'ils voulussent ouvrir leurs villes & leurs ports aux armées de terre & de mer qu'il s'engageoit à leur envoyer, & que *Copenhague* & *Malmaë* ne gagneroient pas seulement par-là le libre exercice de leur religion, mais encore l'ineffimable avantage d'être associés à la ligue anséatique, & de participer à sa puissance, à sa réputation, & à ses immunités. Ce projet éblouit les deux magistrats: ils s'engagèrent à faire tout ce qu'on demandoit d'eux. Ils envoyèrent des messagers affidés au duc *Chrétien* pour l'instruire de ce qu'on projetoit, & de la facilité qu'il trouveroit à se faire élire s'il vouloit se confier à eux. On n'épar-

INTER-
REGNE.

1533.

 INTER-
REGNE.

1533.

gna ni les promesses ni les menaces pour l'engager à permettre qu'on travaillât à lui frayer le chemin au trône. Mais *Chrétien* dédaigna & rejeta tous ces moyens hasardeux & peu honorables d'acquérir une couronne, aimant mieux la devoir à son courage & à la juste reconnoissance des peuples, qu'à des sujets rebelles & à des étrangers ambitieux.

Pendant que ce refus généreux tenoit les conjurés dans la surprise & l'irrésolution, l'audace des évêques & l'oppression des protestans étoient portées à leur comble. Ces prélats regardant l'élection du prince *Jean* comme assurée, régloient déjà la manière dont il devoit être élevé : ils lui donnoient un état, des revenus, des gouvernemens considérables dans le royaume. Leurs créatures avoient seules part à la distribution des grâces. On vit paroître des édits désagréables au peuple, qui défendoient la sortie de certaines denrées & ordonnoient la levée de grands impôts. Rien de plus propre à achever de rendre leur gouvernement odieux, & à étendre le feu de la rébellion qui s'allumoit déjà en plu-

fleurs lieux. Les protestans prétendoient surtout avoir de grands sujets de plainte. Sous prétexte d'exécuter le dernier décret on se permettoit contr'eux mille rigueurs qu'ils regardoient comme le prélude d'une de ces persécutions dont d'autres états catholiques avoient fourni tant de funestes exemples. *Giæ & Banner* ces deux sénateurs dont on a parlé, voyant leurs remontrances méprisées, & leur crédit impuissant, ne voulurent plus paroître participer à une conduite si contraire à leurs sentimens, & se retirèrent du sénat & de Copenhague. Cet exil volontaire fut pour eux un véritable triomphe. Une multitude innombrable les accompagna hors de la ville au milieu des applaudissemens, des regrets, & des malédictions lancées contre leurs ennemis. Mais ceux-ci moins effrayés de toute cette haine du peuple que satisfaits de demeurer les maîtres, travaillèrent avec plus d'ardeur que jamais à accabler les protestans. Fondés sur ce que le dernier décret ne permettoit à personne d'enseigner la théologie sans leur aveu, ils citèrent *Tausen* devant les tribunaux. Il ne

 INTER-
 REGNE.
 1533.

INTER-
REGNE.

1533.

leur fut pas difficile de trouver des crimes à un homme que les luthériens regardoient comme leur oracle. *Tausen* plaida sa cause avec force & avec courage, mais la crainte de soulever le peuple la plaida encore mieux que lui. Sur les représentations qui furent faites à ce sujet aux évêques, & qui étoient appuyées par les mouvemens menaçans du peuple, les évêques voulurent bien consentir à remettre à *Tausen* la peine qu'il avoit encourue, à condition qu'il n'enseignerait, ni ne prêcherait, ni ne ferait plus aucun exercice public de sa religion, qu'il ne publierait plus aucun livre, qu'il sortirait du diocèse de Sélande, & que s'il se retirait en Jutlande ou en Fionie, il n'y entreprendroit rien au préjudice du clergé romain.

Mais quand cette sentence fut lue à l'hôtel-de-ville, le peuple furieux courut aux armes, & fit retentir la place de menaces & d'injures. Il demanda à grands cris qu'on lui montrât *Tausen*, se disposant à enfoncer les portes si on ne le satisfaisoit sur le champ. Les évêques intimidés n'osèrent attendre l'effet de cette

menace; ils laissèrent fortir *Tausen* qui fut reconduit en triomphe chez lui, tandis que les prélats pâles & tremblans ne retournoient dans leurs palais que chargés d'outrages. *Rannow* évêque de *Sélande* qui étoit le principal objet de la haine publique n'évita même une fin tragique, que par la générosité de ce *Tausen* qu'il persécutoit. Lui seul réussit à appaiser la populace dont le dessein étoit de le mettre en pièces. *Rannow* touché de ce procédé ne put refuser son estime à *Tausen*, & ce motif se joignant au souvenir du danger qu'il avoit couru, & aux intercessions des bourgeois de Copenhague, il lui rendit ensuite une église, & la permission d'y prêcher, à condition cependant qu'il s'abstiendrait absolument d'attaquer les ecclésiastiques dans ses sermons.

Mais l'assemblée du sénat & des états étant terminée, les autres évêques de retour dans leurs diocèses, n'y étant retenus ni par des loix ni par la crainte d'aucun supérieur, travaillèrent sans ménagement à y étouffer jusqu'au germe du luthéranisme. *Bilde* archevêque de *Lunden* proscri-

INTER-REGNE. 1533. vit tous les ministres de *Malmæ*, & menaça de l'excommunication cette ville & les autres qui refuseroient de rentrer dans le sein de l'église. Cet exemple fut suivi par tous ses suffragans, mais ce fut à cela cependant ou à quelques autres mesures sévères, mais jamais cruelles, que la persécution se borna dans toutes les provinces du royaume; en sorte qu'on peut dire qu'il étoit réservé aux peuples du Nord de ne point déshonorer la religion sous prétexte d'avancer ses intérêts par l'effusion du sang humain, ou par d'autres rigueurs également opposées à son véritable esprit.

Cependant ces persécutions que l'histoire seule des autres pays peut nous faire trouver modérées, l'étoient trop peu aux yeux des protestans Danois pour qu'ils crussent devoir les souffrir. Tous avoient les yeux tournés vers le duc *Chrétien* comme vers leur unique libérateur; *Giæ* & *Banner* ne s'en tinrent pas à ces vœux stériles; ils se rendirent auprès de ce prince; ils le prièrent instamment de se mettre à la tête des protestans opprimés, qui ne lui demandoient

pour venir se ranger sous ses étendards, que de les lui voir déployer en faveur de leur cause. Ils l'assurèrent qu'il n'avoit qu'à se présenter aux Jutlandois avec une poignée d'hommes pour que toutes les forteresses, toutes les villes lui fussent ouvertes.

INTER-
REGNE.

1533.

Il est peu d'hommes que des promesses si flatteuses n'eussent éblouis. Mais *Chrétien* les ayant écoutées avec attention, crut se devoir à lui-même de les repousser. Il répondit qu'une élection légitime pouvoit seule lui donner des droits à l'empire; que l'usurper par artifice ou par violence, l'acheter au prix du sang humain, ravir à son frère ses espérances, autoriser par son exemple les ambitieux, qui sans titres & sans mérite pourroient se faire un parti dans le royaume, c'étoit là autant de démarches contraires à ses principes & indignes de lui: qu'ils eussent donc à convenir entr'eux des moyens de procéder à une élection régulière, & que si elle se decidoit en sa faveur, il s'engageoit à faire les plus grands efforts pour répondre aux espérances qu'ils avoient conçues de lui.

Les deux sénateurs touchés de

INTER-
REGNE.

1533.

tant de vertu n'osèrent combattre plus long-temps un refus qui leur caufoit autant d'admiration que de douleur: mais *Wullenwever* ardent à la poursuite de ses desseins, ne songea plus dès ce moment qu'à donner à un autre prince la place que celui-ci avoit eue dans ses vastes projets. On prétend (*) qu'il jeta les yeux sur *Henri VIII*, roi d'Angleterre, & que *Meyer* son ami se trouvant dans ce royaume, fit à ce sujet des propositions qui furent favorablement écoutées de ce prince. Il est certain du moins que *Meyer* ayant été arrêté en Angleterre, par les ordres de *Henri*, à l'occasion d'un vaisseau hollandois qu'il avoit pris, & auquel les Anglois étoient intéressés, il fut bientôt relâché, traité avec beaucoup de distinction, & fait enfin chevalier par *Henri*; mais que *Meyer* & *Wullenwever* ayent offert de lui vendre le Dannemarc, que *Henri* soit entré dans ce projet chimérique, qu'il ait promis des secours pour l'exécuter, & ait fait un traité avec les régens de Lubeck, c'est ce qu'on ne pourroit se persua-

(*) Annales Cragii.

der, si le fait n'étoit attesté par des historiens dignes de foi, & si la suite des événemens n'en fournissoit une nouvelle preuve.

INTER-
REGNE.
1533.

Pendant ce temps-là les ambassadeurs Danois envoyés dans les Pays-Bas avoient fait un traité avec la régente. Le sénat convoqué à ce sujet, s'assembla à *Odensée* au mois d'Octobre. Ce traité portoit en substance, que le détroit du *Sund* & le commerce de la Baltique seroient libres aux Hollandois, en payant les droits accoutumés, & que les deux nations se secourroient réciproquement en cas d'attâque: on exceptoit cependant la guerre que se faisoient actuellement les Lubeckois & les Hollandois. Le traité que les ministres de *Chrétien* avoient conclu au nom de leur maître comme duc de *Holstein*, étoit conçu à-peu-près dans les mêmes termes. La régente lui promettoit cependant de plus un subside annuel de 6000 ducats, à condition qu'il lui fourniroit un certain nombre de troupes lorsqu'il en seroit requis. Ces deux traités furent approuvés & ratifiés; & comme le sénat instruit confusément des machinations

des ennemis du royaume, craignoit de n'être pas le maître de l'élection, s'il n'y pourvoyoit par de nouvelles alliances, il fut résolu d'en proposer une au roi *Gustave*, & trois ministres lui furent envoyés sur le champ : ils se nommoient *Ulstand*, *Lunge* & *Juel*.

Le duc *Chrétien* étoit un autre voisin dont l'amitié n'étoit pas moins précieuse dans de pareilles conjonctures ; mais les sénateurs moins occupés du bien du royaume que ce prince lui-même, eussent plutôt songé à l'écartier qu'à se l'attacher par une alliance, s'il n'eût fait lui-même des avances. Ses députés à l'assemblée d'*Odensée* eurent ordre de représenter que le royaume étant sans chef & menacé par de redoutables ennemis, rien ne convenoit mieux à sa situation actuelle que de prendre des engagements de se secourir réciproquement en cas de besoin. Il proposoit pour cet effet de tenir un congrès à *Rendsbourg*, où la noblesse des deux duchés étoit assemblée : le sénat ne put rejeter une proposition si agréable à toute la nation. Il envoya ses ministres à *Rendsbourg* (*),

(*) *Unio Rendsb. ap. Huitf. p. 1407.*

& l'on y convint d'une alliance perpétuelle entre le royaume & les duchés : on tâcha surtout de prévenir les suites des différends qui devoient s'élever fréquemment entre deux Etats voisins, dont les droits étoient fort confondus. On se promettoit de s'en tenir toujours dans ces cas-là à la décision de quelques arbitres, dont on déterminoit les droits & les pouvoirs : on ne devoit commencer aucune guerre étrangère que de concert, & en cas d'attaque s'envoyer promptement des secours. Tel étoit ce traité d'union qui devoit lier *tous les princes issus du roi Frédéric, aussi long-temps que sa race subsisteroit, & régneroit en Dannemarc* : expressions singulières dans la bouche de ces sénateurs, qui prétendoient pouvoir donner la couronne à qui bon leur sembloit.

Au commencement de l'année suivante les ambassadeurs envoyés en Suède en rapportèrent un troisième traité d'alliance avec *Gustave* (*). On n'y avoit rien omis de ce qui pou-

INTER-
REGNE.

1533.

1534.

(*) Fœdus int. Dan. Suec. Holm. ap. *Huitf.* p. 1408. & Ol. Celf. K. Gust. Hist. Sen. Del. p. 104. & seq.

 INTER-
REGNE.

1534.

voit établir la plus étroite union entre les deux royaumes : en cas d'attaque on se promettoit des secours réciproques. Les ministres Danois & ceux de *Gustave* s'étoient communiqué en même temps avec la plus grande confiance tout ce qu'ils avoient pu apprendre des desseins des *Lubeckois*. En effet *Gustave* n'avoit pas moins de raisons que les Danois de les redouter & de les hair. Ils avoient tramé des conspirations contre lui au milieu même de *Stockholm*, dont ils avoient voulu faire une ville anféatique, en corrompant un comte de *Hoya* beau-frère de *Gustave*, que ce prince avoit comblé de bienfaits ; & ce complot ayant été découvert ils avoient tenté de lui susciter un autre ennemi dans la personne d'un jeune *Sture*, fils du dernier administrateur de Suède : mais ce second projet avoit échoué comme le premier : *Sture* avoit refusé de s'engager dans une entreprise périlleuse & contraire à ses sermens, & tout l'effet en avoit été de déterminer *Gustave* à s'allier avec le Dannemarc contre un voisin si remuant & si mal intentionné.

Les choses en étant venues à cette

extrémité, on croit devoir s'attendre que l'issue de tant de préparatifs, d'alliances & de projets ne peut qu'être une guerre ouverte entre la régence de Lubeck & les divers ennemis qu'elle s'étoit faits, ou une paix générale que la crainte devoit lui faire souhaiter. Mais les apparences trompent sans cesse en politique: il en arriva tout autrement. Ces mêmes Lubeckois qui avoient mis tout le Nord en feu pour exclure les Hollandois de la Baltique firent la paix avec eux, & éblouis ou entraînés par la passion, prirent le change au point d'abandonner le premier & le seul objet de la querelle, afin de poursuivre sans obstacle leurs vues chimériques sur le Dannemarc.

 INTER-
REGNE.

1534.

En effet comme si une guerre avec ce royaume eût dû les dédommager de toutes leurs pertes; pour avoir la liberté de faire cette guerre si désirée, ils consentirent que les Hollandois envoyassent dans la Baltique un aussi grand nombre de vaisseaux qu'ils voudroient. C'étoit un point sur lequel ils n'avoient jamais voulu se relâcher auparavant, & ils

INTER-
REGNE.

1534.

ne l'accordoient cette fois que pour quatre ans seulement, durant lesquels ils se promettoient bien sans doute de mettre tellement les Danois dans leur dépendance, que le détroit du Sund ne s'ouvreroit ni se fermeroit plus à l'avenir qu'à leur gré. Ce furent *Wullenwever & Meyer* eux-mêmes qui conclurent cette trêve à *Hambourg*, au nom de *Lubeck* & de toutes les villes anseatiques de *Vandalie* avec les ministres de la reine *Marie*, gouvernante des Pays-Bas. Le duc *Chrétien* & le sénat de *Dannemarc* n'y furent point compris, comme ils eussent dû l'être, si la gouvernante se fût piquée de plus de fidélité à ses engagemens. Les *Lubeckois* qu'on redoutoit, & qui cédoient beaucoup, stipulèrent apparemment qu'on leur sacrifiât ces alliés: il ne se fait guères de paix que de pareilles lâchetés ne deshonnorent. Celle-ci étoit inexcusable surtout vis-à-vis du duc, qui dans tout le cours de la négociation avoit pris fortement à cœur les intérêts de la gouvernante, & s'étoit attiré par-là toute la haine des *Lubeckois*. À l'égard du sénat de *Dannemarc*, on prit pour prétexte

qu'il avoit négligé d'envoyer des députés à Hambourg.

INTER-
REGNE.

1534.

Les Lubeckois, ou plutôt les démagogues qui les tyrannisoient, ayant alors les mains libres, préparèrent toutes choses pour la guerre qu'ils avoient résolu de faire au Danne-
marc. *Henri VIII* qui répudioit dans ce même temps sa femme *Catherine d'Arragon*, tante de *Charles - Quint*, & se brouilloit avec l'empereur & avec le pape, applaudissoit à cet ambitieux dessein, & les flattoit pour se ménager leurs secours contre l'un & l'autre de ces ennemis. Peut-être aussi persuadé qu'un royaume sans chef pouvoit être aisément conquis, se laissoit-il tenter par l'espoir de partager les dépouilles du vaincu. Quoiqu'il en soit, les députés des villes liguées reçurent de ce prince vingt mille livres d'Angleterre, qu'on devoit déduire de la somme qu'il étoit convenu de leur donner pour l'acquisition du Dannemarc, lorsque les Lubeckois se seroient mis en état par leurs conquêtes de lui vendre ce royaume en tout ou en partie. *Henri* leur promit encore des secours plus efficaces d'hommes & de vais-

INTER-
REGNE.
1534.

seaux. Cet argent, ces promesses, & le concours d'un si puissant prince acheva d'animer le peuple des villes de Vandalie à presser l'exécution d'un projet qui sans un pareil appui eut dû paroître téméraire aux esprits les plus échauffés.

Il ne s'agissoit plus que de trouver un chef capable de conduire une entreprise si audacieuse. Après quelque incertitude le choix tomba sur un comte allemand, nommé *Christophle*, issu d'une branche cadette de la maison d'*Oldenbourg*. Ce comte n'en avoit eu d'autre héritage que ce nom illustre & des sentimens peu conformes à l'état de sa fortune. Sa capacité, son ambition étant connues, *Meyer* & *Wullenwever* l'attirèrent à *Lubeck*, pour lui révéler en sûreté les vues qu'ils avoient sur lui. Ils lui exposèrent tous les motifs qu'ils avoient de se venger des Danois, dont l'ingratitude les exposoit à perdre pour jamais un commerce qui faisoit toute leur ressource, &, pour ainsi dire, leur existence : ils lui firent sentir que lui *Christophle* avoit aussi des sujets personnels de se plaindre d'eux, puisque son honneur étoit intéressé à

faire mettre en liberté le malheureux *Chrétien II* son parent, que les Danois tenoient dans la plus rude captivité: ils lui représentèrent que toutes les circonstances étoient les plus favorables du monde pour l'exécution de ce projet; ils lui peignirent l'état de troubles, de dissensions, d'abandon où étoit le royaume, l'ardeur qui animoit les habitans des villes anseatiques, la grandeur de leurs préparatifs, les bonnes dispositions où se trouvoient les plus grands princes de l'Europe, l'empereur, le roi d'Angleterre, plusieurs parens & amis du roi détrôné. Le comte écouta ce discours avec beaucoup de plaisir. Il se livra à la flatteuse espérance d'acquérir ou quelque souveraineté, ou du moins de grandes richesses; & promettant de seconder de tous ses efforts un projet si juste & si bien conçu, il partit aussitôt pour lever des troupes en Allemagne, & ramena peu de temps après 4000 hommes d'infanterie à Lubeck. Les armemens maritimes ne se firent pas plus attendre, en sorte qu'il ne manquoit plus qu'un prétexte pour commencer la guerre. Mais cette difficulté n'en a

INTER-
REGNE.

1534.

INTER-
REGNE.

1534.

jamais fait différer aucune. *Christophe* écrivit au duc *Chrétien*, pour lui demander qu'il eût à mettre en liberté le roi prisonnier. On lui disoit dans cette lettre qu'il eût dû rendre cette justice à son cousin germain de son propre mouvement, que s'il la refusoit il se trouveroit des hommes assez généreux pour prendre en main sa défense, que le château où ce prince étoit enfermé lui appartenoit, & qu'il rendroit compte à Dieu & aux hommes des mauvais traitemens qu'il y souffroit. Le duc répondit que c'étoit en vertu d'une résolution commune des Danois, des Suédois & des villes anféatiques elles-mêmes, que ce prince convaincu de tyrannie aux yeux de toute l'Europe avoit été arrêté; qu'il n'avoit aucun droit de révoquer une pareille sentence, que *Chrétien* étoit gardé à *Sonderbourg* sur la foi d'un traité solennel qui ne permettoit à aucun des contractans de le relâcher sans le consentement des autres, & qu'on devoit s'adresser au sénat de *Dannemarc*, & au roi de *Suède* aussi-bien qu'à lui, si on vouloit obtenir son élargissement. Cette réponse fut bientôt suivie

suivie d'une autre pleine de menaces de la part du comte. Il déclaroit qu'il iroit chercher le roi captif partout où il seroit, sans consulter les Suédois ou les Danois avec qui il n'avoit rien à démêler, que les villes anseatiques l'y autorisoient, n'ayant pas oublié qu'elles avoient été garanties du fauf - conduit accordé à ce prince, fauf - conduit qui avoit été violé malgré leurs plaintes & leurs remontrances. En même temps il écrivit aux sénateurs de Dannemarc pour leur annoncer son dessein, & leur promettre de faire tous ses efforts pour engager *Chrétien II* à oublier les injures qu'il en avoit reçues, & à les gouverner selon les loix de la modération & de l'équité, lorsqu'il seroit rétabli sur le trône.

Christophle ayant ainsi déclaré la guerre, entra rapidement en *Holstein* avec son armée, & ne rencontrant d'abord aucune opposition il s'empara sans peine d'*Eutin*, de *Trittow*, de *Plæn*; & de-là se répandant dans les environs, il ravagea la campagne impitoyablement, brûlant & pillant les bourgs & les villages, & jetant la terreur & la consternation dans

INTER-
REGNE.

1534.

toute la province. Pendant que le siège de *Segeberg* l'arrêtoit, le duc *Chrétien* surpris d'abord par une si prompte invasion, assembloit à la hâte ce, qui pouvoit se trouver de troupes dans le pays, & sollicitoit le secours des Danois promis par le dernier traité d'union. Le sénat effrayé de la seule idée du rétablissement de *Chrétien II*, ne se fit pas long-temps demander ce secours. Il dégarnit pour cela *Copenhague*, *Malmö*, & tout le royaume de presque tout ce qu'il y avoit d'hommes propres à le défendre : mais lorsque cette armée fut passée dans les duchés, *Christophle* content du succès de sa courte expédition, revint chargé de butin dans *Lubeck*, où tout étoit prêt pour attaquer le royaume même, dans une circonstance si favorable.

En effet il y avoit dans le port de cette ville vingt-un vaisseaux de guerre prêts à faire voile, & si bien pourvus de matelots, de soldats, de vivres, d'artillerie & de toute sorte de munitions, qu'il étoit évident que les deux magistrats n'avoient pas eu moins de pouvoir que d'ardeur pour le succès de leur entreprise. Le

Dannemarc étoit cependant sans roi, on pourroit même dire sans régence & sans conseil. Des frégates détachées par les Lubeckois avoient rompu toute communication entre les isles danoises ; & les sénateurs dispersés dans ces isles & dans le continent ne savoient ni où ni comment se réunir. Tandis que ceux qui étoient à *Copenhague* flottans entre mille partis différens attendoient l'arrivée de leurs collègues, on vint leur annoncer que la flotte des Lubeckois paroissoit dans le canal du *Sund*. Aussitôt on donne ordre à *Axell Gise* de se jeter dans *Copenhague* avec les milices qu'il pourra rassembler dans l'isle, mais il n'est déjà plus temps. La flotte lubeckoise favorisée par le vent, jette l'ancre à quatre lieues de la capitale, & le comte *Christophe, Meyer & Wullenwever* y débarquent avec leurs troupes sans que personne tente de s'y opposer.

George Mynter, ce bourgmestre de *Malmæ* qu'ils avoient corrompu, ne fut pas plutôt instruit de leur arrivée, qu'il vint les recevoir & les instruire de l'état du royaume, & des dispositions favorables des bour-

 INTER-
REGNE.

1534

INTER-
REGNE.

1534.

geois de *Copenhague* & de *Malmø*. Ainsi les généraux Lubeckois encouragés par ses discours, pénétrèrent avec confiance dans l'intérieur du pays; mais avant que de voir quelles furent les suites de leur invasion, jetons un coup-d'œil sur ce qui s'étoit passé en *Holstein*.

Le duc *Chrétien* n'avoit pas négligé de profiter de la retraite de l'ennemi & du secours qu'il avoit reçu de *Dannemarc*. Il avoit détaché *Jean Rantzow* à la poursuite du comte. *Eutin*, *Plæn*, *Segeberg* & *Trittow* s'étoient rendus à ce général, & le duc l'ayant joint, s'étoit allé poster à l'embouchure de la *Trave*, où est le port de *Lubeck*. La petite ville de *Travemunde* située près de ce port s'étoit rendue à lui, la tour qui lui servoit de forteresse avoit été pareillement forcée après quelque résistance. Par ce moyen *Chrétien* devenu maître de la navigation de *Lubeck* n'y laissa plus entrer aucun vaisseau: ayant ensuite laissé une garnison dans ce lieu, il marcha par le territoire de *Lubeck* au-devant d'un corps de troupes qui lui venoit de *Saxe*, & revint avec ce renfort mettre le siège devant

cette ville même. Il falloit pour cela jeter un pont sur la *Trave* : on y travailla avec ardeur : de leur côté les bourgeois firent une sortie pour ruiner cet ouvrage, mais ils furent deux fois repouffés avec une grande perte, & la communication d'un bord à l'autre étant assurée malgré leurs efforts, le siège commença à être poussé vigoureusement, & ces fiers républicains surpris d'un changement si subit dans leurs affaires, mal pourvus de ce qu'il faut pour soutenir un siège qu'ils n'avoient pas prévu, laissoient déjà voir sur leurs visages la consternation & le repentir.

INTER-
REGNE.
1534.

Leur seule consolation dans un état si fâcheux étoit d'apprendre le succès de leurs armes en Dannemarc. Il ne pouvoit être plus complet : tandis que la flotte danoise restoit bloquée dans Copenhague, la leur, maîtresse du *Sund* n'en permettoit le passage qu'à leurs amis, & interceptoit les vaisseaux des Norvégiens, qui ne sachant rien de ce qui se passoit envoioient leurs députés à la diète d'élection qu'on avoit convoquée à Copenhague l'année précédente. Sur terre le comte *Christophe d'Olden*,

INTER-
REGNE.
1534.

bourg s'emparoit de *Roschild*, & obligeoit par ses menaces les habitans à prêter serment de fidélité à leur ancien maître *Chrétien II*. On a bien de la peine cependant à se persuader que les Lubeckois eussent véritablement envie de rétablir ce prince qu'ils avoient si long-temps regardé comme leur plus cruel ennemi. Qu'eussent-ils gagné par-là? & quels fonds pouvoient-ils faire sur sa reconnaissance? Il est bien plus probable qu'en prenant ce prétexte comme le plus propre à colorer leur invasion & à séduire le peuple, ils n'avoient songé qu'à fomenter les dissensions, & accroître la confusion au milieu de laquelle ils espéroient de se rendre maîtres des affaires, & de donner aux Danois un roi de leur choix. Cependant il n'est pas impossible aussi que *Christophle* dirigé par d'autres vues que les leurs, n'ait demandé *Chrétien II* de bonne foi & peut-être malgré eux.

Alors reparut sur la scène ce *Gustave Trolle* qui se faisoit toujours nommer archevêque d'*Upsal*, après avoir resté caché à *Lubeck* depuis que la détention de *Chrétien II* lui avoit ôté tout

espoir de troubler encore le repos du Nord. Aussi livré à l'ambition que s'il n'en avoit pas éprouvé tous les malheurs, il n'avoit pas plutôt vu luire quelque nouveau rayon d'espérance, que sortant de sa retraite, il s'étoit joint à *Christophle* & l'avoit suivi en Dannemarc. Le comte quoique luthérien zélé, ne voyant dans *Trolle* qu'un fidelle serviteur du roi, dont il avoit pris la cause en main, déposa *Ronnow*, évêque de *Roschild*, & de sa propre autorité donna cet évêché à *Trolle*. *Ronnow* étoit alors à *Copenhague* : à cette nouvelle plein d'indignation de l'audace de *Christophle*, il assemble le peuple, il s'emporte contre cet usurpateur, il exhorte les bourgeois par tout ce qu'il y a de plus sacré à lui opposer une vigoureuse résistance. Mais ses exhortations furent mal accueillies. Les magistrats & les principaux bourgeois étoient déjà gagnés par les Lubeckois. Dans la crainte que *Ronnow* n'eût pénétré leur dessein, ils soulevèrent le peuple contre lui, résolu de le chasser ou de s'affurer de sa personne. Le prélat s'évada; les autres sénateurs également effrayés.

INTER-
REGNE.

1534.

disparurent, trop heureux de pouvoir se soustraire à temps à la fureur de cette populace.

Après avoir pris les villes de *Roschild* & de *Køge*, qui ne sont éloignées que de quelques lieues de Copenhague, après avoir fortifié ces deux postes, & attiré quelques paysans dans son camp, le comte d'*Oldenbourg* marcha vers la capitale, & fit sommer les habitans de se soumettre au roi *Chrétien II*, pour lequel il avoit pris les armes. Il n'étoit pas besoin de beaucoup de discours pour les persuader; cependant pour ménager les apparences, ils répondirent que pour se soumettre à leur roi ils désiroient de le voir remis en liberté. *Jean Urne* qui commandoit dans la citadelle avoit aussi eu part à cette réponse. On craignoit sa fidélité & le pouvoir que son poste lui donnoit. *Mynter* & *Bogbinder* n'épargnèrent ni ruses ni complots pour le surprendre; mais sa défiance ayant pourvu à tout, les bourgeois n'osèrent ouvrir leurs portes. Enfin les instances du comte devinrent si pressantes, que passant par dessus toutes autres considérations, ils se déterminèrent à

capituler. Le comte leur promet que leurs immunités & leurs droits leur seroient conservés, que tous les environs jusqu'à deux lieues de distance leur appartiendroient, & qu'ils auroient entière liberté de professer publiquement la religion protestante. Aussitôt les portes de Copenhague furent ouvertes, & *Christophle* y entra triomphant au milieu des cris de joie de tout le peuple. Il fallut cependant faire encore le siège de la citadelle, que *Jean Urne* ne rendit qu'après une belle défense. Ainsi sans beaucoup d'efforts le comte se vit maître d'une ville riche & fortifiée, d'une flotte, d'une artillerie nombreuse, des principaux arsenaux & magasins du royaume. Le gouvernement de la ville fut donné aux créatures des conjurés, gens capables de tout oser, & qui s'étoient distingués dans toutes les émeutes par leur emportement.

Encouragé par un si grand succès, le comte d'*Oldenbourg* répandit des lettres circulaires adressées à tous les ordres de l'Etat, pour leur ordonner d'envoyer leurs députés à *Ringstedt*. La crainte de son ressentiment ou l'amour de la nouveauté y conduisi-

 INTER-
REGNE.

1534

INTER-
REGNE.

1534.

rent quelques députés des villes & des communes. Le comte leur fit prêter un serment de fidélité à *Chrétien II*, & la plupart retournèrent assez volontiers sous les loix de cet ancien maître, dont les rigueurs étoient presque toujours tombées sur un ordre de personnes qu'ils redoutoient. La noblesse au contraire prévoyant de quoi il seroit question dans cette diète, s'étoit tenue cachée pour ne point contribuer à remettre son ennemi sur le trône. *Christophe* irrité de cette conduite s'en vengea impitoyablement. Il envoya des détachemens, suivis de la populace soulevée, dans les châteaux & les biens des nobles, qu'il livra à leur avide & brutale fureur. La plupart effrayés d'un traitement si barbare, & demandant quartier à genoux, bégayèrent en tremblant un serment de fidélité & d'obéissance à *Chrétien II*. L'évêque *Ronnow* les y invita par son exemple. Il passa dans le parti de *Christophe*, qui pour l'en récompenser lui rendit l'évêché qu'il lui avoit été, & promit en échange à *Gustave Trolle* de lui faire avoir celui de Fionie, quand on auroit conquis cette province.

La nouvelle de la trahison des bourgeois de Copenhague , de la prise de cette ville , de la soumission entière de la Sélande , & des barbaries qui s'y exerçoient , jeta dans un extrême abattement les membres du sénat assemblé en Jutlande. Ils craignent pour *Malmaë* & pour la Scanie ; ils conjurent les bourgeois de cette ville de rester fidelles au sénat ; ils leur font espérer que le duc *Chrétien* fera bientôt élu , qu'il vengera & délivrera le royaume ; ils les rassurent contre la crainte d'être troublés dans l'exercice de leur religion. Les habitans de *Malmaë* assurent le sénat d'un inviolable dévouement ; mais séduits par des magistrats vendus aux Lubeckois , à peine leur réponse est-elle arrivée en Jutlande , qu'ils saisissent par trahison le sénateur *Magnus Gyllenstjerne* leur gouverneur , le mettent aux arrêts , rasent la citadelle bâtie sous le règne précédent contre la teneur de leurs privilèges , s'assurent de deux autres sénateurs qui se trouvent dans leur ville , & de tout ce qui s'y trouvoit de jeune noblesse , & écrivent au maréchal du royaume que l'intérêt de la religion protes-

 INTER-
REGNE.

1534.

— tante opprimée avoit exigé qu'ils
 INTER- priissent ces précautions contre ses
 REGNE. ennemis.

1534.

Le comte d'*Oldenbourg* apprit avec joie que *Malmœ* ne lui couteroit que la peine de s'y présenter : il espéra que la défection des bourgeois, & l'exemple de ce qui venoit de se passer en *Sélande* auroit jeté la terreur dans toute la *Scanie*. Habile à profiter de ce moment précieux il écrivit aux principaux de cette province qu'ils eussent à venir prêter hommage au roi qu'il vouloit rétablir ; que s'ils s'y prêtoient de bonne grâce ils trouveroient en lui un prince juste & clément, que s'ils refusoient ou différoient, leur ruine étoit inévitable. Les chefs de la noblesse de *Scanie* assemblés virent bien que la soumission étoit leur seule ressource : les *Lubeckois* étoient maîtres du *Sund*. Les habitans de *Malmœ* trahissoient la patrie, & pouvoient introduire à chaque moment une armée dans la province. Ils envoyèrent donc à *Copenhague* quatre députés avec ordre de demander du moins pour prix de leur prompte soumission la sûreté de leurs personnes & de leurs

biens. Mais le comte mit cette faveur à un plus haut prix qu'ils ne pensoient. Il exigea que ces députés prêtassent hommage à *Chrétien II*, non en leur nom & en celui de leurs commettans seulement, mais encore au nom de toute la Scanie, & qu'ils répondissent pour tous les ordres de cette province. Il ne se contenta pas de les renvoyer avec cette réponse, il les suivit de près jusques à *Malmæ* où il vouloit achever d'affermir son empire sur cette facile conquête. Arrivé dans cette ville il fit assembler les états de la province sur la colline dite de *Liber*, près de *Lunden*, où les rois de Dannemarc recevoient depuis un temps immémorial les hommages de cette partie de leurs états. Il s'y rendit lui-même avec un grand cortège de ses troupes & des bourgeois de *Malmæ*. Cet appareil formidable donna à ses discours toute l'efficace qu'il pouvoit désirer. Quand il eut recommandé *Chrétien II* à l'assemblée, & demandé si elle ne vouloit pas suivre l'exemple des Sélandois qui l'avoient élu, il s'éleva de tous côtés des cris de joie & d'applaudissemens. Le comte

 INTER-
REGNE.

1534.

INTER-
REGNE.

1534.

la félicité du rétablissement de l'ordre & de l'union qui alloit être une suite de sa docilité. Après cela se sentant plus sûr de la bonne volonté du peuple que de celle des sénateurs de la province, il ramena ceux-ci dans la ville de *Malmæ*. Là il ne s'occupa que de réjouissances publiques, & pour que chacun y prit une part sincère il distribua des grâces qui lui coutoient peu, soit à ces sénateurs qu'il vouloit gagner, soit aux bourgeois de *Malmæ* bien dignes de toute sa reconnoissance.

On ne favoit cependant ni en Norvège ni dans le reste du Dannemarc quel jugement asseoir sur les premières apparences de cette révolution rapide & étonnante. *Christophe* travailloit si sérieusement & si efficacement à rétablir le roi déposé, que l'on ne pouvoit presque plus se persuader qu'il n'en eut pas l'intention. Il sembloit encore moins douteux qu'il en auroit le pouvoir. Les Norvégiens eussent peut-être pu dans ce moment critique avoir à leur tour la gloire de donner un roi aux Danois & à eux-mêmes : ils s'assemblèrent bien pour en délibérer, mais

instruits par plus d'une expérience que lorsque la couronne étoit disputée leur sort le plus ordinaire étoit d'être abandonnés par le vaincu, & punis par le vainqueur, ils prirent le parti d'attendre que la fortune leur eût nommé celui à qui ils devoient rendre hommage, & restèrent spectateurs paisibles de tous les troubles qui agitoient leurs voisins, persuadés que quelle qu'en fût l'issue ils ne manqueroient jamais de maître.

 INTER-
REGNE.

1534.

En Dannemarc les esprits s'échauffoient au contraire de plus en plus. Une grande partie du peuple de *Scanie* & de *Sélande* souhaitoit sincèrement de voir remonter *Chrétien II* sur le trône. Les évêques, la noblesse, les autres ennemis de ce prince dissimuloient avec peine leur désespoir, ou se retiroient furtivement dans la *Jutlande*, province plus éloignée de l'orage, plus à portée d'être secourue par le duc *Chrétien*, & surtout plus opposée que toutes les autres au rétablissement du roi qu'elle avoit déposé. L'évêque *Ronnow* toujours inconstant & irrésolu s'enfuit du diocèse qu'il venoit de racheter par une bassesse inutile, & se rendit dans

INTER-
REGNE.
1534.

cette province. Le duc *Jean* frère puiné du duc *Chrétien* ne se trouvant plus en sûreté en Fionie prit aussi ce parti. *Rosencrantz* son gouverneur le fit habiller en payfan avec toute sa suite pour le soustraire aux poursuites du comte d'*Oldenbourg* qui eût peut-être voulu s'assurer de la personne d'un prince à qui une partie des Danois destinoit la couronne. La licence extrême qui régnoit en Scanie & en Sélande achevoit de faire désertter ces provinces. Le payfan plein de ressentiment contre la noblesse, animé par l'appas du butin & l'assurance de l'impunité, n'épargnoit souvent dans ses excès ni les biens ni les personnes de ceux qui, peut-être avec aussi peu de justice, l'avoient fait trembler quelque temps auparavant. Le soldat plus féroce encore regardoit à son ordinaire les provinces soumises par ses armes comme une proie destinée à payer ses travaux & son sang : & le comte d'*Oldenbourg* voulant attacher à tout prix les uns & les autres à sa fortune, fermoit ses oreilles & son cœur aux cris de tant d'infortunés.

Les isles situées au midi de la Sélande eurent bientôt le même sort que ces provinces. Le peuple de *Mæne*, de *Lalande* & de *Falster* enviant à ses voisins la licence dans laquelle ils vivoient seconda par des complots ou des violences ouvertes les armes du comte, qui s'en rendit ainsi maître sans beaucoup de difficulté. L'isle de *Langelande* fut ensuite conquise après quelque résistance, en sorte que la *Fionie* étant investie de deux côtés, & dégarnie de troupes, ne pouvoit manquer de devenir bientôt la proie du vainqueur. Il prépara donc toutes choses pour passer dans cette belle province qui sembloit l'attendre; & dont la conquête lui frayant le chemin à celle de la Jutlande lui faisoit voir dans un avenir peu éloigné le royaume entier recevant la loi & le maître, qu'il voudroit lui donner.

Pendant qu'il s'occupoit de ces flatteuses idées, les sénateurs assemblés en Jutlande songeoient enfin à prendre de vigoureuses mesures pour arrêter ses progrès. L'esprit de faction, & un faux zèle leur avoient caché jusqu'alors toute la grandeur

INTER-
REGNE.

1534.

 INTER-
REGNE.

1534.

du danger : les évêques avoient encore osé s'obstiner à vouloir remettre les rênes de l'état entre les mains d'un enfant. Mais il n'étoit plus temps de se dissimuler les déplorables effets dont leurs conseils avoient été suivis. On ne pouvoit plus nier que la révolte des deux provinces, des villes de *Copenhague* & de *Malmœ* n'eût été prévenue si l'on eût déferé la couronne au duc *Chrétien*. Il étoit visible que si on tarδοit encore à recourir à cet unique libérateur, le feu de la révolte s'étendroit en peu de temps dans la *Jutlande* & dans la *Fionie*, qu'alors les *Lubeckois* se joignant aux mutins il n'y auroit plus de salut à espérer pour un royaume devenu la proie d'une populace avide & furieuse, ou d'un roi sanguinaire & implacable dans sa vengeance. Ce fut-là ce que *Magnus Gix* représenta avec force dans l'assemblée des sénateurs. Il finit par les exhorter de la manière la plus pressante à demander un prompt secours au duc *Chrétien*, & à se bien persuader que le salut de la patrie dépendoit de la résolution qu'ils alloient prendre. A l'ouïe de ce discours applaudi par

les sénateurs laïques on propofa d'élire le duc fur l'heure même ; mais quand on vint à recueillir les voix , les prélats fe couvrant toujours du manteau d'un beau zèle pour la religion , & préférant les intérêts du ciel à ceux de la terre , refusèrent ouvertement leur fuffrage à ce prince hérétique. Cette obftination donna lieu à de violens débats. Une multitude de gentilshommes & d'autres perfonnes de tout rang attendoit aux portes de la falle avec une extrême impatience le réfultat de cette longue délibération. Ce délai fit foupçonner ce qui fe paffoit. Alors cette foule entra tumultueufement dans la falle du sénat , & inftruite du refus des évêques elle s'écria fièrement que le duc *Chrétien* devoit être élu , qu'il ne falloit pas attendre d'être accablé par l'ennemi pour fe donner un chef , que le fort déplorable de la Scanie & de la Sélande avoit affez fait voir le danger des délais , qu'on n'avoit eu que trop d'égards au refus obftiné des évêques en perdant la moitié du royaume par complaifance pour eux ; qu'il falloit faver à tout prix ce qui en reftoit , & que ceux

 INTER-
REGNE.

1534.

INTER-
REGNE.

1534.

à Rye le
4 Juillet.

qui s'opposeroient encore à de si justes défirs pourroient porter la peine de leur entêtement. A l'ouïe de cette menace les prélats se regardant quelque temps avec une crainte muette sembloient s'accuser les uns les autres de n'oser répondre. Enfin ils bégayèrent quelques excuses fondées sur leur zèle & leurs bonnes intentions, & ils ajoutèrent que puisque la noblesse étoit déterminée à élire le duc *Chrétien*, ce seroit elle qui en rendroit compte devant Dieu, que pour eux ils ne s'y opposeroient pas davantage, à condition cependant que les privilèges & les droits du sénat & des états seroient confirmés par le nouveau roi, & qu'il ne seroit point l'ennemi de la religion. A peine ces paroles eurent-elles été prononcées que le duc *Chrétien* fut proclamé par le sénat & par les cris de joie de tous les assistans. En même temps on nomma *Crumpen* évêque de *Borglum*, *Munck* évêque de *Rypen*, *Magnus Giæ* grand-maître du royaume, & *Ove Lunge* sénateur pour porter à ce prince la nouvelle de son élection. Ils furent suivis de près par un gentilhomme de *Fionie*

nommé *Friis*, que la noblesse de sa province dépêchoit aussi au duc pour lui annoncer son accession à la résolution du sénat de Jutlande. Cette noblesse se trouvant assemblée n'avoit eu qu'une voix sur la nécessité de l'élection; & la grandeur du danger qui la menaçoit lui avoit fait user de cette extrême diligence pour que le nouveau roi fût encore à temps de répondre à sa bonne volonté par sa promptitude à la secourir.

Les députés du sénat se trouvant sur les frontières du *Holstein* écrivirent à *Chrétien* pour le prier de fixer le temps & le lieu où il lui plairoit de les entendre. Ce prince instruit d'avance du sujet de leur mission quitta sur le champ son camp devant *Lubeck*, & alla les recevoir au cloître de *Preetz* pour être plus à portée de la Jutlande & de la Fionie. *Chrétien* accepta l'offre du sénat avec cet air de reconnoissance & de modestie qui flatte celui qui donne & honore celui qui reçoit. Il leur délivra en même temps un acte par lequel il s'engageoit à leur confirmer leurs privilèges; & l'on convint d'un jour & d'un lieu où l'on s'as-

 INTER-
REGNE.

1534

 INTER-
REGNE.

1534.

sembleroit pour se lier plus étroitement par les sermens réciproques usités dans les élections des rois.

Cela étant fait, *Chrétien* retourne en diligence à son camp de Lubeck, ordonne toutes choses pour la continuation du siège, & revient aussitôt à *Horsens* en Jutlande où les états de cette province & ceux de Fionie l'attendoient. Là cette nombreuse assemblée le proclame de nouveau, & lui prête serment à genoux & les mains levées dans une plaine voisine de la ville. Le roi de son côté s'engage provisionnellement à confirmer les privilèges & les droits de chaque ordre de l'état sur le pied de la capitulation de *Frédéric I.* On convient qu'il pourra cependant y faire les changemens qui seront jugés nécessaires & que le sénat approuvera, que jusqu'à ce que les circonstances permettent de prendre de nouvelles mesures dans une diète solennelle, les évêques & les autres ecclésiastiques jouiront pleinement de leurs biens, revenus & immunités, soit qu'ils restent catholiques ou qu'ils se fassent protestans, que la noblesse conservera pareillement ses droits,

que chacun jouira du libre exercice de sa religion sans pouvoir être inquiété à ce sujet. Enfin l'on se promet mutuellement d'une part toute la soumission & la fidélité nécessaires dans des circonstances critiques ; de l'autre la justice , la protection, l'amour que doit un prince à son peuple en retour du don volontaire d'une couronne.

 INTER-
REGNE.

1534.

C'est ainsi que *Chrétien III* se vit conduit au trône de ses pères avec toute sa gloire & toute sa vertu, au travers de ce clergé obstiné qui vouloit lui en fermer le chemin au risque de perdre l'état & soi-même avec lui. On voyoit bien dans cet événement la vanité de la prudence humaine presque toujours confondue dans ses desseins par une force supérieure qui semble prendre plaisir à se jouer d'elle. Les évêques avoient fait depuis quinze ans tout ce que des hommes puissans & politiques pouvoient faire pour s'opposer aux progrès de la religion protestante : ils avoient déposé un roi, ils en avoient placé un autre sur le trône, ils avoient laissé ce trône vacant, ils avoient plié, ils avoient agi en maîtres, &

INTER-
REGNE.
1534-
tout s'étoit toujours tourné contr'eux,
soit au-dedans, soit au-dehors, jus-
qu'à ce moment décisif qui fera le
terme fatal de leur grandeur & de
leur existence même.

Fin de l'Interrègne & du Livre Septième.

HISTOIRE

DE

DANNEMARC,

LIVRE HUITIÈME,

Depuis la fin de l'Interrègne en 1534,
jusques à la paix de Stettin, ou
1570.

CHRÉTIEN III, *LIV* Roi de Dan-
nemark, & cinquième de la maison
d'OLDENBOURG.

SI jamais la royauté fut environ-
née d'écueils, d'inquiétudes & de fati-
gues, c'est bien dans les circonstan-
ces où *Chrétien* se chargeoit de ce
pénible fardeau. Il avoit à la fois à
se défier d'un grand nombre de ses
nouveaux sujets, à justifier, à entre-
tenir les espérances de ses partisans,
à défendre une moitié de ses états,
à arracher l'autre des mains d'un

CHRE-
TIEN III.
1534.

Tome VI.

K

 CHRE-
TIEN III.

1534.

ennemi triomphant. Il falloit remettre les loix en vigueur, maintenir la concorde entre deux factions pleines d'animosité, veiller sur ce qui se passoit au-dedans, négocier au-dehors, se tenir partout en état de défense, diriger des flottes & commander des armées. Mais quand l'amour du bien se trouve joint à un sens droit & ferme, quand il soutient l'application & le courage, la fortune se laisse maîtriser par la prudence, les difficultés s'applanissent successivement, & elles ne servent enfin qu'à relever la gloire de celui qui les surmonte. L'histoire de ce règne va nous en fournir une preuve remarquable.

Aussitôt que *Chrétien* eut reçu les hommages & les sermens qui lui donnoient le pouvoir d'agir en monarque, il écrivit à *Gustave* pour lui demander à ce titre le secours promis par le dernier traité. Ces deux princes n'étoient pas seulement unis par une estime mutuelle, ils l'étoient encore par leur alliance avec le duc de *Saxe-Lawembourg* dont ils avoient épousé les deux filles. Quand ces liens sont séparés de celui de l'intérêt, ils sont peu de chose aux yeux

des princes : joints ensemble ils se prêtent de la force. *Gustave* avoit des raisons très-fortes de souhaiter l'abaissement des Lubeckois, & la continuation de la captivité de *Chrétien II*. Il répondit favorablement à la demande de son beau-frère, & se disposa à faire une puissante diversion en Scanie.

CHRETIEN III.
1534.

La régence des Pays - Bas étoit obligée par le traité de *Gand* de fournir aussi du secours au Danne-marc. *Chrétien* le lui fit demander : mais depuis que les Lubeckois avoient réussi à lui persuader que leur unique but en portant la guerre chez leurs voisins étoit de délivrer & de rétablir *Chrétien II*, la reine *Marie* sa belle-sœur, gouvernante de ces provinces, avoit bien changé d'idées. Elle venoit de marier les deux filles de ce malheureux prince ; l'aînée nommée *Dorothée* à *Frédéric* comte & depuis électeur Palatin ; & la cadette nommée *Christine* à *François Sforze* duc de *Milan*. Elle espéroit de faire passer aux gendres le droit du beau-père sur les royaumes qu'il avoit possédés. Cette espérance brillante ne pouvoit paroître absolu-

CHRE-
TIEN III.

1534.

ment chimérique dans un temps où le Dannemarc étoit déjà à moitié conquis : il étoit permis de se flatter que le pouvoir de la maison d'Autriche feroit le reste. En attendant on voyoit de bon œil les Lubecquois faire les fraix d'une guerre dont on pourroit partager ensuite les fruits, & ce fut dans cette vue que loin de secourir le nouveau roi on ne chercha qu'à l'amuser par de belles paroles, jusqu'au moment où l'on devoit se déclarer ouvertement contre lui.

Cependant le comte d'*Oldenbourg* avoit réussi à faire révolter les paysans & les bourgeois de Fionie, & cette province étoit devenue, comme les autres, le théâtre de toute sorte de violences & de brigandages, dont la noblesse & le clergé étoient les principales victimes. Il n'y avoit de sûreté que pour ceux qui se hâtoient de prêter serment au roi déposé. Le nouveau roi se hâta d'aller avec quelque cavalerie délivrer cette isle malheureuse. Il défit en arrivant une troupe de rebelles qu'il trouva sur son passage : les autres pleins d'effroi se dispersèrent. Tout le pays se soumit, à la réserve des bourgeois d'*Odensée*

& de *Suendbourg*. Ces deux villes emportées d'affaut furent livrées au pillage ; triste récompense de ce qu'elles appeloient leur fidélité à leur ancien maître, & leur zèle pour la religion persécutée.

CHRE-
TIEN III.
1534.

Mais à peine le roi a-t-il tourné le dos que le comte d'*Oldenbourg* conduit en personne une petite armée dans cette isle mal soumise : les habitans le secondent : il reprend *Nybourg* par leur secours, & en peu de temps toute la Fionie subit de nouveau ses loix.

Ces succès soutenoient le courage des Lubeckois. Pleins de confiance en leurs chefs ils se défendoient avec constance & avec joie contre un ennemi qu'ils croyoient plus en danger qu'eux-mêmes. En vain les Hambourgeois assemblèrent - ils un congrès, & travaillèrent - ils à leur inspirer des pensées de paix ; ils ne voulurent offrir au nouveau roi aucune condition tolérable, & de part & d'autre la guerre recommença avec une nouvelle vivacité.

Le comte d'*Oldenbourg* portoit depuis quelque temps toute son attention sur la Jutlande. Cette grande

CHRE-
TIEN III.
1534.

province une fois soumise, il auroit bientôt achevé la conquête du royaume, mais c'étoit en même temps la partie la plus difficile de l'ouvrage. Il n'y avoit que des succès aussi grands que les siens, & l'espérance de la même facilité à soulever les paysans qui pussent l'animer à porter la guerre dans un vaste pays défendu par une noblesse fière & vaillante, & à portée d'être secourue par son nouveau chef. Afin de ne rien hasarder il résolut de n'envoyer d'abord qu'un détachement pour sonder le terrain: il en confia la conduite à un nommé *Clément*, & à quelques autres aventuriers de même espèce, gens vieillis dans la profession de pirates, & accoutumés à se jouer de tous les dangers. Ce *Clément* entra avec quelques vaisseaux dans le golphe nommé *Lymfiord* qui traverse la Jutlande presque d'une mer à l'autre. Il se présenta avec sa petite troupe aussi déterminée que lui devant la ville d'*Albourg*, une des meilleures de la province. D'un côté les menaces les plus terribles, de l'autre la proposition de retourner sous l'obéissance de *Chrétien II*,

c'étoit-là en deux mots l'alternative effrayante qu'il offroit à leur prompt délibération. Les bourgeois d'*Albourg* se hâtèrent de se rendre ; leur citadelle fut prise. *Clément* parcourut de-là tout le *Vendsyssel*, où divers bras du *Lymfiord* donnoient accès à ses vaisseaux. La terreur l'y précédoit. L'attrait de la licence, la haine du nom d'évêque & de gentilhomme, y fit accourir une nombreuse jeunesse sous ses drapeaux. On n'avoit que le choix d'être brigand, ou victime du brigandage. Les gentilshommes qui avoient été épargnés jusques-là, abandonnèrent leurs châteaux, & se rendirent de concert à *Randers* avec tous les cavaliers qu'ils purent armer dans ces momens de trouble & d'alarmes. Les évêques y envoyèrent leurs vassaux & leurs domestiques. *Chrétien III* les fit joindre en diligence par quelques escadrons de cavalerie Allemande. Le tout ensemble ne faisoit cependant qu'un millier d'hommes ; mais dans l'espérance d'un plus grand secours, ou plutôt dans la nécessité de tout tenter, *Ogier Rosencrantz* & *Eric Banner* ne laissèrent pas de faire marcher cette

CHRE-
TIEN III.
1534.

petite troupe au-devant de l'ennemi. On touchoit alors à la fin de l'automne : *Clément* instruit de la marche fatigante & de la foiblesse de l'ennemi résolut de l'attaquer sans lui donner le temps de se reconnoître. Il marcha à lui de grand matin avec six ou sept mille hommes dont la plupart n'étoient à la vérité que des bergers mal armés, mais robustes & furieux. Le lieu du combat ne pouvoit être plus défavantageux aux troupes royales; c'étoit un terrain fangeux où la cavalerie s'embourba dès les premiers pas. Une partie avertie par le malheur des premiers échappa par la fuite; les autres hors d'état de se mouvoir furent forcés de souffrir toute la barbarie de ces hommes féroces, qui ne consultant qu'une haine aveugle choissoient à loisir la place de leurs coups, & se faisoient un affreux plaisir d'insulter à leurs tourmens. *Rosencrantz* périt dans cette fatale journée avec quantité de gentilshommes des plus illustres maisons de Jutlande; les fuyards se trouvèrent bientôt rassemblés dans les murs de *Randers*.

Si cet échec étoit peu considéra-

CHRE-
TIEN III.
1534.

ble en lui-même, il pouvoit avoir les suites les plus funestes dans les conjonctures où l'on se trouvoit. Il donnoit à *Clément* & à sa troupe une audace & une force nouvelles. Avant qu'on eût une armée à lui opposer, une partie de la Jutlande pouvoit devenir sa proie; & tel étoit déjà l'effet de ses menaces, de ses promesses, & de ce mot puissant de liberté qu'il savoit faire valoir à propos, que presque partout le payfan & le bourgeois commençoient à se mutiner, & qu'une défection générale sembloit devenue presque inévitable. Jamais le royaume n'avoit peut-être touché de plus près au moment de sa ruine totale. *Chrétien* l'eût infailliblement perdu, du moins pour quelque temps, si la résistance de *Randers* n'eût arrêté le progrès de l'ennemi. *Clément* vint assiéger cette ville où le reste de la noblesse Jutlandoise avoit cherché un asyle, comptant terminer sa conquête par ce coup d'éclat: mais il fut repoussé avec beaucoup de vigueur, & l'ap procha d'un secours que le roi envoyoit à la ville l'obligea de se retirer précipitamment dans *Albourg*.

CHRE-
TIEN III.

1534.

Ce prince étoit dans son camp devant *Lubeck* pendant que la Jutlande étoit ainsi envahie : les nouvelles de cette irruption imprévue le mirent dans un grand embarras. Il répugnoit d'autant plus à lever ce siège déjà bien avancé, qu'en conduisant son armée en Jutlande il laissoit à découvert le *Holstein* & le *Sleswic* où les Lubeckois eussent pu recommencer leurs ravages : d'un autre côté rien de plus pressé que de secourir le Dannemarc ; & qui pouvoit s'assurer que la prise même de *Lubeck* eût délivré ce royaume, depuis que le comte d'*Oldenbourg* avoit su séduire & s'attacher une grande partie des bourgeois & des paysans Danois ? Ces intérêts pressans & contraires firent imaginer un expédient dont le duc *Henri de Mecklenbourg*, *Philippe* landgrave de *Hesse*, & les députés de *Hambourg* & *Lunebourg* se chargèrent de faire la proposition en qualité de médiateurs. Suivant ce plan le roi devoit lever le siège de *Lubeck*, & cette ville & son territoire devoient rester neutres. Les Lubeckois de leur côté s'obligeoient à la même neutralité à l'égard du

CHRE-
TIEN III.

1534.

Holftein ; & si le comte d'*Oldenbourg* —————
 attaquoit le roi dans cette partie de CHRE-
 ses états, ils ne devoient lui four- TIEN III.
 nir aucun secours. Quant à la guerre 1534.
 qui se faisoit en Dannemarc, &
 pour ou contre le Dannemarc, cha-
 que parti restoit le maître de la pouf-
 ser aussi vigoureusement qu'il le pour-
 roit ou le voudroit. Les Lubeckois
 pressés par la disette signèrent cette
 convention (*) avec joie. Le roi qui
 n'avoit pas moins d'impatience de
 voler au secours des Danois ne s'y
 montra pas moins bien disposé.

Dès ce moment on travailla de
 part & d'autre avec une extrême
 diligence à mettre à profit ce mo-
 ment de relâche. Les Lubeckois ayant
 rétabli leur ancien sénat, & réparé
 tous les désordres qui sont la suite
 d'un siège, envoyèrent en Danne-
 marc la troupe qui avoit défendu leur
 ville avec de nouvelles levées com-
 mandées par *Meyer*. *Chrétien* marcha
 à grandes journées en Jutlande avec
 les siennes, qui jointes aux troupes
 qu'il y avoit déjà envoyées, avec les

(*) Tranfact. de dat. Stockeldorp. d. 18.
 Nov. *Huitf.* p. 1431.

CHRÉ-
TIEN III.

1534.

milices & la noblesse, formèrent une armée considérable. Jean *Rantzow* & *Eric Banner* en eurent le commandement sous ses ordres. Le roi leur ordonna d'aller attaquer *Albourg*. Cette ville étoit le centre de la rébellion & l'asyle de *Clément*, depuis que l'approche de l'armée royale l'avoit fait songer à sa sûreté. Il se défendit avec beaucoup de bravoure; mais les bourgeois & les paysans qui faisoient la plus grande partie de son armée commencèrent à se rebuter, & les progrès du siège les firent passer enfin de l'ivresse d'une folle confiance en leurs forces à cet abattement extrême, qui les rend inutiles. La ville fut prise d'assaut: tout ce qui s'y trouva d'hommes armés fut passé au fil de l'épée. Deux mille paysans y périrent. Les dépouilles d'une partie de la province s'y retrouvèrent entassées. Les chefs des rebelles furent réservés à de plus grands supplices. *Clément* arrêté au moment qu'il fuyoit, fut envoyé au roi, qui le fit décapiter comme déserteur du service de *Danemarck* (dans lequel il avoit été sous le règne précédent), & comme un brigand qui avoit violé toutes les loix

de la guerre. Un de ses lieutenans, nommé *Herman* eut peu de temps après un fort pareil. *Rantzow* le surprit dans *Vardes*, & dispersa tellement ses compagnons, qu'ils n'osèrent plus reparoître. Les généraux mirent après cela leurs troupes en quartier dans les lieux les plus suspects, ce qui acheva d'imprimer tant de crainte au peuple, que tout rentra dans le devoir, & n'osa plus s'en écarter.

CHRE-
TIEN III.

1534

Mais les payfans rebelles n'en furent pas quittes pour mettre les armes bas : ils avoient prêté serment comme les autres ordres de la province au nouveau roi : leur infidélité méritoit punition ; la prudence demandoit cet exemple. On les cita devant une cour de justice. On exigea qu'ils signassent un aveu de leur faute, par lequel ils reconnoissoient qu'ils étoient dignes de mort : la noblesse pleine de ressentiment contr'eux, & intéressée dans son ressentiment, fit si bien que le roi ne les reçut en grâce & ne leur rendit leurs terres, qu'ils avoient jusqu'alors possédées librement, qu'avec quelque diminution de leurs droits (*). C'est-là du

(*) V. Hofbergs Dan. Rig. Hist. T. 2. p. 308.

CHRE-
TIEN III.
1534.

moins ce que l'on conjecture avec beaucoup de vraisemblance , parce que le nombre des payfans propriétaires & libres a diminué considérablement en Jutlande à cette époque, & que presque tous se sont trouvés depuis dans une dépendance de la noblesse , qui se rapproche extrêmement de l'esclavage.

La saison ne permettant plus de s'occuper de sièges ni de batailles, on pensa de part & d'autre à tenter les voies de la conciliation. *Chrétien* ne voyoit qu'avec une vive douleur l'état déplorable où le royaume étoit réduit. Le comte d'*Oldenbourg* étoit effrayé de la facilité avec laquelle *Chrétien* avoit soumis la Jutlande. Il voyoit l'orage prêt à fondre sur lui au retour du printemps. Ces motifs rapprochant les esprits, on convint d'avoir une entrevue, & le comte se rendit pour cet effet à *Colding* en Jutlande. Le roi lui offrit de grandes sommes d'argent s'il vouloit le remettre en possession des provinces qu'il avoit conquises. Cette proposition sembloit d'autant plus séduisante que tout ce que ce comte pouvoit espérer dans le cas où il auroit soumis le

royaume entier ne pouvoit lui être beaucoup plus avantageux. Mais soit qu'il eût conçu de plus hautes espérances, soit qu'il fût retenu par la honte, il rejeta ces offres, & ne voulut traiter qu'à condition que le roi se contenteroit de la Jutlande, & qu'il céderoit à *Chrétien II* la Scanie, les isles & la Norvège entière. La proposition de démembler ainsi la monarchie n'excita que de l'indignation, la conférence fut aussitôt rompue, & le comte retourna préparer tout pour se maintenir en Fionie : de-là il se rendit à *Copenhague* où il avoit convoqué la noblesse des provinces qui lui étoient soumises, pour lui demander des subsides. Il ne craignit pas même d'exiger de ces gentilshommes leur argenterie, les colliers, les brasselets & les joyaux de leurs femmes & de leurs filles : il tâcha de leur persuader que leur propre salut dépendoit du succès de sa demande, puisque s'ils lui refusoient ce secours, le seul qui lui restât, il ne seroit plus en état de contenir son armée, qui faute de paie, se croiroit en droit de piller leurs biens, & d'insulter même à leurs

 CHRE-
TIEN III.

1534

CHRE-
TIEN III.

1534.

personnes. Cette menace effrayoit avec raison des gens qui venoient d'éprouver récemment toute la férocité du soldat. Ils promirent de fournir au comte une grande somme d'argent, s'excusant en même temps de ce qu'ils ne pouvoient ôter à leurs femmes des effets sur lesquels ils n'avoient aucun droit.

Pendant qu'on étoit encore occupé de cette affaire, les bourgmestres de *Malmæ* & de *Copenhague*, *Mynter* & *Bogbinder*, entrent brusquement dans l'assemblée, escortés de plusieurs magistrats & d'une foule de bourgeois, & d'un ton irrité & menaçant ils dénoncent au comte les sénateurs du royaume & la noblesse, comme les premiers auteurs de tous les maux de l'Etat. « Ce sont eux, disent-ils, » qui ont allumé le feu de cette » guerre : ils ont déposé, persécuté, » enfermé *Chrétien II* notre roi, dont » tout le crime est d'avoir traité le » peuple avec équité. Pour eux ils » en font tellement les ennemis, que » son sang même ne sauroit les » assouvir. » Ils concluoient en donnant assez clairement à entendre qu'on devoit répandre aussi le sang

de ces tyrans. Si le comte d'*Oldenbourg* avoit pris plaisir à le faire couler, il n'avoit qu'à prononcer un mot, & c'en étoit fait de toute cette noblesse. Mais il fut assez humain pour avoir horreur de cette barbarie, toute utile qu'elle eût été à l'affermissement de sa domination. Il parut hésiter cependant, & répondit que ces plaintes lui avoient souvent été faites, mais qu'ayant promis sa protection à la noblesse, il les prioit de modérer pour le présent leur ressentiment, & de s'en retourner tranquillement chez eux. Ils n'obéirent qu'en frémissant, laissant à regret échapper leurs victimes : les sénateurs & les autres gentilshommes retournèrent ainsi dans leurs terres protégés par leur ennemi, & ne sachant encore quel sort leur étoit réservé. Ils ne pouvoient sortir de Copenhague plus à propos. Immédiatement après, on y reçut deux nouvelles qui achevèrent d'irriter le peuple, & d'indisposer contr'eux le comte d'*Oldenbourg*. La première étoit la défaite des payfans de Jutlande, & le châtement qui l'avoit suivi; la seconde l'approche d'un corps de Suédois, que *Gustave*

 CHRE-
TIEN III.

1534.

envoyoit en Scanie à l'instigation de la noblesse de cette province, comme le croyoit le comte. Alors le peuple & le soldat ne mettant plus de bornes à leur ressentiment, & se voyant autorisés par le silence de leur chef, se jetèrent avec une nouvelle fureur sur tous les châteaux & les possessions des nobles, enfermèrent ceux qui ne se rachetèrent pas à force d'argent, pillèrent leurs biens, ruinèrent ce qu'ils ne purent emporter.

Ce corps de Suédois que *Gustave* envoyoit au secours du roi son beau-frère & son confédéré, étoit déjà depuis quelque temps en marche. *Jean Thureson* qui le commandoit s'étoit arrêté devant *Halmstadt*, capitale de la *Hallande*, dont les habitans lui avoient opposé la résistance la plus opiniâtre. *Varberg* autre ville de cette province, mieux défendue encore, n'avoit pu être prise; mais enfin quelques gentilshommes de la province ayant persuadé aux habitans, que tout ce qu'on demandoit d'eux étoit qu'ils reconnussent *Chrétien III* pour leur légitime roi, ils reçurent les Suédois dans leurs murs comme amis & alliés. Ce commen-

cement d'une nouvelle révolution allarma le comte d'*Oldenbourg*. Il fit passer promptement en Scanie un renfort considérable sous la conduite de *Meyer* & du comte de *Hoya*. Il ordonna aux commandans de *Malmö* & de *Landskrone* d'y joindre des détachemens de leurs garnisons. Mais cette petite armée arriva trop tard pour disputer aux Suédois l'entrée de la Scanie. Elle retourna précipitamment sur ses pas : & dès-lors tout se tourna dans cette province contre le comte d'*Oldenbourg* & les Lubeckois. Il envoya cependant un nouveau renfort qui pilla la ville de *Lunden* & fit prisonnier son archevêque. Le comte ordonna à la noblesse de former un corps de cinq cent cavaliers pour se joindre à *Meyer*. Mais ces cinq cent gentilshommes craignant d'être arrêtés, instruits par des avis secrets & par l'exemple du traitement fait à l'archevêque, las enfin de la tyrannie des étrangers, allèrent après quelque irrésolution se rendre dans le camp des Suédois sous la conduite de *Brahe* & de *Huitfeld*, & firent signifier au comte d'*Oldenbourg* qu'ils renonçoient au serment qu'il leur avoit

 CHRE-
TIEN III.

1534.

CHRE-
 TIEN III.
 1535.

extorqué : ils lui reprochèrent dans leur lettre d'être venu porter la guerre en Dannemarc sans l'avoir déclarée, de leur avoir promis sa protection, & de les avoir abandonnés à la fureur de leurs ennemis, d'avoir voulu même les surprendre & les trahir comme il avoit fait à l'égard de *Bilde* leur archevêque. L'armée suédoise renforcée par cette brave cavalerie continua sa marche sous les plus heureux auspices. *Meyer* fuyant toujours devant elle, alla enfin se jeter dans *Helsingbourg*, petite ville que le *Sund* sépare d'*Elfeneur*. Il ne pouvoit choisir un asyle moins assuré. Cette ville étoit ouverte, & il avoit compté mal à propos sur sa forteresse : *Tycho Krabbe*, gentilhomme Scanien lui en refusa l'entrée; ni les ruses, ni les promesses, ni les menaces ne purent vaincre sa fermeté ou mettre sa vigilance en défaut. *Meyer* fut attaqué dans *Helsingbourg* par l'armée suédoise, & par la garnison du fort. Les Lubeckois y furent forcés, poursuivis, massacrés. *Munter* fut presque le seul qui échappa par la fuite. Les autres chefs, & *Meyer* lui-même furent faits prisonniers. Mais celui-ci

fut encore redoutable à ses ennemis après sa captivité. Les Danois & les Suédois se le disputèrent avec vivacité. Il avoit beau s'écrier qu'il aimoit mieux mourir que de tomber entre les mains des derniers, ses plaintes étoient comptées pour peu de chose par les vainqueurs : enfin on convint de le garder à *Varberg* jusqu'à ce que les deux rois eussent décidé à qui il resteroit. Les Danois stipulèrent encore que s'il étoit adjugé au roi de Suède, on lui conserveroit la vie. Mais *Meyer* paya bien mal cette générosité. Traité avec ménagement par le gouverneur de *Varberg*, il en profita pour semer la mésintelligence entre ce gouverneur, nommé *Ulstand* & les habitans de la ville ; il corrompt ces derniers & quelques soldats Allemands de la garnison du fort : il y introduit les conjurés par son appartement. Avec eux il en égorge la garnison, & se rend maître des portes. La ville entière se révolte. Le gouverneur n'échappe que par une prompte fuite, laissant ses enfans & un riche butin au pouvoir des traîtres. Le comte d'*Oldenbourg* instruit de ce coup hardi envoie à *Meyer*

CHRÉ-
TIEN III.

1535.

— tout ce qui est nécessaire pour le
 CHRE- mettre en état de tenir dans *Var-*
 TIEN III. *berg*, & de jouir avec sûreté du suc-
 1535. cès de sa perfidie.

Ce fut une surprise bien agréable que celle que causa au roi la nouvelle de ce qui venoit de se passer en Scanie. Résolu de ne rien négliger pour profiter d'un événement si favorable, il envoya sur le champ un renfort dans cette province qui mit l'armée victorieuse en état de former à la fois les sièges de *Malma* & de *Landskrone*. Mais ces deux placés quoiqu'attaquées avec beaucoup de vivacité ne pouvoient être sitôt forcées à se rendre. Munies d'une nombreuse & vaillante garnison, elles étoient secourues sans cesse du côté de la mer, la flotte lubeckoise exerçant encore dans ces parages un empire absolu, qu'on se préparoit cependant à lui disputer bientôt.

Pendant qu'on attaquoit ainsi le comte d'*Oldenbourg* en Scanie, il étoit assez occupé en *Sélande* à former une nouvelle armée & à lever les sommes nécessaires pour son entretien. Il avoit encore assemblé pour cet effet la noblesse & le peuple,

& demandé de nouveaux subsides. La noblesse réduite aux abois ne répondoit que par des plaintes amères & des refus, dont le seul effet étoit d'aigrir encore le ressentiment du peuple. *Anne Rosencrantz*, dame aussi considérable par sa naissance que par son mérite, ayant osé dire qu'on ne réussiroit jamais par de tels moyens à rétablir le roi déposé, le peuple furieux la mit en pièces sur l'heure même ; mais ce crime alors impuni ne le fut pas dans la suite. Enfin il fallut subir la loi du plus fort ; la noblesse contribua ; le peuple fournit le dixième homme, & le comte eut une armée.

CHRE-
TIEN III.

1535.

Cependant le roi retenu avec sa femme sur les bords du petit *Belt*, attendoit avec impatience le moment où le secours d'une flotte lui permettroit de passer dans les isles voisines. On a vu ci-dessus quel avoit été le sort de la flotte danoise, que la trahison des bourgeois de *Copenhague* avoit fait passer avec cette capitale entre les mains des ennemis. Depuis ce moment *Chrétien* avoit mis tout en œuvre pour obtenir quelques vaisseaux de ses alliés : il avoit fait sol-

CHRE-
TIEN III.

1535.

liciter la régente des Pays-Bas, la cour d'Angleterre, celle d'Ecosse. Il n'avoit reçu que de vaines excuses. Il s'étoit ensuite adressé avec plus de succès au roi de Suède & à *Albert*, duc de Prusse, tous les deux ses beaux-frères. Ces princes faisoient armer en effet en toute diligence des vaisseaux qu'ils lui destinoient; & dans cet intervalle il résolut de tenter le passage de Jutlande en Fionie avec des vaisseaux marchands frétés dans les ports du duché de Sleswic, ce court trajet pouvant se faire dans une seule nuit, étoit le seul qui n'exigeât pas absolument la protection d'une flotte.

Pendant que cela se passoit en Dannemarc, *Chrétien III* ayant envoyé des députés en Suède pour y presser l'envoi d'une escadre, leur donna ordre de passer par la Norvège, pour y mettre sur le tapis son élection. Le premier soin de ces députés fut de faire des excuses au sénat de Norvège de la part de celui de Dannemarc, de ce qu'il avoit élu *Chrétien III* sans le concours des Norvégiens. Les circonstances où les Danois s'étoient trouvés, faisoient si
bien

bien leur apologie , que cette partie de la négociation des députés ne fut pas fort difficile. Mais l'élection même de *Chrétien* rencontroit beaucoup d'obstacles. Les prélats , & particulièrement l'archevêque de *Drontheim* étoient secrètement dans les intérêts du roi déposé , & à son défaut ils préféroient le comte palatin *Frédéric* son gendre , ou quelqu'autre prince catholique. Les laïques & la plupart des habitans de la Norvège méridionale inclinoient au contraire pour *Chrétien III*. Cette dissension fut cause qu'on ne put convenir de rien. Le primat convoqua à *Drontheim* les Etats du royaume , mais ceux du midi de la Norvège pénétrant ses vues refusèrent de s'y rendre , indiquèrent une autre diète , & entraînés par l'exemple & les sollicitations des Danois , prirent la résolution de se soumettre à leur roi , & lui écrivirent pour l'assurer de son obéissance.

La noblesse de Scanie pouffoit toujours avec vigueur les sièges de *Malmæ* & de *Landskrone* sous la conduite de *Tycho Krabbe* : en même temps elle mettoit tout en œuvre pour soulever le peuple dans d'autres lieux

CHRÉ-
TIEN III
1535.

——— contre le comte d'*Oldenbourg*, pour
 éclairer ses desseins, & les traverser
 autant qu'il étoit en son pouvoir.
 CHRE-
 TIEN III.
 1535. Cette conduite acheva d'irriter ce
 comte, dont l'esprit n'étoit déjà
 que trop aigri par tous les malheurs
 présens, & par ceux qu'il envisageoit
 dans un prochain avenir. Dans la
 crainte de quelque révolte de la part
 de la noblesse de Sélande à laquelle
 il avoit donné tant de sujets de le
 regarder comme un tyran, il se mit
 à la persécuter avec une nouvelle
 fureur. Il fit arrêter ce qu'il trouva
 de gentilshommes à Copenhague; il
 donna ordre qu'on s'assurât des autres
 qui s'étoient dispersés dans l'isle. Des
 mesures si propres à flatter la passion
 du peuple & du soldat ne furent que
 trop rigoureusement exécutés. On
 voyoit ces malheureux fuyant éper-
 dus de tous côtés, les uns pour cher-
 cher un refuge dans les provinces
 voisines, les autres pour se jeter dans
 quelque place forte où ils pussent dé-
 fendre ou vendre du moins chèrement
 leur liberté & leur vie. *Ronnow*, évê-
 que de *Roschild*, fut du nombre des
 premiers. Peu fidelle à ses engage-
 mens & se défiant avec justice de

l'amitié du comte, il alla secrètement en Jutlande se jeter aux pieds du roi. Ses châteaux & en particulier celui de *Dragesholm* devinrent les plus furs asyles des gentilshommes qui ne purent fuir comme lui. Le comte de *Hoya* les y assiégea vainement; ils s'y défendirent avec l'intrépidité que donne le désespoir. Mais ce fut aussi la seule place de la Sélande qui résista aux armes du comte. La ville & le château de *Callundbourg* ne purent soutenir le feu de son artillerie.

CHRE-
TIEN III.
1535.

Enfin *Chrétien* ayant rassemblé un nombre suffisant de vaisseaux de transport, passa avec son armée en Fionie. Cette descente fut exécutée avec beaucoup de prudence & de bonheur. L'ennemi n'en fut instruit que quand il ne fut plus temps de la prévenir. Il se hâta de tirer de toutes les places de l'isle les garnisons qu'il y tenoit, d'assembler des milices de rebelles, & de former une armée en état de faire face à celle du roi qui s'avançoit à grandes journées. Elles se rencontrèrent entre *Odensée* & *Middelfart*, & en vinrent aussitôt aux mains. Les troupes allemandes ne soutinrent

CHRE-
TIEN III.
1535.

pas long-temps le choc de l'armée royale , elles prirent la fuite vers *Affens*. Les Danois rebelles firent une résistance plus opiniâtre , mais enfin ils se dispersèrent dans toute l'isle. Le vainqueur marcha tout de suite à *Affens* , où les Allemands se défendirent si bien que le siège traînant en longueur , les Lubeckois instruits de cet échec eurent le temps d'y envoyer du secours.

Alors pleins de douleur de se voir arracher leur proie , ces républicains résolurent de faire de nouveaux efforts pour ne pas perdre le fruit des premiers. Ils armèrent deux flottes , ils levèrent de nouvelles troupes , ils résolurent de faire choix d'un général , dont le nom pût donner plus de réputation à leurs armes , & faire plus d'impression sur les peuples du Nord. Ces motifs les engagèrent à confier à *Albert* , duc de *Mecklenbourg* , le soin de conduire en Dannemarc un renfort considérable. *Albert* avoit épousé une princesse de *Brandenbourg* nièce de *Chrétien II*. Il suffisoit alors d'être parent & allié de ce prince pour former des prétentions sur ces couronnes qui ne lui appartenoient

plus. On fit entrevoir à ce duc qu'il pourroit bien les obtenir ; on lui fit du moins espérer quelque récompense. *Albert* publia donc à l'exemple du comte d'*Oldenbourg* qu'il alloit délivrer le roi *Chrétien II* son parent, & il fit voile pour *Copenhague*. Les *Lubeckois* avoient compté qu'il seroit suivi de ses propres troupes, mais le tout se réduisit à une compagnie de fantassins & quarante cavaliers : & comme s'il eût été question d'une partie de chasse, au lieu de soldats & d'artillerie, ses vaisseaux ne furent chargés que de chiens courans, de toiles & de filets.

Son arrivée produisit l'effet qu'il étoit facile de prévoir. Elle causa une courte joie au peuple & au soldat, excita la jalousie du comte d'*Oldenbourg*, & par cela même affoiblit son parti & hâta les progrès du roi. Le comte refusa obstinément de se soumettre aux ordres du duc, & de libérer les troupes du serment qu'elles lui avoient prêté. *Wullenwever* ne négligea rien pour prévenir cette méfintelligence. Il offrit au comte l'évêché de *Roschild* avec tous les vastes domaines qui en dépendoient,

 CHRE-
TIEN III.

1535.

CHRE-
TIEN III.

1535.

s'il vouloit abdiquer le commandement. Ce comte s'étoit autrefois voué à l'état ecclésiastique, & avoit même obtenu un canonicat à Cologne : un évêché eût été peu de temps auparavant une grande fortune pour lui : mais depuis ce temps il avoit nourri quelque secrète espérance de monter sur le trône, & cette illusion lui faisoit regarder toute autre place avec dédain. Enfin il fallut consentir à partager entr'eux le commandement, & par-là les offenser tous les deux en leur donnant un intérêt tout différent de celui de la cause commune.

Cependant les deux flottes lubecoises firent d'abord plus de mal au roi de Dannemarc, que cette dissension ne pouvoit lui faire de bien. L'une de ces flottes alla jeter l'ancre au détroit du *Sund*, dont elle se rendit tellement maîtresse qu'aucun vaisseau ne put y passer que par sa permission, & en payant le tribut ordinaire. Plusieurs vaisseaux n'en étoient pas même quittes à si bon marché. Ceux des Danois & des Suédois étoient saisis. Une flotte marchande hollandoise composée de

soixante-dix voiles, fut d'abord obligée de payer une somme considérable, & ensuite livrée au pillage. Un si riche butin & le péage ordinaire du *Sund* pouvoient plus que toute autre ressource mettre les Lubeckois en état de soutenir long-temps cette guerre. Les sénateurs de Scanie avoient ce triste spectacle tous les jours sous leurs yeux : ils écrivirent au roi pour lui faire sentir la nécessité de chasser l'ennemi d'un poste si avantageux. *Chrétien* en étoit assez persuadé, mais il ne pouvoit sans vaisseaux passer en Sélande. Les Lubeckois en avoient dans le détroit qui sépare cette isle de la Fionie appelé le grand *Belt*. Cette escadre lubeckoise lui donnoit encore de l'occupation d'une autre manière. Elle transportoit des troupes de terre d'Allemagne en Fionie, où l'ennemi tenoit encore quelques villes, & en particulier celle de *Nybourg*. Le roi n'avoit pû réduire ces places depuis sa victoire, & il eut bientôt une nouvelle armée à combattre. Les deux généraux ennemis *Albert* & *Christophe* avoient envoyé de Sélande en Fionie le comte de *Hoya* avec un corps de

CHRETIEN III.

1535.

CHRE-
TIEN III.

1535.

troupes très-confidérable. Il en étoit venu un autre immédiatement de Lubeck sous les ordres d'un comte de *Tecklenbourg*. Ces chefs s'étant joints appelèrent à eux les garnisons de toutes les places qu'ils avoient en *Fionie*. Par-là ils se virent des forces plus que suffisantes pour oser se mesurer avec celles du roi. Aussi allèrent-ils chercher dès ce moment pour lui livrer bataille. *Odensée* qui se trouva sur leur passage fut livrée à l'avidité du soldat. De-là ils allèrent camper entre *Affens* & *Middelfart*. Ce poste les mettoit en état de couper les vivres à l'armée royale, & le voisinage d'*Affens* leur offroit une retraite en cas de malheur.

Gustave Trolle avoit avec le comte de *Hoya* le principal commandement de cette armée. Ces deux chefs impatients d'en venir à une action décisive ne furent pas plutôt en présence de l'armée royale qu'ils résolurent de l'attaquer dès le lendemain à la pointe du jour, tandis que la garnison d'*Affens* faisant une sortie attireroit d'un autre côté toute son attention. Cette résolution fut concertée avec beaucoup de prudence

à la réserve du secret. Un prêtre que *Trolle* avoit fait arrêter ce jour-là en ayant entendu parler, & n'étant pas gardé avec assez de précaution, s'évada pendant la nuit, & alla en porter la nouvelle à *Rantzow* général de l'armée royale. *Rantzow* fut profiter de cet avis. Il fit mettre aussitôt le feu à son camp pour ôter à la garnison d'*Affens* toute envie de venir l'attaquer, & marchant droit à l'ennemi en ordre de bataille dans le moment où celui-ci comptoit de le surprendre, il le surprend lui même par une attaque aussi vive qu'imprévue. L'armée Allemande tente vainement de se retrancher sur le sommet de la colline nommée *Oxenberg*. L'artillerie de l'armée royale ne lui en laisse pas le temps, & met le désordre dans sa cavalerie, tandis que l'infanterie ne pouvant soutenir le choc des Danois commence à plier de son côté, & se retire enfin dans la plus grande confusion. Le vainqueur fit 1700 prisonniers, parmi lesquels on comptoit au-delà de 100 gentilshommes des meilleures maisons d'Allemagne. Le nombre de ceux qui furent tués fut beaucoup plus

CHRÉ-
TIEN III.

1535.

CHRE-
TIEN III.
1535.

confidérable. Toute l'artillerie fut prise. Les comtes de *Tecklenbourg* & de *Hoya* périrent dans cette journée. L'archevêque *Trolle* percé de coups fut pris & transporté à *Gottorp* où il termina peu de jours après une vie toujours agitée, & qui ne méritoit peut-être pas une fin aussi honorable.

Albert duc de *Mecklenbourg* qui s'étoit avancé secrètement près du lieu du combat pour en favoir l'issue étant témoin de cette déroute rassembla quelques fuyards & repassa précipitamment avec eux en *Sélande*. Les autres imitant cet exemple se jetèrent sur les vaisseaux qu'ils trouvèrent, & s'empresèrent de gagner cette isle désormais leur seul asyle. La *Fionie* fut ainsi délivrée en un jour de presque tous ses cruels ennemis. Mais les soldats de l'armée royale ne l'étoient souvent pas moins qu'eux. Ils pillèrent impitoyablement à leur tour *Svendbourg* & *Affens*. *Odensée* fut saccagée pour la troisième fois dans le courant de cette seule année. Le soldat furieux & mal discipliné, mal payé sans doute, ne pouvoit être contenu, & exerçoit comme

un droit cet abus horrible trop autorisé par l'exemple. La Fionie étant enfin généralement soumise, on y rétablit le bon ordre, & les chefs des rebelles expièrent par leurs supplices, leurs crimes & ceux des infortunés qu'ils avoient entraînés dans la révolte.

CHRE-
TIEN III.
1535.

Cette grande victoire assuroit au roi la possession de la meilleure partie de son royaume, mais ses ennemis en tenoient encore les clefs dans leurs mains & restoient les maîtres des mers voisines. Enfin les armemens maritimes qui se faisoient pour *Chrétien* en Suède, en Prusse & dans les ports de la Jutlande étant achevés, une grande flotte s'approcha pour seconder les opérations du vainqueur. Elle étoit composée d'onze vaisseaux Danois, onze Suédois, & de dix du duc de Prusse. Il s'y en joignit bientôt un plus grand nombre que des seigneurs Danois comme *Henri Rosencrants*, *Claude Bilde*, &c. avoient équipés à leurs dépens. *Pierre Scram* gentilhomme Danois en eut le principal commandement. *Eric Fleming* & *Jean Preen* avoient celui des escadres Suédoises & Prussiennes.

CHRÉ-
TIEN III.

1535.

Tous ces vaisseaux étoient abondamment pourvus de vivres & d'artillerie & très-forts en équipages. Aussitôt qu'ils se furent réunis sous l'isle de *Gothlande* ils firent voile vers *Bornholm* où ils découvrirent la flotte Lubeckoise qui jointe aux escadres de *Stralsund* & de *Rostock* ne le cédoit ni en nombre ni en force à celle du roi. Les amiraux des deux flottes commencèrent sur le champ le combat par un feu des plus vifs ; mais au moment que l'engagement alloit devenir général une furieuse tempête les sépara. Les Danois gagnèrent un des ports voisins de *Bornholm* : les Lubeckois rentrèrent dans le *Sund* avec leur vaisseau amiral fort maltraité.

Scram ayant remis à la voile s'approcha de *Lubeck*, enleva à l'embouchure de la *Trave* un grand vaisseau de cette ville, & de-là tournant vers le Nord suivant les ordres du roi vint mouiller à la vue de la *Fionie*. Une partie de l'escadre Lubeckoise qui étoit sur cette côte y fut prise, une autre dispersée, le reste brûlé par l'ennemi lui-même. *Scram* devenu maître dans tous ces parages,

jeta la terreur dans les petites isles qui sont au sud de la *Fionie* & de la *Sélande*, & dont les habitans avoient été entraînés dans la rébellion: ceux de *Lalande*, *Langelande*, *Falster*, *Mæne* furent obligés de fournir sa flotte de vivres. Il prit aussi *Corsær* en *Sélande*, petite forteresse que sa situation rendoit importante parce qu'elle assuroit le passage du grand *Belt*.

CHRE-
TIEN III.

1535.

Le roi étoit encore arrêté en *Fionie*. Il falloit que son autorité y fût reconnue & affermie avant qu'il allât plus avant, & ce qu'il n'avoit pas moins à cœur, avant qu'il pût travailler à soulager tant de malheureuses victimes des calamités de la guerre. Il assembla dans cette vue les députés des bourgeois & du peuple à *Odensée*, & après des reproches modérés & touchans il leur offrit leur pardon, l'oubli du passé & la conservation de leurs privilèges. Aussitôt chacun s'empressa de le reconnoître pour son souverain, & de lui prêter serment à l'exemple de la noblesse, qui, comme on l'a dit, l'avoit élu l'année précédente, & avoit dès-lors servi fidèlement dans ses armées.

CHRE-
TIEN III.
1535.

Alors rien ne l'arrêtant plus dans cette isle il résolut de poursuivre vivement ses avantages, & d'aller chercher son ennemi en Sélande. *Scram* couvrit le passage & le débarquement de l'armée avec tant de succès que l'un & l'autre se fit sans perte d'un seul homme. L'ennemi consterné n'osa se montrer que de loin, & se contenta d'observer la contenance & la force de l'armée royale. Celle-ci profitant d'une circonstance si favorable traversa rapidement presque toute l'isle, & vint camper à *Køge* qui n'est plus qu'à quatre lieues de la capitale. Elle s'y arrêta quelque temps, ne pouvant rien entreprendre avant que la flotte fût dans le *Sund*.

Bientôt on eut avis qu'elle y étoit arrivée avec un renfort de plusieurs vaisseaux fournis par les Norvégiens ; ainsi tout se trouva prêt pour commencer le siège de *Copenhague*, siège qui devint à juste titre un des plus fameux de ce siècle, & dont les peuples du Nord en particulier conserveront long-temps le souvenir.

Tout ce qui pouvoit exciter & soutenir la bravoure & la constance,

animer les deux partis à s'attaquer, à se défendre avec une valeur opiniâtre, se trouvoit réuni dans cette circonstance. C'étoit d'un côté un jeune prince qui ne pouvoit abandonner sa proie sans perdre tout à la fois sa gloire & le royaume de ses pères. De l'autre c'étoient les chefs altiers d'une république puissante, d'un peuple soumis à toutes leurs volontés s'ils étoient heureux, redoutable dans sa vengeance s'ils cessoient de l'être ; c'étoit des aventuriers qui venoient de toucher au moment de l'entière conquête d'un royaume ; c'étoit enfin un peuple de rebelles désespérés, qui ayant trahi leur patrie devoient souhaiter de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de tomber entre les mains d'un vainqueur si justement irrité : ajoutez que les forces répondoient de part & d'autre à la grandeur de ces divers intérêts. Le roi se voyoit à la tête d'une armée nombreuse & aguerrie, & d'une noblesse impatiente de se signaler & de se venger. Sa flotte n'étoit ni moins formidable ni moins bien commandée. Son camp étoit bien pourvu d'artillerie & de tout ce que demande

CHRE-
TIEN III.
1535.

CHRE-
TIEN III.

1535.

un siège. Toutes les provinces fournies s'empressoient à lui fournir des vivres. De leur côté les assiégés défendoient avec une nombreuse garnison & une bourgeoisie plus nombreuse encore & non moins aguerrie une ville alors estimée très-forte. Ils avoient fait de bonne heure des provisions de vivres très-considérables, les munitions de guerre abondoient chez eux: enfin ils se tenoient assurés de recevoir de grands & de prompts secours, soit de la part des Lubeckois, soit de celle de la reine *Marie* gouvernante des Pays-Bas, qui, comme on l'a dit ci-dessus, sacrifiant son ressentiment contre les Lubeckois aux intérêts de ses nièces filles de *Chrétien II*, songeoit à profiter de la conjoncture pour faire rentrer les couronnes du Nord dans sa famille.

Dès les premiers jours du mois d'Août *Copenhague* fut investie, & le roi établit son quartier sur une colline voisine, où *Frédéric I* son père avoit eu le sien douze ans auparavant dans des circonstances semblables. Les travaux furent poussés avec une extrême vigueur, malgré les sor-

ties fréquentes des assiégés, qui quelquefois heureux, plus souvent repoussés, faisoient les efforts les plus grands pour ruiner ces travaux. Craignant ensuite de s'épuiser par ces sorties fréquentes, ils firent des murs de la ville un feu continuel plus nuisible sans doute aux assiégeans. Le quartier du roi n'en fut pas plus à l'abri que le reste du camp, & quelques personnes furent tuées dans sa tente. Mais cela même ne put arrêter des troupes animées par la présence de leur chef; le camp fut bientôt mis hors d'insulte, & la ville entièrement bloquée du côté de terre. C'est ce qu'on regardoit alors comme la partie essentielle des sièges; la famine aidoit à faire le reste, & si une ville recevoit des vivres, si elle avoit une bonne enceinte de murs & un fossé, les assiégeans moins habiles, moins prodigues peut-être du sang humain, & surtout moins nombreux qu'aujourd'hui, regardoient comme impossible une entreprise qui leur eût coûté la moitié de leur armée.

Les autres opérations d'un siège de cette nature demandant plutôt

CHRÉ-
TIEN III.
1535.

CHRE-
TIEN III.
1535.

du temps & de la vigilance qu'un grand nombre d'hommes, le roi détacha divers corps de son armée pour réduire les autres places que ses ennemis n'avoient pas abandonnées. Ainsi *Nykæping* dans l'isle de *Falster*, *Callundbourg*, *Elseneur* en Sélande furent investies en même temps, & quelques régimens passèrent le Sund pour renforcer la noblesse de Scanie qui assiégeoit ou bloquoit toujours *Malmœ* & *Landskrone*. Le roi ne tarda pas à se rendre lui-même dans cette province : il la trouva dans le même état que la *Fionie* & la *Sélande*, portant de tous côtés les tristes marques des ravages de l'anarchie, de la rébellion & de la guerre. Il en convoqua les états à *Lunden*. Au seul bruit de son arrivée une multitude prodigieuse de personnes de tout ordre y accourut. Il y fut reconnu & salué roi aux acclamations de toute cette assemblée. Les troupes Suédoises envoyées par *Gustave* y reçurent des marques publiques de sa reconnoissance, & *Chrétien* eut avec leurs chefs divers entretiens où l'on se donna de part & d'autre toute sorte de marques d'une confiance & d'une estime mutuelles.

Ce fut à l'occasion d'un de ces entretiens où les Suédois avoient extrêmement vanté les vertus de leur roi, que *Chrétien* prit la résolution de lui rendre une visite dans ses états. Mais il y fut sans doute porté par des motifs plus puissans qu'un simple désir de le connoître personnellement. Il vouloit s'attacher plus étroitement un allié si nécessaire, gagner toute sa confiance en lui donnant une si grande preuve de la sienne, solliciter de plus grands secours d'hommes & d'argent, & surtout prendre des mesures secrètes & efficaces pour contreminer les sourdes pratiques de leurs ennemis communs, les princes alliés du roi détrôné, qui soutenus & avoués par la maison d'Autriche étoient encore des rivaux très-redoutables.

Chrétien cacha soigneusement son dessein jusqu'à la veille du jour où il devoit se mettre en marche. Quand il l'eut fait connoître, les sénateurs firent tous leurs efforts pour l'en détourner. On lui représenta fortement tous les dangers de ce voyage, & les inconvéniens plus grands encore qui pouvoient résulter de son

CHRE-
TIEN III.
1535.

CHRE-
TIEN III.
1535.

absence dans un temps où il étoit encore si mal affermi sur son trône: rien ne fut capable de l'ébranler. Il partit accompagné de son général *Melchior Rantzow* & de six ou sept autres personnes seulement, & fit une grande diligence qui n'empêcha point cependant que *Gustave* ne fût prévenu de sa prochaine arrivée.

La contrariété du témoignage des historiens Danois & Suédois ne nous permet pas de parler avec beaucoup de certitude de diverses circonstances de cette entrevue. On croit voir cependant que les seigneurs de la suite de *Chrétien*, accoutumés à la candeur & aux manières caressantes & affables de leur maître furent offensés de l'air réservé, défiant & sévère avec lequel *Gustave* le reçut. Peut-être que *Chrétien* lui-même avoit espéré de trouver dans ses entretiens avec son beau-frère la même amitié qu'il y portoit. Nos auteurs (*) assurent du moins qu'il ne tarda pas à se repentir d'avoir négligé les avis de son sénat. On ajoute qu'il craignit même d'être trahi. Il n'y a aucune apparence qu'un

(*) Crag. Hist. R. Chr. p. 103.

prince tel que *Gustave* ait eu une pensée si indigne de lui. Mais ce qui put augmenter la défiance du roi de Dannemarc, ce furent les insinuations de la reine sa belle-sœur. Cette princesse avoit un esprit foible & soupçonneux, & quelquefois même aliéné. *Gustave* la traitoit avec un mépris qu'elle ressentoit vivement : soit désir de se venger de son mari, soit effet de ses visions ordinaires, elle fit dire à *Chrétien* de se tenir sur ses gardes, & l'assura qu'on avoit formé des desseins funestes contre sa personne. Cet avis précipita le retour de ce prince. Il eut cependant la sagesse de cacher ses allarmes; & l'objet principal de son voyage fut rempli. En effet les deux monarques renouvelèrent de la manière la plus forte les promesses qu'ils s'étoient faites de ne point signer de paix séparée avec les Lubeckois, de se communiquer tout ce qu'ils pourroient apprendre des menées secrètes de leurs ennemis tant domestiques qu'étrangers, & de s'opposer de concert à toutes les entreprises des gendres du roi détrôné. *Gustave* exhorta son beau-frère à borner à son exemple le pou-

 CHRE-
TIEN III.

1535.

voir des évêques & les revenus de son clergé, lorsque les circonstances le lui permettroient. *Chrétien* lui rendit tous les domaines que la maison de *Vasa* possédoit en *Hallande*, & lui donna *Bahus*, *Aggershus* & *Vigen*, pour sûreté du remboursement des sommes qu'il lui avoit empruntées. Après cela il retourna en diligence dans ses états; mais à peine fut-il arrivé qu'il y apprit la mort de la reine de Suède sa belle-sœur, ce qui acheva d'accréditer les bruits que l'on a rapportés; car cette mort subite fut généralement attribuée aux mauvais traitemens que la princesse avoit, disoit on, essuyés pour avoir indiscrètement révélé les dangereux desseins de son époux.

Chrétien trouva à son retour les choses à-peu-près dans le même état où il les avoit laissées. Les sièges de *Copenhague*, de *Malmæ*, de *Landscrone* avoient fait peu de progrès. La ville de *Varberg* en *Scanie* fut la première qui se rendit. C'étoit celle-là même dont *Marc Meyer* consul & général des *Lubeckois* s'étoit rendu maître par surprise, dans le temps qu'il y étoit devenu prisonnier. *Tru-*

got *Ulstand* gouverneur de cette place, indigné de se voir si cruellement trompé, n'avoit cessé depuis ce temps-là de travailler à se venger. Il avoit levé des troupes à ses dépens : il avoit engagé le roi à lui donner quelques compagnies de gens de pied ; il avoit poussé ce siège avec une si grande vigueur que malgré la résistance désespérée de *Meyer*, *Varberg* se rendit ; mais ce n'étoit pas assez pour appaiser son ressentiment. *Meyer* se jeta dans la Citadelle, & il fallut faire ce nouveau siège plus difficile que le premier. Secondé puissamment par la flotte royale, il en vint cependant à bout au printemps de l'année suivante. *Meyer* pressé par la famine se rendit à un colonel Allemand qui dirigeoit le siège, en se réservant la vie & la liberté. Mais cet officier fut défavoué & la capitulation violée. *Meyer* fut arrêté en *Sélande* avec plusieurs de ses compagnons, & conduit au camp devant Copenhague. Là on lui rappela la perfidie dont il s'étoit rendu coupable envers *Ulstand* lors de la surprise de *Varberg*, & on prononça d'une seule voix qu'ayant violé les loix de la guerre

 CHRE-
TIEN III.

1535.

CHRE-
TIEN III.
1535.

& de l'honneur, & ayant agi en traître, il ne méritoit aucune grâce; & comme il avoit été le principal auteur de toute cette guerre, & le ressort d'une infinité de menées secrètes contre le royaume, on le fit appliquer à la question. Sa confession contenoit des détails très-singuliers sur les desseins de la régence de *Lubeck*, ou, pour mieux dire, sur les projets des aventuriers qui tyrannisoient cette république. Entr'autres choses on y vit quelle part *Henri VIII* avoit prise à leurs chimériques projets. Depuis qu'ils avoient commencé à craindre que *Chrétien* ne leur arrachât la partie du Danemarc qu'ils avoient conquise, ils s'étoient tournés vers le monarque Anglois, & lui avoient offert de l'en mettre en possession en lui livrant *Copenhague*, *Malmæ* & *Varberg*, moyennant qu'il remboursât à la régence tout ce que cette guerre lui avoit coûté. *Henri* trouvant que cette proposition méritoit d'être examinée avoit envoyé deux personnes affidées à *Varberg*, & d'autres qui avoient eu ordre de se rendre directement à *Lubeck* par terre. On avoit même été

été sur le point de convenir des conditions & des mesures relatives à ces projets, lorsque la prise de *Varberg* les fit évanouir (1). On en fit autant de crimes à *Meyer* : mais l'on peut dire qu'à ce compte - là *Meyer* étoit peut-être plus coupable envers les *Lubeckois* qu'envers les *Danois*, & que ceux-ci se feroient assez vengés en le livrant au juste ressentiment de leurs ennemis. Cette vengeance inévitable étoit même, semble-t il, la seule que les *Danois* eussent dû se permettre, puisque des projets aussi insensés que ceux de *Meyer* méritoient encore plus de pitié que de colère, & qu'après tout on

CHRÉ-
TIEN III.
1535.

(1) La plupart des historiens Anglois n'ont eu qu'une connoissance fort confuse de ce projet. Milord *Herbert* dans sa vie de *Henri VIII*, & après lui *Th. Carte* dans son Histoire d'Angleterre, en font cependant quelque mention. Ils prétendent que les *Lubeckois* offrirent à *Henri* de faire roi de Danne-
marc qui bon lui sembleroit, -moyennant une somme de 100000 écus; que le roi d'Angle-
terre proposa à celui de France de faire une partie de cette somme, & que le dernier n'ayant apparemment pas goûté ce projet, *Henri* fut le seul qui fit faire des remises d'argent aux *Lubeckois*. *Cartes général Hist. of England*. Vol. 3. p. 127.

CHRE-
TIEN III.

1533.

lui avoit accordé une capitulation qu'aucun crime antérieur ne pouvoit annuller. Mais dans le premier mouvement de la haine on ne vit en lui qu'un perturbateur du repos public, un ennemi perfide & toujours à redouter tant qu'il respireroit; & on se crut permis de délivrer la terre d'un tel homme. Ainsi ce *Meyer* qui de garçon ferrurier étoit devenu le général & le chef d'une république puissante, qui avoit fait de vastes conquêtes, & qui avoit pu se flatter un moment d'être l'arbitre du Nord & d'en distribuer les couronnes, ce même homme, dis-je, plus maltraité par le sort qu'il n'en avoit été favorisé, fut conduit à *Elseneur* chargé de fers, & livré à une mort cruelle & ignominieuse avec son frère & la plupart de ses amis. Les membres de ces malheureux déchirés & exposés sur des roues présentèrent longtemps un de ces tristes & fréquens exemples des dangers d'une ambition sans bornes, exemples qui n'effrayent que les sages & sont toujours inutiles pour les ambitieux.

Le roi tentoit cependant par toute sorte de voies de porter à la sou-

mission les bourgeois de *Copenhague*, de *Landscrone* & de *Malmaë*. La crainte de tomber au pouvoir de ces sénateurs & de cette noblesse qu'ils avoient si maltraités, l'espérance d'égaliser leur sort à celui des villes anféatiques, ou du moins de se réserver de grands privilèges sous un roi de leur choix, les sermens prêtés au comte d'*Oldenbourg*, la contrainte où les tenoit la présence de ce comte, celle de ses troupes & de la flotte de *Lubeck*, tels étoient les motifs qui leur faisoient supporter toutes les misères d'un long siège, & les tenoient armés contre un prince appelé au trône par sa naissance, & digne, de leur propre aveu, de l'occuper par ses vertus. Cependant pour ne point trop l'irriter, ils n'opposoient à ses sommations réitérées que le serment qui les lioit au comte *Christophle*, & la crainte de voir leurs libertés opprimées de nouveau par un sénat irrité contr'eux, & redoutable au roi lui-même. En vain le roi leur promettoit-il sa protection : ils ne la croyoient pas suffisante pour les défendre contre ces prélats ambitieux & puissans qui avoient toujours

CHRE-
TIEN III.

1535+

————— tenu sous leur joug les rois dociles ;
 CHRE- ou déposé ceux qui le secouoient ;
 TIEN III. mais la nécessité plus forte encore
 1535. que ces raisons fit bientôt tenir un
 autre langage aux bourgeois de
Landsrone. Ils promirent de se ren-
 dre s'ils n'étoient pas secourus dans
 l'espace de quelques semaines. Ils
 députèrent à *Copenhague* avec la per-
 mission du roi pour solliciter un se-
 cours, & ceux qu'ils avoient envoyés
 leur ayant fait connoître à leur re-
 tour le triste état où le duc & le
 comte étoient réduits, & combien
 il étoit peu probable qu'ils pussent
 jamais relever leurs affaires, ils de-
 mandèrent à capituler. Le roi leur
 promit sa faveur & sa protection,
 & leur assura tous leurs privilèges.
 La soumission de cette ville étoit
 d'une grande conséquence pour le
 roi : il n'avoit eu jusques-là aucun
 port dans le canal du *Sund*, & dès
 ce moment il pouvoit y faire croi-
 ser ses escadres en toute sûreté, &
 les y laisser même hiverner com-
 modément.

Cette nouvelle jeta dans le plus
 grand découragement les bourgeois
 de *Copenhague* & de *Malmœ*. Les

plus animés craignant d'être trahis furent obligés de recourir à des moyens extrêmes pour pourvoir à leur sûreté: dès - lors le moindre indice de bonne volonté pour le roi, ou d'impatience & de désir de voir finir la guerre devint un crime digne de mort. Mais toutes ces violences n'eussent sans doute servi qu'à hâter leur perte, sans un de ces accidens ordinaires à la guerre qui relèvent quelquefois en un instant ceux qui semblent le plus abbatus.

Les villes de *Lubeck*, de *Rostock* & de *Wismar* avoient mis en mer une escadre de 18 vaisseaux bien pourvue de vivres, de munitions de guerre, d'artillerie & de soldats, qui profitant d'un vent favorable s'étoit avancée jusques sous l'isle d'*Amack*, à quelques lieues de *Copenhague*. L'amiral Danois *Pierre Scram* instruit de son approche en fit attaquer l'avant - garde qui n'échappa qu'en faisant force de voiles pour regagner le gros de l'escadre. Mais dans ce léger combat *Scram* reçut un coup à la jambe qui l'obligea de se faire porter à terre, & cette blessure ranima le courage des *Lubec-*

CHRE-
TIEN III.
1535.

CHRE-
TIEN III.
1535.

kois. Le lendemain ils formèrent une nouvelle tentative plus heureuse. L'amiral Prussien nommé *Preen* qui commandoit à la place de *Scram* ayant voulu s'opposer à leur passage alla échouer contre un écueil, & pendant que les siens faisoient de vains efforts pour le dégager, les vaisseaux ennemis profitant de leur embarras se firent jour au travers de tous les obstacles, & entrèrent dans le port de *Copenhague* à la vue du roi qui témoignoit vivement sa douleur d'un contretemps si funeste à ses desseins. L'approche de l'hiver ne permit pas à *Scram* de réparer cet échec la même année. Ainsi la plus grande partie de la flotte fut conduite à *Landserone* & desarmée. On se contenta d'en prendre plusieurs pièces d'artillerie pour faire le siège du fort de *Krogen* aujourd'hui *Cronenbourg* qui commande le détroit du *Sund*. Mais cette forteresse ne se rendit qu'au commencement de l'année suivante.

Le secours jeté dans *Copenhague* ne laissoit plus au roi aucune espérance de réduire cette place avant l'hiver. Il laissa la conduite du blocus à

Jetlef Broctorff, & établit pour ré-
gens quatre sénateurs, *Ove Bilde*, CHRE-
Jiques Ronnov, *Magnus Giæ* & *Eric* TIEN III.
Crummedig; après quoi il se rendit 1535.
en *Holstein* où divers soins impor-
tans l'appeloient. Il étoit surtout de
la prudence de mettre promptement
cette province en état de défense.
On connoissoit les vues secrètes de
Frédéric Palatin gendre du roi dé-
posé, & il y avoit lieu de craindre
que soutenu par la régence des Pays-
Bas, & par des princes d'Allema-
gne, il ne trouvât que trop de faci-
lités à profiter du triste état du Dan-
nemarc. Il venoit de diverses cours
des avis à *Chrétien* de se tenir sur
ses gardes. *François I* étoit un des
plus attentifs à l'instruire de ce qu'il
découvroit. Il lui envoya *George*
Lykke gentilhomme Danois pour l'as-
surer de son amitié, lui offrir ses
services, & l'exhorter à veiller de
près sur les menées du *Palatin*.

Il l'avertissoit aussi que les magis-
trats Lubeckois lui avoient offert la
couronne de Dannemarc, & qu'il
avoit rejeté cette proposition avec
l'indignation qu'elle méritoit. Ce trait
confirme bien ce qu'on a déjà rap-

CHRÉ-
TIEN III.

1535.

porté des projets insensés de cette régence. Les auteurs obscurs & téméraires de tous ces projets, aveuglés par l'ambition, incapables de former & de suivre un plan, sans connoissance du monde & de l'art de négocier, ressembloient déjà à des gens qui navigent sans boussole sur une mer inconnue, & ne sachant où aborder, ne peuvent plus être sauvés que par quelque coup du hasard. *Chrétien* répondit aux marques d'amitié que le roi de France lui donnoit par les assurances d'un désir égal de former des liaisons étroites avec lui; & l'on convint de part & d'autre d'envoyer à *Lunebourg* des ministres chargés de pouvoirs suffisans pour conclure une alliance. Le même motif fit rechercher à *Chrétien* l'amitié des princes protestans d'Allemagne, & *Melchior Rantzow* leur fut envoyé pour traiter de son accession à la ligue de *Smalcalde*. La campagne se rouvrit de bonne heure, & par des événemens d'un favorable augure pour la cause du roi. Aussitôt que le fort de *Krogen* ou *Cronembourg* fut rendu, l'artillerie qui avoit battu cette forteresse fut conduite devant

Callundbourg qui ne tarda pas à avoir le même sort. *Alaholm* en *Lalande*, *Nykøping* en *Falster*, & d'autres châteaux de moindre importance furent pareillement réduits, en sorte que les villes de *Copenhague* & de *Malmœ* restant seules à soumettre, furent resserrées plus étroitement qu'elles ne l'avoient encore été.

CHRÉTIEN III.

1536

La nouvelle de tous ces progrès des armes du roi faisoit moins d'effet à *Copenhague* qu'à *Lubeck*. L'autorité suprême y avoit été rendue aux anciens magistrats ou à leurs partisans. Cette révolution avoit tout changé. On étoit las d'une guerre allumée par des hommes odieux, malheureuse dans ses suites, assez inutile peut-être si elle eut réussi, & toujours au moins onéreuse à l'excès, & ruineuse pour le commerce. Les princes voisins amis de *Chrétien* déclaroient de plus aux *Lubeckois* qu'ils la trouvoient injuste & odieuse, & *Chrétien* promettoit de se prêter à tous les moyens raisonnables qu'on proposeroit pour la terminer. L'électeur de Saxe *Jean Frédéric*, *Ernest* duc de *Brunswick*, *Philippe* Landgrave de *Hesse*, les

CHRE-
TIEN III.

1536.

— villes de *Brême*, de *Hambourg*, de *Magdebourg*, de *Brunswick*, de *Hildesheim* ayant offert leurs bons offices pour hâter les effets de ces heureuses dispositions, leur médiation fut acceptée, & on ouvrit un congrès à *Hambourg*, où leurs ministres, ceux du roi, & ceux de *Lubeck* travaillèrent avec ardeur à l'ouvrage d'une paix si justement désirée. Ce ne fut point une petite tâche que de concilier des intérêts si opposés. Les villes de *Malmæ* & de *Copenhague* avoient leurs députés dans cette assemblée, qui insistoient fortement sur ce que l'on remît *Chrétien II* en liberté. Les *Lubeckois* demandoient de grands avantages pour eux & leurs alliés. Le roi avoit à ménager les siens, & en particulier *Gustave* son beau-frère, dont le secours lui avoit été si utile. Enfin à force de temps & de soins les difficultés furent applanies, & il fut arrêté : (*) que toutes les hostilités cesseroient entre le roi & *Lubeck*; que les privilèges & les franchises dont cette ville avoit joui en Dan-

(*) Tractat. int. Chr. Reg. & Lube. de dat. Hamb. 14. Febr. 1536.

nemarc sous les trois derniers rois lui seroient assurés ; que le duc *Albert de Mecklenbourg*, & le comte *Christophle d'Oldenbourg* seroient compris dans le traité s'ils vouloient rendre de bon gré tout ce qu'ils avoient usurpé en Dannemarc, & évacuer ce royaume ; qu'on laisseroit six semaines aux villes de *Wismar*, de *Rostock*, & de *Stralsund* pour déclarer si elles vouloient être comprises dans cette paix ; que les habitans de *Copenhague* & de *Malmæ* seroient reçus en grâce s'ils se soumettoient volontairement au roi ; que les Lubeckois ne troubleroient en aucune manière *Chrétien III* ni ses successeurs dans la possession de ses royaumes de Dannemarc & de Norvège, & n'assisteroient directement ni indirectement ses ennemis ; qu'ils rappelleroient les troupes qu'ils avoient en Dannemarc, si le duc & le comte refusoient de se rendre ; que le roi de Suède & le duc de Prusse seroient compris dans le traité, que les Lubeckois payeroient les droits qu'on avoit coutume de lever sur l'entrée des marchandises en Dannemarc ; que toute l'artillerie, les vaisseaux &

CHRÉTIEN III.
1536.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

autres effets de ce genre qui avoient appartenu à la couronne lui seroient rendus; enfin que la paix étant une fois bien rétablie dans le royaume, on conviendrait en faveur du roi captif de quelque arrangement équitable par l'entremise des médiateurs.

Le roi qui s'étoit tenu dans le voisinage de *Hambourg* durant les négociations, entra dans cette ville pour y signer cet important traité. Par un article particulier il engagea aux Lubeckois l'isle de *Bornholm* pour 50 ans, aux mêmes conditions qu'ils l'avoient eue auparavant; c'étoit une indemnité pour les frais de la précédente guerre dans laquelle ils avoient si efficacement secouru *Frédéric*. Ensuite les Lubeckois désirant sincèrement le rétablissement de la tranquillité publique, nécessaire à celui de leur commerce, envoyèrent *Bernard de Melen* à *Copenhague* avec ordre d'annoncer aux deux chefs la paix qui venoit de se faire, & de les exhorter à ne point rejeter un moyen si nécessaire, si sûr, & si honorable de se tirer du danger où ils se trouvoient. Mais toutes ces représentations furent vaines: les

deux chefs & leurs partisans se tenoient assurés qu'au retour du printemps la gouvernante des Pays-bas les délivreroit : son envoyé ne cessoit de les bercer de cette trompeuse espérance : le *Palatin* alloit arriver selon lui dès que la mer seroit libre, avec une formidable flotte qui s'armoit dans les ports de Hollande : il ne falloit pour donner bientôt une face toute nouvelle aux affaires que de défendre la ville jusqu'à ce temps-là. Dans cette persuasion les assiégés aimoient mieux souffrir encore quelque temps que de perdre le fruit de toutes leurs souffrances passées. *De Melen* ne pouvant leur ouvrir les yeux, assembla au nom des Lubeckois les troupes qui avoient été jusqu'alors à leur solde ; il les licentia en les dispensant de leur serment, & en leur déclarant qu'elles n'avoient plus aucun salaire à attendre de *Lubeck* ; mais le duc & le comte gagnèrent cette soldatesque prête à se débander, en l'assurant qu'ils la payeroient très-régulièrement, soit de leur bien propre, soit des contributions des bourgeois, & par ces belles promesses ils la déterminèrent à rester.

CHRE-
TIEN III.
1536.

CHRE-
TIEN III.
1536.

Alors les Lubeckois ayant fait tout ce qui étoit en leur pouvoir, prirent le parti d'abandonner *Copenhague* à son malheureux sort. Les magistrats de *Stralsund* en firent autant ; mais les régences de *Wismar* & de *Rostock* n'osèrent demander à être comprises dans la paix, & quelque lassés qu'elles fussent de cette guerre, il fallut qu'elles la continuassent encore par égard pour le duc de *Mecklenbourg* dans la dépendance duquel elles étoient : elles firent donc de nouveaux efforts pour ravitailler *Copenhague*, avant que la flotte royale fût sortie du port de *Landskrone* ; mais la rigueur extraordinaire de la saison ne permit pas de former aucune nouvelle entreprise considérable jusqu'au printemps. La flotte royale ayant voulu mettre en mer fut fort endommagée par les glaces, & ne rentra qu'avec des peines extrêmes.

Enfin la mer étant absolument libre, & tout le dommage réparé, elle sortit une seconde fois, & alla croiser sur les côtes de *Mecklenbourg*. Elle y intercepta à différentes reprises seize vaisseaux qui portoient des vivres aux assiégés, & revint prendre

sa station dans la rade de *Copenhague*, dans la crainte que quelque escadre ennemie ne tentât de forcer l'entrée du port.

CHRE-
TIEN III.

1536.

La nouvelle de la conclusion d'un traité entre le roi & *Lubeck* parvint aux oreilles de *Gustave* avant que *Chrétien* eût pû lui en faire connoître les motifs & les conditions. *Gustave* craignit que cette paix faite à son insu ne couvrît quelque projet contraire à ses intérêts, que le roi de Danne marc ne l'eût sacrifié à ses ennemis, que peut-être même il ne se fût engagé à joindre ses forces aux leurs pour faire revivre les anciennes prétentions du Danne marc sur la Suède. Agité de ce soupçon que confirmoit le peu de soin qu'on avoit eu de lui communiquer le traité, *Gustave* laissa éclater tout son ressentiment & rappela les troupes qu'il avoit envoyées au roi. Mais cette méfintelligence ne fut pas de longue durée. *Ulstand* & *Brahe* ayant été envoyés à *Gustave* avec une copie du traité le ramenèrent bientôt à ses premiers sentimens. Ils lui firent sentir que le roi s'étoit vû obligé par les circonstances à agir comme il l'avoit

CHRE-
TIEN III.
1536.

fait, que les médiateurs avoient tellement pressé la conclusion de ce traité, que le moindre délai les eût infailliblement rebutés, qu'ils avoient été plus d'une fois sur le point de rompre le congrès, qu'au reste ce traité ne lui portoit aucun préjudice, qu'il pouvoit y être compris s'il le vouloit, qu'à l'égard des démêlés particuliers qu'il avoit avec les Lubeckois, *Chrétien* s'étoit offert d'en être l'arbitre, & qu'il ne pouvoit espérer d'en trouver un plus favorable. Ces raisons avoient trop de poids, & par elles-mêmes, & par l'intérêt qui devoit tenir les deux rois étroitement unis, pour que *Gustave* ne rendit pas son amitié à son allié. Tout son ressentiment étant donc appaisé, il renvoya un ordre à ses troupes de demeurer au service des Danois jusqu'à la fin de la guerre, & il dit aux ambassadeurs qu'il acceptoit leur maître pour arbitre dans ses différends particuliers. Les ambassadeurs étant de retour, & cette affaire étant ainsi terminée au gré de *Chrétien*, il retourna dans son camp devant *Copenhague*, où il reçut une députation qui ne lui fut pas moins agréable. Elle lui venoit

des bourgeois de *Malmaë*. *George Cock* ou *Munter*, ce même magistrat qui avoit soufflé le feu de la révolte dans cette ville, voyant que tous ses efforts pourroient tout au plus retarder de quelques mois la ruine de son parti, que les Lubeckois l'abandonnoient, & que les Hollandois ne le payoient que de vaines promesses, songea à se mettre à couvert de l'orage pendant qu'il en étoit encore temps. Il envoya secrètement au camp du roi un de ces gentilshommes qu'il avoit fait arrêter l'année précédente, nommé *Thomas Sture*, pour demander en son nom un sauf-conduit, & la permission de traiter lui-même avec le roi de la soumission de *Malmaë*. Le sauf-conduit ayant été accordé, *Munter* vint se jeter aux pieds du roi, implora pour lui & pour ses partisans le pardon de leur rébellion, l'assura qu'elle n'avoit eu d'autre principe que le désir de défendre les droits de la religion protestante, que c'étoit le motif qui leur avoit fait rechercher la protection des Lubeckois, comme la seule qu'ils pussent opposer aux évêques leurs persécuteurs : il rappela ensuite au roi

CHRE-
TIEN III.

1536.

CHRE-
 TIEN III.
 1536.

tous les obstacles que ces prélats avoient voulu mettre à son élection: il le pria de se défier de leur soumission apparente, & de leurs dangereux conseils: il lui fit entendre qu'il n'y auroit jamais de sûreté pour lui tant qu'ils conserveroient leur crédit & leurs richesses; que leur abaissement nécessaire étoit peut-être plus facile qu'il ne le pensoit, que s'il l'entreprendoit il se trouveroit puissamment secondé par les bourgeois de *Malmœ*, & que par cette raison ces bourgeois méritoient d'être traités avec ménagement. Enfin pour ne laisser aucun doute sur la sincérité de ses intentions, il révéla au roi toutes les particularités les plus secrètes du plan qui avoit été concerté entre lui & le comte d'*Oldenbourg*: ces découvertes furent très-agréables & très-utiles au roi, & contribuèrent beaucoup dans la suite à hâter les progrès de ses armes & de ses négociations. Aussi désarmèrent-elles entièrement le ressentiment de ce prince: il assura *Munter* de sa clémence & de sa protection, & après avoir pris avec lui les mesures nécessaires pour s'assurer de *Malmœ*, il le renvoya dans cette ville.

La plupart des habitans ignoroient encore toutes les menées de leur magistrat. Mais ceux qui étoient de son conseil secret avoient depuis long-temps pris tant d'empire sur le peuple, qu'ils étoient bien sûrs de lui faire approuver tout ce qu'ils auroient résolu. Il leur donna la commission d'y travailler, tandis que lui-même iroit à *Copenhague* pour tâcher d'amener au même point les bourgeois de cette capitale. Il s'y rendit en effet, & pendant un assez long séjour il mit tout en œuvre pour les persuader de se soumettre, & toujours inutilement. Le comte d'*Oldenbourg* rompit toutes ses mesures, & assura si positivement que le secours de Hollande étoit sur le point d'arriver, que la nouvelle même de la soumission & de la capitulation honorable de *Malmaë* n'excita que l'indignation des bourgeois, sans abattre leur courage, ou éclairer leur obstination.

CHRE-
TIEN III.
1536.

Elle étoit d'autant plus inconcevable, que *Malmaë* venoit d'obtenir en se soumettant tout ce qui avoit fait le sujet ou le prétexte de sa révolte. *Chrétien* las d'une guerre qui

CHRE-
TIEN III.
1536.

le 6 Avril.

avoit épuisé toutes ses ressources , & intéressé à s'attacher les habitans de cette ville , leur avoit accordé contre le gré de quelques sénateurs le libre & public exercice de la religion protestante , la conservation de leurs droits & de leurs immunités , & ce qui leur tenoit aussi fort à cœur , une promesse positive que leur citadelle ne seroit jamais rebâtie. A ces conditions la ville s'étoit rendue ; le roi y avoit fait son entrée publique , & y avoit reçu les hommages & le serment de fidélité des habitans.

Le comte d'*Oldenbourg* étoit bien éloigné d'imiter cet exemple. Depuis que ses affaires tomboient en décadence , il portoit ses espérances plus haut que jamais , & après avoir parlé de donner un roi au Dannemarc , lorsqu'il en avoit presque achevé la conquête , il songeoit à s'en faire roi lui-même à présent qu'il étoit sur le point d'en être chassé. Ce qui donnoit quelque couleur à un projet si ambitieux , c'étoit le désir que la reine *Marie* , gouvernante des Pays-Bas , sembloit avoir de faire rendre cette couronne à *Chrétien II* ou à ses filles. *Christine* la plus jeune venoit d'être

laissée veuve dans la fleur de l'âge par *François Sforze*, duc de Milan, & s'étoit retirée avec de grandes richesses à la cour de *Marie* sa tante. Pendant que son collègue le duc de *Mecklenbourg* s'occupoit à la chasse du lièvre dans l'isle d'*Amack*, *Christophe* faisoit demander cette princesse en mariage. Il représentoit que cette alliance joignant des droits légitimes sur le Dannemarc à la possession où il étoit de ses plus fortes places, & à la bienveillance du peuple, un médiocre secours suffiroit pour lui assurer la couronne. Il s'engageoit dans ce cas à payer avec usure le bienfait & l'honneur qu'il auroit reçu de la maison d'Autriche. Il promettoit de reconnoître ne tenir cette couronne que de la bonne volonté de l'empereur, de soumettre son royaume à son autorité, & de mettre les peuples des Pays-Bas en possession de tout le commerce de la Baltique & du Dannemarc. On fut réduire dans le conseil de *Marie* toutes ces magnifiques promesses à leur juste valeur. La proposition de donner à un comte sans Etats & sans fortune deux royaumes & la fille d'un roi, la nièce d'un empe-

 CHRE-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.

1536.

reur, fut accueillie par un silence dédaigneux. Quant au secours demandé, on rendit promesses pour promesses. On faisoit, disoit-on, des armemens si considérables qu'ils exigeoient beaucoup de temps : mais comme il s'agissoit d'une expédition dans un pays éloigné, on ne pouvoit employer des forces médiocres. Il fallut que le comte se payât de ces raisons, quoiqu'il fût bien que ces préparatifs se faisoient uniquement en faveur du Palatin. En effet ce prince après avoir rendu de grands services à la maison d'Autriche, & recherché sans succès les deux sœurs de *Charles - Quint*, qui lui devoit la couronne de l'Empire, avoit enfin obtenu pour récompense l'aînée des filles de *Chrétien II*, avec ses prétentions sur la couronne de Dannemarc, & la promesse d'un secours capable de les faire valoir. Déjà il conduisoit lui-même des troupes de la haute Allemagne dans les Pays-Bas, pour les joindre à celles que *Marie* y faisoit lever, & l'on équipoit une flotte pour les transporter dans le Nord. Cet armement se pouvoit avec vigueur. Cependant *Charles - Quint*

CHRE-
TIEN III.
1536.

voulant tenter auparavant les voies pacifiques, envoya des ambassadeurs à *Chrétien* pour tâcher de l'engager par des menaces à céder du moins au Palatin une partie de ses Etats. Il fit partir pour cet effet de Naples où il étoit alors, *Jean*, comte de *Montfort*, un baron de *Renneberg* & *Ericfen* élevé en Dannemarc. Ces ambassadeurs n'allèrent pas plus loin que *Hambourg*. Ils écrivirent de cette ville une lettre au roi, qui lui fut remise dans son camp devant *Copenhague*. Ils y faisoient parler leur maître, comme un souverain parle à un sujet désobéissant. Ils lui faisoient dire que le *Palatin* avoit épousé sa nièce, qu'elle avoit transporté à son époux ses droits sur le Dannemarc, qu'il ne souffriroit pas qu'on les lui contestât, que lui *Chrétien* s'étoit ingéré mal à propos dans les affaires de ce royaume, & y avoit excité sans raisons des troubles fâcheux; que s'il avoit quelque chose à demander, il devoit exposer ses prétentions, & les soumettre au jugement de l'empereur, enfin qu'il fongéât à lui obéir pendant qu'il en étoit temps encore, &c. Sur tout

CHRE-
TIEN III.
1536.

cela, ces ambassadeurs demandoient qu'on leur fit une prompte réponse à *Hambourg* ou à *Lubeck*. Le roi donna ordre à ses conseillers de *Holstein* de les entendre & de leur répondre, qu'il étoit très-disposé à rendre toute sorte de bons offices à l'empereur, comme roi de *Dannemarck*, mais qu'il ne lui obéiroit qu'en qualité de duc de *Holstein*; qu'il se réjouissoit du mariage de sa cousine avec un prince du mérite de *Frédéric Palatin*, mais qu'il étoit évident que ce mariage ne pouvoit lui donner aucun droit sur un royaume électif, qu'il étoit très-mal informé s'il pensoit que lui *Chrétien* eut contraint les *Danois* à l'élire, & que la guerre avoit commencé contre son gré, bien loin qu'il l'eût allumée. Enfin on rappeloit en détail tout ce qui s'étoit passé depuis la mort de *Chrétien I*, & on insistoit sur le traité d'alliance que la reine *Marie* avoit fait à *Gand* avec le *Dannemarck*, & dont tout le contenu étoit si directement opposé à ce que l'on prétendoit actuellement. Cette réponse fut donnée par écrit aux ministres de l'empereur; mais ce qui regardoit les reproches

reproches de la violation du traité de *Gand* leur parut si fort, qu'ils ne voulurent point se charger d'une pareille réponse. Ils partirent donc fort inécontens, & se rendirent auprès de l'électeur de Saxe & du landgrave de Hesse, pour les engager à abandonner la cause du roi. Mais les réponses de ces princes furent encore moins satisfaisantes que celles des Danois, & l'empereur partit pour son expédition d'Afrique, avec le chagrin de penser que le Nord ne lui obéissoit pas plus que le Midi.

 CHRE-
TIEN III.

1536.

L'absence de *Charles-Quint* ne pouvoit rassurer le roi. Les armemens destinés contre lui se continuoient dans les Pays-Bas; il ne falloit qu'un vent favorable pour porter une armée sur les bords du *Sund*, & délivrer *Copenhague*. Cette espérance donnoit tant de résolution aux assiégés, que la leur ôter c'étoit renverser leurs remparts. Le roi le sentit, & résolu de frapper quelque coup hardi, il laisse la conduite du siège à *Felten* son général, part pour le *Holstein*, prend à son service *Ménard de Ham*, ancien général allemand, lui donne un corps de troupes, & lui com-

CHRE-
TIEN III.

1536.

mande de faire une invasion dans l'*Ost-Frise*. Le duc de *Gueldres* autre ennemi de l'empereur envoie quelque secours à *Ménard* qui se jette en effet sur l'*Ost-Frise*, ravage cette province, & s'empare de la petite ville de *Dam* à l'embouchure de l'*Eems* qui appartenoit à *Groningue*. Il s'avance jusques sous les murs de cette dernière ville, qui craignant pour sa liberté fait demander du secours à la gouvernante des Pays-Bas. *Marie* charmée d'ajouter cette ville aux états de son frère, craignant qu'étant au pouvoir des Danois ils ne s'en servent pour troubler le commerce, envoie *Schenck* gouverneur de la Frise au secours de *Groningue*. Alors ce que le roi avoit prévu & souhaité arriva : il ne se trouva point d'autres troupes prêtes à marcher que celles qu'on avoit destinées à accompagner le palatin en Dannemarc. *Schenck* les mena à *Groningue*, & en délivra les habitans, qui prêtèrent serment à l'empereur. De-là il alla assiéger *Ménard* dans le bourg de *Dam*, où ce général se sentant trop foible avoit été obligé de chercher un asyle.

Le roi ne vouloit point qu'une

diversion si utile fut de si courte durée. Il envoya en diligence *Bredon* de *Rantzow*, & *George Munster* avec trois mille hommes de pied au secours de *Menard*. Mais un traître ayant découvert à l'ennemi la marche de cette petite armée, *Schenck* la surprit, & la ruina entièrement. *Frédéric* palatin se flattoit qu'un si grand avantage avoit terminé cette guerre, & déjà il redemandoit avec instance que ses troupes lui fussent rendues, & qu'il lui fût permis de s'embarquer. Mais on fut sourd à ses prières : on vouloit auparavant forcer *Ménard* dans sa retraite de *Dam*, & la résistance désespérée de ce brave homme fit durer le siège si long temps, qu'avant que le Palatin pût partir, la nouvelle de la prise de *Copenhague* vint dissiper toutes ses espérances, & l'éloigner plus que jamais de ce trône qu'il avoit vu de si près.

Le roi étant de retour dans son camp, & n'ayant plus rien à craindre de la part du *Palatin* & de *Marie*, avoit pris en effet les meilleures mesures pour réduire *Copenhague*. Le commerce & la pêche ayant attiré à l'ordinaire dans le *Sund* un grand

nombre de vaisseaux hollandois , anglois , françois , écossois , il en prit deux cent à son service qu'il fit avancer vers *Copenhague* , comme si c'eût été ce secours si désiré que les assiégés attendoient.

CHRE-
STIEN III.
1536.

Pour qu'ils y fussent mieux trompés , il donna ordre à sa flotte de les suivre de près , & de faire semblant de les attaquer. Six vaisseaux de guerre étoient postés près du port pour intercepter ceux que les assiégés feroient aller au-devant du secours prétendu , si , comme on s'en flattoit , ils donnoient dans le piège. A la vue de cette grande flotte , & de ce combat en apparence très-animé , les habitans pleins de joie montent armés sur leurs remparts , ouvrent leurs portes , déploient leurs drapeaux , & font des décharges continuelles de toute leur artillerie. On voyoit du camp des assiégeans les vieillards , les femmes & les enfans décharnés & livides , reprendre des forces sur cette trompeuse espérance , courir en foule vers le port , & par des cris de joie animer le zèle de leurs prétendus libérateurs. Mais les plus expérimentés ne furent pas long-

temps abusés. Quand le vent eut dissipé la fumée qui couvroit les deux flottes, ils s'apperçurent fort bien que ni l'une ni l'autre n'avoit été endommagée, & que les coups avoient été tirés en l'air. Ils firent refermer la ville & le port, & toute cette multitude se dissipa, la douleur peinte sur le visage & le désespoir dans le cœur.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

Cette tentative n'ayant pas produit un assez grand découragement, le roi vit bien la nécessité de réduire ces obstinés par la famine. Ils avoient tiré jusques alors quelques subsistances d'*Amack*. On leur ôta cette dernière ressource, en faisant occuper cette isle, & élever une redoute sur le petit bras de mer qui la sépare de *Copenhague*. Dès ce moment la famine y devint extrême : ce mal en produisit un autre qui ne fut pas moins funeste. Quelques bourgeois ayant proposé qu'on s'assemblât dans la place publique pour chercher de concert les moyens d'arrêter les progrès de la disette, on fit envisager aux généraux cette assemblée comme un complot qui se tramoit pour les livrer au roi ; & sur ce simple soup-

 CHRÉ-
TIEN III.

1536.

çon les officiers de la garnison de-
 venus furieux courent aux armes ,
 enveloppent les bourgeois dans la
 place où ils délibéroient , & excités
 par *Bogbinder* l'un des premiers chefs
 de la rebellion , les uns font feu ,
 les autres se jettent l'épée à la main
 sur ces malheureux qui se trouvent
 sans armes , comme sans défiance.
 Deux cent périrent sur le lieu même :
 plusieurs autres poursuivis dans leurs
 maisons y furent égorgés entre les
 bras de leurs femmes & de leurs
 enfans. D'autres, qui s'occupoient à
 leurs travaux ordinaires dans une
 entière ignorance de ce qui se pas-
 soit , furent les victimes de la fureur
 du soldat qui sembloit s'enflammer
 à la vue du carnage. Dans cet horri-
 ble tumulte avoir offensé quelque
 homme de guerre , lui avoir seule-
 ment déplu , être soupçonné d'avoir
 des vivres & de l'argent , étoit un
 crime que l'on n'exploit que par une
 mort cruelle. Cette boucherie dura
 quelque temps avant que le comte
 d'*Oldenbourg* qui en gémissoit en se-
 cret fût le maître de l'arrêter. Alors
 il fit défendre à tout bourgeois de
 sortir de sa maison , nouveau supplice

pour tant de malheureux qui n'avoient plus de pain. Ensuite il fit publier une amnistie pour les deux partis, comme si tous les deux avoient été offensés : enfin on dressa quelques articles de pacification, que les bourgeois promirent d'observer. On les avoit menacés de livrer leurs maisons à un pillage général s'ils ne s'engageoient à rester dans le silence.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

Ce silence fut celui du plus affreux désespoir. Il n'y eut bientôt plus de pain, pas même du plus grossier, dans la ville. Ceux qui avoient un peu d'orge & d'avoine le mangeoient en secret, sans oser presque le faire cuire de peur d'être découverts. Cette ressource même fut épuisée en peu de temps. Il n'y eut plus d'autre aliment que la chair des chevaux, des chiens & des chats, & elle devint fort chère. Les soldats alloient par bandes visiter les maisons, d'abord des plus riches, ensuite celles des autres, pour leur arracher quelque vile nourriture, & souvent les accabler de traitemens plus cruels que la mort. On recherchoit avec avidité les herbes sauvages, & tout ce qui pouvoit fournir quelque espèce

CHRE-
TIEN III.
1536.

d'aliment. Il n'étoit pas rare de voir ces ombres effrayantes se traîner pour cet effet sur les remparts au milieu des coups de l'ennemi, & à peine encore animées d'un souffle de vie en rendre les malheureux restes au milieu de leurs dégoûtantes recherches. D'autres étoient trouvés morts dans leurs lits où la foiblesse leur avoit fait attendre la fin de leurs maux. Un grand nombre périt dans de si cruelles extrémités. On raconte que quelques-uns se traînoient jusques aux cimetières voisins, pour y mourir sans infecter leurs proches hors d'état de leur rendre les derniers devoirs. Une femme fut trouvée morte devant la porte d'une église, tenant deux enfans encore vivans dans ses bras qui ne suçoient plus qu'un sang corrompu au lieu de lait. Dans une si grande désolation nul adoucissement à leurs maux, nulle espérance de la part de leurs chefs. Ils eurent même la barbarie de répondre aux plaintes de quelques bourgeois, qu'ils n'étoient pas si malheureux qu'on l'avoit été à *Jérusalem*, puisqu'ils n'avoient pas encore mangé leurs enfans. Plusieurs

s'offroient d'eux-mêmes aux coups
des assiégeans , trop heureux s'ils
eussent voulu les frapper , mais on
les renvoyoit dans la ville. Dans ces
circonstances la duchesse de *Mecklen-
bourg* ayant accouché d'une fille , le
roi eut la générosité de lui envoyer
des vivres en assez grande abondance
pour que plusieurs personnes pussent
s'en nourrir avec elle.

CHRE-
TIEN, III.
1536.

Enfin les soldats , & les plus obstinés d'entre les bourgeois qui avoient pris les armes , ne pouvant plus en soutenir le poids , domptés par la faim , & n'espérant plus qu'en la pitié du vainqueur , convinrent d'envoyer des députés au camp du roi pour demander à entrer en composition avec lui. Il étoit si peu douteux que c'étoit la nécessité seule qui les ramenoit , que ce prince fut indigné de ce qu'ils osoient mettre des conditions à une soumission aussi forcée. Il leur fit dire qu'ils eussent à se rendre à discrétion ; mais bientôt son humanité naturelle plaida si bien leur cause qu'il promit de les recevoir en grâce , & nomma quelques officiers pour traiter en son nom des articles d'une capitulation. Il y fut

CHRE-
TIEN III.

1536.

réglé qu'*Albert de Mecklenbourg* seroit transporté dans son duché avec sa famille & toutes les personnes de sa maison, sur des vaisseaux que lui fourniroit le roi: qu'il laisseroit en Dannemarc tout ce qu'il y avoit pris, l'artillerie & toutes les armes qu'il y avoit apportées: qu'on seroit estimer par des arbitres le dédommagement & la réparation qu'il devoit au roi pour l'avoir injustement attaqué: que tous ceux qui le voudroient pourroient le suivre en Allemagne, excepté *George Cock* ou *Munter*, & *Ambroise Bogbinder*: que le comte d'*Oldenbourg* seroit pareillement renvoyé sur les vaisseaux du roi avec ses gens, à condition qu'il s'engageroit sur son serment & son honneur à ne rentrer de sa vie dans les états du roi, à ne jamais porter les armes contre les sujets & alliés du roi, & à ne leur nuire en aucune autre manière: que les troupes étrangères qui se trouvoient dans la ville auroient la liberté de se retirer avec leurs armes, à condition de ne point servir de quatre mois contre le roi ni ses alliés: que les autres personnes qui voudroient se retirer en com-

pagnie des gens de guerre en auroient aussi la liberté, excepté *Munter & Bogbinder*, & avec cette réserve que ces personnes-là ne pourroient plus rentrer en Dannemarc que par une permission expresse du roi: qu'il y auroit un pardon général & absolu pour les bourgeois de *Copenhague*, de quelque crime & offense envers le roi, les princes ses frères, le sénat & la noblesse qu'ils se fussent rendus coupables: que le roi leur accorderoit sa faveur & sa protection: que *Munter & Bogbinder* seroient aussi pardonnés, mais qu'ils resteroient dans le royaume, & serviroient le roi avec zèle & fidélité (*). On convint encore des arbitres qu'on devoit nommer pour prononcer sur le dédommagement que le duc de *Mecklenbourg* devoit au roi: ce furent l'électeur de *Mayence* pour le duc, & *Philippe* landgrave de *Hesse* pour le roi.

Tout étant ainsi réglé, le duc & le comte furent obligés d'aller à pied au camp du roi la tête découverte &

(*) V. Articul. pacis dat. in Cast. d. 29. Jul. ap. *Huitfeld.* p. 1480.

un bâton blanc dans les mains, & d'y demander à genoux le pardon de leur faute après en-avoir fait un aveu public. Le roi les traita l'un & l'autre avec clémence, mais il usa de plus de douceur à l'égard du duc, tant par égard pour son rang, que parce qu'il n'ignoroit pas qu'on avoit abusé de sa foiblesse pour l'entraîner dans cette guerre. Quant au comte d'*Oldenbourg*, il eut à essuyer des reproches assez vifs de la part de ce monarque, qui attribuoit à son ambition tous les malheurs de cette guerre, la plus cruelle qui eût peut-être jamais affligé le Dannemarck (1). Il lui rappela son irruption en *Holfstein* sans déclaration de guerre, ses artifices pour séduire ses sujets, les incendies, le carnage & les cruautés exercées par ses ordres ou par sa permission dans les états d'un prince de son sang, légitimement élu, & qui ne lui avoit donné aucun sujet de plainte: il l'exhorta à se repentir de tous ses excès, à les réparer au-

(1) Elle fut & est encore appelée à cause de cela la guerre du *Comte*, & ce nom devint une expression proverbiale en Danois pour désigner une grande calamité.

tant qu'il seroit en son pouvoir, & le releva en disant qu'il vouloit bien encore le reconnoître pour son parent, quoiqu'il n'en eût reçu que les traitemens du plus cruel ennemi. Après qu'on les eut renvoyés, les députés de la ville vinrent à leur tour : l'accueil que le roi leur fit passa toutes leurs espérances, & acheva de gagner leurs cœurs : il confirma aux habitans tous leurs privilèges, & même quelques-uns des dons que le comte leur avoit fait. Cette conduite conforme à son caractère entroit aussi dans les projets qu'il méditoit & que nous ne tarderons pas à voir éclore.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

Le duc *Albert* & le comte d'*Oldenbourg* furent à peine rentrés dans *Copenhague* que pressés de quitter des lieux qui ne leur rappeloient que leur honte & leurs disgraces, ils s'embarquèrent & passèrent en Allemagne. Le roi fit alors son entrée publique dans sa capitale avec la reine, les sénateurs & les principaux officiers de son armée. Quelque grande que fut la joie de ce moment qui assuroit le bonheur de ses peuples & le sien, elle ne put qu'être bien

CHRE-
TIEN III.
1536.

troublée par le spectacle qui s'offroit de toutes parts en entrant dans cette capitale. A peine les habitans avoient-ils encore assez de force pour exprimer la satisfaction la plus vive qui fut jamais. Pâles, exténués, tremblans, on les voyoit se traîner lentement sur le passage du roi, ou jusques aux portes de leurs maisons. Les temples étoient la plupart abattus, plusieurs maisons avoient été entièrement renversées, d'autres seulement à demi ruinées laissoient à découvert les horreurs de la famine, les maladies & la douleur qui les habitoient. On pouvoit suivre à l'œil les traces des cruautés que le soldat avoit exercées dans le dernier tumulte. Le roi ne put voir tant d'horreurs sans sentir renouveler son indignation contre les ambitieux qui en étoient les premiers auteurs : mais fidelle à sa parole il se contint pour n'écouter que sa pitié. Elle se peignoit sur son visage & dans sa contenance. Heureux cependant à la vue de cet horrible tableau des calamités de la guerre de n'avoir point à se reprocher de l'avoir allumée ! plus heureux de penser que sa présence

alloit mettre fin à tant de maux ! C'est ainsi que la monarchie Danoise se trouva relevée & raffermie par cet heureux événement, après avoir touché de plus près au moment de sa ruine qu'elle ne l'avoit peut-être fait encore dans cette longue suite d'âges que son histoire renferme : car c'est une chose remarquable que quoiqu'elle ait effuyé autant qu'aucune autre en Europe des révolutions & des revers, quoiqu'aucune ne la surpasse en ancienneté, & qu'elle les surpasse la plupart en ce point, il est remarquable, dis-je, qu'elle n'avoit jamais été entièrement conquise, comme elle ne l'a pas été depuis, & que souvent réduite aux dernières extrémités, & déjà envahie dans l'opinion de ses ennemis, un secours inespéré de la Providence l'a toujours garantie d'une entière subversion.

Mais elle ne fut pas seulement sauvée dans cette occasion ; ceux qui lui avoient porté les plus rudes coups ne trouvèrent encore au bout de tous leurs efforts que la confusion qu'ils méritoient. Je ne veux pas seulement parler de la honte dont le

 CHRE-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.
1536.

comte & le duc s'en retournèrent couverts, ni rappeler le supplice infâme de *Marc Meyer* ; mais *Wullenwever*, cet autre magistrat de *Lubeck* plus coupable encore, finit aussi d'une manière digne de l'ennemi du repos public. Le mauvais succès de la guerre entreprise par ses conseils porta les premiers coups à son crédit. Tous les partisans de l'ancienne régence qu'il avoit déposée s'élevèrent contre lui. On se lassa de s'épuiser pour faire réussir les projets de cet ambitieux. Il fut obligé de résigner son emploi de bourguemestre, & l'ancienne magistrature fut rétablie. S'étant ensuite retiré dans les états de l'archevêque de *Brême* il y fut arrêté. Ce prélat qui étoit un prince de la maison de *Brunswick* venoit de s'engager par un traité avec le roi à ne donner aucune retraite aux ennemis du *Dannemarc*. Sur les insinuations du roi & les prières du sénat de *Lubeck* lui-même qui venoit de rendre un arrêt de mort contre *Wullenwever*, il fut exécuté ; & son corps partagé en quatre quartiers, exposé sur une roue, offrit une triste consolation à tant d'infor-

tunés qui avoient été les victimes de ses attentats.

A l'égard d'*Ambroise Bogbinder* bourguemestre de *Copenhague*, l'un des principaux chefs de la révolte, quoiqu'il pensât avoir assez pourvu à sa sûreté en se faisant comprendre dans la capitulation, il ne put néanmoins éviter la fin tragique qui l'attendoit, & qui sembloit due à son caractère & à ses violences. Peu de temps après la prise de *Copenhague*, il fut accusé par une dame d'avoir injustement fait mourir son mari, & prévoyant que cette affaire auroit des suites il prévint son supplice par le poison. *Munter* fut ainsi le seul de ces factieux qui fut épargné : le roi lui rendit même son emploi de bourguemestre en faveur des soins qu'il s'étoit donnés pour engager les habitans de *Copenhague* & de *Malmaë* à se rendre, & parce que personne n'étoit mieux instruit que lui des intrigues & des menées des évêques.

Ces derniers ne devoient pas être moins punis que les autres, si les maux causés par l'interrègne & les guerres civiles devoient retomber

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.
1536.

sur tous leurs auteurs. Il est certain que la plupart du moins étoient coupables, puisqu'ils avoient promis à *Frédéric* de concert avec les sénateurs, d'élire un de ses fils en sa place, puisque l'interrègne étoit uniquement l'ouvrage de leur mauvaise volonté, puisqu'ils avoient exercé durant cet interrègne une autorité arbitraire & tyrannique, & que rejetant le seul roi qui put sauver l'état ils s'étoient rendus responsables de toutes les funestes suites de ce refus. Mais le roi & les autres sénateurs furent-ils en droit de porter cette punition au point de les exclure du sénat, de leur retrancher leurs revenus, & de les dépouiller de toute leur puissance temporelle ? C'est-là une question qui ne peut être bien jugée sans entrer dans des controverses sur les matières de religion que le plan de cet ouvrage ne fauroit admettre. En effet un catholique trouvera d'abord dans ses principes de quoi se décider pour la négative, tandis qu'un protestant n'hésitera pas à prononcer que la forme du gouvernement de l'église étant indifférente par elle-même, le droit

de la régler appartenant au prince , la puissance temporelle des évêques n'étant qu'un tissu d'usurpations plus ou moins anciennes , & dans le cas dont il s'agit , cette puissance s'étant trouvée non-seulement inutile , mais funeste au royaume , le roi autorisé par les autres ordres de l'état avoit le droit le mieux fondé de la supprimer. Il ajoutera que le roi ne faisoit que répondre au vœu de la nation devenue presque toute protestante , en rendant cette religion dominante dans le royaume , ce qui exigeoit indubitablement l'abaissement des évêques. Or quand tout , ou presque tout un peuple a embrassé une nouvelle religion , le prince , dira-t-il encore , n'est - il pas obligé de la protéger comme la religion de l'état ? & cette obligation ne renferme-t-elle pas le droit de prendre toutes les mesures sans lesquelles il ne faudroit remplir les vues de ses sujets ? Ici ce droit s'étendoit donc sans contredit jusques à ôter aux évêques leurs grandes richesses & leur séance dans le sénat : car qui doute que s'ils eussent conservé ces grands avantages ils n'eussent défendu ou rega-

CHRE-
TIEN III.
1536.

CHRE-
TIEN III.

1536.

gné bientôt le terrain qu'on vouloit leur faire perdre, & que ces efforts opposés n'eussent entretenu une division funeste dans le sein de l'état ? Quoique l'on pense de ces principes, le fait du moins ne sauroit être contesté. La relation simple & impartiale qu'on va lire des circonstances de cette affaire, montrera qu'en effet le roi avoit droit de présumer un acquiescement général de la nation au projet de changer la religion, & d'abaissier les évêques. On a vu ci-dessus que l'exemple & les exhortations de *Gustave* l'avoient affermi dans ce dessein. Si l'on se rappelle combien *Chrétien* lui-même avoit eu à souffrir de la part de ces prélats, on sentira que *Gustave* n'eut pas de peine à le persuader. De plus *Chrétien* avoit de justes sujets de craindre ces ennemis domestiques, dans un temps où des ennemis étrangers ne songeoient qu'à lui disputer la couronne. Le Dannemarc menacé au dedans & au-dehors restoit presque sans ressources : elles avoient été du moins bien affoiblies par la cruelle guerre dont on sortoit à peine : la noblesse étoit ruinée : les domaines

de la couronne pillés ou envahis. Les bourgeois des grandes villes tous protestans zélés, & pleins de ressentiment contre les évêques ne pouvoient se croire en sûreté, ni vivre en repos tant que ces prélats étoient encore en état de leur nuire : c'étoient-là tout autant de plaies dangereuses qu'avoit reçues le corps de l'état, & qui demandoient le retranchement d'un membre devenu à charge aux autres. Ajoutez enfin que *Chrétien* élevé par de zélés promoteurs de la doctrine protestante étoit persuadé que son devoir & le bien de son peuple l'appeloient à l'affermir & la répandre de tout son pouvoir.

CHRE-
TIEN III.
1536.

La plupart de ces motifs lui étoient communs avec les principaux membres de la noblesse, comme *Gia* grand-maître, *Krabbe* grand maréchal, *Brahé*, *Bilde*, *Rosencrantz*, *Guldens tierne*, *Früs*, &c. sénateurs laïques. Assuré d'avance de leurs dispositions il les rassembla dans le plus profond secret, il leur découvrit son dessein, il les consulta sur les moyens de l'exécuter. Le dessein fut applaudi unanimement, les mesures prises sans délai. On forma la résolution « d'a-

CHRE-
TIEN III.
1536.

» bolir le pouvoir temporel des évê-
 » ques, de consacrer leurs revenus
 » aux besoins publics, de ne plus
 » souffrir qu'ils eussent aucune auto-
 » rité dans l'église, ni dans l'état ;
 » & si un concile général en ordon-
 » noit autrement, de ne permettre
 » qu'ils fussent rétablis que du con-
 » sentement du roi, du sénat & des
 » états du royaume, de se tenir at-
 » taché à la religion protestante,
 » d'en défendre & d'en avancer les
 » intérêts ; enfin de soutenir le roi
 » de ses biens & de son sang, s'il
 » étoit attaqué, soit pour cause de
 » religion, soit par quelque autre
 » motif ». On dressa sur le champ
 un acte de cette résolution que tous
 les membres de l'assemblée signèrent
 avec promesse de garder le secret.
 En même temps on apprit que *Bilde*
 archevêque de *Lunden* & *Ronnow*
 évêque de *Roschild* étoient venus à
Copenhague pour faire leur cour au
 roi. La fortune ne pouvoit mieux
 servir ce prince qu'en mettant ainsi
 entre ses mains les deux chefs du
 parti qu'il vouloit abaisser. En effet
 si l'un étoit redoutable par ses riches-
 ses, le nombre de ses vassaux & sa

qualité de primat qui en faisoit la seconde personne de l'état, on avoit tout à craindre du caractère violent & factieux du second. L'ordre de les arrêter fut aussitôt donné à *Melchior Rantzow*. *Bilde* se rendit sans résistance ; *Ronnow* se cacha, & ne fut découvert & pris qu'avec peine. Tout étoit concerté pour que les autres évêques subissent le même sort en même temps. *Guldenstierne* évêque d'*Odensée* fut arrêté au sortir de sa cathédrale. *Jean Rantzow* n'exécuta pas avec moins de bonheur les ordres du roi en *Jutlande*. Les évêques de cette province devinrent tous ses prisonniers ou par force ou par adresse. On les garda dans divers châteaux, & plus ou moins étroitement suivant qu'ils se comportoient avec plus ou moins de modération.

Il est aisé de se représenter la rumeur qu'excita dans le royaume & chez l'étranger une résolution aussi hardie. Le roi n'ayant rien de plus pressé que de prévenir les sinistres interprétations qu'on pourroit en donner, & de prouver que la nécessité seule l'avoit fait recourir aux voies de fait, convoqua aussi-tôt

CHRE-
TIEN III.

1536.

les états à *Copenhague* : toute la noblesse eut ordre de s'y rendre, & le tiers état d'y envoyer ses députés. L'ordre du clergé seul n'y fut point mandé, & sans doute que dans la consternation & la terreur dont il étoit frappé, c'étoit aller au-devant de ses vœux que de l'en exclure. L'assemblée ne laissa pas d'être des plus nombreuses. On travailla d'abord dans le sénat à dresser un modèle de capitulation pour le roi. Alors il monta avec les sénateurs sur un grand théâtre dressé pour cet effet dans le lieu de l'assemblée; & dans le discours qu'il lui adressa, il exprima d'abord sa vive douleur du déplorable état où se trouvoit le royaume. « Et quoique la noblesse » & le peuple, continua-t-il, se » soient souvent rendus coupables » de violences & de rébellion du- » rant ces troubles, quoiqu'ils aient » commis des excès qu'une justice » sévère ne sauroit excuser, & que » leur nombre & les circonstances » seules m'obligent à laisser dans » l'oubli, dans l'espérance que mon » exemple leur fera à tous une loi » de se pardonner réciproquement » leurs

» leurs injures ; il faut convenir ce-
 » pendant que la première origine
 » de tous nos maux vient de l'ambi-
 » tion tyrannique du clergé, & par-
 » ticulièrement des évêques.

CHRE-
 TIEN III.
 1536.

En même temps on porta par son ordre une accusation en forme, & on fit lecture d'un grand nombre de pièces qui dépofoient contr'eux. Les accusations générales se rédui- foient à ces chefs principaux. « Ils » s'étoient opposés par toute sorte » de voies violentes aux progrès de » la réformation ; ils en avoient per- » fécuté les prédicateurs ; ils avoient » publié des statuts & rendu des » décrets contraires aux loix du » royaume : ils avoient exercé une » autorité tyrannique dans leurs dio- » cèses : pour se la conserver ils » avoient apporté toute sorte d'obf- » tacles à l'élection d'un roi, contre » les loix, les coutumes, l'intérêt » manifeste du bien public, d'où » étoient venus tous les maux du » royaume. » La lecture des pièces » de ce procès dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Tous les faits semblèrent assez notoires pour que les juges n'eussent pas besoin d'une

CHRE-
STIEN III.
1536.

plus ample information. Ainsi personne ne prenant la défense des accusés, le secrétaire continuant à parler au nom du roi & du sénat conclut en déclarant qu'il leur sembloit juste & nécessaire d'anéantir pour jamais cette orgueilleuse domination du clergé qui avoit causé tant de troubles, de poursuivre & d'achever la réformation du royaume, d'abolir le culte public de l'église romaine, mais sans user d'aucune violence quelle qu'elle pût être contre les rénitens, de consacrer les biens immenses du clergé à l'acquittement des dettes de l'état, au soulagement du peuple, à l'entretien des pauvres, à celui du clergé protestant, de l'université & des autres écoles. Après cela on demanda à haute voix à l'assemblée si elle approuvoit cette résolution du roi & du sénat, & tous les membres ayant répondu par acclamation qu'ils l'approuvoient, on en dressa un décret sous le titre de (*) *Récès des Etats - Généraux*, qui

(*) V. Recept. a Reg. & Ord. Regn. fact. in Comit. Hafn. Die lun. post Fest. S. S. Sim. & Jud. an. 1536. ap. N. Crag. Hist. Chr. 3. in additam. p. 3-27.

porta les noms d'environ quatre cent gentilshommes, & ceux d'un nombre de députés des villes & des provinces. Cet édit renferme tant de choses dignes d'attention qu'il sera nécessaire que nous nous y arrêtions un moment.

Les Etats y reconnoissoient d'abord les obligations infinies qu'ils avoient à *Chrétien III*, sans le secours duquel ils n'auroient pu éviter une ruine totale. Ils lui promettoient une inviolable fidélité : ils s'engageoient à un oubli général du passé, à une union, à une confiance entière & réciproque pour l'avenir. Après cette espèce de préambule ils ordonnoient que les évêques auteurs de tous les maux de l'état fussent dépouillés de cette puissance, tant ecclésiastique que séculière, qui n'avoit servi qu'à nourrir leur faste & leur orgueil, que ni eux ni d'autres évêques ne pussent à l'avenir exercer aucune autorité ni dans l'église ni dans l'Etat, mais qu'on établiroit en leur place par l'ordre du roi & du sénat un nombre égal de *théologiens* sous le nom de *surintendans*, (a) pour inf-

(1) Celui d'évêque resta cependant en usage & a prévalu depuis en Dannemarc.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

truire les fidèles dans la pureté de l'évangile, & veiller sur le troupeau de chaque diocèse.

Ensuite il étoit statué que les richesses superflues du clergé seroient employées de façon que le roi & la couronne de Dannemarc pussent soutenir l'honneur & l'indépendance de l'Etat sans charger le peuple comme auparavant: que pour cela les palais, les villes, les forteresses, les villages, les terres, les revenus quelconques appartenans au clergé seroient réunis à perpétuité au domaine de la couronne.

Que les religieux pourroient à leur choix sortir de leurs cloîtres ou y rester, à condition d'y mener une vie sage & édifiante, & d'y entendre la prédication de la parole de Dieu:

Que de toutes les redevances dont les évêques & autres ecclésiastiques avoient jusqu'alors chargé & accablé le paysan, il ne seroit plus tenu qu'à une simple dixme des fruits de la terre: que de cette dixme un tiers seroit appliqué à l'entretien du curé de la paroisse, un tiers demeureroit au propriétaire de l'église, un tiers

au roi pour l'entretien de l'université
& des écoles :

CHRE-
TIEN III.
1536.

Enfin on pourvoyoit à ce que les hôpitaux fussent multipliés, enrichis & bien administrés. Telles étoient les principales dispositions qui concernoient les affaires de la religion. Il y en avoit d'autres qu'il n'est pas moins nécessaire de faire connoître ici. Il étoit statué, par exemple, que le roi devoit toujours avoir auprès de sa personne, & consulter sur toutes les affaires de l'Etat, le grand-maître du royaume, le chancelier & le grand-maréchal, lesquels devoient être Danois d'extraction, & assister le roi dans l'administration de son royaume de concert avec les autres sénateurs :

Que si quelque personne de quelque condition qu'elle fût croyoit avoir reçu quelque tort ou dommage de la part du roi, elle n'avoit qu'à adresser des plaintes aux trois grands officiers de la couronne, ci-dessus nommés ; & si le roi refusoit de les entendre, on devoit assembler les sénateurs, & quelques autres personnes de la noblesse à un jour marqué pour entendre l'avocat

CHRE-
TIEN III.
1536.

du roi & celui qui auroit intenté une action contre lui, & prononcer définitivement suivant les loix du royaume :

Que comme l'expérience venoit d'apprendre combien il étoit dangereux de laisser le trône vacant, on vouloit prévenir un si grand malheur en désignant de ce moment le successeur du roi, lequel seroit le duc *Frédéric* son fils aîné, ou à son défaut le plus âgé de ses autres fils : que si ses fils mouroient avant lui, les Etats nommeroient aussitôt un autre successeur, & que le prince ainsi appelé au trône porteroit le titre de *Prince de Dannemarc* :

Enfin le roi confirmoit les concessions que *Frédéric* son père avoit faites à la noblesse du droit de vie & de mort sur ses vassaux ; de ce qu'on nommoit les causes de quarante marcs, & de toutes les autres prérogatives dont le roi lui-même pouvoit jouir dans les terres de son domaine.

C'est à la publication de ce décret qu'on doit placer la véritable époque de la ruine de la puissance du clergé de Dannemarc, & celle de la reli-

gion romaine dans ce royaume. Dès ce moment, ce qui lui restoit de sectateurs l'abandonnèrent, entraînés par l'exemple & la persuasion, ou se dispersèrent, ou s'anéantirent dans l'obscurité : mais ce que l'on n'avoit peut-être pas prévu, c'est que si l'autorité royale recevoit d'un côté quelque accroissement par l'augmentation du domaine, de l'autre le pouvoir de la noblesse ne put plus être contrebalancé par aucun ordre capable de le contenir dans ses limites. Car le clergé luthérien ne conserva qu'une ombre du crédit de celui qu'il remplaçoit ; & dans un pays alors presque sans commerce, comment la classe des bourgeois, c'est-à-dire, un nombre borné d'artisans sans crédit & sans lumières, eût-il osé porter quelquefois la main sur le timon des affaires ? A l'égard des payfans, on peut dire que depuis long-temps ces personnages muets ne figuroient plus dans les diètes de Dannemarc que pour rappeler le souvenir de ce qu'ils avoient été autrefois, & pour prouver qu'au mépris des titres peut-être les plus justes les hommes dédaignent partout ceux qui

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.

1536.

les nourrissent. Ainsi pour dire vrai, il ne resta presque plus dans ce royaume qu'un vain simulacre des deux ordres qui avoient composé autrefois les Etats généraux, concurremment avec les nobles. Ceux-ci se rendirent bientôt maîtres de toutes les affaires que les rois ne pouvoient décider seuls: toutes les places du sénat & de la cour furent à eux & à leur nomination. Bientôt il n'y eut point d'emploi de quelque importance qui ne dût être conféré de leur consentement: & dès le temps même dont nous parlons, il fut défendu à tout ecclésiastique ou séculier qui n'étoit pas de leur ordre d'acheter aucune terre dans le royaume, ou de chercher à en acquérir à quelqu'autre titre que ce pût être. Tant il est vrai qu'on ne sauroit toucher en un point à la constitution d'un Etat sans que ce changement en amène d'autres qui s'y trouvoient liés par des rapports ignorés, dont l'action aboutit souvent à quelque révolution très-éloignée de l'intention des premiers moteurs.

Après avoir amené si heureusement les Etats à ses fins, le roi

n'avoit plus qu'à faire exécuter leurs volontés, qui étoient si bien d'accord avec les siennes. Il s'agissoit de savoir ce que l'on feroit de ces évêques prisonniers, & d'appliquer leurs revenus aux usages les plus utiles. C'est sur quoi il jugea à propos de consulter *Luther* : le docteur approuva la détention des prélats, mais il conseilla au roi de ne point tellement séculariser tous leurs biens qu'il ne réservât rien pour les besoins des nouvelles églises & des docteurs protestans. *Chrétien* déféra à cet avis. Il ne réunit au domaine que les châteaux des évêques, & une partie des biens des monastères qui furent même aliénés dans la suite, & il réserva le reste pour les églises, pour l'université, les écoles & les hôpitaux.

La pensée du roi ni celle de *Luther* n'avoit pas été que la détention des évêques fût perpétuelle. On avoit encore moins eu en vue de les contraindre à renoncer à leur religion, comme on le voulut persuader alors. Toute la conduite que le roi tint dans cette occasion prouve qu'il ne s'assura de leurs personnes qu'autant que cette précaution fut néces-

CHRÉ-
TIEN III.
1536.

faire à l'exécution de son projet. Peu de temps après que la diète l'eut approuvé, il les fit mettre en liberté, en exigeant d'eux une promesse qu'ils vivroient le reste de leurs jours dans l'obéissance & la fidélité qu'ils devoient au roi, & ne formeroient aucune intrigue sous quelque prétexte que ce pût être, pour se rétablir dans leur premier état. En cas de violation de cet engagement, ils se reconnoissoient coupables au premier chef. Non-seulement on leur rendit alors tous leurs biens de famille, mais pour qu'ils eussent moins sujet de regretter leur ancienne grandeur, on leur assigna à chacun les revenus de quelque cloître sécularisé. L'un d'eux nommé *Ove Bilde* continua même à recevoir des marques distinguées de l'estime du roi, & tous vécutrent depuis dans un honorable repos (1). Il n'étoit guères possible dans les circonstances où l'on se trouvoit, d'en user avec plus

(1) Il est remarquable qu'on fit promettre à l'un d'eux, plus remuant & plus factieux que les autres, qu'il se marieroit. Il se nommoit *Olaus Munck*; il n'étoit pas encore consacré, mais seulement élu & encore jeune.

de modération. *Ronnou*, évêque de *Roschild* fut le seul, comme on l'a dit, qui n'en sentit pas les effets. Il refusa obstinément de signer avec les autres évêques la promesse dont on vient de parler : il s'emporta en termes menaçans & outrageans contre le roi & le sénat, & reprocha vivement à ses collègues de n'avoir pas eu le courage de faire le moindre effort pour le délivrer. Il mourut dans sa prison à Copenhague en 1544.

CHRE-
TIEN III.

1536

Les affaires étrangères demandèrent aussi quelques soins. On dressa les articles d'un traité d'alliance avec *Gustave*, dont les ambassadeurs étoient présens à la diète. Il y étoit question d'un secours que les deux princes devoient se fournir en temps de guerre, des moyens d'accommoder les différends publics ou particuliers qui pourroient s'élever, & de divers arrangemens de commerce. Ce traité fut signé par le roi & par le sénat ; mais *Gustave* refusa de le ratifier, parce qu'on n'y avoit pas reconnu ses droits sur quelque district des *Norlandes*, provinces au nord de la Suède & de la Norvège qui étoient en litige. *Chrétien* envoya dans le même

CHRE-
TIEN III.
1536.

temps des ambassadeurs à la reine *Marie*, gouvernante des Pays-Bas, pour l'engager à renouveler & à confirmer le traité de *Gand*. Mais le conseil de la princesse n'avoit pas encore abandonné des projets fort opposés à cette alliance; ainsi l'on se contenta de promettre aux ministres Danois de conférer sur ce sujet avec eux à *Hambourg*.

Voyons à présent où en étoient les affaires de Norvège, dont nous avons rendu compte jusques au commencement de l'année précédente. On fait dans quel état se trouvoit alors ce royaume. L'archevêque de *Drontheim*, & la plupart des autres prélats, animés du même esprit que ceux de Dannemarc, & ne voulant point de roi protestant, entretenoient des intelligences avec la cour de la reine *Marie*, avec les partisans du roi déposé, & avec ceux du prince Palatin. Les habitans de la Norvège septentrionale, soit par attachement pour la religion catholique, soit par soumission à leur archevêque, avoient refusé à son exemple d'élire *Chrétien III*. Ceux de la partie méridionale plus dévoués aux Danois, &

en grande partie protestans, avoient au contraire donné des assurances positives à ce prince de lui déferer la couronne. Dans cet état de dissension, les uns & les autres n'avoient pû rien entreprendre. C'est ainsi que s'étoit passée l'année 1535. Au commencement de la suivante les Etats étant convoqués à *Drontheim*, pour donner enfin un maître à la nation, *Chrétien* y envoya *Reff*, évêque d'*Opslo*, *Claude Bilde* & *Vincent Lunge* pour notifier aux Norvégiens qu'il avoit été élu roi de Dannemarc, & leur demander de l'être de même par eux, en vertu de l'union des deux royaumes, & de la promesse qu'ils lui avoient faite. Le besoin pressant qu'avoit alors ce prince de toute sorte de secours l'engagea à faire encore une autre demande qui fut fort mal reçue. Il s'agissoit d'une imposition à titre de subside pour la guerre : les Norvégiens furent indignés de cette proposition, toujours défagréable quand même elle vient de la part d'un roi à qui l'on ne conteste rien. L'archevêque ne négligea pas de la faire regarder comme le présage d'un gouvernement tyran-

CHRE-
TIEN III.
1536.

CHRE-
STIEN III.

1536.

nique. Il échauffa les esprits : le peuple s'assembla en foule dans la cour de son palais. On lui demanda sa protection contre les sénateurs de la Norvège méridionale, qui avoient voulu élire un roi sans consulter les autres, & dans un lieu différent de celui que la loi & la coutume prescrivoient : on le pria de ne point permettre qu'une élection aussi irrégulière fût consommée, & qu'on se soumit à un prince qui laissoit voir, même avant que d'être maître, des sentimens si contraires au bien & aux intérêts de l'Etat. Le primat ravi de voir le peuple entrer dans ses vues, & affectant de paroître céder à une demande qu'il avoit dictée, se fit autoriser à mettre aux arrêts *Magnus*, évêque de *Hammer*, *Reff*, évêque d'*Opslo* & *Claude Bilde*, sénateur, à les condamner comme des ennemis de la patrie, & à poursuivre & mettre à mort les autres sénateurs qui avoient promis la couronne à *Chrétien Lunge*, commandant de *Bergen*, fut le premier sacrifié, un des domestiques de l'archevêque l'ayant massacré dans sa prison par ordre de son maître. Un autre

sénateur nommé *Lykke* fut mis en pièces par la populace. L'évêque d'*Opflo* & les deux autres représentans du roi furent chargés de fers, & enfermés à *Munckholm*, château fort qui appartenoit à l'archevêque.

CHRE-
TIEN III.
1536.

Le bruit de ces mouvemens s'étant répandu en Norvège y produisit une subite révolution dans les esprits. Le peuple avoit vu partout de mauvais œil la demande du subside. On l'eût payé cependant si l'on eût craint celui qui l'exigeoit ; mais aussitôt que sur ces trompeuses apparences on crut le parti de *Chrétien* abattu, presque tout le monde l'abandonna, même dans la partie méridionale où ce parti avoit triomphé l'année précédente. *Magnus*, évêque de *Hammer* racheta sa liberté par une semblable désertion, & fut dès-lors des plus ardens à soulever le peuple contre le prince qu'il trahissoit. L'empereur de son côté & le Palatin souffloient le feu de ces divisions. Ils avoient envoyé l'année précédente à *Drontheim* une ambassade solemnelle, à la tête de laquelle étoit l'évêque de *Brescia*. Ils continuoient à animer l'archevêque à poursuivre son entre-

CHRE-
TIEN III.
1536.

prise, & lui prodiguoient dans leurs lettres les titres les plus flatteurs & les promesses les plus propres à le rassurer sur les conséquences de ses violences & de sa témérité.

Mais les victoires de *Chrétien*, le traité de paix avec *Lubeck*, la prise de *Malmæ*, & le sort de la capitale inopinément investie, abandonnée de tous les alliés du parti; & enfin contrainte de se rendre, tous ces événemens firent encore plus d'impression sur les Norvégiens que les artifices de l'archevêque. Celui-ci commença même à laisser remarquer sa crainte. Soit qu'il crût qu'il étoit encore temps de mériter sa grâce, soit qu'il se flattât de tromper le roi par l'apparence d'une feinte soumission, il demanda à négocier avec lui par la médiation des ministres mêmes de ce prince qu'il tenoit prisonniers. Il les remit en liberté sur la promesse qu'ils s'intéresseroient en sa faveur. Il les chargea de demander son pardon à leur retour, & pour donner plus de poids à sa commission, il leur remit un écrit signé de sa main dans lequel il se déclaroit prêt à reconnoître *Chrétien* comme

roi de Norvège , à le faire élire
 en cette qualité par les Etats , à
 lui fournir les subsides qu'il avoit
 demandés , & à maintenir l'union
 des deux couronnes : il ne mettoit
 qu'une seule condition à de si grands
 services , c'est que le roi oubliant le
 passé lui accordât un pardon absolu,
 & lui rendît sa faveur. Les ministres
 du roi se chargèrent volontiers de
 de cette déclaration, sachant bien
 que de manière ou d'autres ils en
 tireroient parti. A leur retour ils pas-
 sent par *Bergen* , appaisent le peuple ,
 assemblent les sénateurs & la noblesse
 de la province & les engagent à élire
 leur maître. *Oscold* , évêque de *Sta-
 vanger* , *Jean Cruckow* , sénateur , le
 chapitre & les magistrats de *Bergen*
 accèdent à cette élection : de-là ils se
 rendent à *Opslo* , & trouvent partout
 sur leur route les esprits bien disposés ;
 tant est grande partout la légèreté du
 peuple. A *Opslo* on s'empresse à venir
 rendre hommage aux représentans du
 roi. Le peuple de la province d'*Ag-
 gershus* n'est pas moins zélé ; tous crai-
 gnent de ne plus obtenir de pardon
 s'ils se présentent trop tard à ceux qui
 en distribuent les promesses.

CHRÉ-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.

1536.

Les députés du roi ne promettoient cependant rien de plus que leurs intercessions. Ils déclaroient seulement que la clémence de leur maître étoit si grande qu'ils se tenoient comme assurés que les Norvégiens en sentiroient les effets, surtout si l'on apprenoit en Dannemarc que leur retour étoit sincère, & s'ils montroient leur zèle dans l'affaire du subside qu'on leur demandoit. Ce fut dans ces dispositions à la paix & à la soumission qu'ils les laissèrent en retournant en Dannemarc. Le rapport qu'ils y firent à *Chrétien* lui fut si agréable que ce prince & son fé-nat n'eurent pas de peine à ratifier toutes les promesses que les députés avoient faites en leur nom. Mais ils refusèrent absolument de faire grâce à l'archevêque, dont la conduite violente & cruelle les avoit indignés, & comptant pour rien les soumissions tant de fois trompeuses d'un homme moins puissant encore qu'artificieux, ils résolurent de s'assurer de lui d'une manière qui ne laissât plus le repos de toute une nation au pouvoir de quelque chose d'aussi incertain que la fidélité d'un prêtre.

ambitieux. *Claude Bilde* l'un des députés essaya inutilement de faire révoquer cette résolution, en représentant combien une armée étrangère alloit être onéreuse & odieuse aux Norvégiens. On embarqua sans délai un bon corps de troupes aux ordres de deux généraux Danois *Trugot Ulstand* & *Christophle Huitfeld*.

CHRE-
TIEN III.

1536.

Cette escadre n'arriva à *Drontheim* qu'au printemps de l'année suivante (1537.) Durant l'hiver l'archevêque instruit du sort qu'on lui destinoit, jugea bien que le meilleur parti qui lui restoit étoit une prompte retraite. Il fit équiper en diligence quatre vaisseaux, qu'il chargea non-seulement de tout ce qu'il possédoit, mais encore des effets les plus précieux de son église, sans oublier l'artillerie & les munitions de guerre pour pouvoir soutenir un combat, s'il rencontroit les vaisseaux du roi; & comme il ne désespéroit pas de rentrer dans sa métropole avec un secours étranger, il laissa une garnison dans le château fort de *Munckholm* qui lui appartenoit, & qui commande l'entrée du port de *Drontheim*. Il fit entrer dans ce fort le doyen de son

CHRE-
TIEN III.
1536.

chapitre, les chanoines & quelques gentilshommes ses vassaux, & s'étant fait prêter un serment de fidélité il leur ordonna de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité : mais plus attentif encore à pourvoir à sa sûreté qu'à celle de la place, il partagea si inégalement les provisions de guerre entr'eux & lui, qu'il ne leur en laissa que de quoi faire une très-courte résistance. Cela étant fait, *Olaüs Lunge* (c'étoit le nom du primat) partit avec un vent favorable pour la Hollande, où il arriva sans rencontrer la flotte Danoise qui mouilla cependant devant *Drontheim* peu de temps après son départ.

Les troupes ayant été mises à terre, *Munckholm* fut investi, & au bout de quelques jours le commandant ayant consumé ses munitions capitula à des conditions honorables. *Huitfeld* fut laissé dans le château avec le pouvoir de commandant & de gouverneur de *Drontheim*, & il s'acquitta de cette commission avec tant de modération & de prudence, que toute la Norvège septentrionale fut bientôt parfaitement tranquille & soumise, sans que la faveur qu'il

accordoit à la religion protestante y
excitât depuis aucun soulèvement.

Ulstand s'étant rembarqué avec sa
petite armée fit voile vers le midi
de ce royaume, & la ville de *Bergen*
étant demeurée fidelle aussi-bien que
son évêque, il ne débarqua que pour
prendre la route de *Hammer* ville
de l'intérieur du pays, dont l'évê-
que persévérant dans son refus d'é-
lire *Chrétien* ne craignit pas de sou-
tenir un siège dans son château. Mais
sa résistance fut bien inutile; il fal-
lut se rendre & prêter serment à ce
prince; trop heureux d'en obtenir
biens & vie sauves. L'évêque d'*Opflo*
profitant de cet exemple se soumit
de lui-même à tout ce qu'on exigea,
& peu de temps après étant en
Dannemarc il consentit à résigner son
évêché.

On n'avoit pas sans doute espéré
en Dannemarc un succès aussi prompt
& aussi complet. Dans le temps où
l'on n'y recevoit encore que de fâ-
cheuses nouvelles des mouvemens des
Norvégiens, la noblesse Danoise as-
semblée à *Copenhague* n'écoutant que
son ressentiment, ou peut-être son
ambition, prenoit des mesures qui

CHRE-
TIEN III.

1536.

nous fournissent aujourd'hui un juste
 sujet d'étonnement. Les sollicitations
 de ces nobles furent si puissantes
 sur l'esprit du roi, qu'ils lui firent
 prononcer une sentence fulminante
 contre les Norvégiens, dont les chefs
 seulement pouvoient paroître mériter
 quelque punition, à supposer
 même que la conduite de l'archevê-
 que & des deux ou trois sénateurs
 de son parti put être jugée si crimi-
 nelle. Cette sentence, car on peut
 bien lui donner ce nom, étoit con-
 tenue dans un second *Récès* daté du
 même jour que le premier dont on
 a fait mention ci-dessus, récès dont
 aucun de nos historiens, non pas
 même *Huitfeld*, ne paroissent avoir
 eu une connoissance bien exacte. En
 voici les propres termes (*). « Comme
 » le royaume de Norvège est telle-
 » ment déchu de sa puissance & de
 » ses revenus, que ses habitans ne
 » sont plus en état d'entretenir un
 » roi, ce royaume étant cependant
 » obligé d'être uni à perpétuité à la

(*) Alter. Recest. Reg. & Ordin. R. D. de
 dat. d. lun. post fest. S. S. Sim. & Jud. an.
 1536. manuscript. int. Archiv. Canceel. Danic.
 protoc. act. publ. sub. Christ. III.

» couronne de Dannemarc , & la
 » plupart de ses sénateurs , spécia-
 » lement l'archevêque qui est la prin-
 » cipale personne & comme le chef
 » de l'état , s'étant montrés dans un
 » court espace de temps ennemis de
 » cette couronne à deux reprises dif-
 » férentes ; en quoi il a été imité
 » par la plupart des autres sénateurs
 » contre leur devoir & leurs enga-
 » gemens : à ces causes nous *Chrétien*,
 » &c. nous sommes engagés
 » envers le sénat & la noblesse du
 » royaume de Dannemarc , & leur
 » avons promis que s'il plaît au
 » Tout-Puissant que nous recouvrions
 » le dit royaume de Norvège , ou
 » quelqu'une des provinces qui en
 » dépendent , de façon que nous les
 » réduisions sous nôtre obéissance ,
 » le dit royaume , soit en tout , soit
 » en partie , fera & demeurera sou-
 » mis à la couronne de Dannemarc ,
 » de la même manière que la *Jut-*
 » *lande* , la *Fionie* , la *Sélande* ou
 » la *Scanie* , enforte qu'à l'avenir ce
 » ne fera plus un royaume à part , &
 » il ne pourra plus être ainsi appelé ,
 » mais une partie du royaume de
 » Dannemarc , soumise à perpétuité

CHRE-
TIEN III.

1536.

CHRE-
TIEN III.
1536.

» à cette couronne ; bien entendu
 » cependant que si la Norvège vient
 » à être engagée dans quelque guerre,
 » le sénat & les états de Dannemarc
 » seront tenus de nous seconder fi-
 » dellement pour qu'elle reçoive les
 » secours nécessaires ».

Il n'y a aucune raison de croire que cet arrêt n'ait pas été mis en exécution à bien des égards. On ne fauroit douter en particulier que le sénat de Norvège n'ait été supprimé dès ce moment, que les états n'aient cessé d'influer sur les élections, que s'ils ont été assemblés depuis ce n'ait été simplement pour prêter hommage à leurs nouveaux maîtres, que la noblesse Danoise n'ait eu dès - lors plus d'empire, & qu'elle n'ait occupé plus de places importantes en Norvège qu'elle n'avoit encore fait, en un mot que ce royaume n'ait perdu son indépendance, & ne soit devenu & n'ait été dans le fait une province de Dannemarc, jusqu'au moment où par une nouvelle révolution les choses ont été remises à tous égards dans une parfaite égalité entre les deux nations.

Mais ce seroit aller trop loin sans doute

doute que de dire à cause de cela avec quelques écrivains prévenus (*) que les sénateurs de Dannemarc se prévalant de cet arrêt tyrannique tinrent dès - lors les Norvégiens dans l'oppression & dans l'esclavage, & s'appliquèrent par toute sorte de moyens à les mettre hors d'état de se révolter, & à s'enrichir de leur substance. Ces imputations ne sont pas assez bien établies, & paroissent du moins très-exagérés (1).

CHRÉ-
TIEN III.
1536.

(*) Conringius, Boterus, Funccius, &c.

(1) Le principal objet que s'étoit sans doute proposé le sénat de Dannemarc, avoit été de s'affermir dans la possession du droit d'élire ses princes. Ce projet exigeoit absolument que la couronne de Norvège qui avoit toujours été héréditaire, cessât de l'être de quelque manière que ce fût. En effet le sénat ne pouvoit exclure du trône le plus prochain héritier du dernier roi, sans s'exposer à perdre la Norvège qui lui appartenoit par le droit de sa naissance; & tant que les choses restoient sur ce pied, le sénat ne jouissoit que d'une vaine ombre de ce pouvoir si flatteur d'élire son roi, puisqu'en le réclamant sans cesse il n'osoit jamais l'exercer. Il résulte de là que ce seroit bien injustement qu'on imputerait à *Chrétien* cette sentence inique du Sénat contre les Norvégiens. Elle ne bleffoit pas moins ses droits & ses intérêts que les leurs. Aussi tous les princes issus de lui refusèrent-ils toujours d'y acquiescer, & continuèrent-ils, comme ils

CHRÉ-
TIEN III.
1536.

D'un autre côté vouloir révoquer en doute l'existence de ce décret, ou lui donner un autre sens que celui qu'il présente si clairement, c'est se mettre bien inutilement en contradiction avec des faits incontestables. C'est-là ce qu'a tenté cependant un savant publiciste (*) dans une dissertation, ou plutôt un traité, qu'il a composé sur ce sujet. Il prétend que *Huitfeld* a mal compris ou mal rapporté les termes du décret en question, qu'il y a ajouté de son chef cette expression, que la Norvège *seroit à l'avenir une province de Dannemarc*: il pense que le roi & les états dégradèrent seulement le sénat de Norvège à cause de son infidélité, & qu'en statuant (†) que ce royaume resteroit électif ils le lièrent plus étroitement avec le Dannemarc, de façon qu'en attribuant à celui-ci *une sorte de supériorité* dont il n'explique pas trop bien la nature, la Norvège

font encore, à prendre le titre d'héritiers de Norvège.

(*) V. C. L. *Scheidii* de Norv. pervetustâ & illibatâ libertate int. Act. Soc. Reg. Haun. T. 2. p. 317-384.

(†) V. p. 370. & seq.

conservoit cependant toujours sa liberté. Sa principale raison est que le sénat de Dannemarc auroit agi contre toute justice en réduisant la Norvège en province. Mais ce genre de preuve fait malheureusement beaucoup trop d'honneur à l'humanité, & s'il étoit démonstratif il faudroit releguer la plus grande partie des faits historiques dans le pays des fables. Nous ne disons rien de ses autres argumens : quoique présentés & colorés avec art, ils sont encore plus foibles, & il est bien inutile de les réfuter, puisque les termes de l'acte que l'on vient de citer les détruisent entièrement. Ajoutons qu'il est bien singulier que ce savant qui écrivoit en Dannemarc ne l'ait pas cherché dans les archives. La lecture de quelques lignes suffisoit pour le convaincre que tout son ouvrage n'avoit aucun fondement.

Pendant que l'autorité du roi s'affermissoit ainsi au-dedans de ses états, elle étoit de plus en plus reconnue & respectée au - dehors. Le roi de France lui fit offrir son amitié, & l'invita à entrer dans l'alliance qu'il vouloit former avec les rois d'An-

CHRE-
TIEN III.
1536.

1537.

gleterre & d'Ecosse contre l'empereur *Charles - Quint*. *Chrétien* se contenta de répondre qu'il verroit arriver avec plaisir des ministres chargés d'instructions plus particulières sur cet objet. L'expérience du passé ne lui permettoit pas de faire un grand fonds sur cette offre. Dans le temps où ce secours lui avoit été le plus nécessaire il l'avoit sollicité en vain. Il fit une réponse semblable à la cour d'Ecosse, mais il porta plus d'empressement dans les négociations entamées avec la régence des Pays-Bas. Les Hambourgeois n'en montroient pas moins dans les fonctions de médiateur dont ils étoient chargés. Leur commerce souffroit extrêmement de la méfintelligence des deux cours. Leurs instances auprès de l'une & de l'autre ne furent pas sans effet. Le roi consentit à joindre des députés à ceux qu'ils envoyoit à *Bruxelles*. Là après bien des débats l'on convint enfin d'une trêve de trois ans. Mais *Frédéric Palatin* ne fut point compris dans ce traité, & ce fut pour lui un prétexte de n'y avoir aucun égard, quoique toutes ses entreprises n'euf-

CHRE-
TIEN III.

1537.

fent pour appui que les forces qu'il
 empruntoit de la régence. Ainsi loin
 de se défister de ses projets, il prit
 à son service un de ces aventuriers
 ou chefs de bandes alors trop fameux
 par leurs excès, qui pour de l'argent
 levoient des armées & faisoient la
 guerre à qui l'on vouloit. Celui-ci
 nommé *Ubelacher* eu bientôt formé
 un corps de près de vingt mille hom-
 mes ramassés dans la *Westphalie* &
 les provinces voisines. Il devoit d'a-
 bord seconder l'invasion que l'élec-
 teur Palatin méditoit dans le pays
 de *Bergen* appartenant au duc de
Gueldres; & de-là se joignant avec
 l'électeur ils se proposoient de se
 jeter à l'improviste sur le *Dannemarc*.
 Mais à peine *Ubelacher* eut-il brûlé
 quelques villages qu'il fut battu, fait
 prisonnier & traité comme un bri-
 gand par le duc de *Gueldres*, à qui
 il révéla dans les tourmens de la
 question tous les secrets de son maî-
 tre. On fut alors le projet de l'ir-
 ruption en *Dannemarc*, & ce qui
 ne pouvoit qu'indigner encore plus
 le roi, c'est que l'électeur Palatin
 n'avoit rien entrepris qu'à l'instigation
 de la gouvernante, & avec l'argent

 CHRE-
 TIEN III.
 1537.

qu'elle lui avoit fourni immédiatement après avoir signé la trêve de *Bruxelles*.

CHRE-
TIEN III.

1537.

Ces premiers momens d'un calme inconnu depuis si long - temps en Dannemarc ne pouvoient être mieux employés qu'à donner à l'élection du roi une nouvelle solemnité. On prépara donc toutes choses pour son couronnement. C'est le caractère des cœurs généreux de vouloir que tout participe à leur joie. La prospérité qui endurecit les autres ne fait que les rendre plus sensibles au sort des malheureux. *Chrétien* voulut que les réjouissances publiques commençassent par l'élargissement des évêques dont nous avons rapporté les circonstances ci-devant pour ne point revenir trop souvent au même sujet.

Après cela plusieurs seigneurs & princes étrangers, entre lesquels étoient le duc de Prusse beau - frère du roi & la princesse sa femme étant arrivés à *Copenhague*, *Jean Bugenhag* fit la cérémonie de couronner & de sacrer le roi. *Bughag* étoit un disciple de *Luther*, fort estimé dans sa communion, pasteur à *Wittenberg*, & professeur de cette université. C'é-

Le 10me.
Août.

toit un spectacle bien nouveau pour les peuples que de voir un homme d'une condition si peu relevée tenir dans la cérémonie la plus auguste la place du primat du Nord, en ordonner, & en faire les fonctions. Le choix d'un ministre protestant, & les changemens faits à cette cérémonie dont on retrancha tout ce qui tenoit aux rites de l'église romaine, annoncèrent à toute l'Europe ce que bien des gens vouloient encore ignorer ou contester, c'est que la religion protestante étoit désormais en Dannemarc la religion du prince & de l'état, & que ce royaume jadis si soumis & si fidelle au St. Siège, ce pays d'obédience où les papes avoient presqu'autant régné que ses rois eux-mêmes, que le Dannemarc enfin étoit perdu irrévocablement pour Rome.

CHRE-
TIEN III.

1536.

Bugenhag eut ordre de choisir parmi les ministres protestans sept des plus estimés par leurs mœurs & par leur savoir, & de les consacrer sous le titre de *surintendans*, pour gouverner l'église de Dannemarc à la place des sept évêques déposés. Les plus célèbres étoient *Palladius*

—————
 CHRE-
 TIEN III.
 1537.

qui eut le diocèse de *Sélande* & *Vormordus* celui de *Scanie*: ce dernier avoit d'abord été carme à *Elseneur*, & ensuite théologien de *Malmæ*. La cérémonie de leur consécration fut fort simple. Après le chant de quelques hymnes *Bugenhag* leur imposa les mains, & leur fit un discours pour leur expliquer la nature de leurs devoirs.

Après cela ce docteur fut chargé de dresser un formulaire de foi & de discipline d'après lequel les ecclésiastiques des royaumes & des duchés, & tous ceux à qui l'instruction des fidèles étoit confiée, devoient se régler. Il fut composé en latin sous le titre d'*ordonnance ecclésiastique*, & examiné & approuvé par *Luther* & par les autres docteurs les plus célèbres de l'université de *Wittenberg*. Le roi, le sénat, les états le firent ensuite imprimer en Danois, & l'envoyèrent aux églises de Norvège & de *Sleswic*, pour qu'elles s'y conformassent aussi-bien que celles de *Dannemarck*, comme elles l'ont toujours fait depuis jusqu'à ce jour. La nature de cet ouvrage nous oblige de renvoyer à d'autres

livres (*) connus les lecteurs qui peuvent souhaiter de plus grands éclaircissimens, soit sur cette ordonnance, soit sur les autres affaires qui appartiennent plus à l'église qu'à l'état.

CHRE-
TIEN III.

1537.

Dès-lors il ne fut plus censé y avoir de prêtres en Dannemarc que ceux que les évêques protestans avoient consacrés. Les ordres mendiants furent supprimés, & ces religieux se réfugièrent dans des pays catholiques, ou quittèrent leurs habits, & se confondirent avec le peuple. Quelques-uns embrasèrent la religion protestante, & en devinrent les ministres. Le roi conserva cependant les chapitres de chanoines à la prière de *Luther*, pour avoir un moyen de récompenser des ecclésiastiques savans & vertueux, ou d'autres personnes de mérite. Le soin de connoître des causes matrimoniales fut confié à ces chapitres; & comme les nouveaux évêques ou surintendans ne devoient avoir d'autorité que dans le spirituel,

(*) V. *Ordinat. Eccles. Dan. Norv. Slesw. & Holsat. in additam. ad Hist. Chr. III. Nic. Cragii. Item Dr. Pontoppid. Annal. Eccles. Dan. Diplom. T. 3.*

CHRÉ-
TIEN III.
1537.

on établit pour chaque diocèse un grand baillif qui devoit avoir l'administration du temporel dans les choses qui avoient autrefois dépendu des évêques catholiques, comme les revenus des églises, des hopitaux, des écoles, des prêtres ou curés.

Les ennemis du Dannemarc n'avoient pas encore tous reconnu le nouveau roi, ni cessé toutes hostilités; mais chaque jour en désarmoît quelqu'un. Par l'entremise du duc de Prusse, les villes de *Rostock* & de *Wisnar* demandèrent & obtinrent la paix. On a vu ci-dessus qu'elles n'avoient osé suivre l'exemple de *Lubeck*, intimidées par les menaces du duc de *Mecklenbourg*, qui s'étoit flatté pendant quelque temps de pouvoir monter sur le trône. Alors les régences de toutes les villes anféatiques de la Vandalie se voyant reconciliées avec le Dannemarc, travaillèrent à rétablir sur l'ancien pied leur commerce avec ce royaume. Elles demandèrent au nom de toute cette partie de la ligue anféatique à être remises en possession de leurs privilèges & franchises. Il y eut pour cet effet à Copenhague des députés

de *Lubeck*, de *Stralsund*, de *Dantzig*, de *Lunebourg* ; mais leur demande rencontra cette fois plus de difficultés, & le ressentiment en fit peut-être voir plus clairement les conséquences qu'on n'avoit encore fait. Avant que de rien accorder, le roi exigea que les députés produisissent les titres de ces privilèges dont ils sollicitoient le rétablissement. En attendant que ces titres arrivassent, le roi voulant remplir les engagements qu'il avoit pris par son dernier traité avec les *Lubeckois*, termina en qualité d'arbitre les différends qui subsistoient toujours entr'eux & le roi de Suède.

 CHRE-
TIEN III.

1537.

L'ambition & la puissance de *Charles-Quint*, ses entreprises & ses projets tenoient alors plus que jamais toute l'Europe attentive & alarmée. La vaste étendue & la situation de ses états n'eussent point permis qu'on restât indifférent sur ses moindres démarches, quand même l'activité de son génie & la grandeur de ses vues ne l'eussent pas rendu formidable d'ailleurs. L'intérêt de la religion augmentoit encore la défiance & la jalousie de la plupart des princes de

1538.

CHRE-
TIEN III.
1538.

fon temps. Jamais la politique n'avoit été si active, jamais elle n'avoit embrassé tant d'objets, ni établi des relations si multipliées & si étroites entre un si grand nombre d'Etats.

François I animé par l'intérêt de sa fureté, & plus encore par une ancienne rivalité de gloire, travailloit à soulever l'europe contre *Charles-Quint*. Les princes protestans d'Allemagne étoient tous disposés à entrer dans ses vues. Ils ne pouvoient pas douter que *Charles* n'en voulût tout à la fois à leur indépendance & à leur religion, quoiqu'il affectât toujours de ménager l'une, quand il attaquoit l'autre. Le roi de France n'attendoit pas moins de zèle de la cour de Dannemarc. Rien n'avoit encore altéré la bonne intelligence des deux nations, depuis le moment où elles avoient formé des relations entr'elles. Plusieurs circonstances avoient même dû les unir davantage. L'appui que *Chrétien II*, ses parens & ses partisans avoient trouvé dans la maison d'Autriche, étoit pour les Danois une raison toujours subsistante de la haïr & de la craindre. C'étoit en elle que l'électeur Palatin mettoit toute sa con-

fiance. C'étoit avec son secours qu'il menaçoit de replonger le royaume dans les guerres civiles dont il sentoît encore les suites funestes. *Francois I* ne négligea pas de faire valoir ces motifs auprès de *Chrétien*. Ce fut le sujet de diverses négociations pour lesquelles *George Lykke*, gentilhomme danois attaché au service de *Francois I*, fut employé de la part de ce prince : de la part du Dannemarc ce fut *Pierre Swaven* homme savant & zélé disciple de *Luther* qu'il accompagna à la diète de *Worms*. L'un & l'autre étoient chargés aussi de réveiller l'attention des princes protestans d'Allemagne sur le danger commun. Leurs peines ne furent pas infructueuses. On convint de tenir un congrès à *Brunswick* pour s'unir plus étroitement ensemble ; & dans cette vue les princes contractans se promirent d'y assister en personne.

 CHRE-
TIEN III.

1538.

Le roi n'étoit pas cependant sans inquiétude du côté de la Suède. On répandoit dans le public que *Gustave* faisoit armer en secret : on pouvoit aisément le soupçonner d'avoir des

CHRE-
TIEN III.

1538.

vues sur la Scanie. La fermeté avec laquelle il résistoit à son nouveau clergé qui sembloit quelquefois vouloir suivre les traces de l'ancien, avoit rendu ce prince suspect aux protestans, & accrédité les bruits qui couroient. *Chrétien* attentif à tout, mais trop généreux pour se livrer à la défiance, prit dans cette occasion un parti digne de lui, quoique peu fait pour être imité. Avant que de se rendre à *Brunswick* il envoya un ambassadeur à *Gustave* pour lui communiquer son voyage, & lui recommander ses royaumes en son absence. Le Suédois plus allarmé de cette mission, que touché d'une confiance si rare, retint l'ambassadeur pendant quatre mois sans faire aucune réponse. Il s'excusa ensuite sur ce qu'il l'avoit pris pour un espion, & prétendit que s'il avoit levé des troupes, c'étoit parce que diverses démarches de la cour de Dannemarc lui avoient donné de justes sujets d'ombrage. Mais tous ces nuages se dissipèrent bientôt. On ne pouvoit ni soupçonner, ni hair long-temps un voisin tel que *Chrétien*. Sa modération & sa justice étoient trop vraies pour ne

pas ramener tôt ou tard à lui les voisins les plus défiants.

L'assemblée de *Brunswick* fut brillante. Le roi s'y étoit rendu avec la reine , & une suite de 500 cavaliers. On y vit paroître aussi les ducs de *Lunebourg François & Ernest* , *Jean Frédéric* électeur de Saxe , *Maurice* de Saxe , *Philippe* landgrave de Hesse , *Albert* comte de *Mansfeld* , quantité de seigneurs d'un rang inférieur , & de députés de princes & de villes protestantes , plusieurs théologiens protestans , & entr'autres le sage & estimable *Melanchton*. On convint bientôt des principaux articles d'une alliance (*) qui avoit pour objet principal la sûreté de la religion protestante , sans en exclure cependant les cas où les alliés seroient attaqués pour d'autres sujets. Le roi s'engagea à secourir les princes protestans quand le besoin l'exigeroit , soit en hommes , soit en argent. On lui promit aussi des secours s'il venoit à être inquiété de quelque manière que ce fut dans la libre &

CHRE-
TIEN III.

1538.

(*) Fœdus de dat. Brunfwig. die Mart. post Dom. Judic. 1538. ap. Huitf. p. 1500.

CHRE-
TIEN III.
1538.

paissible possession de ses Etats. Cette alliance devoit durer neuf ans. On députa à *François I* pour lui faire part de ce traité, & l'engager à y accéder. Les députés du congrès furent obligés d'aller chercher ce prince jusques sur les confins d'Italie : à leur arrivée ils apprirent avec douleur qu'il venoit de conclure une trêve avec l'empereur : & après l'avoir sollicité long-temps vainement d'accéder au traité ou d'en conclure un nouveau, ils repartirent sans avoir rien obtenu qu'une promesse vague de conserver toujours la même amitié pour les princes protestans d'Allemagne, & de leur rendre en toute occasion tous les bons offices qu'ils pourroient exiger. *François* écrivit cependant ensuite une lettre au roi pour l'assurer qu'il étoit prêt à renouveler l'alliance qu'il y avoit entr'eux, ajoutant qu'il l'avoit fait comprendre dans sa trêve avec l'empereur, & qu'il seroit attentif à l'informer de toutes les entreprises que leurs ennemis communs pourroient former contre lui.

En retournant dans ses Etats, le roi passa par *Hambourg* où il fut

reçu avec beaucoup de joie & de pompe. Le sénat & les députés de la Bourgeoisie lui rendirent hommage dans les mêmes termes qu'ils l'avoient fait aux trois derniers rois , après quoi il leur accorda comme eux la confirmation de leurs privilèges.

CHRE-
TIEN III.
1538.

Les ennemis du roi n'avoient point cependant encore renoncé à leurs projets. On avoit vu souvent s'élever des étincelles de ce feu mal éteint. L'année précédente le duc de *Mecklenbourg* & le comte d'*Oldenbourg* , les mêmes que la clémence du roi avoit épargnés après la prise de *Copenhague* , restant secrètement ligués contre lui , avoient tenté , l'un par mer , l'autre par terre , de faire une invasion dans ses Etats ; mais leurs desseins avoient été dévoilés & prévenus. L'empereur & l'électeur Palatin étoient plus à craindre pour *Chrétien*. *François I* & *Henri VIII* ne le lui laissoient pas ignorer. Ce dernier lui envoya même un ambassadeur , nommé *Robert Barns* , pour lui réitérer ces avis , & lui offrir son amitié. Mais les armemens qui se faisoient en Hollande , & dont la destination n'étoit pas équivoque ,

1539.

————— avertissoient encore mieux le roi de
 se tenir sur ses gardes. La régente
 des Pays-Bas , sans égard à la trêve
 conclue si récemment avec le Danne-
 marc, avoit ordonné d'arrêter tous les
 vaisseaux étrangers ou Flamands qui
 se trouveroient dans ses ports. L'é-
 lecteur Palatin tenoit dans l'arche-
 vêché de Brême un corps de troupes
 considérable tout prêt à marcher. Il
 en avoit confié le commandement
 au comte d'*Oldenbourg*, que son res-
 sentiment & la connoissance qu'il
 avoit du Dannemarc rendoient bien
 propre à remplir ses vues. On levoit
 un autre corps de troupes dans les
 Etats de l'électeur de Mayence &
 d'un duc de *Brunswick*, pour secon-
 der les opérations du premier. Le
 duc de *Prusse* allié & parent du roi
 devoit être attaqué en même temps
 par une troisième armée. Le Palatin
 se proposoit de pénétrer en Danne-
 marc par le Holstein. Il n'avoit déjà
 plus que l'Elbe à passer. Le duc de
 Mecklenbourg devoit se joindre à
 lui quand il en seroit temps, & le
 grand-maître de Livonie accabler
 inopinément le duc de Prusse pour
 l'empêcher de secourir le Dannemarc.

CHRE-
TIEN III.

1539.

On avoit encore de justes sujets de se défier des intentions du duc de Poméranie.

CHRÉ-
TIEN III.

1539.

Toutes ces mesures étoient si bien concertées que l'effet en sembloit infaillible à leurs auteurs. Le roi & le duc de Prusse furent cependant plus sages encore, ou plus heureux. Ils firent arrêter à temps tous les vaisseaux hollandois qui se trouvant dans la Baltique devoient reporter en Hollande des grains ou des choses nécessaires à l'équipement d'une flotte. Le passage du Sund fut fermé. Ces deux princes armèrent des flottes considérables pour en rester les maîtres, & faire échouer tout projet de descente sur leurs côtes. Le roi recommanda aux Hambourgeois de garder l'Elbe, & ils s'acquittèrent en effet de ce soin avec tant de fidélité, que l'ennemi ne put faire passer un seul homme en Holstein. Il y avoit de plus une armée danoise dans cette province prête à en disputer l'entrée à l'ennemi. Le duc de *Lunebourg* las d'avoir si long-temps dans ses États ces mercenaires indisciplinés, les obligea à rentrer dans le pays de Brême : ce fut là le terme de leurs

CHRE-
TIEN III.
1539.

expéditions. Ennuyés de rester dans l'inaction, frustrés de l'espérance du pillage, défunis & gagnés par l'argent que le roi faisoit répandre en secret parmi leurs chefs, ils se débandèrent & se dispersèrent dans les contrées voisines, malgré les efforts du Palatin & du comte d'*Oldembourg* désespérés de se voir tant de fois arracher la proie qu'ils croyoient déjà tenir.

Ce mauvais succès fit échouer également leurs entreprises contre le duc de Prusse ; car du côté de l'empereur ils n'avoient rien à attendre. Toutes ses forces étoient à peine suffisantes contre les Turcs qui le menaçoient : il se voyoit même obligé de rechercher le secours des princes protestans. Nulle conjoncture ne pouvant être moins favorable aux vues du Palatin, il tenta d'obtenir quelque chose du roi par voie d'accommodement. *Ferdinand* & le roi de Pologne offroient leurs bons offices pour les réconcilier. Mais le roi rejeta leurs propositions, & ne répondit que par le mépris aux avances d'un ennemi qu'il ne craignoit plus.

Alors irrité de voir qu'on tenoit

aussi peu de compte de son amitié que de sa haine, ce prince alla se jeter entre les bras du roi d'Angleterre, dernière ressource qui fut aussi infructueuse que les autres. L'accueil que *Henri* fit à l'électeur Palatin fut cependant des plus gracieux : mais quand après les fêtes les plus magnifiques, il demanda des secours pour monter sur le trône de son beau-père, le monarque Anglais ne témoigna plus le même empressement, & commença à parler des égards qu'il devoit aux princes de sa religion par préférence aux catholiques. Il proposa même au Palatin d'en changer, & de s'unir avec la ligue protestante, ce qui, vu l'aversion de ce prince pour cette communion, & son attachement à la maison d'Autriche, acheva de rompre toute espèce de négociation entre les deux princes.

De retour dans le continent, l'électeur rebuté & vieilli dans les revers, témoigna de nouveau son désir de faire la paix avec le roi. *Chrétien* y étoit assez disposé. Le landgrave de *Hesse* l'exhortoit fortement à se délivrer de cet ennemi, en le satisfaisant sur la dot qui sembloit

CHRE-
TIEN III.
1539.

 CHRE-
TIEN III.

1540.

due à la princesse sa première femme, comme fille d'un roi de Dannemarc. Il écrivoit à *Chrétien* que l'électeur peu à craindre par lui-même, pouvoit le devenir tôt ou tard par l'appui de l'empereur, qui ne demandoit pas mieux que d'avoir un prétexte d'attaquer un prince protestant. Il comparoit dans sa lettre le Palatin à un faucon que *Charles - Quint* employoit en habile oïseleur pour atteindre sa proie. D'autres motifs sollicitoient *Chrétien*. La conduite & les discours de *Gustave* lui donnoient beaucoup d'ombrage : ce prince menaçoit, formoit des prétentions, assembloit des troupes sur les frontières ; il paroïsoit avoir des liaisons étroites avec la régente des Pays - Bas ; il avoit auprès de lui des conseillers si mal intentionnés pour le Dannemarc, qu'on ne pouvoit s'assurer de son amitié malgré l'intérêt évident que les deux nations avoient à rester unies, & malgré le soin que *Chrétien* prenoit de lui ôter tout sujet de plainte. Enfin la trêve de trois ans conclue à Bruxelles en 1537 avec la régente des Pays-Bas alloit expirer : & si l'on ne pouvoit la renouveler ou la chan-

ger en une paix solide, la prudence exigeoit que la flotte & l'armée fussent augmentées, dépenses excessives pour un état épuisé & à peine convalescent. Ces considérations rapprochoient les esprits, mais l'intérêt & l'ambition du conseil de *Charles-Quint* opposoient encore bien des obstacles à l'entier rétablissement de la paix. *Chrétien* ayant appris que ce prince étoit en *Flandres* lui envoya des ambassadeurs : ils furent reçus avec beaucoup de hauteur. On essaya de contester à leur maître le titre de roi de Dannemarc, & ce ne fut qu'avec beaucoup de répugnance qu'on leur accorda que la trêve seroit prolongée d'un an. Ensuite on en vint à proposer un congrès où l'on traiteroit définitivement des prétentions de l'électeur Palatin, en présence des ministres de l'empereur, de l'électeur de Saxe & du landgrave de *Hesse*. Le lieu fut fixé à *Cologne*; mais le roi n'y envoya point de ministres, retenu par quelque motif secret que l'histoire ne nous développe point assez clairement. Cet incident faillit à rompre la négociation; mais l'empereur s'étant appaisé, on convint de

CHRÉ-
TIEN III.

1539.

CHRE-
TIEN III.
1540.

la reprendre à *Ratisbonne* au commencement de l'année suivante, temps auquel la diète de l'Empire devoit être assemblée.

Quatre ambassadeurs Danois s'y rendirent au temps fixé, *André Bilde*, sénateur, *Utenhof*, chancelier, *Swaven* & *Fuchs*. Les plénipotentiaires de l'empereur & de l'électeur Palatin voulurent d'abord les effrayer par des menaces. Ils leur proposoient de céder au Palatin ou la Norvège, ou la Jutlande, ou du moins la Scanie pour ses prétentions. Ils leur faisoient entendre que si ce prince recevoit une satisfaction de ce genre, il consentiroit à vendre ses droits à l'empereur. Ils parlèrent de refuser au roi l'investiture du Holstein, & de séquestrer cette province jusqu'à ce qu'il eût satisfait ses ennemis, & remis en liberté *Chrétien II*, dont on exagéroit la triste situation. Il n'étoit pas difficile aux ministres Danois de prouver la nullité des prétentions du Palatin sur une couronne élective, encore moins de justifier la légitimité du titre auquel régnoit un prince tel que *Chrétien III*, qui après une électiou libre & unanime,

avoit

avoit reconquis son royaume l'épée à la main. Ce n'étoit pas ces argumens qui régloient les démarches des conseils de la maison d'Autriche. C'étoit les espérances ou les craintes que lui donnoient les Turcs alors en guerre avec elle. Dans le moment actuel elle ne croyoit pas être obligée à donner gratuitement la paix au Dannemarc. Elle vouloit y trouver des avantages ou la différer. Ainsi tout le fruit de cette ambassade se borna à prolonger de quelques mois la trêve avec les Pays - Bas, & à avertir *Chrétien* de redoubler de vigilance, soit au-dedans de ses états en tenant toutes choses prêtes pour les défendre, soit en se ménageant des amis & des alliés au-dehors.

CHRE-
TIEN III.
1541.

Dans ce plan de conduite il étoit naturel de se tourner vers le roi de France, l'ennemi naturel de *Charles-Quint*, & le seul prince capable de balancer sa puissance. Heureusement *François I* désiroit de son côté ce que *Chrétien* demandoit : ses ambassadeurs venoient d'être assassinés en Italie dans les états de l'empereur, & au milieu d'une trêve. On tarδοit à lui donner satisfaction : il vouloit se ven-

ger : il avoit déjà fait proposer à
 CHRE- *Chrétien* d'unir leurs états par une
 TIEN III. étroite alliance , & pour gagner d'au-
 1541. tant mieux sa confiance , il avoit
 refusé d'entendre l'électeur Palatin
 qui n'avoit rien négligé pour le met-
 tre dans ses intérêts. Ce ne fut pas
 tout : *François* lui envoya son ordre
 de St. Michel par *George Lykke* , &
 lui réitéra les mêmes offres avec les
 plus pressantes invitations. Elles ne
 tardèrent pas à produire leur effet.
Bilde , *Swaven* & *Krabbe* furent en-
 voyés à *Fontainebleau* , où de concert
 avec le cardinal *Tournon* , le chan-
 celier *Poyet* , l'amiral *Chabot* & le
 maréchal *Annebaud* on conclut un
 traité de paix & d'alliance (*) qui
 devoit durer pendant la vie des deux
 princes contractans , & dix ans après
 leur mort. Par ce traité ils se don-
 noient pour la première fois le titre
 de *frères* , ils s'engageoient à s'affister
 réciproquement dès que l'un auroit
 fait connoître à l'autre ses besoins.
 Le monarque François promettoit
 au Danois un secours de deux mille

(*) V. fœdus cum Franc. I. dat. Fontisbel-
 laq. d. 29. Nov. 1541. ap. *Huitf.* p. p. 1521.

hommes de pied & de douze vaisseaux. Le Danois n'en devoit fournir que la moitié ; mais il devoit en compensation tenir le passage du Sund fermé aux ennemis de son allië, ce qui exigeoit de sa part un nombre considerable de troupes & de vaisseaux. Les ambassadeurs Danois vouloient faire comprendre le roi de Suède, le duc de Prusse, le duc de Clèves, le landgrave de Hesse & leurs autres alliés dans ce traité, mais les ministres François y trouverent trop de difficultés. Ils se contentèrent de proposer une alliance semblable avec le roi de Suède, s'il vouloit envoyer en France un ministre chargé de leur faire des propositions de sa part. Quand ensuite ils apprirent que ce prince se reconcilioit sincèrement avec le Dannemarc, ils marquèrent plus d'empressement, & faisant eux-mêmes les premiers pas, ils envoyèrent à la cour de *Gustave, Christophe Richer*, qui jeta les fondemens de l'union qui depuis cette époque a subsisté presque sans altération entre la France & la Suède.

C'étoit en effet dans ce même temps que les deux rois du Nord,

CHRE-
TIEN III.
1541.

unis au fonds par l'intérêt & par l'estime abjuroient enfin toutes les jalousies & les soupçons qui les désunissoient depuis long-temps. Cet ouvrage salutaire avoit coûté du temps & des soins. Nous n'entrerons point dans les détails des longues négociations qui le préparèrent & l'amènèrent à sa perfection. Cela seroit aujourd'hui fastidieux & superflu. Il suffira de dire que *Gustave* ébranlé par les sollicitations & les promesses de la régente des Pays - Bas & de l'électeur Palatin avoit été tenté de faire la guerre au roi son beau-frère, pensant la justifier assez par le peu d'empressement qu'il marquoit de le satisfaire sur divers griefs. On peut juger de ce qu'étoient ces griefs par le traité qui y mit fin. Aussi long-temps que *Gustave* avoit été occupé de ces pensées, il n'avoit répondu aux avances de *Chrétien* que par des subterfuges, des menaces, des procédés pleins d'aigreur & de défiance qui eussent infailliblement fini par une guerre ouverte avec un prince qui lui auroit opposé moins de modération & de prudence. Mais ces vertus faites pour prendre enfin de

l'ascendant sur les hommes les plus intraitables ne pouvoient à plus forte raison manquer de gagner le cœur d'un prince tel que *Gustave*. Désarmé par la générosité de son voisin il reconnut, ce que les artifices de leurs ennemis communs avoient pu seuls lui déguiser, que la sûreté de l'un & de l'autre dépendoit de leur union. On avoit proposé plus d'une fois une entrevue entr'eux, mais la difficulté d'assigner un lieu convenable avoit toujours servi de prétexte aux refus. Enfin ils convinrent de se rendre à *Bromsebro*, où les deux royaumes étoient séparés par une rivière, & se communiquoient par un pont. Les propositions qui devoient faire le sujet de la conférence des deux rois furent soigneusement préparées par leurs sénats, & les retinrent long-temps, l'un à *Malmœ*, l'autre à *Calmar*. De-là ils se rendirent vers la rivière qui séparoit leurs états, & après quelques pourparlers *Gustave* consentit à la passer, & à venir conférer avec *Chrétien* sur le territoire de Dannemarc. *Chrétien* avoit plus fait encore, lorsqu'il étoit allé rendre visite à son voisin dans sa

 CHRE-
TIEN III.

1541.

capitale, & sa conduite avoit toujours marqué tant de franchise, d'honnêteté & de vertu, que personne n'avoit mieux mérité que lui une pareille confiance. Celle de *Gustave* ne fut pourtant pas aussi entière qu'elle eût pu l'être. Le soupçon étoit devenu presque habituel chez lui. Ce défaut qui croît d'ordinaire avec l'âge & la connoissance des hommes, étoit peut-être excusable dans un prince qui ne devoit sa grandeur qu'à sa prudence, & qui s'étoit vu environné presque toute sa vie de dangers & de pièges. Il voulut que *Chrétien* envoyât quelques sénateurs dans son camp pour lui servir d'ôtages, & il fit tenir prêt à tout événement un corps de cavalerie. Cela ne changea rien à l'accueil qu'il reçut, & les deux rois se marquèrent autant d'affection & de plaisir de se revoir que s'ils n'eussent pas été rois, rivaux & voisins. Leur suite s'étant tenue à l'écart, ils s'entretinrent une heure en particulier : cette heure produisit plus d'effet que des années de négociations, & *Chrétien* réussit si bien à regagner la confiance de son beau-frère, que depuis ce moment-là jus-

CHRE-
TIEN III.

1541.

qu'à leur mort leur bonne intelligence subsista fans altération.

CHRE-
TIEN III.

1541.

Les principaux articles d'une nouvelle alliance furent aussi convenus alors, & peu de temps après des sénateurs Danois ayant suivi *Gustave* jusques à *Calmar* ils y mirent la dernière main. Ce traité contenoit 26 articles (*) qui portoient en substance qu'il y auroit une alliance défensive, & une solide & sincère union entre les deux rois & leurs peuples durant l'espace de 50 ans; que le Dannemarc & la Norvège fourniroient à la Suède en cas d'attaque 800 hommes, & autant de vaisseaux qu'il seroit jugé nécessaire; qu'on y joindroit, s'il le falloit, quelque cavalerie; que la Suède seroit tenue à la même chose envers le Dannemarc & la Norvège; que si le besoin étoit plus pressant, le secours seroit augmenté jusques à 4000 hommes de pied & 500 chevaux; que s'il étoit extrême les alliés s'assisteroient de toutes leurs forces, qu'aucune des parties contractantes n'en-

(*) V. *Transact. Bromsebr. ap. Huitf. p. 1517. & Tegel. Hist. Gustav. p. II. n. 143.*

CHRE-
TIEN III.
1541.

treprendroit quelque guerre que ce fût sans la participation de l'autre, & ne feroit point de paix & d'alliance séparée, particulièrement avec le roi déposé & ses alliés & partisans; que si l'un des deux royaumes venoit à avoir un roi qui ne vouloit point souscrire à cette alliance, les premiers & les plus puissans de ses sujets ainsi que le peuple de son royaume devroient l'y obliger, & pour cet effet exiger des nouveaux rois à leur couronnement qu'ils promissent par serment d'observer le traité; que les deux rois s'entr'aideroient à soumettre leurs sujets en cas de rebellion; que les différends qui pourroient s'élever entr'eux seroient mis à la décision de 6, 8, ou 12 arbitres suivant l'importance des cas; que ces arbitres choisis par les deux royaumes jugeroient souverainement, & que la partie condamnée seroit tenue à payer à l'autre une amende de cent mille florins & à la réparation du dommage; enfin que tous griefs & sujets de plainte seroient abolis & anéantis, sauf les prétentions de la Suède sur l'isle de *Gothlande*, ou autres pareilles, &

celles que le roi & la couronne de Dan-
 nemarc pourroient avoir à la charge du
 roi & de la couronne de Suède, lesquelles
 seroient réservées en entier à chacun
 des contractans pour en faire la
 poursuite qui seroit juste & raisonna-
 ble : article singulier, & qui semble
 n'être là que pour annuller ou affoi-
 blir du moins tous les autres, en per-
 pétuant les querelles qu'on avoit
 voulu terminer. Il n'est point surpre-
 nant qu'une expression aussi vague
 que celle de *prétentions sur la cou-
 ronne de Suède* ait été expliquée dans
 la suite comme si *Chrétien* avoit voulu
 insérer dans ce traité une réserve
 expresse des droits que l'ancienne
 union des trois royaumes pouvoit lui
 donner sur la couronne de Suède. Si
 ce n'étoit point là sa pensée ni celle
 de *Gustave*, il faut convenir qu'ils ne
 pouvoient s'exprimer d'une manière
 plus propre à faire tomber dans cette
 erreur. Mais il paroît que dans ce
 traité, comme dans presque tous les
 autres, on pensa plus à un bien pré-
 sent qu'à des difficultés & à des
 querelles éloignées : qui fait même si
 l'on eût bien voulu les prévenir
 quand on l'auroit pu ? Les hommes

CHRE-
 TIEN III.
 1541.

CHRE-
TIEN III.

1542.

toujours pleins de désirs & d'espérances, même en jouissant des plus grands avantages présens, portent sans cesse un œil avide & inquiet sur l'avenir.

Le temps ni l'inutilité de leurs efforts n'avoient pu disposer encore à la paix les autres ennemis du Danemarck. Ce feu quelquefois languissant se rallumoit à la moindre occasion, & *Chrétien* malgré tous ses soins ne pouvoit ni ne devoit toujours éviter ces occasions. *François I* commençoit une nouvelle guerre contre *Charles - Quint*. Il sollicitoit les secours promis par les derniers traités, & *Chrétien* ne pouvoit se dispenser de lui envoyer quelque cavalerie. Le conseil de *Charles - Quint* en fut d'autant plus irrité que cette troupe employée dans le *Brabant* ravagea impitoyablement cette province. Mais un intérêt puissant l'obligeoit à dissimuler du moins une partie de son ressentiment. L'empereur défendoit avec peine ses vastes états contre les Français, & surtout contre les Turcs, dont les nombreuses armées inondoient dans ce mo-

ment la Hongrie, & menaçoient déjà l'Allemagne.

CHRE-
TIEN III.
1542.

Il avoit lieu de craindre que le roi de Dannemarc ne fût tenté de profiter d'une circonstance si favorable, & que le roi de Suède & le duc de Prusse, pour ne rien dire des autres ennemis de la maison d'Autriche, ne l'y excitassent par leurs conseils & leurs secours. Pour détourner ce danger on eut recours à l'expédient ordinaire des négociations. On proposa des articles de paix, & suivant que l'on recevoit des nouvelles plus ou moins favorables de Hongrie, on faisoit des trêves plus ou moins longues, à des conditions plus ou moins avantageuses.

Il étoit temps qu'on fût blessé en Dannemarc de se voir le jouet d'une cour superbe & intéressée, & qu'on préférât une guerre ouverte à une paix incertaine & dangereuse. C'étoit le seul moyen qui restât au roi pour se procurer le repos après lequel il soupiroit. Ainsi quoiqu'il en put coûter à son caractère, résolu de ne plus garder des ménagemens qui n'avoient servi qu'à entretenir le

CHRE-
TIEN III.

1542.

mal, il fit fermer le *Sund* aux sujets de la régence des Pays-Bas. Il rendoit par - là un service essentiel aux François, parce que c'étoit de la mer Baltique uniquement que cette régence pouvoit faire venir tout ce qui lui étoit nécessaire pour l'équipement de ses flottes. Il défendit encore à ses sujets dans la même vue tout commerce avec les Pays-Bas : il exigea la même chose de la ville de *Dantzic*, & de toutes celles qui sont situées sur cette côte, pour tout le temps que la guerre dureroit : il fit arrêter tous les vaisseaux autrichiens ou flamands dans ses ports : on usa sur le champ de représailles dans ceux des Pays-Bas envers tous ceux de *Dannemarc.*, de *Norvège* & de *Holstein*, sans en excepter ceux de *Hambourg* qui fait partie de cette dernière province ; & dans l'Empire on commença des procédures contre le roi comme duc de *Holstein* : on rendit même une sentence contre lui pour avoir refusé de payer la taxe de la chambre impériale, & d'envoyer son contingent à l'armée de Hongrie.

Ces troubles réveillèrent l'ambi-

tion du Palatin : mais ceux qui agitoient la Suède dans le même temps lui donnant encore plus beau jeu , ses vues se fixèrent sur ce dernier royaume , & pour cette fois il laissa le Dannemarc en paix. Un simple payfan nommé *Dacke* avoit soulevé contre *Gustave* la plupart des payfans de la *Smalande* & des contrées voisines ; cet aventurier avoit levé des troupes , s'étoit enrichi par le pillage , & avoit eu assez de bonheur & d'habileté pour se faire redouter quelques momens de *Gustave*. Le bruit s'en étoit bientôt répandu dans l'Europe ; & comme cela arrivoit encore plus alors qu'aujourd'hui , on l'avoit chargé de mille fausses circonstances. Les plus modérés assuroient que *Gustave* chanceloit sur son trône : plusieurs le croyoient déjà détroné. Le Palatin écouta volontiers des nouvelles si agréables. Il assembla des troupes , & sollicita les secours de l'Autriche ; il fit écrire au nom de l'empereur à *Dacke* pour l'encourager par les promesses les plus brillantes , il écrivit lui-même sur ce ton , & lui fit entendre qu'il lui laisseroit la *Smalande* entière pour

CHRE-
TIEN III.

1542.

prix de ses services quand il seroit roi : ce même duc de *Mecklenbourg* qui avoit si mal réussi en Danemarck s'unit à lui , & aux exilés de Suède pour souffler le feu de cette rebellion. Mais les espérances des uns & des autres furent presqu'aussitôt détruites que formées. Le roi de Danemarck secourut efficacement son allié de troupes & d'argent. La plupart des messagers & des lettres envoyés aux rebelles par le Palatin furent interceptés par la flotte Danoise : enfin *Dacke* lui-même après avoir épuisé toutes les ressources d'un génie & d'un courage bien au-dessus de sa condition, abandonné & fugitif, fut assassiné par des payfans, ou suivant d'autres, obligé de s'enfuir en Allemagne (*).

Il se commettoit cependant toujours diverses hostilités entre les sujets du roi & ceux des Pays-Bas, & tout annonçoit que la guerre seroit bientôt déclarée. En vain le roi de Pologne essayait-il de la prévenir en interposant ses bons offices avec un zèle proportionné au grand intérêt

(*) Ol. Celf. L. S. cit. T. 2. p. 264.

qu'il avoit à ce que la Baltique ne fût plus troublée : en vain la ligue anféatique y travailla-t-elle avec une ardeur égale & fondée sur le même motif. On ne put convenir de rien , & de part & d'autre on ne s'occupa plus qu'à pousser avec vigueur une guerre inévitable. *Chrétien* & *Gustave* plus étroitement unis que jamais voulurent alors former des alliances communes. *Chrétien* s'employa avec succès à lier *Gustave* avec tous les princes de la ligue de *Smalcalde* (*), avec le duc de *Prusse*, avec *Dantzic*, avec les *Lubeckois* mêmes dont *Gustave* avoit sujet de se plaindre. Ces négociations cimenteroient l'union entre les deux rois ; elles assuroient la tranquillité de leurs états , elles en imposeront à l'ennemi. Après cela il fallut recourir à des moyens plus directs. La noblesse Danoise fut convoquée deux fois à *Copenhague* ; on lui demanda une subvention extraordinaire ; on lui en fit si bien sentir l'extrême nécessité qu'elle consentit

CHRE-
TIEN III.

1542.

(*) *Gustave* n'y accéda cependant jamais formellement, quoiqu'en dise *Loccenius*, & les auteurs qui l'ont suivi. (V. *Crag. Annal. ad. an. 1546. Seckendorff L. 3. sect. 24.*)

CHRE-
TIEN III.
1543.

enfin à accorder au roi le vingtième denier de tous ses biens, pourvu qu'il lui assurât par des lettres reversales que cet exemple ne pourroit préjudicier à l'avenir à ses immunités. Ce fut dans la même diète que le prince *Frédéric* fils aîné du roi fut désigné d'un commun consentement de tous les ordres pour lui succéder après sa mort, quoiqu'il n'eût encore que huit ans. La noblesse consentit aussi à tenir à ses frais un certain nombre de cavaliers prêts à marcher au premier besoin, & qui devoient servir à la défense du pays pendant qu'on agiroit offensivement par mer.

C'étoit en effet la mer qui devoit être le principal théâtre des hostilités entre deux nations éloignées & adonnées à la navigation. Les Flamands s'y étoient préparés de bonne heure, & sans avoir déclaré la guerre ils la commencèrent sur les côtes de *Norvège*, en enlevant un vaisseau du roi chargé d'une partie du produit des impôts de ce royaume. *Chrétien* ne se crut point autorisé à imiter cet exemple. Il envoya, suivant l'usage du temps, un héraut à la reine-régente des Pays-Bas pour lui déclara-

rer la guerre, & répandit un manifeste pour en exposer les motifs. Après cela rien ne l'arrêtant plus, il ordonna à *Magnus Guldenstierne* de faire voile avec la grande escadre qu'on préparoit depuis longtemps. Elle étoit forte de 40 vaisseaux & devoit croiser à la hauteur des ports de Hollande & de Zélande, pour ruiner autant qu'il se pourroit le commerce maritime déjà très-florissant de ces provinces. Le vice-amiral nommé *Trondzen* imagina de leur porter un coup bien plus funeste encore en perçant les digues qui les préservent d'être submergés. Mais ce projet trop cruel ne fut heureusement pas exécuté. La flotte Danoise fut mal accueillie sur les côtes de Zélande, & par les habitans & par la tempête; & bientôt la mauvaise saison l'obligea à se retirer dans ses ports après avoir causé plus d'effroi que de dommage à l'ennemi.

L'alliance avec la ligue de *Smalcalde* ne fut pas plus utile au roi. Lorsqu'il voulut en exiger les secours promis par les traités, la plupart des princes dont cette ligue étoit

CHRE-
TIEN III.

1543.

CHRE-
TIEN III.
1543.

composée lui refusèrent leurs secours, sous prétexte que la guerre qu'il faisoit à la régence des Pays - Bas n'avoit rien de commun avec la religion protestante, dont le maintien étoit le but unique de la confédération. Il résulte cependant des termes mêmes du traité de *Brunswick*, par lequel *Chrétien* accéda à cette ligue & que *M. Gramm* nous a conservé (*); que les confédérés s'engageoient à se secourir réciproquement soit qu'il s'agît des intérêts de la religion, soit que la guerre ne regardât que leurs affaires temporelles, enforte que l'excuse qu'ils alléguoient auroit été destituée de tout fondement quand même on eût pu dire avec vérité que la religion protestante n'étoit point intéressée à la guerre que le Dannemarc soutenoit contre la maison d'Autriche. Est-il surprenant après cela que *Chrétien* se crut aussi dispensé dans la suite de tenir un engagement devenu tout-à-fait nul par la faute de ceux qui pourroient le réclamer ?

(*) V. J. Gramm. supplem. ad annal. Crag. p. 63. & seq.

La flotte Françoisé fut encore plus malheureuse que celle de Dannemarc. Une violente tempête la jeta sur les côtes de Norvège; plusieurs vaisseaux s'y brisèrent & furent coulés à fond avec leurs équipages: ceux qui purent gagner le rivage éprouvèrent de la part du roi toutes les consolations que peuvent attendre des malheureux de la part d'un allié compatissant & généreux. A ces mauvais succès il s'en joignit d'autres encore. Le duc de *Clèves* allié des deux rois & l'ennemi de *Charles-Quint*, ne pouvant résister à un ennemi si supérieur, se vit contraint de mettre bas les armes, d'abandonner la *Gueldre* qui étoit l'objet de la guerre, & de faire sa paix particulière. Le roi d'Angleterre se réconcilia aussi avec *Charles-Quint*, & resta armé contre *François I.* Mais il ne rompit point pour cela avec *Chrétien* dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre.

Tous ces revers étoient un peu compensés par l'alliance plus étroite que le roi formoit avec *Henri* duc de *Mecklenbourg*, dont le fils aîné *Magnus* épousoit *Elisabeth* sœur du

CHRE-
TIEN III.
1543.

CHRE-
 TIEN III.
 1543.

roi; par un traité qu'il faisoit avec les ducs de Poméranie, au moyen duquel on terminoit les anciens différends entre le Dannemarc & ces ducs au sujet de l'isle de *Rugen* (1); enfin par une espèce d'alliance avec l'archevêque de *Brême*, qui pour gage de son amitié travailla à faire nommer un frère du roi son coadjuteur, & y eût réussi sans les oppositions de la cour impériale trop intéressée à borner le crédit du roi dans l'Empire pour laisser à un de ses frères un de ses plus riches bénéfices.

Si toutes ces nouvelles alliances ne dédommageoient point entièrement le roi de ce qu'il avoit perdu d'ailleurs, les événemens de la guerre

(1) On a vu dans les volumes précédens que l'isle de *Rugen* conquise par *Valdemar I* avoit été donnée en 1438 par *Eric VIII* aux ducs de Poméranie de la branche de *Wolgast*. Cette isle continua cependant à relever du Siège de *Roschild* qui y possédoit de grands biens. Cette année 1543 *Chrétien* convint avec *Philippe* duc de Poméranie que le duc auroit le droit de présenter un sujet pour la surintendance ecclésiastique de l'isle, lequel recevroit l'ordination des mains de l'évêque de *Roschild*, & l'investiture du temporel de celle du roi. Ce traité fait à *Kiel* se trouve dans le recueil de *Londorp*. T. 8. p. 115.

ne lui donnoient pas du moins beaucoup d'inquiétude. Ils se bernoient à des prises de vaisseaux marchands qui étoient ordinairement à l'avantage de ses sujets. Ses ennemis en souffroient même d'autant plus qu'ils avoient un plus grand nombre de vaisseaux marchands, & qu'ils perdoient tout leur commerce dans la mer Baltique, dont les Danois tenoient les clefs dans leurs mains. La chose parut si sensible aux conseillers de *Charles-Quint* qu'ils reconnurent enfin d'un commun aveu combien il étoit déraisonnable de sacrifier la prospérité des peuples à la vaine poursuite de quelques avantages si douteux qu'on favoit à peine ce qu'on eût gagné en les obtenant. *Charles-Quint* ayant laissé voir au roi ces dispositions pacifiques, on convint d'assembler un congrès à *Spire* pour y traiter des conditions d'une paix définitive. *Chrétien* y envoya *Jean Rantzow*, *André Bilde*, *Pierre Swaben* & *Gaspard Fuchs*, & l'empereur son ministre le célèbre *Granvelle*, avec *Navius*, *Boisot* & *Zuichem* pour l'assister. Leurs conférences produisirent cette paix connue dans l'histoire sous

CHRE-
TIEN III.
1543.

CHRE-
TIEN III.

1543.

le nom de la paix de *Spire*, par laquelle cessèrent enfin des inimitiés qui troubloient le repos du Nord depuis la déposition de *Chrétien II*, c'est-à-dire, depuis plus de vingt ans. L'empereur n'y contractoit cependant qu'en qualité de souverain des Pays-Bas. On s'y promettoit une amitié réciproque, sincère & éternelle. Le roi s'engageoit à ne plus prendre de force à son service aucun vaisseau des Pays-Bas navigant dans la Baltique, comme un ancien usage l'y autorisoit: il promettoit de n'exiger pour les droits du Sund qu'un noble à la rose par chaque vaisseau: les vaisseaux des Pays-Bas devoient être traités dans les ports du roi sur le même pied que ses propres sujets: le roi renonçoit à toute alliance qu'il pouvoit avoir avec les ennemis de l'empereur, & nommément à celle avec *François I* devenu odieux, disoit-on, à toute la chrétienté depuis qu'il s'étoit ligué contr'elle avec les ennemis de la foi: *Chrétien II* devoit être traité avec plus de douceur, & jouir des amusemens de la pêche & de la chasse: enfin le roi promettoit de régler à la satisfaction

commune des intéressés ce qui regardoit les dots des deux filles de ce prince. De son côté l'empereur s'engageoit à ne favoriser jamais aucune guerre faite à ce sujet directement ou indirectement ; il demanda aussi que le roi d'Angleterre fût compris dans cette paix , ce que *Henri VIII* désiroit d'autant plus qu'il venoit de déclarer la guerre aux Ecoissois anciens alliés du Dannemarc ; aussi dès la même année envoya-t-il *Guillaume Hervey* en Dannemarc pour signer son accession au traité de *Spire* , & cultiver l'amitié de *Chrétien*. Les régens d'Ecosse se plainquirent amèrement de l'abandon dans lequel les laissoit le roi de Dannemarc ; mais celui-ci fidelle au dernier traité se contenta de leur offrir ses bons offices auprès du roi d'Angleterre , & de leur permettre de venir charger dans ses ports les provisions de guerre & de bouche dont ils pouvoient avoir besoin.

Après avoir ainsi terminé cette grande affaire , le roi tourna toute son attention sur l'intérieur de ses royaumes , & s'appliqua à les faire jouir des fruits de la paix. Il n'osa

 CHRE-
TIEN III.

1543.

CHRE-
TIEN III.

1543.

pendant d'abord licentier ses troupes, soit, comme on le crut alors, qu'il eût quelque projet de soumettre les *Dithmarses*, soit plutôt qu'il craignît encore l'électeur Palatin & le duc de Lorraine, qui n'ayant point voulu être compris dans la dernière paix, & conservant toujours leurs vaines prétentions sur le royaume, restoient encore armés, & par conséquent à craindre. Cependant ces craintes ne tardèrent pas à se dissiper, & le roi congédia ses troupes étrangères. Les *Dithmarses* contribuèrent aussi de leur côté à assurer le repos du royaume. Ils étoient entrés secrètement dans les ligues que le Palatin ne cessoit de former, mais ils en sentirent enfin la vanité; & se réconcilièrent avec le roi dont ils comprirent que la modération naturelle étoit la meilleure sauve-garde pour leur liberté.

1545.

Il ne restoit donc plus à redouter que les deux gendres de *Chrétien II*, mais heureusement leur puissance n'étoit pas proportionnée à leur ambition. Nous nous lassons de rapporter en détail tous les vains efforts qu'ils ne cessent de faire pour se prévaloir

prévaloir de leurs titres prétendus. Le peu de succès des efforts que fit le Palatin cette année nous dispense d'en faire plus amplement mention.

CHRE-
TIEN III.

1546.

La suivante fut remarquable par l'exécution de l'article du traité de *Spire* qui regardoit *Chrétien II*. Le roi en étoit sollicité depuis longtemps, & d'ailleurs ce prince infortuné & ses gendres sembloient avoir perdu tout moyen de nuire. L'âge du premier n'en devoit plus faire qu'un objet de pitié. L'électeur Palatin n'espéroit plus d'avoir des héritiers de ses prétentions sur le Danne-marc; le duc de Lorraine étoit mort, ne laissant qu'un fils en bas âge: enfin en donnant plus de liberté à *Chrétien II* on pouvoit prendre des mesures qui en prévinsent l'abus. Pour cet effet on exigea de lui une renonciation expresse à toute sorte de prétentions sur les trois couronnes du Nord, & sur les duchés de Sleswic & de Holstein; on lui fit promettre de se contenter du revenu qui lui seroit assigné sur le bailliage de *Callundbourg* & l'isle de *Samsø* qui étoient reversibles à la couronne après sa mort. Il ne devoit parler à

——— personne à l'insu de l'officier chargé
 CHRE- de la garde de sa personne. On con-
 TIEN III. venoit de donner à ses filles une
 1546. dot égale à celle d'*Elisabeth* sa sœur
 qui avoit épousé l'électeur de Bran-
 debourg, outre un présent considé-
 rable; moyennant quoi toutes leurs
 prétentions à la charge du royaume
 seroient censées éteintes. Les deux
 princes signèrent cette convention,
 & dès ce moment *Chrétien II* auroit
 joui de tous les avantages qu'elle lui
 offroit, si l'électeur Palatin son gen-
 dre au lieu d'y souscrire n'eût encore
 rassemblé des troupes sur les bords
 de l'Elbe, pour tenter une invasion
 dans le royaume à l'aide de quel-
 ques voisins mal-intentionnés. Mais
 la diligence du roi fit échouer cette
 nouvelle entreprise; il marcha rapi-
 dement en *Holstein*, dissipa les trou-
 pes de ses ennemis avant qu'elles
 eussent pu agir, & revint dans ses
 états après avoir convaincu ses en-
 nemis de l'impossibilité de le sur-
 prendre.

Tout cela n'avoit pu se faire sans
 des dépenses d'autant plus accablantes,
 que depuis long-temps ses sujets
 n'avoient pas eu le temps de respirer;

aussi fallut - il que le roi eût encore recours à des impositions extraordinaires, dont les ecclésiastiques portèrent cette fois le principal fardeau. Le peuple en fut entièrement exempt; preuve bien frappante de l'excès de sa misère; aussi non - seulement il avoit eu à souffrir tous les maux que de longues guerres traînent à leur suite, mais encore ceux d'une saison si stérile, qu'on ne se rappeloit point d'avoir vu en Dannemarc une pareille disette de grains.

Des circonstances si difficiles disoient mal le gouvernement à répondre aux désirs & aux prières qu'on lui faisoit d'envoyer des troupes en Allemagne. Ce moment étoit si critique pour les princes ligués, que leur ruine & celle de la religion protestante sembloient devenues inévitables, si quelque puissant libérateur ne venoit à propos balancer la fortune de *Charles - Quint*. Ce secours ne pouvoit plus venir que du Dannemarc, & les protestans se croyoient d'autant plus fondés à l'attendre, que le Dannemarc l'avoit promis expressément, il n'y avoit pas plus de huit ans, par le traité de son

CHRÉ-
TIEN III.
1546.

 CHRE-
 TIEN III.
 1547.

accession à la ligue de *Smalcalde* conclu à *Brunswick*, en présence de *Chrétien* lui-même. Mais quand ils virent que ce secours long-temps attendu & instamment sollicité n'arrivoit point, & que les Danois spectateurs oisifs de leur oppression laissoient succomber l'électeur de Saxe, & le landgrave de Hesse, leur douleur & leur ressentiment se répandirent en reproches amers dans toute l'Europe. Ce ne fut pas tout; car les historiens n'étant que trop souvent les échos des jugemens précipités des contemporains, la plupart ont consigné sans examen ces reproches d'infidélité dans leurs ouvrages (*), en sorte qu'à les en croire, la réputation de *Chrétien III* jusqu'à ce moment si pure & si brillante, se couvre ici d'une tache qui en ternit tout l'éclat. Mettons le lecteur en état de juger si une censure si sévère fut bien juste, en lui exposant fidèlement tout ce qui peut servir à l'éclaircissement d'une question importante sur laquelle on a déjà beaucoup disputé.

(*) Chytræus, Sleidan, de Thou, mémoires sur l'histoire du 16me. Siècle.

Il faut connoître d'abord les termes du traité de *Brunswick* : dans le cas où les contractans (1) seroient attaqués, soit pour cause de religion, soit pour quelque intérêt temporel (*), ils devoient se fournir réciproquement un secours de trois mille hommes d'infanterie ou de mille cavaliers, ou si les circonstances faisoient préférer un secours en argent, une somme de 40,000 écus. Ils ne pouvoient réclamer ce secours que dans le cas où ils seroient attaqués les premiers, & où leurs états seroient envahis ou menacés d'une prochaine invasion. Or sans entrer dans une discussion aussi épineuse qu'étrangère à mon sujet, pour savoir à qui l'on devoit imputer le premier tort dans cette fameuse guerre de *Charles-*

CHRE-
TIEN III.
1547.

(1) Cela regardoit surtout les principaux contractans, savoir le roi, l'électeur de Saxe, le duc de Brunswick-Lunebourg, & le landgrave de Hesse.

(*) *Fœdus inter Reg. & Princip. Smalcald. fœder. dat. de die Mart. post Dom. Judic. Brunswig. 1538. ap. Huitf. p. 1500. Item. ap. Hortleder. & Lunig. Item Cant. eorumd. de cod. dat. Ex Archiv. Reg. ap. J. Gram. Prolegom. in Cragii annales p. 63. & seq. Voyez sur cela tout l'article de cette préface de M. Gramm p. 47-68.*

CHRE-
TIEN III.

1547.

Quint contre la ligue de *Smalcalde*, personne ne niera, je crois, que la chose ne fût assez équivoque dans le temps même pour que le roi pût différer de prendre part à une querelle, dont les premières causes étoient aussi peu connues. Une circonstance particulière l'obligeoit encore à suspendre une décision de cette conséquence. Deux de ses ennemis les plus déclarés venoient de se joindre aux confédérés de *Smalcalde*, l'électeur *Palatin*, & *Christophe* comte d'*Oldenbourg*, qui dans ce temps-là même continuoient à menacer le *Holstein*, & à soulever les *Dithmarfes* contre le *Dannemarc*. Plusieurs démarches de l'électeur de *Saxe* & du *landgrave* de *Hesse* lui avoient déplu. Leurs partisans emportés par un zèle souvent excessif & trop ordinaire dans les querelles de religion, ne gardant plus aucune mesure, ne parloient de l'empereur que pour le combler d'outrages, & annonçoient ouvertement le dessein de le déposer. *Chrétien* avoit fait sa paix avec *Charles-Quint* de l'aveu de tous les princes ses alliés, dans une diète où ces princes étoient pour la plupart en

personne, avec leur entière appro-
 bation, & même à leur instigation
 & par leurs conseils. Il ne pouvoit,
 il ne devoit donc pas partager tous
 les emportemens de cette haine, ni
 se croire obligé à venger des injures
 qui lui étoient étrangères, en man-
 quant de parole à un prince fidelle
 à celle qu'il avoit donnée.

CHRE-
 TIEN III.

1547.

Mais que dire d'ailleurs du refus
 formel que les princes protestans
 venoient de faire un an auparavant
 de leur secours au roi de Danne-
 marc, lorsqu'il l'avoit réclamé dans
 la guerre contre les Pays-Bas? N'a-
 voit-il pas prouvé que la flotte des
 Pays-Bas avoit exercé les premières
 hostilités sur les côtes de Norvège?
 Cette guerre n'exposoit-elle pas *Chrétien*,
 sa famille, ses peuples & leur
 religion, aux affreuses suites que
 devoit avoir naturellement le ressen-
 timent du roi captif, s'il eût été déli-
 vré & remplacé sur le trône par un
 ennemi catholique & victorieux? Et
 quand même la religion ne seroit
 entrée pour rien dans cette querelle,
 on a vu ci-dessus que par les termes
 mêmes les plus exprès du traité de
Brunswick, les contractans n'étoient

pas moins obligés à se prêter le secours convenu.

CHRE-
TIEN III.

1547.

Ajoutons enfin à toutes ces considérations une circonstance qui sans elles achèveroit sans doute de laver le roi de tout reproche d'infidélité. On lui a reproché de n'avoir vu qu'avec indifférence porter les coups les plus funestes à sa religion, & l'on auroit voulu que cet intérêt l'emportât sur tous les autres. Mais est-il bien certain que ce prince n'en ait point été secrètement touché, qu'il n'ait point fait réellement tout ce que lui permettoient la prudence & les traités qui sont aussi des choses sacrées? Nous avons tout lieu de croire le contraire: en effet, quoique les ménagemens que *Chrétien* avoit à garder avec *Charles - Quint* ne lui aient pas permis de faire marcher des troupes au secours des protestans, ou de les assister de quelque autre manière aussi publique, il a pu cependant leur tendre la main secrètement, & leur rendre des services d'autant plus estimables, que sa bienfaisance seule lui en faisoit un devoir. Le mystère dans lequel il étoit obligé de s'envelopper n'a pu

nous dérober toutes les preuves de ce que nous avançons. Des auteurs dignes de foi rapportent que *Chrétien* fit remettre aux princes ligués la somme de quarante mille écus, comme un équivalent du corps de troupes qu'il auroit envoyé, disoit-il, si la paix qu'il venoit de faire le lui eût permis. Cette considération faisoit même qu'il ne leur donnoit cette somme qu'à titre d'argent prêté : & il existe encore une copie d'une obligation que l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse firent au roi pour une somme de vingt mille écus qu'ils en avoient reçue à titre d'argent prêté, dans la vue de les aider à défendre *la véritable doctrine contre les entreprises anti-chrétiennes du pape* ; ce qui sert en même temps à montrer combien le roi étoit attentif à ne point offenser l'empereur, & combien les secours qu'il fournissoit ont pu aisément échapper à la connoissance des historiens étrangers ou Danois. L'année suivante il en envoya le double, au rapport de *Huitfeld*, mais cette dernière somme arriva trop tard ; les deux princes

CHRE-
TIEN III.
1547.

CHRE-
TIEN III.

1547.

venoient d'être faits prisonniers à la bataille de *Muhlberg* : & il ne restoit plus au roi d'autre voie de les secourir, que celle des intercessions auprès de l'empereur, espèce de services qu'on ne refuse pas à ceux à qui on n'a pas fermé sa bourse dans le besoin. Qu'on juge surtout cela si la mémoire de *Chrétien III* doit souffrir des reproches qui lui ont été faits dans cette occasion, & si c'est avec fondement que quelques-uns de nos meilleurs historiens ont presque abandonné sa cause, lorsqu'il étoit si aisé & si juste de la défendre.

Son zèle pour la religion & pour ses alliés protestans étoit si vrai, qu'il ne cessa presque pendant tout le cours de cette année de faire recommander leurs intérêts à l'empereur par ses ambassadeurs. Et ces recommandations produisirent sans doute un très-bon effet. On en peut juger par celui qu'en éprouva le duc de Poméranie un des alliés de *Smalcalde*, à qui les bons offices du roi firent rendre l'amitié de l'empereur, au moment où il avoit tout à redouter de sa vengeance.

Il en obtenoit peut-être plus aisé-

ment des faveurs pour les autres que pour lui-même : on pourroit du moins se le persuader , si l'on n'en jugeoit que sur une négociation entamée depuis plusieurs années , au sujet du contingent auquel le *Holstein* devoit être taxé comme province de l'Empire. On vouloit exiger du *Holstein* une contribution égale à celle d'un électorat. On vouloit assujettir à cette taxe l'évêché de *Sleswic* qui n'a jamais relevé que de la couronne de Dannemarc. Le roi s'opposoit à des demandes aussi peu fondées. Il n'y avoit pas moins de difficultés par rapport à l'investiture du *Holstein*. On a déjà remarqué (*) plusieurs fois que les évêques de *Lubeck* avoient obtenu des empereurs *Sigismond & Albert II*, le droit de conférer l'investiture du *Holstein* au nom de l'empereur , & que bien que cet acte ne fût qu'une cérémonie dans laquelle l'évêque faisoit simplement le personnage de commissaire de l'empereur , les ducs de *Holstein* trouvèrent

CHRÉ-
TIEN III.
1547.

(*) Voyez ci-dessus à l'année 1522.

CHRE-
TIEN III.
1547.

qu'il étoit au-deffous d'eux de paroître prêter un hommage à un évêque, qui n'étoit souvent qu'un gentilhomme de leurs fujets. On se rappelle auffi que *Chrétien II* s'appuyant de cette raison & du crédit qu'il avoit fur fon beau-frère *Charles-Quint*, obtint de ce prince que le privilège de l'évêque de *Lubeck* lui feroit transféré à lui & à fes fuccefseurs les rois de Dannemarc; mais fi un évêque avoit été trop petit au gré des ducs pour leur donner cette investiture, un roi leur sembloit beaucoup trop grand, & ne voulant ni humiliation ni danger, ils s'étoient plaint de ce dernier arrangement comme du premier. *Frédéric I* avoit même déjà obtenu de *Chrétien II* qu'il renonçât à ce privilège, & par la convention passée depuis entre ce même prince & *Chrétien III*, cette renonciation avoit été confirmée. Toutes les difficultés n'étoient pas levées pour cela. L'affaire de l'investiture devint même plus embarrassante que jamais, soit parce qu'on ne favoit si l'évêque de *Lubeck* devoit rentrer dans fes droits, soit à cause d'autres incidens qui appartiennent

à différentes années, mais que nous allons rapporter de suite pour ne point interrompre sans cesse notre récit.

CHRETIEN III.

1547.

Chrétien III avoit trois frères auxquels il devoit une portion de ses états héréditaires, suivant l'usage ou la loi de son temps. Mais il ne fut bientôt plus question dans ce partage du plus jeune, nommé *Frédéric*, qui s'étant voué à l'état ecclésiastique, ayant été fait *coadjuteur*, & ensuite évêque de *Sleswic*, de *Hildesheim*, & enfin de *Brême*, renonça à ses droits en faveur de ses frères. Le roi comme aîné & tuteur gouverna longtemps les deux duchés, & confirma en cette qualité les privilèges des états en 1533. Le partage fut différé jusqu'en 1544. Cette affaire toujours extrêmement épineuse ne pouvoit être terminée qu'après de longues discussions. Dans l'année dont nous parlons on convint enfin de consommer ce partage, & il se fit de manière que la qualité d'aîné, ni son rang, ni son pouvoir ne parurent pas y avoir eu beaucoup d'influence (1).

(1) Le roi eut pour sa part les lieux &

 CHRE-
TIEN III.

1547.

C'étoit la seconde fois que les rois de Dannemarc partageoient ces belles provinces, dont la réunion à leur couronne devoit être le premier & le grand objet de leur politique. L'expérience avoit montré tous les dangers de ces démembrements peu de temps après que le roi *Jean* en eut donné l'exemple. Mais les fatales suites de ce premier partage méritent à peine ce nom, si on les compare à toutes les sanglantes querelles que le second a occasionnées; querelles que des siècles entiers n'ont pu terminer, & dont les semences subsistent peut-

districts suivans dispersés dans les deux duchés : *Tilensbourg, Alsen, Arræ, Sundewit, Segeberg, Oldesloe, Rheinfeld, Arensbeck, Plæn, Steimbouurg, Itzeboe*, les Marches de *Crempe & de Vilster*, & l'isle de *Heiligenhaven*. *Adolphe* second frère du roi, & qui a fondé la branche de *Gottorp*, prince célèbre d'ailleurs par sa valeur & les services qu'il rendit à *Charles-Quint*; *Adolphe*, dis-je, eut *Gottorp* lieu de la résidence de sa famille, *Hutten, Wittensée, Morkirck, Stapelholm, Eyderstett, Husum, Apenrade, Kiel, Neumunster, Oldenbourg, Trittow, Cismar & Neustatt*. On donna au prince *Jean, Hattersleben* qui fut le lieu de sa résidence, *Tonderen, Rendsbourg* qui avoit été nouvellement fortifiée, le cloître de *Bordisbolm, Lügum, & Dorning*.

être encore au moment où j'écris (1). Telle est la force des usages & des préjugés qu'elle ne permet point quelquefois aux hommes d'appercevoir leurs intérêts les plus manifestes & les plus pressans. Le droit de primogéniture n'étoit pas établi dans ces provinces : si l'on n'eût pas donné des états aux cadets, les plus grands dédommagemens ne les auroient point empêché de crier à l'injustice. Ils auroient été soutenus dans leurs réclamations par leur noblesse, par leurs voisins & par l'empereur; & d'ailleurs des rois électifs souhai-toient-ils bien sincèrement que les duchés en question fussent véritablement unis à une couronne qui pouvoit échapper à eux ou à leur postérité? On croyoit pourvoir assez aux inconvéniens du démembrement en rapprochant par des *traités* imaginaires d'*union*, ce qu'on séparoit par des *traités* réels de *partage*. C'est

CHRE-
TIEN III.

1547.

(1) Elles sont heureusement terminées depuis que la première édition de cet ouvrage a paru, on trouvera dans le dernier volume de celle-ci, un précis des faits qui ont amené cet événement si important pour tout le Nord.

CHRE-
TIEN III.

1547.

— dans cette vue qu'on renouvela dans le temps dont nous parlons le traité d'*union* ou de *communion*, qui devoit continuer à faire un seul état de ces états, & un seul prince de tous ces princes. Mais ni les états, ni les princes n'ont jamais eu le pouvoir de changer l'essence des choses, & ce qui est divisé ne peut être en même temps uni.

Toutes les difficultés n'étoient pas levées par le partage. Il en restoit une très-embarrassante qui regardoit l'investiture de la portion que chacun de ces princes acquéroit dans le duché de *Sleswic*. Ce duché n'ayant jamais relevé que de la couronne de Dannemarc, c'étoit indubitablement au roi à en conférer l'investiture. Ses frères ne pouvoient lui contester le fonds de la question, mais les conditions de l'investiture & la nature du fief ouvrirent un si vaste champ aux prétentions & aux disputes, que la diète qui avoit été assemblée à *Colding* pour régler cette affaire se sépara sans avoir rien décidé, & que *Chrétien irrité* fit même faire de grandes levées de troupes dans tous les états, comme si l'on eût été à

la veille d'une rupture. Les choses en restèrent cependant là sous ce règne, du moins quant au duché de *Sleswic*; car à l'égard de l'investiture de *Holstein*, les trois ducs la reçurent l'année suivante à *Bruxelles*, non de l'évêque de *Lubeck*, mais de l'empereur lui-même. On permit cependant aux ducs de la recevoir par leurs représentans, & on donna à l'évêque de *Lubeck* une promesse (bien vaine sans doute) que cet acte ne préjudicieroit point à ses droits. En même temps la chambre impériale remit une partie considérable de la contribution à laquelle le *Holstein* avoit été taxé, & on y reconnut l'indépendance de l'évêché de *Sleswic*, qu'on avoit d'abord voulu taxer aussi, comme s'il eût été compris dans les limites de l'Empire.

Ces troubles étant une fois apaisés, le roi se vit lui & ses états dans cette heureuse position de calme au-dedans, & de sûreté au-dehors qu'il cherchoit depuis tant d'années avec une application & une prudence bien dignes d'un pareil succès. Presque tous les événemens de ces dernières années de son règne furent

CHRÉ-
TIEN III.
1548.

CHRE-
TIEN III.

1548.

favorables & heureux. Son fils *Frédéric* déjà désigné pour lui succéder en Danemarck fut envoyé avec une flotte en Norvège, & les états de ce royaume composés des trois ordres, de la noblesse, des villes & des paysans, prirent avec lui les mêmes engagements, & lui prêtèrent serment comme à leur futur souverain.

Vers le même temps le roi marioit la princesse *Anne* sa fille à *Auguste*, duc de Saxe, frère du nouvel électeur *Maurice*, & peu de temps après électeur lui-même; & par une générosité peu commune, & qui mérite d'être proposée pour modèle, il exigeoit que son gendre lui promît de ne s'approprier sous aucun prétexte rien de ce qui appartenoit au malheureux *Frédéric* de Saxe, qui venoit de perdre son électorat & sa liberté, & dont les dépouilles étoient en quelque sorte au pillage. Ce soin généreux & compatissant ne permet pas de douter qu'il n'ait exécuté aussi avec une vraie satisfaction la convention qu'il avoit faite il y avoit déjà près de sept ans avec *Chrétien II*, également captif & dépouillé. L'obf-

tination du Palatin son gendre n'a-
 voit point permis encore au roi de
 le laisser jouir de la liberté. Mais
 enfin le roi devenu libre de suivre les
 mouvemens de son cœur rendit à
 son prisonnier toute la liberté que
 la convention passée avec lui &
 l'intérêt de l'état permettoient de
 lui laisser. Il sortit donc enfin du
 château de *Sonderbourg* où il avoit
 resté plus de vingt-fix ans étroite-
 ment renfermé, & dès ce moment
 on ne négligea rien pour adoucir son
 sort. Le roi lui-même alla le rece-
 voir à *Affens*, & ne voyant en lui
 qu'un prince corrompu par la bonne
 fortune & sévèrement puni par la
 mauvaise, (spectacle en effet trop
 digne de pitié) il s'appliqua à le con-
 soler, & à se faire pardonner par
 de bons traitemens la vue toujours
 odieuse d'un rival heureux. De-là il
 le fit conduire accompagné de quatre
 sénateurs à *Callundbourg* en Sélande,
 où il fut reçu & traité fort honorable-
 ment jusqu'à sa mort. Il eût même joui
 sans doute d'une liberté plus grande
 encore, s'il ne se fût rendu suspect
 à diverses reprises d'avoir voulu abu-
 ser de celle qu'on lui laissoit.

 CHRE-
 TIEN III.

1549.

 CHRE-
TIEN III

1549.

La réputation que tant de vertus avoit mérité à *Chrétien III* rendoit encore plus doux le calme de ses dernières années. Son alliance étoit recherchée à l'envi par les cours de France, d'Angleterre & d'Ecosse. Cette dernière lui témoignoit même un désir si vif de s'unir avec lui par des traités, qu'il crut que le moment étoit venu de lui demander à son tour une grâce, si l'on doit appeler ainsi ce qui n'eût été qu'un acte de justice entre des particuliers. Il s'agissoit de la restitution des isles *Orca-des*, province de Norvège-engagée aux Ecossois sous *Chrétien I*, pour une petite somme qu'on avoit souvent offert de leur payer, & que le roi leur offroit encore avec les intérêts. Nous ne fatiguerons pas le lecteur du détail des longues & inutiles négociations auxquelles cette affaire donna lieu. Il lui suffit sans doute de savoir que les Ecossois éludèrent constamment la demande du roi, & que ce prince mécontent parut incliner davantage depuis ce temps-là pour l'alliance de l'Angleterre.

A l'égard de la Suède, quoique rien ne semblât devoir altérer la

bonne intelligence dans laquelle vivoient depuis long-temps deux monarques unis par tant de rapports, on n'avoit appris cependant qu'avec beaucoup de peine à la cour de *Chrétien*, (du moins s'il en faut croire les historiens suédois) que *Gustave* eût réussi à faire déclarer héréditaire une couronne sur laquelle les Danois portoient toujours en secret un œil d'envie. Tant que cette couronne n'avoit été qu'élective, ils avoient pu se flatter que l'ancienne union n'étoit que suspendue par un effet des malheureuses circonstances où l'on s'étoit trouvé; & que le temps assoupissant les haines, & effaçant de funestes souvenirs, abattroit insensiblement les barrières qui sépareroient deux peuples faits pour être unis. L'acte solennel par lequel les états de Suède affuroient à jamais le sceptre à la postérité de *Gustave* faisoit presque évanouir ces espérances, & ne laissoit plus à leur place que de vagues & d'inutiles prétentions. On chercha cependant à la cour de *Chrétien* (suivant les mêmes historiens) à conserver autant qu'on pourroit quelques titres qui pussent faire foi qu'on

CHRE-
TIEN III.

1549.

— n'avoit jamais regardé en Dannemarc
 le traité perpétuel de l'union de
 CHRE-
 TIEN III. *Calmar* comme entièrement anéanti.
 1549. C'étoit une entreprise d'autant plus
 délicate, que peu de princes portè-
 rent plus loin que *Gustave* la jalousie
 de l'indépendance & de la dignité
 de leur couronne, & que rien n'échap-
 poit à son œil vigilant de ce qui
 se passoit chez ses voisins. Mais
Friis grand chancelier de Dannemarc
 trouva enfin un expédient qui parut
 répondre parfaitement à toutes les
 différentes vues qu'on pouvoit avoir.
 Il conseilla au roi de mettre dans son
 écu les trois couronnes qui sont les
 armes de la Suède. On pouvoit allé-
 guer avec assez de vraisemblance que
 ces armes n'appartenoient point en
 propre à la Suède, mais que c'étoit
 la reine *Marguerite* qui les avoit em-
 ployées pour la première fois, non
 comme les armes d'un des trois
 royaumes, mais comme celles de la
 triple monarchie qu'elle fondeoit, en-
 forte qu'elles pouvoient être nom-
 mées à bon droit *les armes de l'union*.
 Par là ces armes sembloient être une
 partie de l'héritage que *Marguerite*
 avoit transmis à ses successeurs, &

en même temps un monument de leurs anciens droits susceptible de l'interprétation que les circonstances pourroient demander. On n'employa cependant d'abord ces armes qu'avec précaution & ménagement (1), & ce ne fut qu'après la mort des deux rois qu'on vit germer ces fatales semences de jalousies, de guerres & de calamités de tout genre.

Pendant que la nation réparoit ainsi ses pertes précédentes avec le secours du temps & de la paix, la religion protestante favorisée par les mêmes conjonctures achevoit de soumettre insensiblement tous les esprits. La Norvège se conformoit, quoiqu'avec quelque regret, à l'exemple de ses voisins & aux désirs de ses maîtres. L'Islande seule entre toutes les provinces dépendantes de la monarchie combattoit encore pour ses anciennes opinions avec une obstination proportionnée à l'empire que

CHRÉ-
TIEN III.
1549.

(1) On croit qu'elles furent mises pour la première fois sur les équipages de la princesse *Anne* fille du roi, à la célébration de ses noces avec *Maurice* de Saxe. On ajoute que *Gustave* l'ayant su en fit porter des plaintes à *Chrétien*, & que celui-ci ayant allégué quelque excuse, la chose en demeura là.

CHRE-
TIEN III.

1549.

les prêtres y exerçoient. Lorsque les officiers du roi avoient voulu faire prêcher une doctrine si désagréable à ces prêtres, il y avoit eu un soulèvement presque général. Un baillif fut massacré en 1539, & l'on croit que ce fut à l'instigation de l'évêque de *Scalholt*. Le roi envoya *Huitfeld* avec deux vaisseaux de guerre pour se saisir de l'accusé, le déposer & lui substituer un luthérien nommé *Einersen*. Celui-ci travailla avec zèle à établir le protestantisme en Islande; mais l'évêque de *Holum*, nommé *Arnesen*, qui étoit demeuré fermement attaché à sa religion, la défendoit avec un zèle tout aussi grand & mieux secondé par le peuple. Il le souleva contre le prélat protestant, & l'obligea de s'enfuir en Danemarck, où il vint implorer la protection du roi. *Arnesen* fut cité pour venir rendre compte de sa conduite; mais loin d'obéir à cet ordre, il arma quelques Islandois, & fit arrêter *Einersen* que le roi avoit renvoyé dans son diocèse, déposa quelques magistrats, disposa de leurs places, & tenta même de livrer l'isle aux Anglois. Sur tous ces attentats le sénat

sénat de Dannemarc le fit déclarer rebelle & traître au roi & à la patrie, & pour exécuter cette sentence il envoya en 1551 deux vaisseaux de guerre & 500 hommes aux ordres d'*Axel Juul*. Cet officier trouva l'Islande en proie à deux partis qui combattoient chacun pour sa religion avec tout l'acharnement que de pareils motifs ont coutume de produire. Le parti protestant triomphoit cependant, & l'évêque *Arnesen* venoit même d'être pris & décapité par l'ordre d'un paysan, qui s'étant mis à la tête de ce parti s'étoit persuadé sans doute que le droit de la guerre & l'intérêt de la religion pouvoient tout sanctifier. L'arrivée du secours envoyé de Dannemarc acheva de pacifier ces troubles & de réduire les catholiques au silence. La crainte seule produisit en peu de temps cet effet. On mit un évêque protestant à *Holum* à la place d'*Arnesen*. Le clergé, les officiers de justice & les principaux chefs de famille assemblés dans ce lieu y prêtèrent un hommage & un serment solennels au roi *Chrétien III* & à son fils *Frédéric* désigné son successeur, & dans l'acte

CHRE-
TIEN III.

1549.

1551.

CHRE-
TIEN III.

1551.

qui contient cet hommage & ce serment, ils s'engagèrent au nom de tous les habitans & de leurs descendans à rester soumis à la couronne de Dannemarc. Dès ce moment il n'y eut plus qu'une autorité reconnue en Islande, soit dans les choses de la religion, soit dans celles du gouvernement.

La tranquillité du royaume s'affermissoit ainsi de plus en plus au dedans & au - dehors; car quelques années après l'électeur Palatin *Frédéric* & l'empereur *Charles - Quint* moururent en même temps, sans laisser personne après eux qui héritât de ces projets, & de ce génie ambitieux & inquiet qui avoient fait si long-temps de ces princes les plus grands ennemis de la paix du Nord. Jaloux à l'excès d'une tranquillité qu'il avoit toujours désirée, & qu'il commençoit seulement à goûter, *Chrétien* n'eut dès-lors rien autant à cœur que de prévenir de loin tout ce qui pouvoit la menacer. Dans cette vue il ne voulut pas même donner un asyle à quelques centaines de calvinistes Anglois échappés aux persécutions de *Marie* leur sou-

veraine, & dignes fans doute de compassion par leurs malheurs, mais on craignit qu'ils apportassent avec eux un esprit de contention qui pouvoit aisément échauffer des têtes encore trop occupées de disputes théologiques pour ne pas prendre feu à l'approche de la plus foible étincelle. Le même motif fit refuser le secours que la ville de *Revel* demandoit contre les Russes en offrant de se donner au roi. Il ne voulut point non plus pousser à bout les villes anféatiques de Vandalie, quelque persuadé qu'il fût du préjudice que causoient à ses états les privilèges dont on les y laissoit jouir, & il se contenta d'y mettre quelques légères restrictions qui pussent du moins servir d'avis & d'encouragement à ses successeurs. Tel fut l'esprit de son gouvernement jusqu'au moment de sa mort qu'il sentoit approcher depuis quelque temps, & qu'il reçut (*) avec toute la résignation que donnent une piété solide, & le souvenir d'une vie sagement employée. Plusieurs auteurs nous en

CHRÉTIEN III.

1558.

(*) Le premier jour de l'an 1559.

ont laissé des relations fort édifiantes, & entr'autres *Philippe Melancthon*, ce célèbre réformateur, estimé même dans le parti contraire & trop peu écouté dans le sien. Nous nous bornons à les indiquer au lecteur, & nous n'en emprunterons rien ici parce que nous ne croyons pas que l'histoire doive s'appuyer avec trop de confiance sur des oraisons funèbres ou des panégyriques publiés par des chefs de parti. Il nous suffit que des faits bien constatés & des témoignages qui n'ont rien de suspect nous aient fait voir dans *Chrétien III* un prince éprouvé par l'une & l'autre fortune, constant dans le malheur, sage & humain dans la prospérité, actif & prévoyant dans la guerre, vigilant & circonspect dans la paix, avare du sang humain, ennemi des voies violentes & arbitraires & des projets ambitieux, ne regardant la guerre que comme un moyen de paix & toujours terrible, même quand il est nécessaire, guidé par la persuasion plus que par la politique dans le choix qu'il fit d'une religion pour lui & pour ses peuples, modéré dans cette circonstance

même l'écueil de toute modération.

Ajoutez que des faits tout aussi certains nous le peignent doux & affable dans la vie privée, simple dans ses manières, protecteur des sciences & des lettres, & non moins attentif à donner de bonnes loix à ses peuples. Arrêtons-nous un moment pour le faire connoître sous ces deux importantes relations.

L'université de Copenhague fondée par *Chrétien I* (*) étoit déjà tellement tombée sous le roi *Jean* son successeur, qu'il restoit peut-être encore plus de choses à faire pour la relever qu'on n'en avoit fait pour l'établir. Elle manquoit de bons réglemens, de directeurs, de maîtres habiles, de revenus. Les différends occasionnés par la religion avoient achevé de la jeter dans la langueur & dans le désordre. Mais elle retrouva dans le zèle de *Chrétien III* tout ce qui lui manquoit. Dès qu'il fut affermi sur le trône, elle devint un des premiers objets de ses soins.

(*) V. Fundat. & ordin. Univ. Schol. Hafn. dat. Othon. in publ. regni. comitiis an. 1539. 10. Jun. inter additam. ad Annal. Cragii. p. 89. 136.

CHRE-
TIEN III.
1559.

Dirigé par les conseils de *Bugenhag*, de *Melanchton* & de *Luther*, il appela les docteurs les plus célèbres, il consacra à leur entretien plusieurs biens de l'église qui n'avoient servi jusqu'alors qu'à nourrir le faste des prélats ou la fainéantise des moines. Il lui assigna aussi des revenus sur la douane du Sund & sur d'autres fonds. Il donna divers privilèges aux professeurs. Il régla qu'à l'avenir l'université auroit toujours pour chef ou pour *protecteur* le chancelier du royaume, & *Jean Früs* fut le premier qui exerça cette charge en cette qualité. Il la combla encore de nouveaux bienfaits jusqu'à la fin de son règne; aussi de tant de grandes choses qu'il avoit faites n'y en avoit-il aucune dont le souvenir lui donnât plus de satisfaction.

A l'égard des loix que le Danemarck doit à ce prince, elles sont de diverse nature. Nous ne rappelons point toutes celles qui sont relatives à l'établissement de la nouvelle religion. Ses réces des années 1547, 1551, 1558, contiennent de sages réglemens sur presque tous les objets que la législation peut embrasser,

On les substitua du moins à beaucoup d'égards aux loix de *Valde-mar II* qui avoient été jusqu'alors en vigueur & que leur grande ancienneté rendoit souvent inutiles. *Chrétien III* donna aussi des loix aux duchés de concert avec ses frères. Ce sont celles qu'on y suit encore presque uniquement. L'isle de *Femeren* eut son code particulier.

CHRETIEN III.
1559.

Chrétien III mourut à *Colding* en Jutlande dans la cinquante - fixième année de sa vie & la vingt-quatrième de son règne. Son corps fut porté dans la cathédrale de *Roschild*, où son successeur lui fit ériger un beau monument. *Dorothee de Saxe-Lawembourg* sa femme lui survécut jusqu'en 1571. Il en eut cinq enfans dont je place ici les noms suivant l'ordre de leur naissance.

1°. *Anne*, née en 1533, mariée en 1548 à *Auguste* duc & ensuite électeur de Saxe, de qui elle eut 15 enfans. Elle mourut en 1585.

2°. *Frédéric*, né en 1534. C'est *Frédéric II* que nous allons voir prendre possession du trône auquel il avoit déjà été appelé du vivant de son père.

3°. *Magnus*, né en 1540. L'histoire des destinées singulières de ce prince trouvera sa place ailleurs.

CHRE-
TIEN III.

1559.

4°. *Jean* surnommé *le jeune*, duc de Sleswic - Holstein, né en 1545. Il eut un apanage considérable dans ces duchés. C'est de lui que sont issues les branches de *Sonderbourg*, de *Norbourg*, de *Glucksbourg* & de *Plæn*. Il mourut en 1622.

5°. *Dorothee*, née en 1546. Elle épousa en 1561 *Guillaume dit le jeune*, duc de Lunebourg, de qui descendent les ducs, ensuite électeurs de *Hanover*. Cette princesse mit aussi 15 enfans au monde comme sa sœur.

Fin du Tome sixième.

VAI 1537496

T A B L E

D E S R O I S

Contenus dans ce Volume.

LIVRE SEPTIÈME.

Qui s'étend depuis la déposition de
CHRÉTIEN II, *jusqu'à la fin de*
l'interrègne en 1534. page 5

FRÉDÉRIC I, *LIII Roi de Danne-*
marc, & quatrième Roi de la Maison
d'OLDENBOURG. ibid.

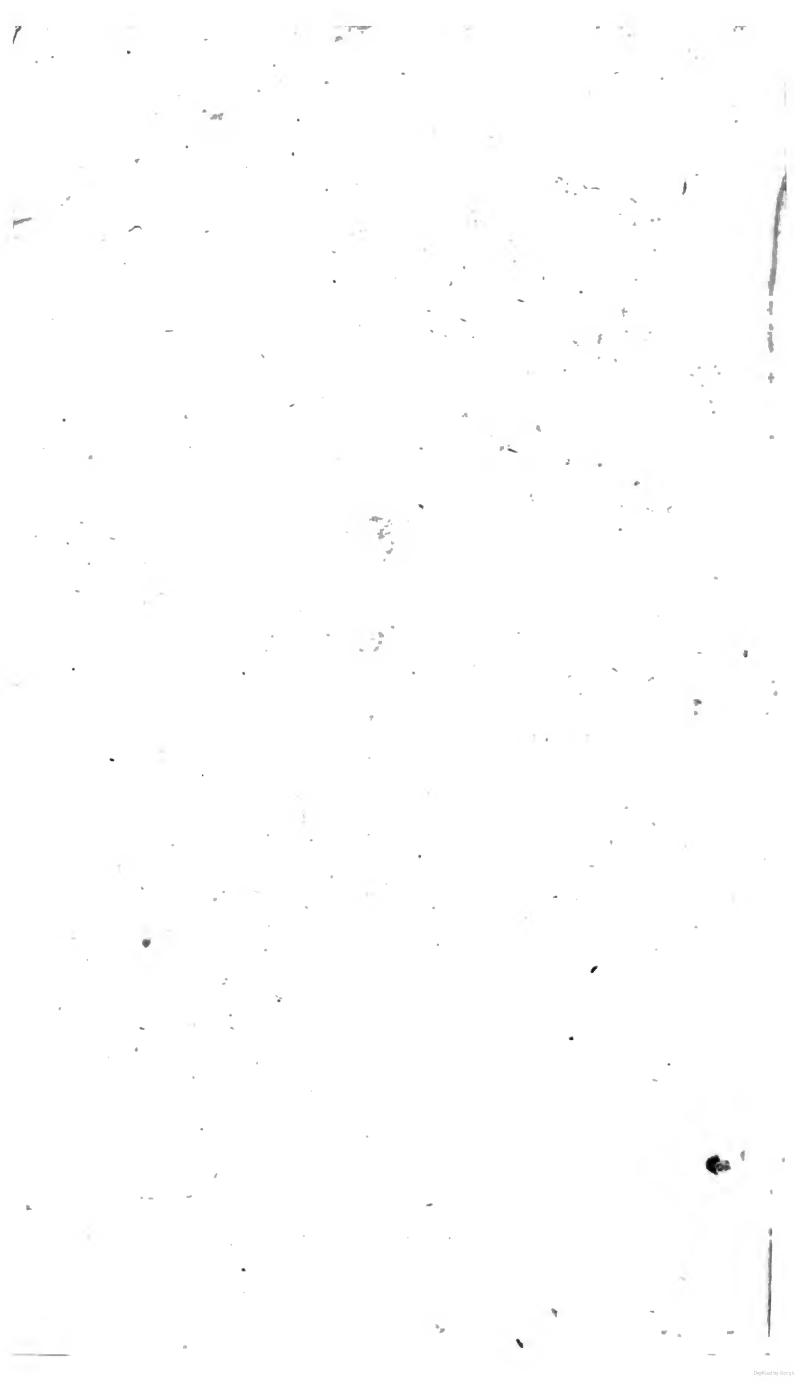
Interrègne. 147

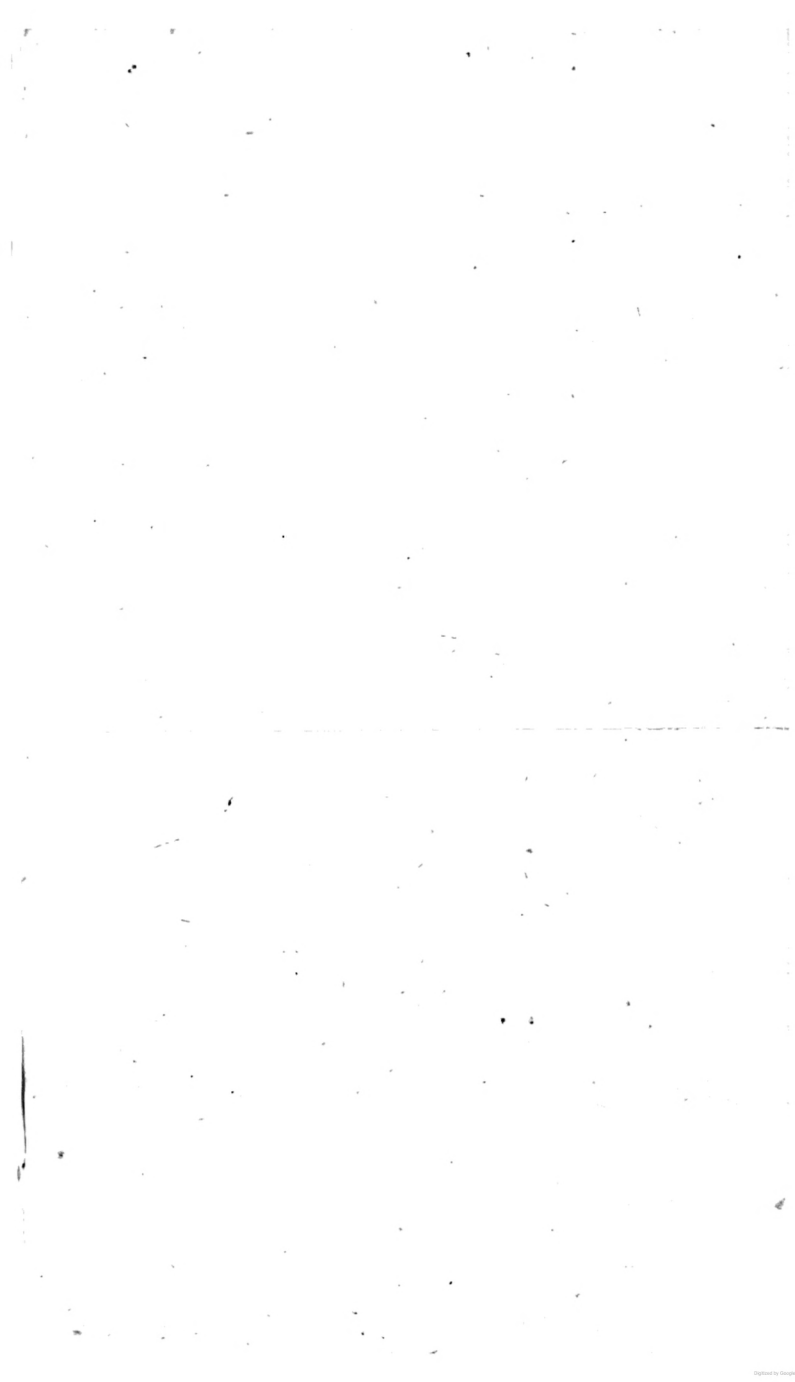
LIVRE HUITIÈME,

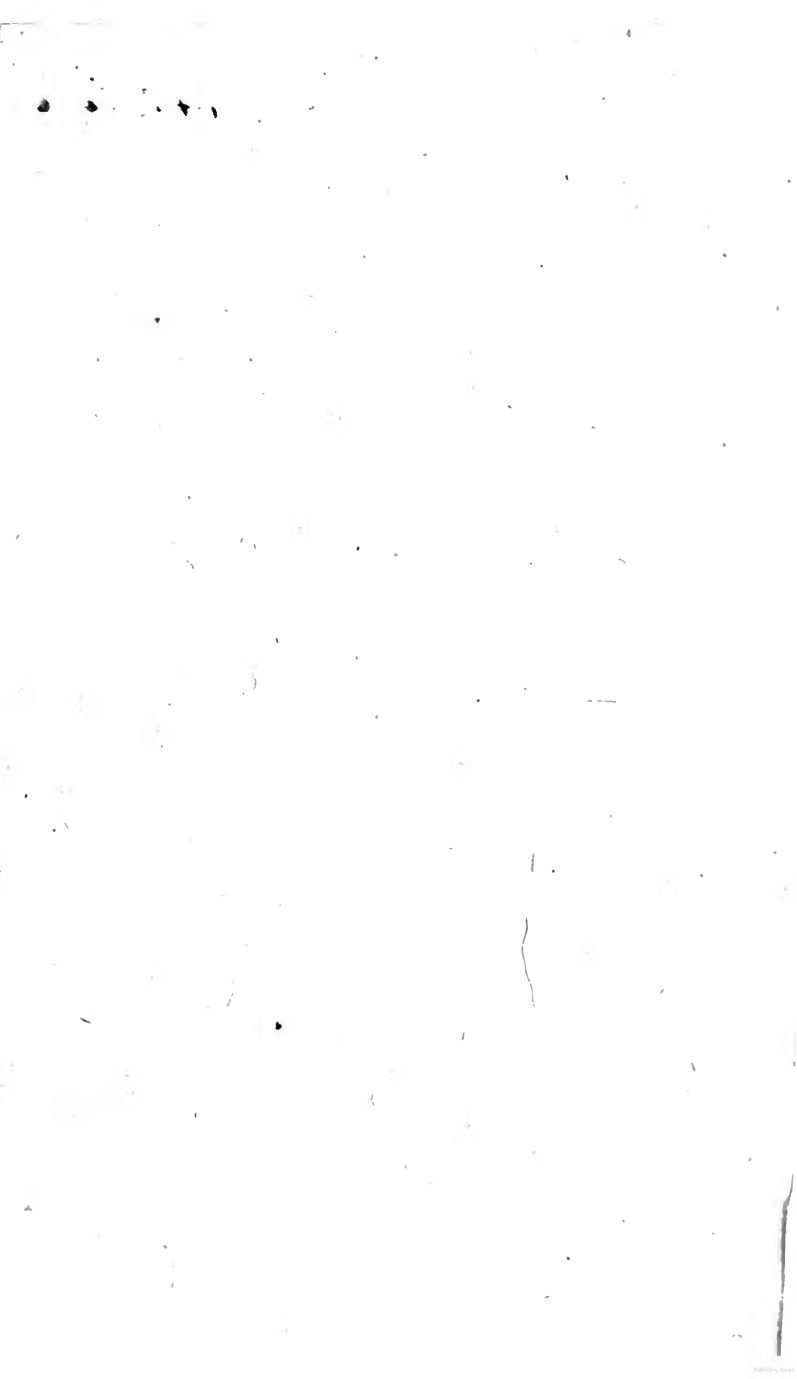
Depuis la fin de l'Interrègne jusques à
la paix de Stettin. 217

CHRÉTIEN III, *LIV Roi de Dan-*
nemarc, & cinquième de la Maison
d'OLDENBOURG. ibid.

Fin de la Table du Tome sixième.







14



